



DE MARGAÏVE ÉTIENNE/GAMMA

UNION EUROPÉENNE

La Constitution secrète de Romano Prodi p. 6

EN ILE-DE-FRANCE

aden
Tout le cinéma et une sélection de sorties

JUSTICE

L'enquête sur la mort d'un juge à Djibouti p. 14

MARÉE NOIRE

Plan Polmar pour la zone Atlantique p. 15

BCE

L'avenir compromis de Jean-Claude Trichet p. 23

TABAC

L'interdiction de la publicité en Europe p. 24

VOYAGES

A Chamerolles et à Dresde p. 28 et 29

RECHERCHE

Les projets de Claudie Haigneré p. 30 et notre éditorial p. 20



JEAN-PIERRE REY/RAPHO

DISPARITION

Ivan Illich, penseur rebelle p. 33

International.....	2	Marchés.....	25
Union européenne...	6	Aujourd'hui.....	27
France.....	8	Météorologie-Jeux...	31
Société.....	12	Culture.....	32
Régions.....	15	Carnet.....	36
Horizons.....	16	Abonnements.....	36
Entreprises.....	21	Radio-Télévision.....	37
Communication.....	24	Immobilier.....	38

MUSIQUES

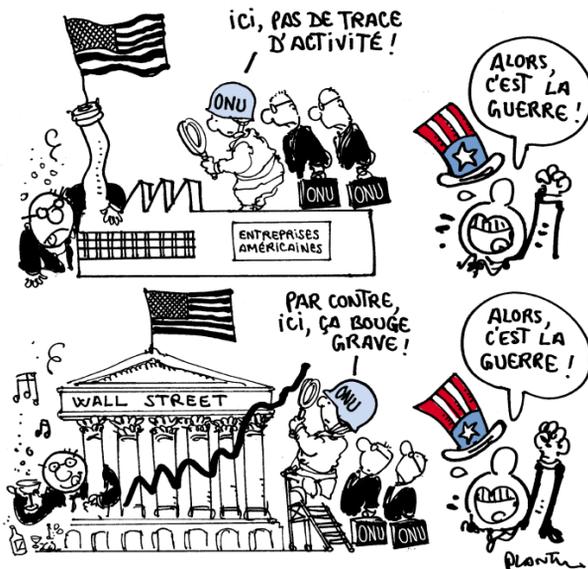
Les Trans, festival de marges



LES TRANSMUSICALES de Rennes s'affichent comme un lieu de découvertes. Du 5 au 7 décembre, une programmation aussi radicale que variée. Lire page 32

L'économie américaine dopée par la consommation

L'ÉCONOMIE américaine redémarre. En huit semaines de hausses, la Bourse de Wall Street a gagné 20 %. La croissance a atteint au troisième trimestre 4 % en rythme annuel. Cette reprise repose d'abord sur une consommation très forte des Américains. Les achats de fin d'année ont été supérieurs à toutes les prévisions et l'indice de confiance des ménages remonte. Ce redémarrage apparaît pourtant fragile. La situation des entreprises demeure détériorée, avec un endettement élevé. « *Consummateurs et entreprises donnent le sentiment de vivre sur des planètes différentes* », note un économiste. George Bush prépare un nouveau plan de relance, axé sur de fortes baisses d'impôts. L'éventualité d'une guerre contre l'Irak pèse également. L'économie européenne reste pour sa part fortement handicapée par les difficultés de l'Allemagne.



▶ La consommation des ménages bat des records

▶ Wall Street a regagné plus de 20 % en huit semaines

▶ Mais la perspective d'une guerre en Irak inquiète les acteurs économiques

▶ Les entreprises diffèrent leurs investissements

Lire pages 2 et 3

Lire page 21

Les enjeux des élections prud'homales

SALARIÉS et employeurs élitront, mercredi 11 décembre, les 15 000 juges non professionnels des conseils des prud'hommes. Ce scrutin sera un test de représentativité pour les syndicats, alors que l'abstention n'a cessé de progresser (66,4 % en 1997). Les licenciements et les salaires constituent les principaux motifs de recours, mais les affaires de harcèlement moral se multiplient. Christophe Dejourn, professeur au CNAM, juge, dans un entretien au Monde, qu'« *il faut reconstituer les solidarités* » au sein de l'entreprise.

LA CGT EN TÊTE

Scores réalisés par les organisations syndicales, en %

	1979	1987	1992	1997
CGT	42,4	36,3	33,4	32,9
CFDT	23,1	23,1	23,7	25,4
FO	17,4	20,5	20,4	20,5
CFTC	6,9	8,3	8,6	7,6
CGC	5,2	7,4	6,9	5,9

Source : ministère du travail

▶ Scrutin-test de la représentativité des syndicats le 11 décembre

▶ La progression du harcèlement moral inquiète les salariés

Lire pages 8 et 9

Dernier hommage de Loriol à ses pompiers disparus

LORIOLO-SUR-DRÔME de notre envoyé spécial

Parents, voisins, amis, tous ceux qui ont pu venir étaient là, rassemblés dans un long cortège silencieux qui a traversé la ville à 8 heures et demie, mercredi 4 décembre. Sur le parking du gymnase Jean-Clément, les habitants de Loriol étaient plusieurs centaines pour rendre un dernier hommage à leurs cinq pompiers volontaires fauchés, le 29 novembre, sur l'autoroute A7. Sur les livres de condoléances, certains, comme Sonia, ont dit une dernière fois toute « *leur révolte et leur compassion* ». Quatre cercueils pour cinq photos d'hommes jeunes et souriants, le corps de Laurent Broquet n'ayant toujours pas été retrouvé. Quatre cercueils recouverts d'un drapeau bleu-blanc-rouge installés dans une grande tente de l'armée transformée en chapelle ardente au fond de laquelle les familles des victimes ont pris place.

A l'extérieur, la foule n'a cessé de grossir, celle des pompiers représentés par tous les officiers du département, auxquels s'étaient joints gendarmes et policiers. « *Il y a un lien qui nous unit tous* », témoigne le lieutenant Lemoine, commandant de l'escadron départe-

mental de sécurité routière, qui a procédé aux premières constatations sur les lieux de l'accident. « *On s'identifie beaucoup au malheur qui touche nos camarades* ». Le maire, Jacques Laguillerie, évoque le souvenir qu'il garde de José, Eric, Patrick, Didier et Laurent. « *C'est un véritable cataclysme qui s'est abattu sur la commune de Loriol*, déclare-t-il. *On essaie de comprendre l'incompréhensible. Il ne faut plus que ça se reproduise*. » A la mairie, de dizaines de messages ont été reçus du Canada, de Belgique, de Hollande. « *Le monde entier est frappé de stupeur* », soupire le maire.

Avant que la cérémonie religieuse ne commence, quelques familles prennent la parole pour saluer la mémoire d'un frère, d'un père ou d'un fils. « *Didier, tu as été fier d'être pompier. Tu étais fier d'appartenir à cette deuxième famille* », murmure la voix cassée d'une mère. *Ta vie a été brève, mais tu as pu accomplir de nombreux rêves. Ton courage et ton dévouement font de toi un grand homme*. »

Alexandre Garcia

et le débat sur la sécurité routière page 12

POINT DE VUE

Colombie : des enfants combattants... et martyrs

par Marta Lucia Ramirez de Rincon

POUR BEAUCOUP, le conflit colombien est une affaire lointaine, très mal comprise et à laquelle on ne pense même plus.

Pour nous, Colombiens, il est clair que nous sommes en guerre contre trois organisations armées aux motivations criminelles, qui tirent profit du trafic de stupéfiants, utilisent des pratiques terroristes et s'opposent violemment au règne de la loi. Ces groupes - FARC (Forces armées révolutionnaires), AUC (Autodéfenses unies, paramilitaires), ELN (Armée de libération nationale, extrême gauche) - ont sombré dans les pires pratiques cri-

minelles, forçant des enfants à porter les armes et à participer à des actes de violence et de terrorisme.

La Journée universelle des droits de l'enfant des Nations unies vient d'avoir lieu. Pour nous, Colombiens, elle ne peut passer inaperçue et nous incite à nous souvenir des milliers d'enfants contraints à la violence par ces groupes.

AUC, FARC et ELN ont depuis bien longtemps renoncé à toute prétention à des revendications politiques. Ce sont simplement des organisations criminelles qui subsistent grâce aux profits illicites provenant de la drogue et des prises d'otages.

Pour ces enfants dont la vie est régulièrement anéantie, les membres de ces organisations sont autre chose : des bourreaux qui privent non seulement les enfants d'une vie à laquelle ils ont droit, mais aussi qui les utilisent pour tourmenter la nation. Sur les 2 492 personnes enlevées cette année, 321 sont des enfants et seulement 27 des soldats.

Lire la suite page 19

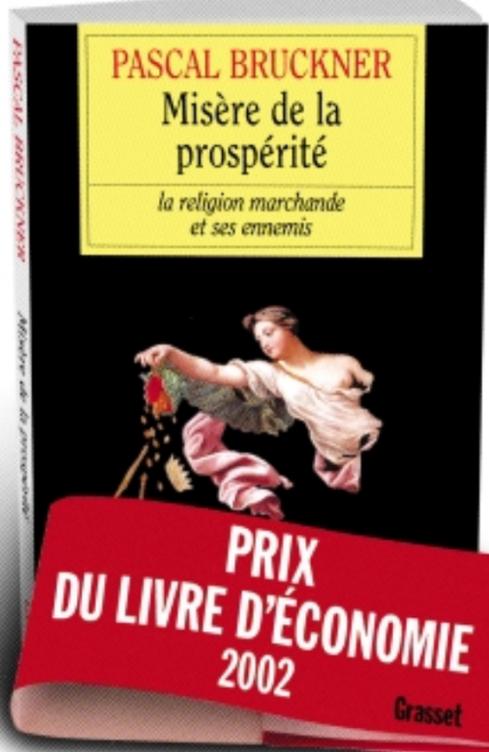
MARTA LUCIA RAMIREZ DE RINCON est ministre colombienne de la défense.

ENQUÊTE

La vie rêvée du citoyen Jospin



L'ANCIEN premier ministre court les vernissages, les fêtes entre amis. Il écrit des lettres souvent étonnantes à ceux qui l'interrogent sur la défaite du 21 avril. Le Monde en a recueilli dont nous publions quelques extraits. Lionel Jospin ne veut pas parler de son échec et, devant ses proches, s'en prend aux « *belles consciences morales qui ont laissé réélire Chirac sans bouger* ». Lire page 16 et, page 11, son retour à la section PS du 18^e arrondissement de Paris



PRIX DU LIVRE D'ÉCONOMIE 2002 Grasset

INTERNATIONAL

CONJONCTURE

Le regain de **CROISSANCE**, au troisième trimestre, aux États-Unis et la remontée de Wall Street ont été perçus comme les signes encourageants d'une reprise de l'économie après l'atonie qui a suivi les scandales

financiers et comptables dans le sillage de l'affaire Enron. La **CONSOMMATION DES MÉNAGES** est le principal moteur de ce frémissement. Cependant, d'autres indices rendent peu probable une reprise

forte. Les commandes des entreprises et leurs investissements demeurent faibles. Paul O'Neill, secrétaire américain au Trésor, a confirmé qu'un **PLAN DE SOUTIEN** sera soumis au Congrès en janvier. L'hypo-

thèse d'une **GUERRE EN IRAK** pèse de façon diffuse sur les perspectives mondiales. Une flambée du prix du pétrole compromettrait un retour de la croissance et provoquerait des tensions inflationnistes.

L'Amérique veut croire au redémarrage de son économie

Une forte croissance au troisième trimestre, soutenue par la consommation, dope la Bourse qui a regagné plus de 20 % en huit semaines. Mais devant les incertitudes au Proche-Orient, les entreprises diffèrent leurs investissements. Un conflit court en Irak pourrait soutenir l'activité

NEW YORK

de notre correspondant

Moribonde au sortir de l'été, assommée par la vague de faillites et de scandales et par la grande peur de la déflation, la Bourse de New York revit depuis deux mois. Après huit semaines consécutives de hausse, Wall Street a regagné plus de 20 % et veut croire à une reprise, cette fois durable, de l'économie américaine. Depuis une dizaine de jours, les statistiques semblent lui donner raison. La croissance a atteint 4 % en rythme annuel au troisième trimestre.

Les commandes de biens durables et la consommation augmentent, tout comme les dépenses de construction et, plus important encore, le moral des ménages. L'indice de confiance était tombé, en octobre, à son plus bas niveau depuis neuf ans.

Le plus étonnant reste l'appétit du consommateur américain, sa propension à dépenser en dépit d'un endettement record, de la hausse du chômage et de la crainte d'une guerre contre l'Irak.

Les achats de fin d'année - ils ont commencé, jeudi 28 novembre, à l'occasion de la fête de Thanksgiving - ont été supérieurs aux prévisions. Lors du dernier week-end, ils ont augmenté de 12,4 % par rap-

port à 2001, pour atteindre 15,9 milliards de dollars. Wal-Mart, le numéro un américain et mondial de la distribution, a fait encore mieux. Son chiffre d'affaires a progressé de 14 % et, le 29 novembre, il a battu son record de ventes en une seule journée (1,43 milliard de dollars). Ces statistiques sont favorables, mais elles se comparent à celles de 2001, quand le pays se remettait à peine des attentats contre New York et Washington et des attaques à l'anthrax.

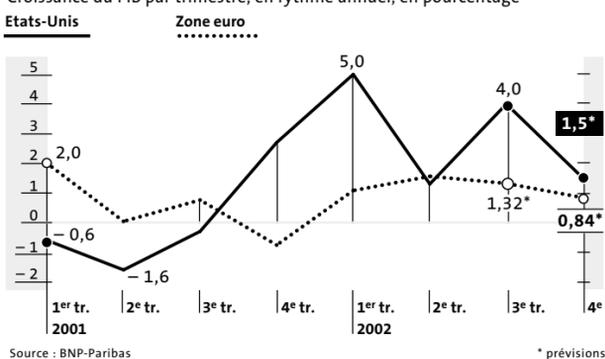
« DES PLANÈTES DIFFÉRENTES »

La forte croissance au troisième trimestre ne doit pas non plus faire illusion. Elle retombe à moins de 2 % sans l'envolée des achats d'automobiles, dopés par les crédits gratuits offerts par les constructeurs. Depuis deux mois, les ventes de véhicules ont d'ailleurs nettement baissé. Les prévisions de croissance pour la fin de l'année et le début de 2003 sont, en moyenne, à peine supérieures à 1 %.

Seule une guerre contre l'Irak pourrait profondément changer ce scénario. Un conflit court, victorieux et peu coûteux en vies humaines serait sans doute assez favorable à la conjoncture. Elle bénéficierait du regain d'optimisme et de confiance patriotique des ménages

ÉTATS-UNIS-EUROPE : REPRIS SACCADÉE ET HÉSITANTE

Croissance du PIB par trimestre, en rythme annuel, en pourcentage



Source : BNP-Paribas

et des investisseurs, et du coup de pouce momentané de l'accroissement des dépenses publiques. Mais si les combats se prolongent, si les pertes ne sont pas négligeables, si les critiques internationales redoublent, si l'Irak utilise des armes chimiques ou bactériologiques ou si la guerre s'étend à l'Arabie saoudite ou à Israël, la probabilité d'une nouvelle récession devient très forte.

En dehors de ce scénario catastrophe, le risque d'une rechute de l'économie américaine semble aujourd'hui faible, tout comme la

perspective d'une reprise forte et rapide de la croissance. Les conséquences de l'éclatement de la bulle financière, il y a deux ans et demi, et de trois trimestres consécutifs de récession en 2001, sont loin d'avoir été effacées. L'endettement des entreprises et des ménages se trouve toujours à des niveaux historiquement élevés. Les déficits commerciaux et de capitaux restent considérables. La résistance de la consommation (les deux tiers de l'activité) et une relance monétaire et budgétaire massive ont permis de

sortir de la récession et de se remettre du choc du 11 septembre 2001. Mais les ménages continuent à porter seuls l'économie à bout de bras.

« Les consommateurs et les entreprises donnent le sentiment de vivre sur des planètes différentes », souligne James Glassman, économiste de la banque JP Morgan Chase. L'indice d'activité industrielle publié, lundi 2 décembre, par The Institute for Supply Management (ISM) est resté, en novembre, pour le troisième mois consécutif, inférieur à 50. Cela signifie que la demande continue à se contracter pour les entreprises.

MESSAGE REÇU

La plupart des directeurs d'achats qualifient leurs carnets de commandes de « stables » ou « déprimés ». « Même si l'ensemble de l'économie résiste, l'industrie reste sous le choc de la récession et rien n'annonce dans les prochains mois un quelconque changement, en bien ou en mal. Il n'y a pas de moteur, aujourd'hui, pour entraîner le secteur industriel », explique Norbert Ore, responsable des recherches de l'ISM. « Nous sommes toujours confrontés à la même question : comment peut-on avoir une croissance solide si les entreprises restent à l'écart ? » s'interroge Robert Dede-

rick, économiste de la Northern Trust. Les bilans des entreprises américaines sont mis à mal par les dettes, les investissements peu ou pas rentables et les surcapacités de production. Jerry Jasinowski, président de la National Association of Manufacturers (l'Association nationale des industriels) appelait au secours au début du mois de novembre : « Nous faisons face à une pénurie de crédit. Tant que ce goulet d'étranglement n'aura pas disparu, il n'y aura pas de vraie reprise. »

Le message a été reçu par la Réserve fédérale, (la Fed). La Banque centrale américaine a frappé un grand coup, le 6 novembre, en ramenant le loyer de l'argent au jour le jour de 1,75 % à 1,25 %, son plus bas niveau depuis juillet 1961. Cela rend plus supportable le poids des dettes et permet de gagner encore un peu de temps pour assainir la situation financière des entreprises et des ménages. Mais la Fed ne dispose plus aujourd'hui de beaucoup de « munitions », à moins de se retrouver dans une situation peu enviable, à la japonaise, avec des taux proches de zéro et plus aucun moyen de peser sur la conjoncture.

Eric Leser

M. Bush prépare un nouveau « paquet fiscal » pour stimuler l'activité

WASHINGTON

de notre correspondant

La victoire des républicains aux élections du 5 novembre, qui leur ont donné l'entier contrôle du Congrès, encourage les partisans de réformes allant dans le sens d'un plus grand libéralisme économique, à commencer par de nouvelles réductions d'impôts. La conjoncture fournit un argument d'opportunité à l'appui de leur position doctrinale.

Pour stimuler une croissance qui a atteint 4 %, en rythme annuel, au troisième trimestre, mais qui pourrait revenir à 1 % ou 1,5 % au quatrième, la baisse des taux d'intérêt est une ressource bientôt épuisée. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, assure qu'il est possible de descendre au-dessous du taux de base actuel de 1,25 %, le plus bas depuis 41 ans. « L'opinion générale est que nous nous rapprochons de plus en plus de zéro et que, à zéro, on ferme boutique. Ce n'est pas vrai », a déclaré M. Greenspan lors d'une réunion organisée à Washington, le 19 novembre, par le Council on Foreign Relations. La banque centrale, a-t-il expliqué, pourrait très bien continuer à fonctionner avec les seuls intérêts des bons du Trésor et d'autres créances sur l'Etat.

Néanmoins, si de nouvelles baisses des taux restent envisageables, on peut estimer que la faiblesse persistante de l'économie démontrerait, aussi, que ce levier n'est pas suffisant pour relancer l'activité. C'est l'argument que développe l'économiste Arthur Laffer, inventeur de la courbe du même nom - assimilée par Jacques Chirac, en 1995, au proverbe « Trop d'impôt tue l'impôt » - et qui lançait, il y a peu, dans le *Wall Street Journal* : « Nous avons réduit les taux ; rédui-

sons maintenant les impôts ! » M. Laffer désigne, entre autres cibles, la taxe sur les plus-values, qu'il propose de supprimer sous toutes ses formes et une fois pour toutes. Il invoque Bill Clinton qui, en 1997, a promulgué la loi supprimant ce prélèvement sur l'habitation principale, votée par le Congrès républicain, ce qui a galvanisé le marché du logement.

NOUVEAU PLAN DE SOUTIEN

L'imagination des réducteurs d'impôts est fertile. Un professeur de Yale University, Michael Graetz, propose d'éliminer une large part de l'impôt sur le revenu et de le remplacer par une TVA, qui n'existe pas aux États-Unis. Serait seulement maintenu un prélèvement, d'un niveau très modéré, sur les revenus des couples à partir de 100 000 dollars et des célibataires à partir de 50 000 dollars. Cent millions de contribuables seraient ainsi exemptés, selon M. Graetz, dont la proposition a été mise à l'étude par le ministère des finances.

Le président George Bush s'est prononcé à plusieurs reprises pour la suppression de l'impôt sur les successions, qu'il désigne par le nom que lui donnent ses adversaires : la « taxe sur la mort ». L'économiste de gauche Paul Krugman observe que cette taxe ne concerne que le financier et seulement les propriétés les plus chères. En 1999, des droits ont dû être acquittés sur 2 % seulement des propriétés héritées, un quart du produit global provenant de quelque 500 domaines. Il n'empêche : la « taxe sur la mort » est devenue, aux yeux des républicains, le symbole de l'oppression fiscale. Interrogé par l'Agence France-Presse mardi 3 décembre, Paul O'Neill, ministre des finances, a confirmé que le gouver-

nement prépare un nouveau plan de soutien à l'économie, qui sera soumis en janvier au nouveau Congrès. Le précédent plan, au début de cette année, avait nécessité de longues négociations avec les démocrates, alors majoritaires au Sénat.

Cependant, M. Bush, accusé d'avoir fait passer, au printemps 2001, des réductions d'impôts avantageant les plus aisés, souhaite des dispositions favorables, cette fois, aux revenus modestes et moyens, et il veut obtenir, pour preuve de sa bonne foi, des appuis démocrates. Le paquet fiscal 2003 ne comprendrait donc pas seulement des mesures dénoncées d'avance par la gauche, comme la suppression des taxes minimales payées par les ménages et par les sociétés les plus riches, quelles que soient les déductions auxquelles ils ont droit, ou la réduction des impôts sur les dividendes d'actions. Il comporterait aussi des aides pour les foyers plus modestes, comme l'augmentation du crédit d'impôt pour enfants à charge.

Selon M. Greenspan, un plan efficace pour lutter contre la hausse du chômage coûterait au Trésor 100 milliards de dollars d'aides et de baisses d'impôts. M. O'Neill, qui n'est pas partisan, personnellement, de ce genre d'intervention, refuse de citer un montant, mais assure que le déficit du budget fédéral n'est pas un problème et que les États-Unis peuvent « emprunter de l'argent pour améliorer la création d'emplois ». En fait, la justification d'un plan de soutien est moins économique que politique. M. Bush devra montrer, en 2003, qu'il se préoccupe du bien-être des Américains autant que de l'Irak.

Patrick Jarreau

TROIS QUESTIONS À ... ERIC VERGNAUD

1 Vous êtes chef économiste à BNP Paribas. Pourquoi l'Europe est-elle en retard dans la reprise ?

Les consommateurs américains ont soutenu le rebond, alors que les consommateurs européens se sont montrés plus réticents à dépenser, en dépit d'évolutions relativement favorables de leur revenu disponible. Les consommateurs européens ont aussi surestimé la hausse des prix après l'arrivée de l'euro. Au total, l'épargne des ménages a augmenté dans la zone. Toutefois, on peut s'attendre à ce que la consommation de nouveau un rôle majeur dans le soutien du cycle en 2003.

Par ailleurs, il est clair que l'Allemagne traverse des difficultés qui handicapent l'ensemble de la zone euro. Ces problèmes sont fréquemment ramenés à un manque de flexibilité de l'économie allemande. Il serait peut-être plus exact de dire que les difficultés actuelles sont largement liées aux conséquences de la unification et au taux de change élevé auquel le mark est entré dans l'euro.

2 Les Américains reprochent aux investisseurs européens de ne pas accompagner suffisamment la reprise de Wall Street. Ce reproche vous paraît-il fondé ?

Il ne faut pas oublier que les investisseurs européens détenant

des actions de sociétés américaines ont subi, au cours des deux dernières années, des pertes importantes suite au recul de Wall Street et du Nasdaq, en partie dues depuis l'été aux scandales financiers et aux doutes sur la fiabilité des comptes des entreprises. Que les entreprises européennes soient prudentes n'est, dans ce contexte, pas étonnant. En outre, la nécessité pour de nombreuses entreprises américaines de renflouer leurs systèmes de retraites maison devrait peser sur les profits distribués à court terme, faisant apparaître relativement élevée la valorisation des actions américaines par rapport aux marchés européens.

3 Quelles sont les mesures les plus urgentes pour retrouver le chemin de la croissance en Europe ?

La zone euro souffre d'un manque de confiance. Toutefois, rétablir la confiance chez les entrepreneurs et les ménages demande plus qu'un assouplissement monétaire de la BCE, certes nécessaire, et que nous attendons pour jeudi. A plus long terme, la consolidation budgétaire est nécessaire, qui permettra de dégager des marges de manœuvre.

Propos recueillis par Babette Stern

Recife
Paris

Revendeurs agréés : Le Bon Marché - La Samaritaine - Les Galeries Lafayette - Le Printemps

Précurseur de Style
Stylos, montres et accessoires
www.recife.fr

Le « risque irakien » pèse sur les perspectives mondiales

Une hausse durable du prix du pétrole, en cas de guerre, pourrait affaiblir la croissance de 0,6 %

ALORS QUE la reprise mondiale montre des signes d'hésitation, le « risque irakien » pèse de façon diffuse sur les perspectives économiques. Fin septembre, Horst Köhler, directeur général du Fonds monétaire international (FMI) avait affirmé « qu'une action militaire de courte durée, circonscrite à l'Irak, aurait probablement un impact limité sur la croissance ». Selon lui, elle pourrait même avoir « un effet positif », car ce serait une « clarification de la situation ». Trois mois plus tard, non seulement la situation ne s'est pas « éclaircie », mais elle est même plus imprévisible. Le vote à l'unanimité, au Conseil de sécurité, de la résolution 1441 et le retour des inspecteurs de l'ONU sur le territoire irakien a repoussé la menace d'une guerre unilatérale risquant d'embraser le Proche-Orient. Mais chacun pressent que le moindre incident pourrait déclencher des hostilités et les préparatifs

des États-Unis dans la région renforcent le sentiment d'incertitude.

Et l'incertitude, affirment les spécialistes, est un frein puissant à la reprise. Elle nourrit l'attentisme de la part des entreprises qui diffèrent leurs projets d'investissement. Elle pèse sur le moral des ménages qui hésitent à consommer dans un contexte où le chômage progresse régulièrement. Elle pousse les cours du pétrole à la hausse, provoquant des tensions inflationnistes. Selon l'OCDE, une augmentation de 10 dollars par baril pendant une année conduirait en moyenne à une progression temporaire de l'inflation d'environ un demi-point.

Le pétrole, dont l'Irak possède 11 % des réserves mondiales, est au cœur des spéculations. Depuis le 17 septembre, date à laquelle le président Saddam Hussein a accepté un retour des inspecteurs sur son sol jusqu'à leur arrivée effective, le 27 novembre, le prix de l'or noir n'a

cessé d'osciller au gré de l'avancement ou non des négociations à l'ONU. Même si son cours s'est éloigné des 30 dollars qu'il avait atteint fin septembre, le baril s'est installé au-dessus des 25 dollars. Les économistes estiment qu'une hausse de 10 dollars du baril pendant un an affaiblirait de 0,6 % la croissance mondiale, 0,8 % pour les États-Unis, 1 point pour l'Europe.

DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE

Un dixième de sa hausse est dû à la situation au Proche-Orient. Pour la planète, qui consomme 76 milliards de barils par jour, cela signifie une dépense supplémentaire quotidienne de plus de 200 milliards de dollars, calculent les experts. Ces derniers s'inquiètent pourtant moins du risque lié à l'arrêt de la production irakienne en cas de conflit qu'à une mauvaise réaction d'autres exportateurs musulmans, comme l'Arabie saou-

dite, qui assure 33 % de la production de l'OPEP.

Le cartel s'est pourtant dit, fin novembre, « prêt à fournir le brut qui pourrait être nécessaire », y compris en cas de conflit avec l'Irak. De son côté, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pourrait mettre sur le marché, en cas de rupture d'approvisionnement « jusqu'à 12 millions de barils par jour dans un délai très court - un mois - à partir de stocks commerciaux ou appartenant aux gouvernements des pays membres », a affirmé son directeur exécutif. Cela représente cinq fois le volume de production de l'Irak en octobre. Ces dispositions seront-elles suffisantes pour éviter une flambée fatale à la reprise ? « Personne ne connaît les conséquences d'une guerre », dit le secrétaire général de l'OPEP, le Vénézuélien Alvaro Silva Calderon.

Ba. S.

L'Irak remettra le 7 décembre à l'ONU sa déclaration concernant ses armements

Bagdad affirme toujours ne pas détenir d'engins de destruction massive

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Combien de pages, la déclaration ? Dans quelle langue ? En arabe ? En anglais ? A quatre jours du délai fixé à l'Irak par le Conseil de sécurité pour déclarer ses armes de destruction massive et tout ce qui pourrait servir à en fabriquer (le 8 décembre), le suspense est entier sur la réponse que s'approprient à fournir les Irakiens. Tiendra-t-elle en une ligne ou en milliers de pages ? « Nous n'en savons toujours rien », répète-t-on dans les différentes sphères de l'ONU.

Pour ce qui concerne le calendrier, une partie du mystère a été levée. Coupant court aux informations sur une remise anticipée du document, le chef du directorat irakien des inspections, Mohammed Amin, a indiqué, mardi 3 décembre, à Bagdad, que la déclaration serait remise samedi 7 décembre. « Bien sûr, il y aura quelques éléments nouveaux, a-t-il même précisé. Mais ils n'incluront pas forcément une déclaration d'armes de destruction massive ». L'Irak, a-t-il répété, est « un pays dépourvu d'armes de destruction massive ». Quelques heures plus tard, en Louisiane, M. Bush rétorquait : Saddam Hussein « dit qu'il n'a pas d'armes de destruction massive. Bien sûr qu'il en a ! Non seulement il en a, mais il les a utilisées ».

Selon des sources proches des inspecteurs, c'est à Bagdad, au siège de l'ONU, que le document devrait être remis. Un agent du personnel devrait l'apporter à New York par avion. Les membres du Conseil de sécurité ne devraient donc pas pouvoir disposer du document avant lundi. Dans le passé, l'Irak a déjà eu à rédiger onze déclarations de ce genre, toutes qualifiées de « complètes, finales et définitives ». La dernière déclaration d'armes biologiques,



Le chef d'une équipe d'inspecteurs des Nations unies, Dimitri Perricos, se fait ouvrir la porte du palais présidentiel el-Sojoud, à Bagdad, mardi 3 décembre, dans une opération destinée à rechercher d'éventuels équipements pouvant servir à la fabrication d'armes de destruction massive.

en 1997, comptait 600 pages ; celle sur les missiles, près de 3 000 pages. Tout est listé : les substances, les matériels mais aussi chaque bureau ou chaque pièce des bâtiments avec leur utilisation officielle.

Généralement, le texte principal était en anglais et les annexes en arabe. Il faudra donc traduire et analyser. Bref, a prévenu un diplomate, « il ne faut pas s'attendre à une lecture commentée le jour même ».

Même les Américains ont commencé à faire savoir qu'ils ne seraient peut-être pas en mesure de tirer tout de suite de « conséquences ». « En fonction du nombre de pages, nous prendrons le temps nécessaire pour l'étudier et l'évaluer », a dit Ari Fleischer, porte-parole de la Maison Blanche. Mardi, la conseillère du président Bush pour la sécurité nationale, Condo-

leezza Rice, a rencontré le chef des inspecteurs, Hans Blix, à New York pour s'enquérir de la manière dont les inspecteurs entendaient procéder avec la déclaration.

Personne n'envisage que le régime de Bagdad se contente d'une simple phrase de dénégation. Il ne lui suffit pas de dire qu'il ne possède pas d'armes interdites : il faut dire ce que sont devenues celles qu'il possédait. « Il y a des centaines de questions », dit un spécialiste. Celles-ci sont contenues dans les bilans d'activité de la commission dissoute fin 1998, l'Unsc. Pour chaque chapitre, chaque programme, chaque arme développée, les inspecteurs listent les documents qui n'ont pas été fournis, les incohérences, les quantités de substances qui pourraient avoir permis la production de trois plus de spores d'anthrax que le nombre avoué par l'Irak, les 500 obus à gaz moutarde égarés par les Irakiens, etc.

La déclaration irakienne devrait être rendue publique, a indiqué le président en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadeur colombien Alfonso Valdívieso. Cette idée fait dresser les cheveux sur la tête de certains experts, qui craignent de voir des recettes de fabrication d'armes chimiques ou biologiques sur la place publique. Jusqu'à présent, les déclarations irakiennes restaient confidentielles, réservées aux deux agences de désarmement, Unmovic et AIEA, et n'étaient nullement diffusées aux quinze membres du conseil de sécurité.

Incident naval irako-koweïtien dans le Golfe

Le ministère de l'intérieur du Koweït a affirmé, mardi 3 décembre, qu'une embarcation irakienne avait effectué des tirs en direction de deux vedettes de gardes-côtes koweïtiens qui effectuaient une patrouille de routine à proximité de l'île de Warba, une des neuf îles sous la souveraineté de l'émirat dans le Golfe. Les deux vedettes se sont télescopées, et un des deux occupants a été blessé dans le choc, selon le ministère. A Washington, une source au Pentagone a reconnu, sous couvert d'anonymat, et en dépit des démentis koweïtiens à ce sujet, qu'il s'agissait d'un militaire américain. Mais le Pentagone a démenti que ces bateaux aient essuyé, mardi, des tirs irakiens et a indiqué que le télescopage des deux embarcations était accidentel. Les Etats-Unis maintiennent plus de 10 000 soldats au Koweït depuis la fin de la première guerre du Golfe en 1991. L'Irak n'a pas réagi sur le moment aux accusations koweïtiennes. — (AFP.)

La politique antiterroriste du premier ministre australien, John Howard, irrite ses voisins d'Asie du Sud-Est

BANGKOK

de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Des frappes préventives australiennes constitueraient « un acte de guerre », a dit le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad. « Un acte d'agression », a renchéri le général Endriartono Sutarto, patron de l'armée indonésienne. Roilo Golez, conseiller pour les affaires de sécurité de la présidente philippine, Gloria Macapagal Arroyo, a jugé « arrogants » les propos du premier ministre australien, John Howard, et un porte-parole officiel thaïlandais a estimé que « chaque pays dispose de sa souveraineté, laquelle doit être protégée ».

Mais qu'a donc dit John Howard, sur la lutte antiterroriste, pour provoquer un tel tollé dans la région ? « Si vous pensez que quelqu'un va s'attaquer à votre pays, que ce soit par des moyens conventionnels ou par des moyens terroristes, que vous ayez la possibilité de l'arrêter et qu'il n'y a pas d'autre choix que d'utiliser les moyens à votre disposition, alors, bien entendu, vous devez les utiliser », a-t-il déclaré, dimanche, à la télévision. Le chef du gouvernement de Canberra a ajouté que la Charte de l'ONU devrait être amendée, car elle ne répond plus aux réalités du monde actuel. M. Howard a refusé, les jours suivants, de faire marche arrière. La Maison Blanche s'est portée à son secours en rappelant que les « actions préventives » font partie de la doctrine américaine. « Le 11 septembre a tout changé et les nations doivent réagir et changer leurs doctrines afin de faire face à de nouvelles et différentes menaces », a ajouté son porte-parole, Ari Fleischer.

En omettant d'insister, dans le cadre de la lutte antiterroriste, sur la coopération ou la concertation avec ses voisins, l'Australie leur a donné l'impression de privilégier l'action unilatérale, touchant une corde d'autant plus sensible que Canberra est totalement aligné sur Washington sur la question irakienne et que John Howard a revendiqué, voilà trois ans, lors de l'intervention d'une force multinationale au Timor-Oriental, le rôle de « shé-

rif adjoint » des Etats-Unis dans la zone.

Le premier ministre australien a eu beau ajouter, lundi, que ses propos ne visaient pas « les pays de la région », le mal était fait. Roilo Golez a déclaré avoir recommandé de mettre un frein à la négociation en cours d'un pacte antiterroriste avec Canberra, « car l'Australie pourrait l'exploiter dans le cadre de son projet de frappes préventives ». Syed Hamid, chef de la diplomatie malaisienne et dont le gouvernement a un accord de défense avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne et Singapour, a estimé que la déclaration de M. Howard « ruine l'esprit de la coopération entre les pays ».

Quelques semaines après un attentat terroriste à Bali, qui a tué près de 200 personnes, dont près de la moitié étaient des touristes australiens, l'objectif de l'intervention du dirigeant australien à la télévision paraissait être d'annoncer un durcissement — qui reste à l'ordre du jour — à l'égard des extrémistes et non d'offenser des voisins majoritairement musulmans, comme l'Indonésie et la Malaisie, ou qui abritent de substantielles communautés musulmanes, tels les Philippines et la Thaïlande.

FORCE D'INTERVENTION RAPIDE

Sur le plan pratique, la controverse ne devrait pas affecter le déploiement croissant de forces américaines aux Philippines. Le secrétaire philippin à la défense a annoncé que des conseillers militaires américains vont être dépêchés dans le sud de l'archipel, dès février, pour y former 1 600 Philippines à la lutte antiterroriste.

Simultanément, quelque 600 soldats américains participeront à des entraînements conjoints sur l'île de Luçon, dans le nord de l'archipel. Il s'agit de créer une force d'intervention rapide contre des guérillas musulmanes ou d'obédience marxiste, qui sera aussi capable d'affronter les terroristes locaux liés à Al-Qaïda, de participer à des opérations de l'ONU et de contribuer à « toute réponse militaire régionale ou internationale à une crise ». De fait, après avoir appuyé,

pendant six mois, en 2001, l'armée philippine dans la lutte contre le groupe Abu Sayyaf, dans le sud, les Américains ont maintenu sur place près de 300 hommes chargés du renseignement, de la logistique et de la préparation d'une nouvelle intervention.

Jean-Claude Pomonti

Corine Lesnes

Jean-Philippe Rémy

Nouvelles menaces d'attentats au Kenya

Des experts occidentaux redoutent une attaque terroriste contre la capitale, Nairobi

NAIROBI

de notre correspondant régional

Dans d'autres circonstances, l'incident aurait été, à coup sûr, rapidement oublié. A la mi-novembre, lors d'une réunion de responsables de la sécurité d'un petit groupe d'ambassades à Nairobi, deux des participants, un Britannique et un Allemand, mettant en avant des « informations convergentes », avaient fait état de « sérieuses menaces d'attentat » au Kenya. Ils avaient également précisé avoir établi une « carte des zones à risque » pour l'ensemble du pays. Mais, détail important, ils avaient refusé de faire circuler ce document parmi leurs pairs, malgré les réclamations de ces derniers. Invoquant des raisons de sécurité, ils s'étaient bornés à une mise en garde générale concernant l'ensemble du pays.

Deux semaines plus tard, un double attentat, revendiqué, lundi 2 décembre, par un « bureau politique d'Al-Qaïda » (sur un site Internet islamiste), frappait des cibles israéliennes à Mombasa. Après coup, certains diplomates se disent ulcérés de ne pas avoir eu accès à ce document, même s'ils reconnaissent qu'il n'y avait strictement aucune chance que l'hôtel Paradise ait pu y figurer comme cible identifiée a priori, puisque nul n'avait été informé avec exactitude des endroits qui allaient être frappés. L'épisode démontre surtout les difficultés qu'ont des pays pourtant alliés, y compris au sein de l'Union européenne (UE), à échanger des informations sur de tels dossiers.

Une réticence d'autant plus surprenante, dans ce cas, qu'à la mi-novembre l'hypothèse d'une attaque terroriste au Kenya appartenait déjà au domaine public. Le gouvernement australien, dès le 7 novembre, avait recommandé à ses ressortissants, par l'intermédiaire du site Web de ses services consulaires, d'éviter de se rendre en vacances au Kenya « en raison de menaces contre des Occidentaux et des intérêts occidentaux » liés à des « actions terroristes ».

Or, si les prévisions de la mi-novembre se sont révélées exactes, le Kenya a tout à redouter de l'avenir. Selon les mêmes sources, l'équipe qui annonçait l'imminence d'un attentat, deux semaines avant la double frappe contre des cibles israéliennes à Mombasa, fait à présent état d'une nouvelle menace. Selon eux, le Kenya pourrait être

frappé « par une seconde vague d'attentats » visant tout particulièrement Nairobi, la capitale. Un certain nombre de lieux, selon les indications fournies par les auteurs de la première mise en garde, constitueraient même des cibles potentielles.

Alors que les ambassades des Etats-Unis et d'Israël sont transformées en camps retranchés et que des mesures de surveillance particulière ont été prises pour assurer la surveillance de l'aéroport et de ses environs, les « lieux à risque » seraient constitués cette fois-ci par deux vastes centres commerciaux de la capitale fréquentés par les expatriés. L'un d'entre eux, le Yaya Center, est la propriété de Nicholas Biwott, haut personnage de l'Etat, actuel ministre du commerce et de l'industrie, éminence grise du président de la République, mais aussi l'un des artisans des bonnes relations entre le Kenya et Israël, dont est originaire sa seconde épouse. Autre lieu public considéré « à risque » : le café Java House, à la sortie de la ville, fréquenté par une forte clientèle américaine, parmi laquelle de nombreux missionnaires chrétiens...

LE MOSSAD CRITIQUÉ

Ces mises en garde ont-elles une chance d'éviter un nouveau bain de sang, en cas de récurrence terroriste ? Il est possible d'en douter, considérant le manque de connaissance approfondie des réseaux qui organisent et exécutent les attentats par les services de renseignement des pays visés. Le général israélien Yossi Kuperwasser, chef du service des recherches du renseignement militaire (Aman), a reconnu, devant la Knesset (Parlement), que le Mossad, les services de renseignement israéliens, avait pu établir, quelques jours seulement avant la double frappe sur la côte kényane, que le réseau Al-Qaïda avait des projets d'attentats en Afrique en général, et à Mombasa en particulier.

Aucune précaution particulière n'avait cependant été prise alors par les agents israéliens, dont le travail est aujourd'hui fortement remis en question. Quant au gouvernement kényan, il aurait été, selon le quotidien *Daily Nation*, avisé « à quatre reprises » au cours des mois écoulés de la préparation d'une attaque terroriste sur son sol.



L'armée israélienne a fait exploser un stock alimentaire de l'ONU à Gaza

L'aide destinée aux Palestiniens était principalement financée par la Commission européenne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les relations difficiles qu'entre-tiennent les Nations unies et Israël se sont alourdies d'un nouveau contentieux, dans la nuit de samedi à dimanche 1^{er} décembre. Au cours d'une incursion menée dans le nord de la bande de Gaza, l'armée israélienne a fait exploser un bâtiment de trois étages dont le rez-de-chaussée était utilisé comme entrepôt par le Programme alimentaire mondial (PAM.) Selon l'agence des Nations unies, 537 tonnes de biens alimentaires ont été détruites : 413 tonnes de farine, 107 tonnes de riz et 17 tonnes d'huile végétale. Elles devaient être distribuées à 41 300 Palestiniens, alors que la situation humanitaire est particulièrement difficile à Gaza.

La valeur de ces stocks, qui avaient été financés, pour l'essentiel, par la Commission européenne, a été estimée par le PAM à 271 000 dollars, soit à peu près autant d'euros. Cette destruction a suscité le « trouble » des Etats-Unis, dont a rendu compte laconiquement un porte-parole du département d'Etat. Selon des sources de sécurité israéliennes contactées mercredi matin 4 décembre, les soldats engagés dans une opération contre des « terroristes » n'avaient pas eu connaissance de l'existence de ces stocks, et des investigations étaient toujours en cours.

La version donnée par le PAM est bien différente. « Vingt blindés israéliens ont encerclé le bâtiment le 30 novembre vers 22 h 30, raconte Jean-Luc Siblot, le responsable régional du PAM. Ils ont fait descendre dans la rue les familles palestiniennes,

environ une dizaine, qui habitaient dans les étages, au-dessus de l'entrepôt. Selon les informations que nous avons pu recueillir, ils semblaient rechercher deux hommes qui auraient été arrêtés à cette occasion. Les soldats ont ensuite fouillé le bâtiment avec des chiens. Ils ont arraché les portes de l'entrepôt, clairement identifié comme un entrepôt du PAM, et ils ont passé les stocks au peigne fin. Ensuite, ils ont tout fait exploser. L'opération a

Des fonctionnaires des Nations unies ont adressé une lettre ouverte aux autorités israéliennes

duré en tout environ deux heures. » Le responsable du PAM déplore « un total manque de communication » de la part de l'armée israélienne. « Pas un seul responsable militaire israélien, avant, pendant ou après l'incursion, n'a pris la peine de joindre le PAM. Nous aurions au moins pu tenter de déplacer la nourriture à temps », regrette-t-il. Jean-Luc Siblot estime que, compte tenu des quantités importantes de nourriture, il aurait fallu à l'agence au moins douze heures pour vider l'entrepôt.

La destruction de ces stocks a d'autant plus choqué l'agence et son principal donateur pour cette opération que l'acheminement de cette aide alimentaire de base avait été particulièrement difficile compte

tenu de l'isolement dans lequel est maintenue la bande de Gaza depuis le début du soulèvement palestinien. Une cinquantaine de kilomètres seulement séparent le port israélien d'Ashdod de l'unique voie d'accès pour les marchandises à ce territoire palestinien, mais la lourdeur des procédures de contrôle imposées par les Israéliens avait été telle qu'il avait fallu deux mois, selon le PAM, pour que le transfert des 537 tonnes puisse être effectué.

Ce nouvel incident est intervenu à la veille de la publication, le 2 décembre, d'une lettre ouverte signée à titre individuel par 64 fonctionnaires internationaux des Nations unies employés dans les territoires palestiniens.

Dans cette lettre, la première du genre depuis le début de l'intifada Al-Aqsa, ces fonctionnaires exigent des autorités israéliennes que justice soit rendue après la mort d'Iain John Hook, le responsable de l'agence des Nations unies chargée des réfugiés palestiniens (Unwra), tué par l'armée israélienne le 22 novembre à Jenine. Iain John Hook avait été victime d'une erreur, selon l'armée qui avait reconnu sa responsabilité, à l'intérieur du périmètre occupé par l'agence dans le camp de réfugiés de Jenine. « Seules les pires sociétés permettent à des bandits en uniforme de tuer sans crainte d'une sanction » des travailleurs humanitaires, estiment les signataires, qui dénoncent en outre, « depuis deux ans, une politique de harcèlement croissant et de violence de la part des militaires » israéliens.

Gilles Paris

Les nominations à la Cour pénale internationale sous le regard des ONG

Quarante-cinq candidats à un poste de juge, aucun à celui de procureur

QUARANTE-CINQ PAYS ont présenté leur candidat à l'un des dix-huit postes de juge à la Cour pénale internationale (CPI). Le dossier des candidatures est clos depuis le 30 novembre mais l'élection n'aura lieu que début février, lors de la prochaine assemblée des Etats ayant adhéré au traité sur la CPI, aujourd'hui au nombre de 85.

Dans l'intervalle, les associations de défense des droits de l'homme ayant une représentation à New York vont s'efforcer de contrer les traditionnelles pratiques de lobbying des Etats en vigueur à l'ONU dès que des postes sont à pourvoir. La Coalition internationale des ONG pour la CPI entend notamment établir des « fiches » des candidats à partir d'un questionnaire qu'elle leur a adressé sur les points qu'elle juge importants, touchant par exemple à la représentation des victimes ou à l'indépendance de la Cour.

Au stade de la désignation des candidats par les gouvernements, la Coalition a relevé que, dans quelques cas, elle avait été le fait du prince et obéissait davantage à des considérations politiques qu'aux critères de notoriété édictés dans le traité sur la CPI. Cela a failli être le cas de la France avant que Jacques Chirac, en butte aux protestations des ONG, se ravise, renonce à présenter son ancien conseiller juridique et s'en remette à une procédure conforme au traité. La France présentera finalement un candidat répondant tout à fait aux critères requis, en la personne de Claude Jorda, actuellement président des Tribunaux internationaux pour l'ex-You-

goslavie et le Rwanda. Bref, les ONG veillent : elles se font de la CPI, qui est un peu « leur bébé », une très haute idée et souhaitent un personnel au-dessus de toute critique.

La liste des quarante-cinq candidats compte d'ailleurs quelques « hautes pointures », bien connues des associations de défense des droits de l'homme qui depuis plus de dix ans militent pour la Cour. C'est le cas notamment du Canadien Philippe Kirsch, qui a présidé les difficiles négociations de Rome sur la CPI, puis dirigé la commission préparatoire mise en place après l'adoption du Traité ; ou encore par exemple de l'Allemand Hans-Peter Kaul, ancien ambassadeur à l'ONU, chef de la délégation allemande lors des négociations et qui en diverses occasions, notamment lors de la récente offensive des Etats-Unis contre la CPI, s'est toujours montré ardent défenseur de la Cour.

UN SCRUTIN COMPLEXE

Parmi les 45 candidats, 12 viennent d'Europe occidentale, 7 d'Europe de l'Est, 11 d'Afrique, 9 d'Amérique latine et des Caraïbes, 6 d'Asie. Dix sont des femmes. Deux listes de candidatures étaient ouvertes : l'une pour les personnalités ayant plutôt une expérience du droit pénal, l'autre pour les spécialistes du droit international ; 23 des candidats sont inscrits sur la première liste, 22 sur la seconde.

Ces divers paramètres – origine géographique des candidats, genre, spécialisation professionnelle – ont été pris en compte dans les modalités du scrutin qui, du coup, sont

d'une exceptionnelle complexité (chaque Etat votera pour 18 noms, parmi lesquels au moins 6 femmes et 6 hommes, au moins 3 candidats pour chaque région géographique, au moins 13 pénalistes, etc.) ; le scrutin comportera plusieurs tours, ces quotas étant ajustés après chaque tour.

Quant au poste le plus important et le plus exposé de la future institution, celui de procureur, on est en plein mystère. Son élection doit avoir lieu en même temps que celle des juges et la liste des candidatures aurait dû être close en même temps, le 30 novembre. Passée cette date, le site internet de l'ONU affiche toujours un vide à l'emplacement de la liste des candidats désignés ; une note signale que le bureau de l'assemblée des Etats parties a décidé de reporter au 8 décembre la clôture des candidatures. Nul ne s'exprime sur le sujet. Même dans les milieux des ONG les plus impliqués dans l'affaire, on est à court d'informations et même de rumeurs.

La Commission préparatoire avait recommandé que, pour ce poste particulièrement sensible – c'est le procureur qui arrêtera la politique de poursuites de la Cour internationale –, les Etats membres procèdent par consensus de préférence à un scrutin concurrentiel, de façon que l'élu soit véritablement incontesté. Reste à dénicher l'oiseau rare, qui non seulement peut faire l'unanimité mais qui accepte aussi la difficile tâche d'aller « essayer les plâtres » à La Haye.

Claire Tréan

La CPI ébauche son organisation future

LA HAYE
correspondance

Pas une robe rouge ne vient hanter les couloirs de la Cour pénale internationale (CPI). Compétente pour juger les crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis depuis le 1^{er} juillet, la cour ne dispose encore ni de juges ni de procureur. Alors que les Etats se sont lancés dans une âpre campagne pour décrocher les postes-clés, dont celui – capital – de procureur, les quinze étages de la tour de verre située dans les faubourgs de La Haye, aux Pays-Bas, ne sont aujourd'hui occupés que par une dizaine d'employés de la direction des services communs, c'est-à-dire l'administration. Une centaine de lettres ou de plaintes « plus ou moins sérieuses » sont arrivées et ont été soigneusement clas-

fense ou des relations avec les organisations non gouvernementales (ONG) travaillent sur différentes hypothèses. « La plus classique serait la mise en place d'un tribunal du type de celui pour l'ex-Yougoslavie, dont les activités se déroulent à La Haye, explique Bruno Cathala. Mais on peut aussi imaginer que tout en ayant son siège aux Pays-Bas, la cour pourrait réaliser des procès dans certains autres pays. » Visiblement animé d'un esprit pionnier, le directeur de l'administration explique : « Par exemple, pour une affaire relative à des crimes commis dans un pays d'Amérique latine, la cour pourrait siéger dans ce pays. Il y aura des situations où cela sera impossible, parce que la guerre se poursuit, parce que nous serions soumis à la pression d'une partie ou d'une autre et que le président de la cour ou le procureur décideront qu'il n'y a pas la sérénité nécessaire à l'exercice de la justice ; dans ces cas-là, les procès se dérouleraient à La Haye. Mais c'est une hypothèse que nous ne pouvons pas ignorer. »

Avec un premier budget de 30 millions d'euros pour les seize premiers mois d'exercice, le magistrat devra savoir coupler justice et gestion. « C'est avant tout une question d'éthique, de qualité, d'équité. Il faut pouvoir donner à toutes les affaires la même attention. Cela passe aussi par une équité du point de vue financier. En termes d'efficacité et de coût, faire venir les témoins à La Haye, depuis l'Afrique ou l'Asie par exemple, cela coûte cher. La comparution d'un témoin devant le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie représente un coût de 1 600 dollars en moyenne. Délocaliser les procès peut donc représenter des économies budgétaires non négligeables. »

Une orientation à laquelle les ONG seraient plutôt favorables, confie le magistrat, qui souligne encore l'importance de la publicité de la justice, particulièrement dans les pays concernés par les crimes.

Regroupées au sein d'une coalition qui rassemble près de mille organisations, les ONG ont jusqu'ici fait montre d'une grande discrétion : déposer aujourd'hui une plainte auprès de la CPI avec force publicité signifierait « noyer le bébé ». En l'absence de juges et de procureur, la cour n'a, à ce jour, qu'une fonction dissuasive.

Stéphanie Maupas

Les solutions sans fil de Dell™ : un pas de plus vers la liberté.

Etes-vous réellement mobile si vous avez besoin d'un câble pour connecter votre portable au réseau ?

Pour répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs nomades, Dell™ a créé la solution sans fil TrueMobile™. Cette solution de connectivité complète sans fil comprend une borne d'accès et une carte mini-PCI installée sur votre portable Dell™.

Avec ce système, via la borne sans fil, vous n'avez plus besoin de câble pour connecter votre portable au réseau. Ainsi, vous pouvez vous déplacer en toute liberté jusqu'à 150 mètres de la borne*, tout en continuant à surfer sur internet ou à lire votre courrier électronique.



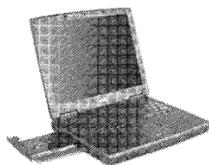
Borne sans fil
Dell™ TrueMobile™ 1170
250 €**



Carte mini PCI sans fil
Dell™ TrueMobile™ 1180
100 €**



Offres réservées aux entreprises, valables jusqu'au 31/12/02, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. *Distance maximale non contractuelle. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.



Dell™ Inspiron™ 2650

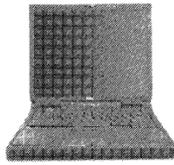
La liberté à petit prix

- Processeur Intel® Celeron à 1.5 GHz
- 128 Mo DDR-RAM 200 MHz PC200 (max 512 Mo)
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 14.1" XGA (1024x768)
- Contrôleur vidéo nVIDIA® GeForce2 Go 100 avec 16 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur DVD ROM 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Son et enceintes stéréo intégrés
- Modem 56K
- Microsoft® Works 6.0
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- 1 an de garantie aller et retour atelier

949 € HT

1 135 € TTC

7 445,14 F TTC. Réf. 170-1202
Possibilité de financement : contactez-nous



Dell™ Inspiron™ 8200

Le PC portable

- Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 2.0 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée
- 256 Mo DDR-RAM 266 MHz PC2100 (1024 Mo)
- Disque dur 30 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA + (1400x1050)
- Contrôleur vidéo nVIDIA® GeForce4 Go AGP4x avec 32 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur combo graveur CDRW24x & DVD8x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio Crystal CS4205 et enceintes intégrés
- Modem 56K et chipset réseau 10/100 intégrés
- Microsoft® Works 6.0
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- 1 an de garantie aller et retour atelier

1 699 € HT

2 032 € TTC

13 329,07 F TTC. Réf. 170-1211
Possibilité de financement : contactez-nous

Dell recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour l'informatique mobile.



Téléphonez du lundi au vendredi de 9h30 à 19h
0 825 387 100
0 150 4 TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :
www.dell.fr

Le Danemark refuse d'extrader Akhmed Zakaev



JENS NOERGAARD LARSEN/AP

MOSCOU. Le Danemark a rejeté, mardi 3 décembre, la demande d'extradition russe à l'encontre d'Akhmed Zakaev, l'émissaire du président indépendant tchéchène Aslan Maskhadov, qui avait été arrêté à Copenhague fin octobre à la demande de Moscou. Le ministre danois de la justice a estimé manquer de preuves quant à l'implication de M. Zakaev dans des actes terroristes – ce

dont l'accusait la Russie –, les témoignages fournis par celle-ci étant « marqués par beaucoup d'imprécisions ». A Moscou, un représentant du parquet général a indiqué que la Cour européenne serait sollicitée à ce sujet et que la Russie réitérerait sa demande d'extradition dans tout pays qui accueillerait M. Zakaev. « Ce sont des considérations politiques et non juridiques qui ont pris le dessus », a affirmé le ministre russe de la justice, Iouri Tchaïka. La Russie avait multiplié les pressions sur le Danemark ces dernières semaines. Des camions de marchandises danoises étaient restés bloqués en douane, et la participation du Danemark au salon du livre Non-fiction, à Moscou, avait été annulée. – (Corresp.)

Au Népal, les maoïstes veulent dialoguer avec le gouvernement

KATMANDOU. Les rebelles maoïstes se sont déclarés prêts, mercredi 4 décembre, à ouvrir un dialogue avec le gouvernement, ce qui constitue un revirement de leur position dans le conflit meurtrier qui les oppose aux autorités népalaises. Dans une déclaration adressée aux journaux de la capitale, les insurgés, qui cherchent depuis 1996 à renverser la monarchie constitutionnelle, ont précisé que leur direction politique avait décidé, mardi, de former une commission pour mener le dialogue.

La guérilla a aussi suggéré qu'elle allait mettre fin à ses attentats contre les infrastructures civiles, des violences pénalisant directement la population privée d'écoles, hôpitaux, électricité et moyens de communication. Sa déclaration a souligné que des pourparlers de paix devaient impliquer le roi Gyanendra. Les rebelles affirmaient jusqu'à présent qu'ils n'accepteraient aucun dialogue tant que leurs conditions préalables ne seraient pas acceptées. Leur chef, Pushpa Kamal Dahal, exigeait une table ronde sur l'avenir du Népal, un gouvernement intérimaire et des élections pour une Assemblée constituante. – (AFP.)

Déplacement sous tension de Colin Powell en Colombie

BOGOTA. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, est arrivé en Colombie, mardi soir 3 décembre, pour une visite de 24 heures destinée à confirmer le soutien de Washington au président Alvaro Uribe dans la lutte contre les guérillas et le trafic de drogue. Quelques instants plus tard, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), principale guérilla du pays, ont « exigé », sur leur site Internet, « le retrait immédiat de la mission militaire américaine en Colombie », accusée de « violer sa souveraineté ». Les Etats-Unis ont renforcé leur aide à la Colombie, troisième bénéficiaire après Israël et l'Égypte, et ont autorisé l'utilisation, contre la guérilla, de leur matériel militaire jusqu'ici réservé à la lutte contre la drogue.

La veille, les FARC s'en étaient violemment prises au pouvoir colombien, accusé de « désintérêt absolu » pour un éventuel échange entre les otages détenus par la guérilla et les guérilleros prisonniers. Dans le même texte, les FARC annonçaient qu'elles allaient « poursuivre la bataille pour la conquête du pouvoir » par « tous les moyens de lutte ». – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **VENEZUELA:** la grève générale qui paralyse partiellement le Venezuela depuis lundi a été reconduite pour la journée de mercredi. L'opposition a décidé de prolonger le mouvement pour pousser le président Chavez à la démission. Dans l'après-midi de mardi, la garde nationale a dispersé à coup de gaz lacrymogènes quelques milliers de manifestants réunis devant les bâtiments de l'entreprise pétrolière publique Pedvesa. Le Conseil national électoral a, pour sa part, confirmé l'organisation d'un référendum consultatif le 2 février prochain pour demander aux électeurs vénézuéliens s'ils souhaitent le départ du chef de l'Etat. – (Corresp.)

■ **TIMOR-ORIENTAL:** deux personnes au moins, dont un lycéen de 16 ans, ont été tuées et plusieurs autres blessées au cours de deux journées d'émeutes à Dili, mardi 3 et mercredi 4 décembre. Des jeunes ont brûlé un supermarché fréquenté par les expatriés et pillé plusieurs hôtels et commerces du centre de la capitale, où les locaux du Parlement ont été saccagés. Les casques bleus de l'ONU n'ont pas pu contenir les émeutiers, et des policiers locaux, assiégés dans leur quartier général, ont tiré sur les émeutiers. – (AFP, AP.)

■ **CHINE:** les habitants de Shanghai sont descendus mardi soir dans les rues pour célébrer la décision d'accorder à la grande métropole orientale chinoise le privilège d'accueillir l'Exposition universelle de 2010. Plusieurs villes rivales étaient candidates pour l'organisation de l'exposition, qui se tient tous les cinq ans : Moscou, Queretaro, au Mexique, Wrocław, en Pologne, et Yeosu, en Corée du Sud. Shanghai est parvenue à rallier à son projet plusieurs multinationales tant européennes qu'américaines, notamment Alcatel et Coca-Cola. – (AFP.)

Les présidents Gbagbo et Compaoré se sont rencontrés à Lomé

BAMAKO. Le président malien Amadou Toumani Touré devait présenter, mercredi 4 décembre à Lomé (Togo), où rebelles et autorités ivoiriennes négocient, les conclusions du sommet qui a réuni la veille, à Bamako, les présidents ivoirien Laurent Gbagbo et burkinabé Blaise Compaoré. Les relations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso se sont détériorées depuis la mi-septembre, Abidjan accusant son voisin de soutenir la rébellion déclenchée en Côte d'Ivoire.

Rien n'a filtré sur les cinq heures de discussions entre les deux présidents et leur homologue malien. Dans un communiqué commun lu à la presse, ils se sont contentés de condamner les « violences et les exactions perpétrées contre les populations civiles burkinabé, malienne et ivoirienne » en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le communiqué affirme que les présidents Gbagbo et Compaoré, soucieux de privilégier le « dialogue », ont « décidé de prendre des mesures appropriées dans les meilleurs délais pour le renforcement de la cessation des hostilités » en Côte d'Ivoire. Le texte ne précise cependant pas de quelles mesures il s'agit. – (AFP.)

Les maladresses de deux de ses proches plongent Gerhard Schröder dans l'embarras

Livraison d'armes à Israël et hausses d'impôt : sur ces dossiers sensibles, la cacophonie règne

BERLIN

de notre correspondant

Comme tout responsable politique de premier plan, le chancelier Gerhard Schröder a des ennemis politiques. En permanence, ceux-ci le prennent vigoureusement à partie, mais à ce jeu-là le chancelier, fin renard qui en a vu d'autres, s'en sort plutôt bien.

Il a aussi des amis politiques, et là, ce n'est pas toujours à son avantage. En quelques jours à peine, deux de ceux-ci, membres de sa garde rapprochée à la direction du Parti social-démocrate (SPD), l'ont mis dans l'embarras, l'obligeant à une pénible mise au point aussitôt exploitée par l'opposition chrétienne-démocrate, qui dénonce « le chaos » de la gestion gouvernementale.

Fidèle parmi les fidèles, le ministre de la défense, Peter Struck, est à l'origine de la première boulette. La semaine dernière, prenant en compte les « relations morales et historiques particulières » qui unissent l'Allemagne à Israël, le chancelier annonçait solennellement que son pays allait livrer à l'Etat juif deux batteries de missiles de défense

antiaérienne Patriot, ainsi que des blindés de type Fuchs ABC spécialisés dans la détection et la lutte contre les menaces atomiques, biologiques et chimiques. Il s'agit d'armes à caractère « purement défensif », précisait M. Schröder pour mieux souligner que la livraison était compatible avec les consignes européennes de ne pas exporter du matériel militaire offensif vers les zones de conflit.

Sauf qu'Israël n'avait pas demandé la version ABC du blindé Fuchs, mais sa version APC, c'est-à-dire un véhicule blindé de transport de troupes bien adapté aux combats que mène Tsahal dans les villes des territoires occupés. Les services du ministère de la défense, qui – c'est la version officielle – avaient mal lu le fax envoyé par l'ambassade d'Allemagne à Tel-Aviv, avaient donné une fausse information à leur ministre, lequel, à son tour, l'avait transmise au chancelier trop pressé d'en faire l'annonce publique.

Peter Struck s'est, depuis, excusé, mais responsables sociaux-démocrates et Verts se déchirent maintenant sur la demande israélienne, dévoilant les hésitations de la politique allemande à propos du Proche-Orient et ajoutant un souci

supplémentaire à un chancelier déjà bien assailli.

Quelques jours plus tard, un autre grognard du chancelier Schröder, Franz Müntefering, chef du groupe parlementaire SPD au Bundestag, entrait à son tour en piste, conseillant à ses concitoyens

ment d'instituer un impôt sur la fortune, tribut que le chancelier avait pourtant déclaré ne pas vouloir lever.

Ces remarques contradictoires ne pouvaient pas plus mal tomber, alors qu'en plein débat budgétaire le chef du gouvernement, dont la cote de popularité est au plus bas, tente, plutôt mal que bien, de convaincre les Allemands qu'il n'entend pas augmenter les impôts. L'opposition hurle au loup, mais chez les Verts, qui tiennent aussi à faire entendre leur différence, le climat est à peine plus serein à l'égard d'un gouvernement qu'ils accusent de manquer d'esprit de réforme.

Lundi, un Gerhard Schröder excédé a tenu à mettre les points sur les « i ».

« Cette cacophonie issue de nos propres rangs nuit à notre politique », a-t-il déclaré à l'issue de la réunion hebdomadaire de la direction du SPD où l'urgence l'a décidé à venir. Mercredi, il devait prendre la parole au Bundestag et tenter d'harmoniser un discours qui connaît bien des variations.

L'opposition hurle au loup, mais chez les Verts, qui tiennent aussi à faire entendre leur différence, le climat est à peine plus serein

de moins consommer afin de mieux payer leurs impôts, ce qui permettrait à l'Etat « de pouvoir remplir ses devoirs » ! Dans la foulée de cette surprenante déclaration, Franz Müntefering, au diapason de quelques autres caciques de son parti, conseillait au gouverne-

Georges Marion



Romano Prodi propose une Constitution très politique pour l'Europe

Le président de la Commission européenne ne veut pas laisser à la Convention l'exclusivité du débat institutionnel. Il présente son propre texte, qui met l'accent sur le « projet » et les politiques devant être conduites, dans une démarche proche de la gauche héritière de Jacques Delors

BRUXELLES

de notre bureau européen

C'est la surprise du chef : le président de la Commission Romano Prodi a fait rédiger dans le plus grand secret un projet de Constitution européenne. Un exemplaire du texte a été remis en début de semaine aux dix-neuf commissaires convoqués individuellement. M. Prodi en a aussi fait porter un exemplaire au président de la Convention Valéry Giscard d'Estaing.

En apparence, ce document se contente de mettre sous forme juridique les propositions politiques de réforme institutionnelle très fédéralistes que la Commission doit adopter le 5 décembre et présenter à la Convention : refus d'un président de l'Europe, transformation de la Commission en exécutif responsable devant le Conseil et le Parlement européens, création d'un ministre des affaires étrangères européen, etc.

En réalité, l'ambition de ce texte est beaucoup plus grande. Ses rédacteurs espèrent qu'il deviendra un document de travail incontournable pour la Convention. C'est pour cela que le texte « colle » volontairement au squelette de Constitution



Le président de la Commission européenne a chargé une petite équipe de rédiger un projet de Constitution dont il espère qu'il deviendra un élément-clé du débat au sein de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

présenté par M. Giscard d'Estaing en octobre. L'enjeu pour la Commission est de reprendre la main dans le débat sur l'avenir de l'Europe, qui entre dans sa phase décisive. Il convient d'être certain que la Convention ne détricotera pas les politiques communes construites depuis cinquante ans.

Le texte est censé avoir une vertu pédagogique : montrer aux commissaires ce que peut être une Constitution lisible par les citoyens. « On arrive à diviser par deux les textes existants [le texte fait 145 pages] et on a une Constitution qui peut tenir dans la poche, comme l'a demandé Jack Straw », le ministre des affaires étrangères britannique, se réjouit un haut fonctionnaire.

OBJECTIFS ET POLITIQUES

Le projet s'attarde longuement sur les politiques que doit suivre l'Union, alors que, dans son pré-projet, VGE se contente d'énumérer les objectifs de l'Union à l'article 3. « Là où Giscard parle d'objectifs, nous transformons cela en politiques », explique un responsable de la Commission.

Cette approche permet de répondre aux craintes exprimées par plusieurs conventionnels en général de gauche, mais surtout par le commissaire français Pascal Lamy, ancien

collaborateur de Jacques Delors. Il déplore que la Convention ne se penche pas assez sur le projet qui lie les Européens. L'Europe n'étant pas un Etat, il ne suffit pas, selon lui, de définir la machinerie institutionnelle. Cette approche est jusqu'à présent réfutée à droite, notamment

par l'eurodéputé et conventionnel Alain Lamassoure, qui estime qu'« on fixe les règles du jeu d'abord et on jouera le match après ».

La Constitution de la Commission distingue donc sept « politiques principales », que l'Union est censée mener en encadrant l'action des

Etats membres : espace de liberté, sécurité justice ; marché intérieur ; concurrence ; politique économique et monétaire ; agriculture et pêche ; transports ; utilisation pacifique de l'énergie atomique (ce qui permet de sauvegarder le traité Euratom).

Viennent ensuite sept « politiques d'accompagnement » où l'Union se contente d'accompagner « les efforts des Etats membres, à travers la coordination et la convergence de leurs politiques nationales » : cohésion économique et sociale ; politique sociale et l'emploi ; environnement ; recherche et développement technologique ; protection des consommateurs ; réseaux transeuropéens ; santé.

L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE,

Un chapitre spécial est consacré à la politique des relations extérieures, placée sous la responsabilité d'un secrétaire de l'Union, vice-président de la Commission.

En ancrant dans la première partie du traité l'acquis communautaire, la Commission entend éviter que la Convention ne transforme l'Europe en une coquille vide. « Fatalement, si l'on change les modes de déci-

sion dans l'Europe, quel'un à la Convention demandera de voir quel impact aura l'architecture institutionnelle sur les politiques. Alors, nous ne serons pas pris au dépourvu », indique un haut responsable.

Logiquement, le projet passe très vite sur la répartition des compétences en Europe - l'Union doit agir selon le principe de subsidiarité et de proportionnalité, est-il précisé aux articles 30 et 31 -, là où le projet Giscard entend préciser en détail qui fait quoi en Europe, ce qui risquerait de geler l'intégration future européenne. « La Commission a marqué son désaccord avec le classement rigide des compétences », souhaitée par VGE, rappelle le texte dans son introduction méthodologique.

Plutôt inspiré par des hommes de gauche, celui-ci ne parle pas de Dieu mais invoque dans son préambule un « modèle européen de société », se montre « soucieux de léguer aux générations futures un environnement sauvegardé, un héritage culturel intact, des conditions de vie et d'emploi meilleures », et « tient compte », dès l'article 4, « des services publics ».

Très fédéraliste, l'article 6 précise qu'« au cas où l'un des Etats membres connaîtrait des difficultés en raison d'événements exceptionnels, les autres Etats lui porteront l'assistance nécessaire ». Le cas de guerre civile est même prévu, puisque l'article 99 - ordre public - précise que « lorsqu'un Etat membre peut être appelé à prendre des mesures en cas de troubles intérieurs graves affectant l'ordre public, (...) le conseil (...) arrête les mesures appropriées ».

Enfin, si la défense n'est pas communautarisée, le texte prévoit que les Etats membres peuvent souscrire à un acte additionnel. Son objectif serait de « décider et conduire des opérations militaires » hors de l'Union ou sur son territoire « en réponse à des agressions y compris par des entités non étatiques ». L'objectif global de la Constitution est au fond très français, celui de jeter les bases d'« une Europe appelée à exercer les responsabilités d'une puissance mondiale ».

Ar. Le.

Arnaud Leparmentier

Ratifier le texte fondamental ou quitter l'Union

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission veut éviter qu'un référendum négatif dans un pays, comme ceux qu'ont connus l'Irlande et le Danemark, empêche tous les autres d'adopter la Constitution. Statistiquement, dans une Europe à vingt-cinq, cet événement a une forte probabilité de se produire. Le casse-tête est sérieux, l'article 48 du traité sur l'Union européenne stipulant que les traités - et donc le prochain qui abrogera les textes passés et fera entrer en vigueur la Constitution - ne peuvent être modifiés qu'à l'unanimité.

Le document de la Commission propose une parade. Pour adopter la future Constitution européenne, les Etats membres adopteront à l'unanimité un « accord » politique qu'il faudra ratifier. Cet « accord » donnera le choix à chaque Etat entre adopter la Constitution ou déclarer qu'il quitte l'Union. Dans cette dernière hypothèse, l'Etat concerné négociera un accord de sortie. Le risque est qu'un Etat membre refuse de ratifier cet « accord ». Dans ce cas, la Commission propose tout simplement de décider que le pays concerné sera « réputé avoir décidé de quitter l'Union » et que la Cons-

titution entrera en vigueur, lorsque cinq-sixièmes des Etats-membres auront ratifié la Constitution.

Certes, reconnaît la Commission, cette clause « constitue une rupture par rapport à l'article 48 du traité », mais « est jugée conforme au droit international », puisque l'« accord », approuvé politiquement, permet à l'Etat concerné de maintenir ses droits acquis. A l'avenir, les révisions de la Constitution devront être préparées par une Convention et approuvées par cinq-sixièmes des Etats membres.

Pour entrer en vigueur, cette révision devra avoir été ratifiée par cinq-sixièmes des Etats. Les Etats qui n'auront pas pu ou pas voulu ratifier cette révision peuvent alors ouvrir des négociations pour quitter l'Union. C'est le seul moment où il est possible de sortir de l'Union. « En Europe, ce n'est pas l'union libre. C'est le divorce », résume un haut fonctionnaire. Enfin, le traité comporte une bombe anti-Turquie. Il prévoit que les adhésions de nouveaux membres doivent être ratifiées à l'unanimité des Etats membres. C'est le seul cas où l'unanimité est maintenue.

VERBATIM

« Des Etats et des peuples qui partagent de façon solidaire une même communauté de valeurs »

VOICI quelques extraits de la Constitution de l'Europe proposée par Romano Prodi.

PRÉAMBULE

Considérant que la paix mondiale ne peut être sauvegardée que par des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ;

Convaincus que la contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques ;

Conscients que l'Europe ne se construira que par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait, et par l'établissement de bases communes de développement du modèle européen de société ; Soucieux de léguer aux générations futures un environnement sauvegardé, un héritage culturel intact, des conditions de vie et d'emploi meilleures ;

Résolus à substituer aux rivalités séculaires une fusion de leurs intérêts essentiels et à établir, par la présente Constitution, les fondements d'une Union sans cesse plus étroite entre les peuples d'un continent trop longtemps divisé et à jeter les bases d'institutions capables d'orienter un destin désor-

mais partagé dans une Europe appelée à exercer les responsabilités d'une puissance mondiale.

FONDEMENTS

Article premier Union européenne

1. L'Union européenne est constituée par les Etats et les peuples européens qui partagent de façon solidaire une même communauté de valeurs et s'engagent à promouvoir la paix, la sécurité et le progrès dans l'Europe et dans le monde.

2. L'Union est fondée sur les principes de liberté, de démocratie, d'Etat de droit, de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, principes communs aux Etats membres.

3. A partir de l'acquis communautaire, l'Union coordonne étroitement les politiques des Etats membres et gère, sur le mode fédéral, certaines compétences communes. (...)

Article 4

(...) 3. L'Union tient compte des spécificités des Etats membres pour leur sécurité interne et externe et leurs services publics.

Article 5

(...) 2. Les Etats membres peuvent instaurer entre eux des coopérations plus étroites, dans la mesure où les objectifs de celles-ci ne

pourraient être atteints en application de la Constitution. (...)

Article 9 Objectifs

L'Union s'attache à promouvoir le modèle européen de société par un développement durable des activités économiques et sociales, un épanouissement des cultures des Etats membres, une protection élevée de l'environnement et une solidarité entre toutes ses régions centrales, périphériques ou insulaires. (...)

L'Union parle d'une seule voix sur la scène internationale, agit de façon cohérente et solidaire, exerce les responsabilités d'une puissance mondiale et défend son indépendance et sa sécurité.

Article 10 Actions

1. Dans la poursuite de ses objectifs, l'Union agit :

a) sur le plan interne :

- par la définition et la conduite de politiques qu'elle mène à titre principal (...);
- par des politiques qui accompagnent les efforts des Etats membres (...).

POLITIQUES PRINCIPALES

Le texte énumère en articles distincts les politiques suivantes :

Espace de liberté, sécurité, jus-

Marché intérieur. Concurrence. Politique économique et monétaire. Agriculture et pêche. Transports. Utilisation pacifique de l'énergie atomique. (...)

POLITIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Le texte énumère en articles distincts les politiques suivantes :

Cohésion économique et sociale. Politique sociale et emploi. Environnement. Recherche et développement technologique. Protection des consommateurs. Réseaux transeuropéens. Santé. (...)

COMPÉTENCES

Article 30

Principe de subsidiarité

L'Union veille à ce que les décisions soient prises le plus près possible des citoyens. A cette fin, l'Union n'agit que si et dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les Etats membres. (...)

PARLEMENT EUROPÉEN

Article 40

Mode de décision (...)

2. Lorsque la Constitution prévoit que le Parlement statue à la majorité renforcée, les décisions

sont acquises à la majorité des deux tiers des membres qui la composent.

LE CONSEIL

Article 42

Conseil européen

1. Le Conseil, réuni au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement constitue le Conseil européen. Le président de la Commission est membre du Conseil européen. La présidence est exercée à tour de rôle par chaque Etat membre pour une durée de six mois selon un ordre fixé par le Conseil, statuant à la majorité qualifiée renforcée.

Article 44

Mode de décision

1. Sauf dispositions contraires de la Constitution, les délibérations du Conseil sont acquises à la majorité qualifiée. La majorité qualifiée est atteinte lorsqu'au moins la majorité des membres du Conseil, représentant les gouvernements des Etats membres dont la population excède la moitié de la population totale de l'Union, s'exprime en faveur de la décision.

2. La majorité qualifiée renforcée est atteinte lorsqu'au moins les trois quarts des membres du Conseil, représentant les gouvernements des Etats membres dont la

LA COMMISSION

Article 46

Composition

1. La Commission comprend un national de chaque Etat membre, dont un président et un secrétaire de l'Union chargé des relations extérieures.

2. A partir de la date d'entrée en fonctions de la première Commission postérieure à la date d'adhésion du vingt-septième Etat membre, le nombre de membres est inférieur au nombre d'Etats membres. (...)

Article 52

Censure

1. Le Parlement européen, après avoir entendu le président de la Commission, peut décider par une motion de censure adoptée à la majorité renforcée, que les membres de la Commission doivent abandonner collectivement leurs fonctions.

2. Le Conseil européen, après avoir entendu le président de la Commission, peut décider que les membres de la Commission doivent abandonner collectivement leurs fonctions. (...)

Christian Lauba

Quator Casals
Richard Ducros
Ivo Janssen
Benjamin Kreith

morphing

Une fusion de styles...
Une séduisante originalité...
Un morphing réussi!

CONCERT

autour du compositeur
Christian Lauba

le 6 décembre 2002
au Festival des 38e
rugissants de Grenoble

ACCORDIS UNIVERSAL

1CD 472 370-2

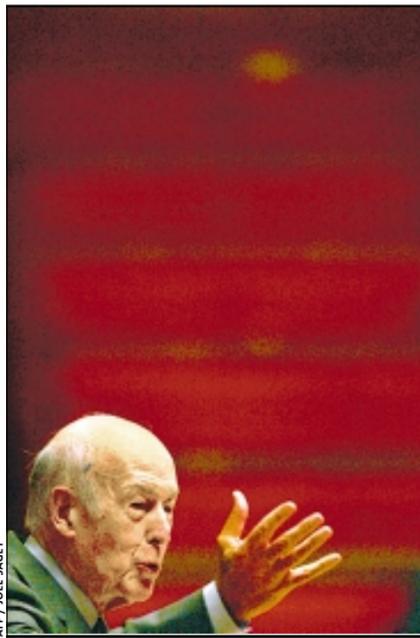
Au Palais-Bourbon, Valéry Giscard d'Estaing n'a évoqué que des pistes de travail pour l'UE

Lors d'un débat à l'Assemblée nationale, mardi 3 décembre, le président de la Convention s'est gardé de formuler des propositions précises sur les futures institutions

C'EST une sorte de rapport d'activité que le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, Valéry Giscard d'Estaing, a présentée aux députés, mardi 3 décembre, au Palais-Bourbon. L'invitation tout à fait exceptionnelle faite à l'ancien président de la République de débattre avec les députés répondait aux vœux du président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, mais aussi des autorités françaises de lancer publiquement le débat sur la réforme de l'Union et l'élargissement pour préparer les échéances de 2004.

L'ancien président de la République a développé, pendant presque une heure, en présence du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et du ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, sa vision de la future Constitution européenne. Il a toutefois pris garde de ne pas donner pour argent comptant des pistes de travail sur lesquelles la Convention n'en est encore qu'au stade du défrichage. Tant et si bien, comme il le reconnaissait lui-même, que, s'agissant des résultats dont il pouvait faire état « à mi-parcours », le verre est « à moitié plein et encore à moitié vide ».

M. Giscard d'Estaing a donc insisté sur les acquis de la Convention, en retirant une idée-force : la « double nature de l'Europe unie, une Union des Etats et une Union des peuples ». « Ceux dont le crâne serait trop étroit pour accueillir les deux lobes du cerveau feraient capoter le



APF / JOËL SAGET

Lors de son intervention au Palais-Bourbon, mardi 3 décembre, Valéry Giscard d'Estaing a fait le point sur les travaux de la Convention qu'il préside sur l'avenir de l'Europe. Il a développé sa vision de la future Constitution européenne, proposant notamment d'y inscrire la Charte des droits fondamentaux. Il a évoqué, par ailleurs, la création d'un poste de ministre européen des affaires étrangères et d'une « agence européenne de l'armement ».

compétence vers l'Union, « une surprise pour moi », a-t-il précisé.

Le président de la Convention se devait également d'apporter des éclaircissements aux questions concernant les futures institutions. Là aussi, il s'en est tenu à une prudence telle que le verre semblait plus vide que plein. La « gouvernance économique » ? « La coordina-

[Politique] extérieure et de sécurité [commune] et la création d'« une agence européenne de l'armement et du développement technologique »...

APPLAUDISSEMENTS POLIS

Quant au résultat sur lequel la Conférence intergouvernementale (CIG) sera appelée à se prononcer, en 2003, M. Giscard d'Estaing est resté tout aussi prudent : « La Convention ira loin dans ses propositions », a-t-il assuré en engageant les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze à accepter la nouvelle « architecture constitutionnelle ». L'intervention du président de la Convention a été poliment applaudie.

Le débat qui s'en est suivi, dans un hémicycle qui s'est progressivement vidé, est resté assez convenu. Pour Edouard Balladur (UMP), président de la commission des affaires étrangères : « Laissons faire la nature et remettons-nous en aux réalités. (...) Nous devons persévérer dans la voie du pragmatisme et de l'originalité. » Pierre Lequiller (UMP), président de la délégation pour l'Union européenne, a de nouveau plaidé pour « un président unique de l'Europe, présidant à la fois le Conseil européen et la Commission ».

Elisabeth Guigou (PS) a insisté sur la nécessité de préciser « le contenu » du projet européen, notamment en matière d'« Europe sociale ». La députée de Seine-Saint-Denis a également abordé la question de la « définition des frontières » : « C'est au vu du respect du contenu du projet européen qu'il faudra juger les nouvelles demandes

Le secret bancaire suisse bloque les accords des Quinze sur l'harmonisation fiscale

Le Luxembourg, surtout, veut des garanties

BRUXELLES

de notre pays européen

Les ministres des finances des Quinze, réunis mardi 3 décembre à Bruxelles, n'ont pas pu adopter de position commune sur la fiscalité de l'épargne. Faute d'accord d'ici la fin de l'année, tout le processus engagé en juin 2000 au sommet de Feira pour tenter de parvenir à une harmonisation minimum des fiscalités risque de capoter.

L'objectif de Feira est de taxer les revenus des Européens sur les fonds qu'ils placent dans les Etats de l'Union dont ils ne sont pas résidents. Pour cela, les projets de directives prévoient que les banques donneront automatiquement aux administrations fiscales de l'Union les informations nécessaires concernant leurs clients non-résidents. Sauf que les Quinze, sous la pression du Luxembourg et de l'Autriche principalement, s'étaient réservés un garde-fou : avant d'adopter ces directives, ils doivent obtenir de leurs principaux partenaires qu'ils appliquent des mesures équivalentes. Des accords devaient donc être négociés par la Commission avec la Suisse, les Etats-Unis, Monaco, le Liechtenstein, Saint-Marin et Andorre.

Le Luxembourg, notamment, n'est pas prêt à sacrifier son secret bancaire et sa place financière au profit de la Suisse. Celle-ci a fait au fil des semaines des concessions importantes : certes, elle refuse l'échange automatique d'informations, qui signifierait la mort de son secret bancaire, mais elle se propose d'instaurer un prélèvement à la source d'un montant qui atteindrait à terme 35 %. Et elle accepte de donner des informations en cas de fraude : le problème réside dans la définition de celle-ci : en Suisse la simple évasion

fiscale n'est pas considérée comme une fraude et la Confédération ne répond pas aux demandes des fiscaux de l'Union.

A Bruxelles, douze pays sur quinze se sont entendus, mardi, sur un projet de compromis de la présidence danoise. L'idée est de convaincre la Suisse de fournir des informations à la demande, selon des critères, beaucoup moins stricts, définis par l'OCDE. Tant que ces négociations n'ont pas abouti, le Luxembourg, l'Autriche et la Belgique obtiendraient quant à eux le droit de conserver leur secret bancaire, qui doit, selon la directive, tomber en 2004. En contrepartie, ces trois pays effectueraient un prélèvement à la source - 20 % entre 2004 et 2007 et 35 % entre 2008 et 2011.

C'est le caractère très élevé de ce taux qui explique que le Royaume-Uni soutienne le compromis. Mais celui-ci ne correspond pas aux accords signés à Feira et n'a pas été accepté par la Belgique, l'Autriche et le Luxembourg. « Je voudrais qu'on respecte les accords passés », a déclaré le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker. « Nous voulons taxer correctement les revenus mais nous ne voulons pas les taxer de façon à ce que l'argent fuie l'Union européenne ».

La Commission doit reprendre contact avec la Suisse. Pour tenter de boucler l'affaire, le Danemark, qui exerce la présidence de l'Union, a décidé de convoquer un conseil Ecofin exceptionnel, dont la date n'est pas arrêtée définitivement. Le mercredi 11 décembre a été évoqué, mais c'est prendre le risque de faire trancher ce dossier explosif par les chefs d'Etat et de gouvernement qui se réuniront le lendemain à Copenhague.

Ar. Le.

« Éviter une centralisation excessive du pouvoir »

La question de la présidence de l'Union européenne a été évoquée par la plupart des orateurs, laissant entrevoir un débat encore très ouvert. Un point d'accord néanmoins : il faut mettre fin au système actuel de présidence tournant à la tête du Conseil européen. Traditionnellement partisan de placer la Commission au cœur du jeu, M. Bayrou, sans se rallier encore à ceux qui comme Pierre Lequiller, souhaite un président unique à la tête du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement et de la Commission, a indiqué que ce président devrait avoir la Commission « sous son autorité ». Valéry Giscard d'Estaing s'est déclaré, lui, hostile à un véritable président de l'Europe. « L'imaginaire contemporain, sans doute alimenté par les images médiatiques de George Bush et de Vladimir Poutine, tend à doter ce président du Conseil européen d'une autorité forte, et d'un pouvoir de décision étendu. La réalité sera différente. L'Europe devra éviter la centralisation excessive du pouvoir. Le rôle du président sera bien davantage de coordonner que de commander. (...) Il sera davantage médiateur que décideur ! » Pour M. Giscard d'Estaing, la désignation d'un président du Conseil n'enlève ainsi rien au rôle du président de la Commission.

projet », a-t-il mis en garde. Cette double nature l'a incité à une grande modestie dans l'énoncé des objectifs : « Cette Union gèrera sur le mode fédéral ses compétences communes (monnaie, commerce international, concurrence), et coordonnera étroitement des politiques dont les compétences restent ancrées au niveau national (politique économique et sociale, diplomatie et défense notamment) ». Il a affirmé qu'il n'y avait pas eu de demandes de transférer de nouveaux domaines de

tion des politiques économiques existe déjà, mais sa discipline doit être renforcée. », a-t-il dit en envisageant un « double cercle de coordination » pour tenir compte de la zone euro. Dans le domaine social ? « Un groupe de travail est en cours de mise en place, il fera sans doute des propositions. » En matière de politique étrangère et de défense, il a évoqué « deux avancées » : l'« élévation au rang de ministre des affaires étrangères de l'Europe unie du Haut représentant pour la PESC

La question turque divise les députés français

Vives oppositions à droite, mises en garde et conditions à gauche

À DROITE comme à gauche, la question de l'entrée de la Turquie dans l'Europe divise les députés français. C'est ce qui est ressorti des conversations qui se sont tenues, mardi 3 décembre, à l'Assemblée nationale, en marge du débat sur l'avenir de l'Europe, durant lequel le sujet a été abordé par certains orateurs. L'invité du jour, Valéry Giscard d'Estaing, qui l'avait lui-même lancé, voici quelques semaines, en déclarant que la Turquie n'était pas un pays européen, s'est bien gardé toutefois de le relancer lui-même, laissant à François Bayrou le soin de le faire.

C'est à droite que se situent les plus farouches opposants à une Turquie européenne. « Je suis contre totalement », déclare André Santini (UDF), qui, tout comme d'autres UDF - Anne-Marie Comparini, Maurice Leroy ou François Sauvadet -, s'inscrit dans la ligne tracée par l'ex-président de la République. « La Turquie ce n'est plus la terre européenne », plaide M^{me} Comparini. « L'entrée de la Turquie dans l'union européenne, cela voudrait dire que les frontières de l'Europe seraient l'Irak et l'Iran », pointe M. Leroy, pour qui « si l'on veut rendre l'Europe illisible, alors oui, faisons cela ».

« Il faut dire oui à l'entrée [de la Turquie dans l'Union européenne] sous une forme ou une autre, c'est quelque chose qui paraît logique », lance pour sa part le socialiste Manuel Valls. Pour autant, si ce dernier convient qu'il « faut déjà arrimer la Turquie », il ajoute qu'il ne « s'agit pas de faire n'importe quoi ».

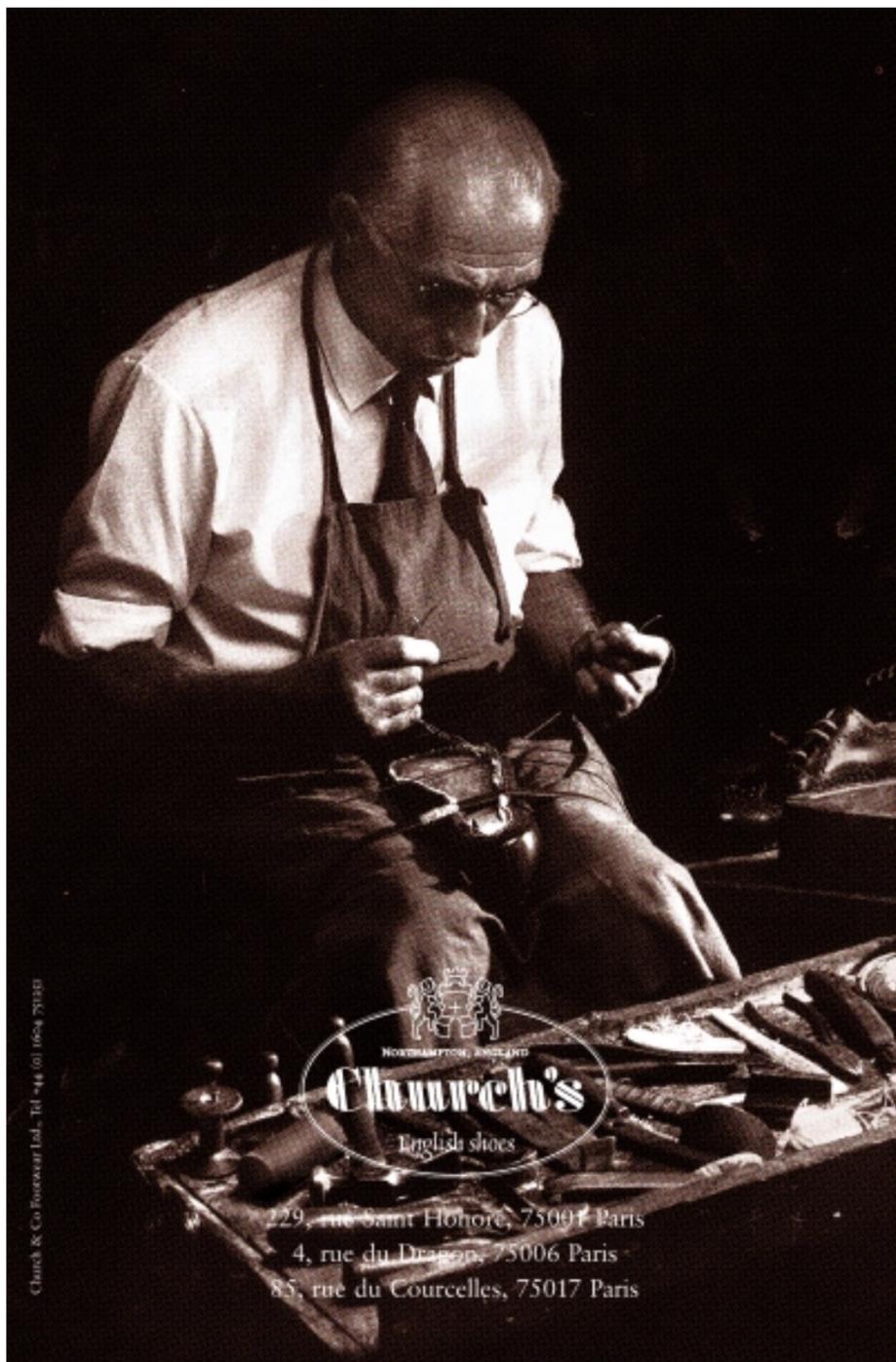
« TIRER L'EUROPE VERS LE SUD »

« Il faut examiner la gradation de l'entrée. Il y a des conditions pour y arriver », précise-t-il. C'est aussi ce que disent la députée UMP Nadin Merano ou le communiste Maxime Gremetz. « A partir du moment où l'Union a pris des engagements, cela paraît difficile de revenir en arrière et si ce pays souscrit à un certain nombre de critères pour quoi fermer la porte ? », souligne la première. « Il faut qu'un certain nombre de conditions soient remplies - respect des droits de l'homme, existence d'un système démocratique et non tenu par les militaires, indépendance par rapport aux Etats-Unis - », détaille M. Gremetz, qui assure ne « pas avoir d'opposition de principe, car, alors qu'on va élargir [l'UE] à d'autres pays, je ne vois pas pourquoi on ne le ferait pas pour la Turquie ».

Se déclarant « plutôt pour », la députée UMP Christine Boutin dit « entendre les efforts de la Turquie sur les droits de l'homme », mais aussi « être sensible aux arguments de ceux qui disent qu'il faut d'abord réussir l'élargissement en cours avant d'aller plus loin ». « Alors laissons faire le temps et que cela permette à la Turquie de rejoindre les fondamentaux », considère-t-elle. « Si les conditions ne sont pas remplies, sans forcément aller au niet définitif, on peut peut-être proposer une formule différente », avance Jacques Barrot, le président du groupe UMP.

« Je suis plutôt favorable à un accord de partenariat », indique M. Leroy. « Il faut envisager d'autres formes d'adhésion qui vaudraient aussi pour certains pays maghrébins », plaide M^{me} Comparini, « notre job est de tirer l'Europe vers le Sud ». « Faire entrer la Turquie, c'est faire un cas particulier qui ne se justifie pas, mieux vaudrait traiter parallèlement Turquie et Maroc », renchérit le socialiste Christian Bataille. « Il faut en profiter pour donner un signe de l'autre côté de la Méditerranée. »

Patrick Roger et Philippe Le Cœur



Les salariés du privé et les employeurs sont appelés, mercredi 11 décembre, à élire les **15 000 JUGES** non professionnels des conseils des prud'hommes. Cette élection sera un test de l'intérêt des salariés pour

cette justice du travail – unique en Europe – et de la représentativité des syndicats. Le taux d'**ABSTENTION** n'a cessé de progresser et atteignait 66,4 % lors du scrutin de 1997. La CGT, en recul régulier, reste

majoritaire (32,9 %), devant la CFDT et FO. Ruptures du contrat de travail et différends sur les salaires représentent 50 % et 40 % des affaires traitées. Mais le nombre de plaintes pour **HARCÈLEMENT MORAL**

est en augmentation. Selon Christophe Dejourns, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, « **criminaliser le harcèlement ne suffit pas. Il faut reconstituer des SOLIDARITÉS au sein de l'entreprise.** »

Licenciements, salaires, harcèlement : le quotidien des prud'hommes

Salariés et employeurs du secteur privé doivent élire, mercredi 11 décembre, les 15 000 juges non professionnels de ces juridictions du travail. Ce scrutin sera un test de représentativité pour les syndicats. Le taux d'abstention n'a cessé de progresser depuis 1979, pour atteindre 66,4 % en 1997

L'UNE a tenu à accompagner son avocat, ce lundi 2 décembre, l'autre pas. Toutes les deux ont travaillé plus de deux ans chez un éditeur, historien réputé, qui les payait en droits d'auteur. Remercées, elles sont venues demander au conseil des prud'hommes de Paris ce qu'elles estiment être leur dû : des indemnités de licenciement. Rien que de très classiques pour une juridiction spécialisée dans les litiges individuels du travail, composée de 15 000 juges non professionnels – à nombre égal d'employeurs et de salariés – et devant laquelle on peut se présenter sans avocat. Ce sont ces « magistrats » que salariés et employeurs sont appelés à renouveler pour cinq ans, mercredi 11 décembre, lors du scrutin prud'homal.

L'avocat de l'éditeur conteste aussitôt la compétence des juges du travail sur un « contrat d'auteur » qui, dit-il, relève d'une juridiction civile. L'argument est balayé d'un revers de la manche par la partie adverse : « *Ma cliente fournissait un travail régulier pour lequel elle était payée. Le lien de subordination avec son ancien employeur est avéré. Il s'agissait bien d'un contrat de travail* », réplique l'avocat. « *Où travailliez-vous ? Quels étaient vos horaires ?* », s'enquiert le président, qui fait venir la plaignante à la barre. Ces précisions obtenues, il se tourne vers son collègue employeur et suspend la séance.

Dix minutes plus tard, les deux hommes reviennent dans la salle d'audience. Le président annonce que les deux dossiers seront désormais traités ensemble. Il affirme la

compétence du conseil et rejette la demande de référé, qui permettrait d'accélérer des procès jugés prioritaires. Le jugement est renvoyé à plus tard. Mais l'affaire paraît mal engagée pour l'éditeur parisien. Et un éventuel appel reste aléatoire : bien que les conseillers prud'hommes soient des magistrats non professionnels, 70 % de leurs décisions sont confirmées par les chambres sociales des cours d'appel...

RUPTURES DE CONTRAT

La rupture du contrat de travail et les salaires constituent les deux principaux motifs de recours à cette juridiction unique en Europe. En première instance, ils représentent respectivement 50 % et 40 % des affaires traitées aux prud'hommes. « *Le contentieux est relativement stable. Il porte essentiellement sur le licenciement*, témoigne Fran-

çois Felichkine (CFDT), conseiller prud'homal parisien. *J'attends toujours les vagues de litiges que l'on nous promettait sur la réduction du temps de travail ou le harcèlement, après le vote des lois sur les 35 heures et de la loi de modernisation sociale.* »

A l'image de Véronique Lopez-Rivoire, juriste à FO, nul ne conteste l'existence d'un « *énorme contentieux* » sur la question du licenciement. Mais le discours des syndicats est généralement nuancé. Car la stabilité des motifs de saisine peut cacher de notables inflexions. Jean-François Vanneste, vice-président de la CFTC, l'atteste : « *Il y a cinq ans, nous voyions passer des paquets de licenciements économiques. Puis la rupture du contrat de travail pour motif personnel ou pour faute grave a été beaucoup utilisée par les employeurs.* » Une manière de contourner le

code du travail... « *Depuis quelques mois, poursuit-il, nous avons vu réapparaître les licenciements économiques et augmenter le nombre de recours de salariés désireux de voir appliqués leurs droits dans le cadre de liquidations judiciaires.* »

La détérioration de la conjoncture se lit, en creux, dans les ruptures du contrat de travail. La progression de la précarité aussi, avec son lot de contentieux portant sur les fins de contrat à durée déterminée. Dans les sections du commerce et des activités diverses, qui ont eu à connaître plus de la moitié des 164 000 affaires nouvelles traitées en 2000, les licenciements de salariés fragilisés ne cessent d'augmenter. « *Ils sont le reflet de l'activité et des modes de management dans des secteurs surexposés* », analyse la juriste de FO. La situation n'est pas très différente dans la section encadrement, qui a traité plus

de 23 000 affaires en 2000. « *Les ruptures de contrat de travail pour non-atteinte des objectifs sont nombreuses* », souligne Philippe Masson, de l'Ugict (ingénieur et cadres de la CGT).

Le diagnostic est partagé par Bernard Luminet, conseiller prud'homal CFE-CGC, qui a vu « *refleurir les licenciements pour faute grave* ». Lorsqu'elles sont acceptées, ces procédures permettent à un employeur de ne payer ni indemnités ni préavis...

« POUSSÉS À BOUT »

Derrière la rupture du contrat de travail, qui peut conduire les salariés à se rebeller et à se défendre, se profilent d'autres sujets de litiges, comme les heures supplémentaires non payées, fréquentes chez les cadres.

« *Tant qu'ils restent dans l'entreprise, ils se taisent. Mais lorsqu'ils*

sont licenciés, ils sont de plus en plus nombreux à réclamer le paiement de leurs heures supplémentaires », relève M. Luminet.

Dernier thème apparu, et non des moindres, le harcèlement moral, décrit et analysé par le psychosociologue suédois Heinz Leymann et la psychiatre française Marie-France Hirigoyen.

Il est, lui aussi, à l'origine d'un contentieux nourri. « *On en voit de plus en plus. C'est une forme de management. Les gens sont poussés à bout* », dénonce Serge Faye (UNSA), conseiller prud'homal depuis 1979.

Le portrait du salariat que pourraient esquisser les 271 conseils de prud'hommes renvoie à un monde du travail fortement marqué par une montée de la précarité et par une augmentation du stress.

Claire Guélaud

Christophe Dejourns, psychiatre et professeur au Conservatoire national des arts et métiers

« Médicaliser la souffrance ne suffit pas. Il faut reconstituer les solidarités »

LE TEXTE de cet entretien a été relu par M. Dejourns.

Vous êtes l'auteur de *Souffrance en France* (Le Seuil, 1998). Celle-ci est-elle en augmentation dans le monde du travail ?

Oui, je pense que la souffrance au travail augmente, même si la quantifier et l'objectiver est difficile. Ce que je constate, comme spécialiste de psycho-dynamique du travail, c'est qu'il y a plus de demande sociale sur ce thème. Les syndicats ont longtemps limité leurs interventions aux atteintes

du corps, en particulier aux maladies professionnelles provoquées par de mauvaises conditions de travail. Ils étaient très réticents face à l'usure mentale. Les voilà débordés par des problèmes qu'ils ne savent comment traiter...

Ces dernières années sont apparues des pathologies de surcharge paradoxales, alors même que le discours dominant vantait la mort du taylorisme et la fin du travail. L'épuisement professionnel touche des gens au contact des clients ou des usagers, comme les ensei-

gnants, les policiers, les infirmières, etc. Ils ne supportent plus le travail et se sentent vidés de leur énergie. Au lieu de se faire porter pâles, ils font des dépressions. Une autre pathologie, apparue au Japon, est le *karōshi*. Ce syndrome de la mort subite frappe généralement des hommes jeunes, apparemment en bonne santé, sans autre facteur de risque que des semaines de travail de 70 heures... Le *karōshi* pose le problème du contrôle de la charge de travail. Or on travaille de plus en plus dans de nombreux secteurs, en trichant sur la comptabilisation des horaires pour cause de réduction officielle du temps de travail.

Quelle est la pathologie la plus fréquente ?

Ce sont les troubles musculo-squelettiques (TMS). Cette pathologie, qui touche les mains, les articulations et peut avoir des répercussions sur toute la colonne vertébrale, n'est pas due à des facteurs physiques, chimiques ou biologiques. Elle s'explique par l'intensification du travail. Les salariés ne tiennent plus compte des signaux

d'alerte de leur propre corps. Ils ne s'arrêtent qu'une fois malades. Quant aux pathologies traumatiques, directement liées à la violence physique des rapports à la clientèle, elles sont, aussi, plus fréquentes. La précarité joue un rôle important dans cette violence. Privés de reconnaissance, chômeurs et travailleurs précaires se sentent renvoyés à une certaine « néantisation ». Ce qui alimente la haine.

Et le harcèlement ?

Il ne date pas d'aujourd'hui. Mais il s'exerce, ce qui est nouveau, sur des gens isolés, donc en danger car ils sont incapables, du fait de leur isolement, de distinguer ce qui vient d'eux et ce qui est injuste. La dégradation des milieux de travail a cassé beaucoup de monde. Circonstance aggravante, les gens participent à des actes qu'ils réprouvent, au nom du management ou pour sauver leur peau...

Découvrir sa lâcheté peut entamer l'estime de soi et provoquer des dépressions. C'est une souffrance préoccupante, dont témoignent aussi l'augmentation des tentatives de suicide sur les lieux de

travail, quasiment inexistantes autrefois.

Quelles en sont les causes ?

Les nouvelles formes d'organisation, de management et de gestion ont bouleversé la donne. L'évaluation individualisée des résultats et des performances fait des ravages. Les menaces sur l'emploi entretiennent une concurrence généralisée. Les gens ont peur de ne pas réussir, peur les uns des autres, peur des restructurations. Les exigences de qualité totale ont créé des contraintes extrêmement lourdes. Elles conduisent à travailler plus, et comme c'est impossible, on triche – avec les résultats que l'on sait : AZF Toulouse, par exemple... Le rapport au travail, qui est pourtant aussi un facteur de santé mentale, a été ruiné. A mon avis, médicaliser la souffrance ou criminaliser le harcèlement, ne suffit pas. Il faut reconstituer les solidarités, en commençant par prendre conscience du fait que le système ne nous est pas imposé de l'extérieur et que nous le faisons marcher.

Propos recueillis par C. Gu

L'UNSA mobilise contre les pressions dans le travail

Le syndicat veut distinguer conditions de travail difficiles et harcèlement

L'UNSA n'en finit pas de fourbir ses armes contre le harcèlement moral. En mars 2002, l'organisation syndicale d'Alain Olive avait fait tirer à 50 000 exemplaires une brochure intitulée *Je lutte contre le harcèlement moral*, qui était destinée à ses équipes syndicales et aux salariés. Le succès de cette initiative, peu après la promulgation de la loi de modernisation sociale, qui comporte des dispositions réprimant le harcèlement, fut immédiat. Surprise par l'ampleur des réactions provoquées par la diffusion de son petit fascicule, l'UNSA a alors décidé d'un nouveau tirage de 400 000 exemplaires. Et, là encore, le succès a été au rendez-vous : depuis, son service juridique reçoit une vingtaine d'appels téléphoniques par jour au sujet du harcèlement moral. Qu'il s'agisse de demandes émanant de syndicats à la recherche d'informations ou de salariés s'estimant harcelés sur leur lieu de travail.

« *Dans certains cas, le harcèlement ne fait aucun doute et il peut détruire ceux qui en sont victimes*, explique Jacques Mairé, un des dirigeants de l'UNSA. *Dans d'autres cas, les salariés se plaignent d'être harcelés. Mais ils sont, en réalité, victimes de conditions de travail difficiles, de la course à la performance ou des faiblesses de leur encadrement intermédiaire.* »

Pour y voir plus clair, l'organisation syndicale a effectué une enquête qualitative en entreprise avec

l'Observatoire du dialogue social (ODIS). Ce travail d'investigation, qui a porté sur une quinzaine de grandes entreprises du secteur tertiaire, a été mené du mois de septembre à la mi-novembre. Signe de l'attention que les employeurs portent au harcèlement, les enquêteurs de l'UNSA et de l'ODIS ont essuyé peu de refus. Et trois groupes de travail – des directeurs de ressources humaines, des victimes et des experts – ont pu être constitués.

L'enquête a permis d'affiner les grilles d'analyse du harcèlement, de

dresser le profil des harceleurs et des plaignants non harcelés et d'identifier de bonnes pratiques, au premier rang desquelles figure l'écoute. Les syndicats sont invités à être attentifs et prudents. Car le harcèlement moral, dont les partenaires sociaux européens discuteront en 2003, dépend de la conjonction d'un contexte d'entreprise et d'un profil de harceleur. Et le premier parano venu n'est pas nécessairement un harcelé.

C. Gu.

HORS-SÉRIE

SCIENCES
ET
AVENIR

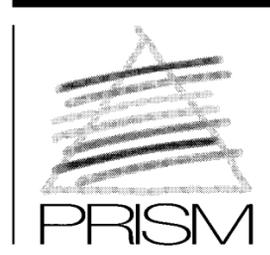
la science en 10 questions

La réalité quantique est-elle connaissable ?
Qu'est-ce qu'une expérience mathématique ?
La théorie de Darwin est-elle vérifiable ?
Qu'est-ce que la vérité scientifique ?...

Vient de paraître

CONCOURS PRISM

COMMUN À 7 ÉCOLES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT



3 SESSIONS
19 MARS - 9 AVRIL - 14 MAI 2003

Cursus en 5 ans
Admission après BAC

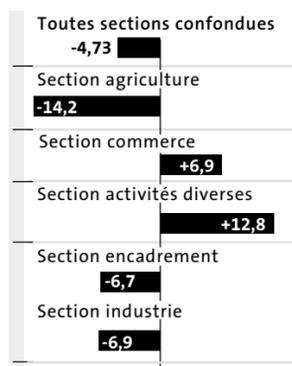
www.concours-prism.com

N° Vert 0 800 16 20 17

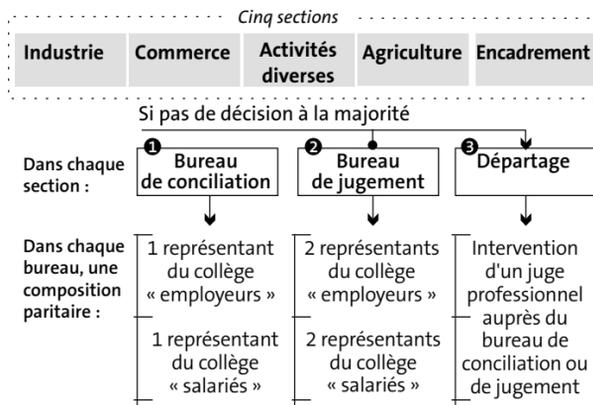
RESEAU ISEG SUP : PARIS • BORDEAUX • LILLE
LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE
Établissements Privés d'Enseignement Supérieur



FONCTIONNEMENT, AFFAIRES JUGÉES ET RÉSULTATS DES SCRUTINS PRÉCÉDENTS

Affaires nouvelles en 2000
par rapport à 1997, en %

Composition et fonctionnement des conseils de prud'hommes



Evolution du taux d'abstention de 1979 à 1997, en pourcentage



Source : ministère du travail

Scores réalisés par les organisations
syndicales de 1979 à 1997, en %

	1979	1982	1987	1992	1997
CGT	42,4	36,8	36,3	33,4	32,9
CFDT	23,1	23,5	23,1	23,7	25,4
FO	17,4	17,8	20,5	20,4	20,5
CFTC	6,9	8,5	8,3	8,6	7,6
CGC	5,2	9,6	7,4	6,9	5,9



Orange invente le SPV, le premier mobile sous Microsoft Windows. Un mobile tout en un : écran couleur, MMS, GPRS, tri-bande, image, son wav ; l'environnement de votre PC sur votre mobile (synchronisation agenda, mails) ; l'accès à internet pour consulter vos sites favoris ; et le téléchargement de jeux, logiciels ou vidéos.



Avant le vote du 11 décembre, les syndicats et le gouvernement cherchent à endiguer l'abstention

DERNIÈRE ligne droite pour les états-majors syndicaux qui, depuis plus d'un an, préparent les élections du 11 décembre. Le scrutin prud'homal constitue une échéance redoutable pour les organisations de salariés qui, tous les cinq ans, comparent leur audience. Et testent, à leur corps défendant, la représentativité du syndicalisme français dans son ensemble, en l'absence d'autres consultations nationales d'importance. Or les électeurs, pour l'essentiel des salariés relevant du droit privé, ne se mobilisent guère pour défendre la juridiction prud'homale qu'ils jugent lointaine tant qu'ils ne sont pas en conflit avec leur employeur.

Préoccupés par cette désaffection croissante, les « patrons » des syndicats, qui ont multiplié les déplacements depuis la rentrée, participent à d'ultimes rassemblements. Tels Bernard Thibault (CGT), qui en est à son dixième meeting en province, et Jean-Luc Cazettes (CFE-CGC), qui était présent dans six « conventions » interrégionales... Ce déploiement d'énergie vise d'abord à éviter une nouvelle progression de l'abstention. Si les non-votants devaient dépasser les 70 %, les syndicats français, que le chercheur Jean-François Amadieu juge « en miettes », auraient du mal à s'en relever.

Le deuxième enjeu du scrutin porte sur la place des organisations

sur l'échiquier syndical. Un sondage, paru en novembre dans le mensuel *Liaisons sociales* et réalisé par CSA, fait état d'une assez grande stabilité électorale. La CGT resterait en tête avec un score pratiquement inchangé (33 % des intentions de vote), suivie par la CFDT (24 %), FO (20 %), la CFTC (8 %) et la CFE-CGC (6 %).

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Seule la centrale cégétiste enregistrerait un recul (- 1,4 point par rapport à 1997) : si cette hypothèse se trouvait confirmée, son secrétaire général, François Chérèque, serait en position difficile. Quant aux deux nouveaux venus, l'UNSA et l'Union syndicale-G10 Solidaires, leur percée serait limitée, avec chacun 1 % d'intentions de vote. Enfin, La CFE-CGC se stabiliserait, sans reconquérir sa place de numéro un dans le collège encadrement.

Pour enrayer la chute continue de la participation, qui est passée de 66 % en 1979 à 34 % en 1997, le ministère du travail a décidé de cibler sa campagne de communication sur l'institution prud'homale. Radios, télévisions, quotidiens régionaux, défilent, depuis quelques jours, le message officiel : « Les prud'hommes font le même métier que vous, plus un : ils vous défendent. » Le ministre (UMP) des affaires sociales, François Fillon, a multiplié les appels à la mobilisation. Et ses services se sont efforcés

de faciliter l'accès au vote, en ouvrant largement l'inscription sur les listes, en recherchant, avec les mairies, des bureaux de vote proches des lieux de travail et surtout en simplifiant le vote par correspondance. Résultat de ces efforts : plus de 17 millions d'électeurs sont inscrits sur les listes (contre 15,7 millions en 1997).

Pour les convaincre d'aller voter, les syndicats couvrent de panneaux les villes de plus de 100 000 habitants. « *Mieux vivre, ça s'impose* », dit la CFTC, qui se voit en « *syndicat constructif* ». « *Assurons, construisons, agissons pour leur avenir* », proclame le message de la CFE-CGC, qui sert de légende à des photographies d'enfants. Une communication floue pour un syndicat cherchant à faire oublier qu'il s'est constitué, au départ, pour défendre les cadres. Seule la CFDT a renoncé aux grands panneaux publicitaires pour privilégier une communication directe auprès des salariés des entreprises. « *Donnez votre voix à ceux qui vous écoutent* », proclament ses tracts.

Mercredi 11 décembre, vers 22 heures, les syndicats sauront à quoi s'en tenir. Et M. Fillon, pressé par la CGT et la CFDT de revoir les règles de représentativité, disposera d'indications précieuses pour préparer son projet de loi sur la « *démocratie sociale* ».

C. Gu.

Fin de campagne à Toulouse pour M. Thibault

Le secrétaire général de la CGT sur le chantier du futur A-380 d'Airbus

TOULOUSE

de notre correspondant

Bernard Thibault a achevé à Toulouse, mardi 3 décembre, son tour de France pour les prud'homales débuté, le 10 septembre, au Zénith. Une campagne prud'homale conçue à la manière de celle d'un leader politique conclue par un discours tout aussi politique prononcé devant 2 000 militants réunis au Palais des congrès. Tirant les leçons du clivage apparu au lendemain de l'explosion du site AZF, le 21 septembre 2001, entre les salariés du pôle chimique, attachés à leur emploi, et les riverains, soucieux de leur sécurité, M. Thibault a dénoncé « le repli sur l'entreprise [qui] peut dégénérer dans une sclérose de la vie syndicale et nourrir des réactions de rejet de la population ». Il a également comparé l'explosion d'AZF au naufrage du pétrolier *Prestige*.

Deux exemples, selon lui, des dérives de la « *sous-traitance en cascade* ». « *La tolérance zéro, ça ne consiste pas à faire la "une" des journaux en déployant des escadrons de policiers et de gendarmes pour saisir quelques grammes de cannabis dans un collège de ban-*

lieue ! Il n'y a pas de commune mesure entre le crétin qui met ses pieds sur la banquette du transport en commun et un pétrolier qui dégaze à tout va », a-t-il lancé.

Auparavant, le secrétaire général de la CGT avait visité le chantier d'Aéroconstellation, l'immense zone industrielle construite pour l'assemblage du futur A-380 d'Airbus dans le prolongement de l'aéroport de Blagnac. Ni Jean-Pierre Chevènement, ni Noël Mamère, ni aucun autre candidat à l'élection présidentielle n'ont eu l'honneur d'arpenter cet important chantier, qui devrait créer 10 000 emplois.

CLANDESTINS « DANS LA NATURE »

D'ultimes négociations entre la CGT, Airbus et la communauté d'agglomération du Grand Toulouse ont permis, la veille, d'obtenir cette autorisation de visite. La presse, elle, fut instamment priée de rester à l'écart. L'occasion pour le secrétaire général de la CGT de dénoncer l'« *absence de transparence* » des entreprises, toujours rétives à montrer les conditions de travail de ses employés.

M. Thibault a relaté une scène

rapportée par l'un des ouvriers rencontrés sur le site. Selon ce dernier, plusieurs travailleurs présumés clandestins se seraient « *éparpillés dans la nature* », lors d'une visite officielle d'un inspecteur du travail. Plus prudente, la secrétaire de l'union départementale CGT, Gisèle Vidale, se contente de confirmer que le syndicat, qui a obtenu l'autorisation d'ouvrir une permanence dans une baraque de chantier, surveille de près les multiples entreprises qui interviennent sur le site, sans avoir réuni à ce jour des « *preuves* » d'infractions à la législation du travail.

M. Thibault, qui réclame la création d'un « *CHSCT de site* » afin de permettre d'étendre la surveillance des conditions d'hygiène et de sécurité aux employés des petites entreprises de sous-traitance, a ensuite rencontré en petit comité les responsables syndicaux du pôle chimique toulousain, fortement ébranlé par l'explosion de l'usine AZF. La création d'un CHSCT interentreprises a été évoquée, ainsi que la nécessité d'ouvrir ce type de structure sur l'extérieur.

Stéphane Thépot



Le PDA... qui fait aussi téléphone.

renseignements au 0 800 830 800
(gratuit depuis un poste fixe)

Orange France, SA au capital de 2 000 017 000 € - RCS Nanterre 028 716 087

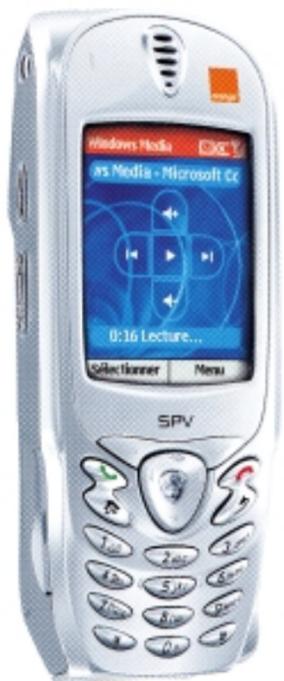




Orange invente le SPV, le premier mobile sous Microsoft Windows. Un mobile tout en un : écran couleur, MMS, GPRS, tri-bande, image, son wav ; l'environnement de votre PC sur votre mobile (synchronisation agenda, mails) ; l'accès à internet pour consulter vos sites favoris ; et le téléchargement de jeux, logiciels ou vidéos.



Dès aujourd'hui, utilisez votre mobile comme un baladeur.



.wav

renseignements au 0 800 830 800
(gratuit depuis un poste fixe)

Orange France, SA au capital de 2 000 017 900 € - RCS Nanterre 429 750 007



Ile-de-France : l'UMP menace de bloquer le fonctionnement de la région

La droite, qui revendique la direction des douze commissions thématiques, exige du président (PS) Jean-Paul Huchon un « véritable signe d'ouverture »

LA GUERRE va-t-elle être déclarée au conseil régional d'Ile-de-France ? Interrogé par *Le Monde*, le président du groupe UMP, Roger Karoutchi, a accentué, mardi 3 décembre, la pression sur le président (PS), Jean-Paul Huchon, en exigeant de lui « un véritable signe d'ouverture ». A l'origine du différend qui oppose la majorité (PS-PCF-Verts) à l'opposition (UMP-UDF), les douze commissions thématiques de l'assemblée régionale : la moitié d'entre elles, présidées par la droite, fonctionnent normalement mais les six autres sont aujourd'hui en situation de blocage et ne se réunissent plus pour délibérer. L'UMP et l'UDF en réclament en effet la direction au nom de l'arithmétique : elles comptent en leur sein dix représentants contre neuf pour la gauche.

Aux yeux de M. Karoutchi, le président du conseil régional n'a d'autre choix que d'accepter le retrait des candidats de gauche de la direction des six commissions au centre du litige. « S'il n'accepte pas un fonctionnement démocratique, menace-t-il, nous serons amenés à empêcher l'examen par la commission permanente et la séance plénière de l'assemblée régionale, des dossiers de ces six commissions. » Au risque de rendre ingouvernable une institution qui compte un nombre égal (85) de conseillers de droite républicaine et de gauche, mais aussi 29 élus d'extrême droite (18 FN, 11 MNR), trois conseillers

LO, et sept non inscrits qui sont, pour la plupart, d'anciens membres du MNR.

Face à cette situation créée par le ralliement tactique d'un conseiller régional UMP à l'UDF – et qui pourrait conduire la droite à présider l'ensemble des douze commissions thématiques, M. Huchon choisit de prendre son temps. Rien ne devrait être décidé d'ici au début de la semaine prochaine.

Dans un entretien au *Parisien* du 3 décembre, le président de région s'était d'ailleurs voulu rassurant :



« Ce que nous demandons est compris de tout le monde, sauf de M. Huchon »
ROGER KAROUTCHI

« Le fonctionnement normal va se rétablir. Les responsables de droite ayant indiqué qu'ils ne souhaitent pas bloquer l'institution. »

Ces déclarations n'ont toutefois pas convaincu M. Karoutchi, qui attend de son adversaire politique « un engagement plus clair ». « Ce que nous demandons est compris de tout le monde, sauf de M. Huchon, dit le président du groupe UMP. La droite républicaine dispose d'une majorité relative. Elle doit prendre la responsabilité de ces commissions qui ne sont que consultatives. Cela n'empêche pas l'exécutif de rester à gauche. »

A dix-huit mois de l'élection de 2004, ce nouveau conflit augure de la vigueur de la future bataille électorale. La prise de contrôle de la région Ile-de-France est considérée par les deux camps comme un enjeu capital.

Déjà candidat à la présidence, M. Karoutchi a cependant fait savoir qu'il céderait volontiers la place à Nicolas Sarkozy. Le ministre de l'intérieur et maire de Neuilly (Hauts-de-Seine) n'est, selon son entourage, pas encore disposé à répondre à cet appel à candidature.

L'UDF aura son propre chef de file, le maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), André Santini. « Il a une notoriété de départ forte. Il est reconnu par les gens, assure le président du groupe UDF, Bernard Lehideux. Nous nous préparons en tout cas pour cette affaire, et André Santini est à la mesure de l'événement. »

A gauche, la situation n'est pas forcément plus simple. Si le président sortant, M. Huchon, a vocation à briguer sa propre succession, il n'est pas pour autant aujourd'hui assuré de conduire la liste socialiste.

Le nom de l'ancien ministre de l'économie de Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn, a déjà été évoqué. Sans que cette hypothèse n'ait pris pour l'instant plus de consistance que celle de la candidature de M. Sarkozy.

Pascal Ceaux

Des critiques de M. Debré aux réticences des députés, retour sur le laborieux débat sur la décentralisation

LES DÉPUTÉS devaient adopter par un vote public, mercredi 4 décembre, le projet de loi constitutionnel sur l'organisation décentralisée de la République. Retour sur un mois de débats.

► **Coup d'envoi.** Le 29 octobre, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, frappe les trois coups au Palais du Luxembourg, en première lecture, de l'« acte II de la décentralisation ». Exprimant sa « gratitude » au Sénat, dont les travaux ont inspiré le projet de gouvernement, il rend également hommage à Pierre Mauroy et à Gaston Defferre. A ce moment, le chef du gouvernement mise encore sur un possible consensus et se donne « cent cinquante jours pour réussir ». A la clé, les lois organiques qui mettront en œuvre les expérimentations et les transferts de compétences en faveur des collectivités territoriales.

► **Coup de force.** La commission des lois du Sénat, prenant acte des réserves exprimées, le 11 octobre, par le Conseil d'Etat, entend amender le projet. Le premier ministre signifie aux sénateurs qu'il est « à prendre ou à laisser », contraignant le rapporteur à retirer ses amendements avant même de les avoir défendus. La gauche saute sur l'occasion pour dénoncer le « coup de force ». Le consensus fait place au clivage.

► **Coup de théâtre.** Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, assistant aux Assises des conseillers généraux, le 31 octobre, à Strasbourg, jette un pavé dans la mare : « Il ne faut pas tomber d'un jacobinisme exacerbé dans un intégrisme décentralisateur », explique-t-il. Et il ajoute : « La décentralisation, ce n'est pas le bazar ! Ce n'est pas une grande braderie qui laisserait la république en morceaux. »

► **Prolongations.** Le Sénat fait de la résistance. M. Raffarin lui-même doit s'en mêler. Il reçoit le président du Sénat, Christian Poncelet, afin de mettre au point un compromis que la majorité sénatoriale reprendra à son compte. Et s'entretient avec

M. Debré, sonnait ainsi, provisoirement, la fin des hostilités. Le 6 novembre, le Sénat adopte le projet de loi amendé en première lecture, avec une semaine de retard sur le calendrier prévu.

► **Bleus à l'âme.** Averti des turbulences que pourrait affronter son projet chez les députés de la majorité, M. Raffarin s'efforce de les rassurer. Le 13 novembre, devant le groupe UMP, il se livre à une séance d'explications. La pommade magique fait son effet. A la sortie, les députés UMP louent la « grande qualité » du texte qu'ils sont appelés à soutenir et à voter... sans discussion.

► **Hors jeu.** Le 19 novembre, le débat s'engage à l'Assemblée... en l'absence du premier ministre, qui s'exprime au même moment devant l'Association des maires de France. L'opposition va mener une véritable bataille de tranchées. L'UMP, tenue à une discipline stricte, joue les muets du sérail. L'article 3, accordant la priorité d'examen au Sénat pour les textes concernant les collectivités territoriales, nécessite toutefois deux séances publiques. Une nouvelle fois, Matignon est à la manœuvre pour parvenir à un compromis acceptable tant par les sénateurs que par les députés de la majorité. Prévu pour durer trois jours, le débat s'achève mercredi 27 novembre : au cours des quatorze séances publiques, ayant nécessité 48 h 30 de discussion, 74 rappels au règlement et 16 suspensions de séance, 252 amendements ont été enregistrés, 15 ont été adoptés.

► **Fin de partie.** Le texte va maintenant être présenté au Sénat, probablement le 11 décembre, en deuxième lecture, où le gouvernement espère obtenir un vote conforme. Le projet de loi constitutionnelle pourrait alors être adopté en congrès, fin janvier 2003, l'hypothèse d'un référendum, réclamé par la gauche, étant quasiment exclue.

Patrick Roger

Des élus UMP incitent François Fillon à alléger davantage les procédures de licenciement

IL FAUT aller un peu plus loin. Tel est, en substance, le message adressé par certains députés UMP au ministre des affaires sociales, François Fillon, alors que l'examen de son projet de loi sur « la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi » a débuté mardi 3 décembre à l'Assemblée nationale. Plusieurs élus de la majorité cherchent à étoffer ce texte qui vise à suspendre, pour dix-huit mois, sept articles du volet licenciement de la loi de modernisation sociale, adoptée par la gauche en janvier 2002, dont le contenu est jugé « pénalisant » pour les entreprises. Le délai de dix-huit mois doit en principe être mis à profit par le patronat et les syndicats pour mener à bien des négociations.

Ils ont été entendus par la com-

mission des affaires sociales de l'Assemblée, qui, mardi, a adopté plusieurs de leurs amendements. Ceux-ci visent à suspendre l'obligation pour les entreprises de négocier une réduction du temps de travail à 35 heures avant de procéder à un plan social, d'informer le comité d'entreprise avant toute annonce publique de plan social, ou de proposer à ses salariés concernés par des suppressions d'emplois d'autres postes disponibles dans l'entreprise. Un autre amendement vise à suspendre l'obligation de réintégrer un salarié en cas d'annulation du plan social, pour revenir au seul octroi d'une indemnisation.

La démarche des élus de l'UMP marque une inflexion. La semaine passée, au sein du groupe, il n'était pas question d'amender le projet Fillon. « Nous n'avions pas

eu de réunion de cadrage entre nous, ni avec le ministre », relève Dominique Dord (UMP, Savoie), rapporteur de la commission des affaires sociales, tout en assurant que ces amendements « ne touchent pas aux droits des salariés ». « Il s'agit d'alléger les procédures », lui fait écho Chantal Bourragué (UMP, Gironde), auteur de plusieurs des amendements adoptés.

« Le gouvernement veut se donner une image de sévérité auprès de sa majorité en prenant des mesures symboliques », dénonce le socialiste Gaëtan Gorce (Nièvre). « C'est symbolique, c'est clair », reconnaît M. Dord, selon qui « quatre à six de ces amendements » devraient être acceptés par M. Fillon.

Philippe Le Cœur

Le retour du militant Jospin dans sa section socialiste parisienne

« C'est un mouvement de cœur », assure l'ancien premier ministre

VIENDRA ? Viendra pas ? La question était sur les lèvres de tous les militants qui, mardi 3 décembre au soir, se pressaient à la réunion de la section socialiste de la Chapelle-Goutte-d'Or, dans le 18^e arrondissement. « Vous savez s'il sera là ? », demandaient-ils avant de s'engouffrer dans la salle, interdite aux journalistes. Inscrit comme « simple militant » dans cette section parisienne du PS depuis le 15 novembre après avoir fait ses adieux à celle de Cintegabelle (Haute-Garonne), Lionel Jospin était attendu pour participer à un débat sur les six premiers mois du gouvernement Raffarin, que devait introduire Eric Besson, député de la Drôme et secrétaire national du PS chargé de l'emploi.

L'ancien premier ministre est finalement arrivé à pied, à 20 h 30, en compagnie de son ami et ancien ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, adhérent de cette section depuis des années. Au milieu d'une forêt de caméras et de micros, M. Jospin a eu quelques difficultés à rejoindre le local où se tenait la réunion. Souriant et détendu, il a fait mine de s'étonner de voir tant de journalistes assister à « ce transfert de section » d'un militant parmi d'autres. « Ça fait 31 ans que je suis membre du PS, a-t-il déclaré, mais à partir du moment où je renonçais à tous mes mandats électifs en Haute-Garonne, il était logique que je revienne dans une section parisienne. »

Avant de prendre place dans la salle, l'ancien chef du gouvernement a précisé : « C'est un mouvement de cœur vers la section qui m'est la plus chère. On n'a pas besoin d'avoir une fonction pour militer et pour s'exprimer et, le moment venu, je vous l'ai déjà dit, je le ferai. »

Accueilli par Didier Vallet, secrétaire de la section, M. Jospin s'est



Lionel Jospin et Daniel Vaillant, mardi 3 décembre, à la section PS du 18^e arrondissement de Paris. L'ancien premier ministre a participé à un débat sur les six premiers mois du gouvernement Raffarin.

assis au deuxième rang, entre M. Vaillant et l'ancien suppléant de celui-ci à l'Assemblée. Un moment de silence a alors saisi les quelque 80 participants, plus nombreux qu'à l'ordinaire.

Les retrouvailles ont eu lieu avec de vieilles connaissances. Il y avait là des anciens qui l'ont connu jadis et des jeunes qui le rencontraient pour la première fois. Puis il y a eu cet instant « émouvant, un peu sur-réaliste » décrit plus tard par un témoin, lorsque Lionel Jospin a pris la parole après que douze nouveaux adhérents se sont présentés, comme le veut la tradition du parti. Treizième homme d'un soir, il a exprimé sa joie d'être de retour dans la section de base de son engagement au PS.

« ÉMOTION ET REGRETS »

« Il nous a clairement dit qu'il serait à nos côtés pour défendre le bilan de son gouvernement et pour défendre les Français face aux mesures Raffarin », rapportait, après la réunion, Thomas Rémond, militant au PS depuis 1995. « C'était une réunion classique mais avec une émotion, des regrets qui sont remontés à la surface », témoignait Michel, un autre militant.

« Je ne l'avais pas revu depuis la présidentielle. Ça m'a fait drôle, confié pour sa part Eric Besson. Ce fut pour moi un exercice un peu particulier, car les questions des militants obligeaient sans cesse à faire référence aux années 1997-2002. »

Durant tout l'exposé du député, puis lors du dialogue avec les militants qui a suivi, M. Jospin n'a plus pris la parole. Il a écouté, manifesté parfois son approbation mais, surtout, fidèle à son habitude, il a noirci de notes un carnet. « En ce moment, au PS, la parole est aux militants. Cela aurait peut-être été malvenu qu'il intervienne », justifie une militante.

Il n'a pas dit un mot non plus lorsqu'il est sorti de la salle, à 22 h 35, dans la cohue, pour monter précipitamment au volant de sa voiture, que l'on avait amenée devant la porte. Didier Vallet confiait alors, un brin soulagé : « Il militera comme les autres, il assistera aux réunions, il n'y a pas de plans sur la comète à tirer. » Une pause. Puis il ajoutait : « On le sent toujours passionné par la politique. »

Isabelle Mandraud et Daniel Psenny

Alain Juppé juge « inacceptable » le soutien apporté par le ministre Gilles de Robien à un candidat UDF

Le président de l'UMP affiche sa sérénité sur les « affaires »

UN MINISTRE issu de l'UDF, en l'occurrence Gilles de Robien, qui soutient un candidat de l'UDF à une élection partielle : voilà qui n'est pas du goût d'Alain Juppé. En visite au centre commercial de Parly 2 (Yvelines), où il venait défendre, mardi 3 décembre, le maire (UMP) du Chesnay, Philippe Brillaud, qui sera opposé à Christian Blanc (UDF) dans la législative du dimanche 8 décembre, le président du parti chiraquien a exprimé son indignation. « Le soutien de M. Robien, qui est membre du gouvernement, à un candidat UDF alors qu'il y a un candidat UMP est inacceptable », a déclaré le président de l'UMP, ajoutant qu'il en ferait part « au chef du gouvernement ».

Critiquant violemment l'UDF, qui selon lui « donne son investiture à n'importe qui », M. Juppé n'a toutefois pas voulu attaquer M. Blanc. « Sur le plan personnel, M. Blanc [ancien PDG d'Air France et de la RATP] n'est pas n'importe qui », a-t-il dit, en précisant : « Mais au plan politique, oui. »

Soucieux d'éviter la polémique, M. Robien a fait marche arrière. Le ministre de l'équipement a annulé son déplacement, initialement programmé mercredi 4 décembre, et devait se contenter de recevoir au ministère M. Blanc à la tête d'une délégation d'élus de la circonscription, dans l'après-midi du même jour. Manière de sauver la face pour M. de Robien, dont l'entourage assurait que cette manifestation minimale de soutien à M. Blanc avait été « décidée au plus haut niveau » – autrement dit à Matignon.

Si M. Juppé clame haut et fort sa contrariété à l'égard de l'allier centriste, il en va en revanche tout autrement des « affaires » qui le concernent directement. Il s'est ainsi montré peu loquace, en marge de son étape dans les Yvelines, en réaction aux informations publiées par *Le Monde* quelques heures auparavant, qui évoquaient les menaces judiciaires qui pèsent sur son avenir politique (*Le Monde*

du 3 décembre). Interrogé notamment sur sa mise en cause personnelle par Michel Roussin, ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris, il a répondu : « Je n'ai rien à dire qu'à la justice. »

CALMER LES ESPRITS

Sur ce chapitre, M. Juppé s'en remet donc au calendrier judiciaire et attend son procès – qui pourrait avoir lieu à la fin de 2003 – pour s'expliquer. Comme il l'a déjà déclaré publiquement, cette perspective le tarade, même s'il affi-

che une sérénité de façade. Cette sérénité, le maire de Bordeaux souhaite aussi la montrer dans ses rapports avec Nicolas Sarkozy. Après les propos virulents tenus par ce dernier, samedi 30 novembre devant les élus UMP de Paris, M. Juppé s'emploie à calmer les esprits. Mardi, le président de l'UMP a loué « la détermination » du ministre de l'intérieur et « l'efficacité » de son travail, grâce auquel, a-t-il prédit, « les engagements sur la sécurité ont été tenus ».

Yves Bordenave

Corse : M. Sarkozy promet « des initiatives » avant Noël

LE MINISTRE de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a indiqué, mardi 3 décembre, à l'Assemblée nationale, que « des initiatives vont être prises avant Noël » pour renforcer la lutte contre la violence en Corse. M. Sarkozy répondait à une question du député (PRG) et maire de Bastia (Haute-Corse), Emile Zuccarelli, qui s'inquiétait de la recrudescence des attentats dans l'île. Selon l'élu corse, 220 actions violentes ont été commises depuis le début de l'année. Le ministre de l'intérieur a reconnu dans l'hémicycle que « la situation en Corse n'était pas satisfaisante ». Il avait convoqué la semaine dernière à Paris (*Le Monde* du 2 décembre) l'ensemble des responsables de la sécurité dans l'île.

DÉPÊCHES

■ **UMP : le président du Sénat, Christian Poncelet, souhaite « que l'UMP ne soit pas un parti de godillots »**, a-t-il indiqué mardi 3 décembre, sur LCI. « L'absence d'un combat d'idées au sein de l'UMP serait la condamner à être un mouvement monolithique », a expliqué M. Poncelet qui se dit « partisan qu'au sein de l'UMP, il y ait l'expression des différences et des affrontements de propositions ».

■ **PRÉSIDENTIELLE : Jean-Claude Gaudin veut que Jacques Chirac soit de nouveau candidat** à l'élection présidentielle de 2007. Jugeant que le chef de l'Etat, qui vient de fêter son 70^e anniversaire, est en « pleine forme », le président délégué de l'UMP a souligné, mercredi 4 décembre sur Europe 1, que sa candidature permettrait de « clore le débat » sur la rivalité entre Alain Juppé et Nicolas Sarkozy.

■ **PS : dix députés socialistes ont présenté, mercredi 4 décembre, une « charte de la rénovation »** du Parti socialiste qui, selon eux, « doit se redéfinir, renouveler son projet et revoir sa stratégie ». Proposant neuf axes de rénovation sur l'identité de la gauche, l'intégration, la transformation sociale ou la modernité de la République, les signataires réclament « un débat approfondi, sans concession ni faux semblants, qui garantisse une véritable clarification pour un socialisme moderne ».



Orange invente le SPV, le premier mobile sous Microsoft Windows. Un mobile tout en un : écran couleur, MMS, GPRS, tri-bande, image, son wav ; l'environnement de votre PC sur votre mobile (synchronisation agenda, mails) ; l'accès à internet pour consulter vos sites favoris ; et le téléchargement de jeux, logiciels ou vidéos.



Dès aujourd'hui, regardez la bande annonce du film *Le Seigneur des Anneaux : Les Deux Tours*™ sur votre mobile.



.wmv

renseignements au 0 800 830 800 (gratuit depuis un poste fixe)

© 2002 New Line Productions, Inc. Le Seigneur des Anneaux, Les Deux Tours et les personnages, événements, objets et lieux y affilés sont des marques déposées de The Saul Zaentz Company d/b/a Tolkien Enterprises sous licence mondiale à New Line Productions, Inc. Tous droits réservés. Orange France, SA au capital de 2 000 000 000 € - RCS Nanterre 038 700 000

orange™

SOCIÉTÉ

VIOLENCE ROUTIÈRE

Jacques Chirac devait présider, mercredi 4 décembre, la **CÉRÉMONIE D'HOMMAGE** aux cinq pompiers volontaires de Loriol-sur-Drôme, fauchés vendredi 29 novembre par une voiture qui roulait à 150 km/h

sur un tronçon d'autoroute limité à 90. Seul le président de la République, qui a fait de la lutte contre l'insécurité routière l'une des **PRIORITÉS DU QUINQUENNAT**, prononcera quelques mots avant de déco-

rer à titre posthume les victimes. Le corps du plus jeune, Laurent Broquet, 26 ans, **TOMBÉ DANS LA DRÔME**, n'avait toujours pas été retrouvé mercredi, et le village de 6 000 habitants peine à faire son deuil.

Le ministre de l'intérieur a indiqué, mardi 3 décembre, devant l'Assemblée nationale qu'il entendait **DURCIR LES CONTRÔLES** et « truffer d'équipements électroniques » les autoroutes, afin de limiter la vitesse.

Loriol-sur-Drôme porte le deuil de ses pompiers disparus

Les commerces devaient fermer une heure mercredi 4 décembre pour rendre hommage, en présence du chef de l'Etat, aux cinq pompiers tués par un chauffard, vendredi 29 novembre. Le corps du plus jeune des volontaires, en dépit de recherches intensives, n'a toujours pas été retrouvé

LORIOLO-SUR-DRÔME

de nos envoyés spéciaux

Le temps est suspendu à Loriol, un village de 6 000 âmes, parsemé de ruelles étroites et de hauts

REPORTAGE

« On ne pourra pas rendre à Laurent les honneurs qu'il mérite, comme ses copains »

murs de pierre. A 14 heures, mercredi 4 décembre, tous les commerces de la ville, y compris l'Intermarché, devaient fermer une heure, pour l'hommage rendu aux cinq pompiers volontaires du bourg, fauchés, vendredi 29 novembre, par le véhicule d'un chauffard, qui roulait à 150 km/h sur un tronçon limité à 90 (Le Monde daté 1^{er}-2 décembre). Sur huit hommes dépêchés sur place pour un banal accident, « quelques têtes froissées avec un blessé plus que léger », un seul pompier s'en est sorti indemne en sautant dans la Drôme, en contrebas. « Du jour au lendemain, les gens ont arrêté de sourire », explique sombrement Jacky, un policier municipal, pompier volontaire pendant dix-huit ans. « C'est normal, Loriol est un petit village, souligne Jean-Marie, le patron du café. C'est une grande famille où tout le monde se connaît. Le matin même, je plaisais encore avec un

pompier sur la chasse au sanglier. Et le soir, on s'est retrouvés avec huit orphelins. »

Près d'un millier de pompiers, professionnels ou volontaires et venus de toute la France, devaient se rassembler mercredi devant les quatre cercueils, installés dans une chapelle ardente : deux grandes tentes militaires dressées devant le gymnase où devait se dérouler en début d'après-midi l'hommage national présidé par Jacques Chirac, en présence du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. Seul le président de la République devait intervenir, avant de décorer les victimes de l'ordre national du mérite et leur attribuer la médaille pour acte de courage et de dévouement.

BATAILLE CONTRE L'EAU GLACIALE

Quatre cercueils, pour cinq morts. « Il manque Laurent », soupire la patronne du « Troquet du coin », le bar traditionnel des pompiers, à moins de 100 mètres du centre de secours. Laurent Broquet, un garçon de 26 ans, l'un des deux pompiers volontaires projetés dans la Drôme. « On ne sait pas où il est et on ne pourra pas lui rendre les honneurs qu'il mérite, comme ses copains », reprend Jacky. Pour celui-là, « il ne peut pas y avoir de cercueil », soupire le capitaine Ramon Navarro, responsable des recherches dans le lit tumultueux de la Drôme. 120 pompiers se sont activés sous ses ordres mardi, jusqu'à la nuit tombée, pour retrouver le corps avant



JEAN-FRANÇOIS DEROUAIX/GAMMA

Des centaines de messages ont été affichés à Loriol, en hommage aux cinq pompiers tués vendredi 29 novembre. Des messages venus du Japon, d'Allemagne, des Etats-Unis, d'Afrique du Sud ou de l'école du village. Ainsi, Jamila, 9 ans, a écrit une troisième fois aux « sauveteurs » pour leur dire que leur place était « au paradis ».

la cérémonie, dans une bataille acharnée contre l'eau glaciale de la rivière en crue.

« Il y a beaucoup de courant et on ne voit rien, la visibilité est nulle », enrage un plongeur. A cet endroit, la rivière s'élargit d'une centaine de mètres et vient se briser sur une fine barrière à poissons dans un grondement de cascade. C'est là, à mi-chemin des 3,5 kilomètres qui séparent le pont de la Drôme de l'embouchure du Rhône, qu'un premier corps avait été retrouvé, samedi 30 novembre. Un passant avait aperçu un reflet d'uniforme sous l'eau. Depuis, la famille de Laurent Broquet n'a pas quitté des yeux la rivière. « On attend, on sru-

te, on espère, souffle la sœur du jeune pompier. Ça fait des jours qu'on est là. On essaye de comprendre où il peut être. Il faut qu'on le retrouve. On restera tant qu'ils continueront les recherches. »

« C'ÉTAIT IMPENSABLE »

Au village, seuls les familles et quelques amis devaient assister mercredi aux obsèques religieuses célébrées dans le gymnase par des représentants des églises catholique, protestante, évangélique, en présence de Mgr Jean-Christophe Lagleize, évêque de Valence, et des pasteurs de la région. « Nous devons accompagner la souffrance de ces familles, commentait Michel

Pons, l'un des pasteurs. Ce sont des pompiers qui sont morts. Mais ce sont d'abord des enfants du pays. »

Les pompiers fauchés par la voiture consacraient, comme les trente-quatre membres du centre de secours de Loriol, presque un jour sur deux à leur engagement de secouriste. Mais ils avaient quasiment tous également un engagement associatif. Le sergent-chef José Garrido, 53 ans, était un militant bénévole au centre social, le sergent-chef Eric Duveau, 40 ans, participait aux sociétés de chasse. Quelques heures avant sa mort, on a vu le sapeur Patrick Duc, 43 ans, « transporter avec sa voiture les premiers chariots de ravitaille-

ment collectés pour la banque alimentaire ». Didier Bourgeat, 31 ans, et Laurent Broquet, 26 ans, étaient des amateurs de la Croix-Rouge locale.

« On essaye d'être costaud mais nous sommes des êtres humains », confie le commandant Heyraud, l'un des responsables des pompiers de la Drôme. Au « Bar-restaurant de la gare », à trois pas de la caserne, on écrase la douleur dans de solides poignées de mains, les yeux rougis par le chagrin. « J'ai travaillé avec la plupart de ceux qui sont morts, confie Jacky, le policier municipal. On en a bavé, on a rigolé, on a eu des moments de peine. On était habitués aux coups durs, mais celui-là, il était impensable. »

Pourtant, le jeune Anthony, qui a ramassé, à 18 ans, le corps de son père écrasé par la voiture sur l'autoroute, a déjà confirmé son engagement chez les pompiers en mémoire de son père.

Sur les bords de la Drôme, mardi soir, les derniers gyrophares se sont éteints depuis longtemps, en attendant la reprise des recherches, mercredi, avec cinquante pompiers. Mais un petit groupe ne se résout pas à partir. A intervalles réguliers, un pinceau lumineux perce l'obscurité et plonge sous la surface. Un homme, une puissante lampe torche à la main, continue d'arpenter les berges. A la recherche de son fils.

Alexandre Garcia et Gérard Méjean

Deux collégiens fauchés en Moselle

Un automobiliste a fauché deux collégiens de 12 ans, mardi 3 décembre, à Remelting (Moselle), tuant l'un d'eux et blessant gravement l'autre. Les deux enfants venaient de descendre d'un bus de ramassage scolaire. Au volant de son Opel Astra, le conducteur de 28 ans, titulaire du permis depuis neuf ans, a percuté les deux enfants, précipités sur le capot avant d'être projetés sur le bas-côté. Eric est décédé quelques minutes après la collision. Son camarade et voisin, Julien, dans le coma, a été évacué vers Strasbourg. Rien n'indiquait, mercredi matin, que l'automobiliste, placé en garde à vue, roulait en excès de vitesse. Le premier test d'alcoolémie aurait révélé un taux inférieur à la norme autorisée, mais les gendarmes souhaitaient « affiner » ces résultats. Une recherche de traces de stupéfiants devait être effectuée. — (Corresp.)

TROIS QUESTIONS À... JEHANNE COLLARD

1 Vous êtes avocate, spécialisée dans la défense des victimes d'accidents de la route et vice-présidente de la Fondation Anne-Cellier contre l'insécurité routière. La justice s'est-elle montrée, ces derniers mois, plus sévère avec les chauffards ?

Depuis quatre ou cinq ans déjà, la justice commence à se durcir. Avant, nous subissions un laxisme total. Aujourd'hui, davantage de poursuites sont engagées, les procès débouchent plus souvent sur de la prison ferme et les chauffards sont moins rarement placés en détention provisoire. Mais beaucoup de magistrats demeurent trop indulgents. En plus, cette évolution ne concerne que les cas d'homicides involontaires sous empire de l'alcool. Lorsque seule la vitesse est en cause, les auteurs sont condamnés à quelques mois de prison avec sursis.

Pour la justice, le délinquant routier, c'est le chauffeur ivre. Depuis que Jacques Chirac a fait de la sécurité routière une priorité, les procureurs ont tendance à se montrer plus durs avec les auteurs d'excès de vitesse. Mais je n'ai pas constaté que les juges, de leur côté, alourdissaient les peines.

2 Pourquoi cette différence de traitement entre alcool et vitesse ?

Les magistrats sont des conducteurs. La vitesse en elle-même ne doit pas leur paraître socialement condamnable. D'ailleurs, dans le code pénal, la conduite sous l'empire de l'alcool est une circonstance aggravante ; pas la vitesse. Il faudrait qu'elle le devienne.

3 La justice commence-t-elle à remonter la chaîne des responsabilités, à s'intéresser à ceux qui fournissent les boissons ou les bolides ?

Pas vraiment. Mais je crois qu'on va y arriver, alors que ça me semblait impossible il y a encore quatre ans. Récemment, un café-terrier a été mis en examen après avoir servi un automobiliste responsable d'un accident mortel dans les heures qui ont suivi. Une action a été engagée contre des fabricants de scooters, que les jeunes peuvent facilement débrider et qui permettent finalement de rouler à 100 km/h. Je m'approprie, surtout, à déposer plainte devant le tribunal de Paris contre un constructeur automobile, pour fabrication de produits défectueux. Celui-ci ne devrait pas mettre de voitures surpuissantes entre les mains des automobilistes. Cette plainte, c'est le seul moyen de contraindre les constructeurs à brider les moteurs.

Propos recueillis par M. Ma.

Pourquoi Jacques Chirac a décidé d'élever la sécurité routière au rang de cause nationale

LA VENUE de Jacques Chirac, mercredi 4 décembre, à Loriol-sur-Drôme, aux obsèques des cinq pompiers tués le 29 novembre par un chauffard, est « un hommage de la République à des pompiers volontaires en mission d'Etat », souligne mardi l'Elysée. Dès le lendemain de l'accident, le chef de l'Etat avait exprimé sa « vive émotion » et salué « le courage de ces hommes au dévouement exemplaire ». Ce n'est pas un geste politique sur la sécurité routière, mais un deuil, précisait le service de presse de M. Chirac. Néanmoins le président de la République devrait prononcer, lors de son hommage, quelques mots sur cette cause nationale, érigée, le 14 juillet, en priorité du quinquennat, avec le cancer et les handicapés. A la grande surprise des associations qui ne recueillent, depuis des années, que promesses et vœux pieux.

M. Chirac a, peut-être, des raisons personnelles de s'intéresser au sujet. Le 28 novembre 1978, sa voiture dérapait sur une route verglacée de Corrèze : multiples fractures du fémur et surtout de la colonne vertébrale, qui lui font frôler la paraplogie. « Je ne savais pas que l'on pouvait souffrir autant », dira-t-il, comme le rapporte Franz-Olivier Giesbert dans *Jacques Chirac* (1987, Le Seuil).

Cela lui appartient. Il est sûr, en revanche, que M. Chirac a choisi, depuis sa réélection face à Jean-Marie Le Pen, quelques grands chantiers plutôt consensuels. Qui s'opposera à la lutte contre le cancer, contre les handicaps ou contre la violence routière ? Ce dernier chapitre demande cependant, comme le soulignent les conseillers du président, « un vrai changement de mentalité. Donc une volonté politique forte ».

Le chef de l'Etat a présidé une réunion de travail à l'Elysée le 16 septembre et indiqué au gouvernement les pistes à suivre, avant les états généraux de la sécurité routière, le lendemain. Et un comité interministériel se tiendra le 18 décembre. Son conseiller sur ce dossier

est en contact fréquent avec le cabinet du ministre des transports, Gilles de Robien, qui prépare un projet de loi pour le printemps. M. Chirac lui-même, au Mondial de l'automobile, le 27 septembre, a « [condamné] ceux qui font de la vitesse un argument de vente ».

REVIREMENT SUR L'AMNISTIE

Les associations de prévention parlent, quant à elles, d'un revirement de M. Chirac, survenu peu avant l'élection présidentielle, sur la nécessité de supprimer la traditionnelle amnistie dont bénéficient les chauffards. Il était certainement difficile d'axer une campagne sur la sécurité, en souhaitant une justice qui « prononce rapidement des sanctions effectives », et ne rien changer dans ce domaine. Dans le contexte des affaires, le concept même d'amnistie, fût-ce pour les infractions routières – qui font tout de même 8 000 morts par an – devenait explosif à manier.

En octobre 2001, les associations avaient trouvé le président réticent, devant leurs demandes répétées de supprimer l'amnistie. Il avait déclaré que « l'intégrisme ne menait à rien », se souvient Geneviève Jurgensen, porte-parole de La Ligue contre la violence routière. Elle avait même lancé, excédée, sur le perron de l'Elysée : « Le président ne s'intéresse pas vraiment à la sécurité routière. » Mais la loi adoptée par le Parlement, cet été, apparaît comme la plus restrictive de la V^e République. Et les exemples d'« impunité zéro » pour les chauffards, fussent-ils des « huiles » comme Jacques Toubon, Julien Dray, Claude Estier ou des policiers trop pressés, se multiplient et deviennent publics.

La « politique politicienne » aura aussi ses droits, dans ces circonstances dramatiques. L'affiche Chirac-Sarkozy sera observée, alors que l'on dit le président « éternel plus que tout » des bisbilles au sein de l'UMP survenues ce week-end.

Béatrice Gurrey et Mathilde Mathieu

Nicolas Sarkozy veut « truffer » les autoroutes de radars

Les associations réclament des mesures pour contraindre les fabricants à brider les véhicules

NICOLAS SARKOZY promet des autoroutes « truffées d'équipements automatiques », pour contrôler les excès de vitesse. Mardi 3 décembre, quatre jours après le drame de Loriol, le ministre de l'intérieur a réaffirmé, devant l'Assemblée nationale, la volonté du gouvernement de mettre « fin à l'impunité » dont jouissent les chauffards. « Le jour où (...) les assassins en puissance se diront qu'en prenant l'autoroute ils ont la certitude de se faire prendre, de se faire sanctionner (...), nous aurons enfin la sécurité », a ajouté le ministre. Des radars automatiques devraient donc fleurir en 2003, fixés sur des terre-pleins centraux ou embarqués dans des voitures banalisées. Des hélicoptères devraient s'y mettre aussi, notamment en région parisienne. « Il faudra en même temps qu'il y ait un système automatique pour qu'entre l'appareil qui saisit l'infraction et l'appareil qui fait payer la contravention, il y ait la certitude que personne ne pourra intervenir pour faire sauter les contraventions », a souligné Nicolas Sarkozy. Mardi, le ministre des transports, Gilles de Robien, a égale-

ment affirmé que l'instauration d'une visite médicale, notamment pour les personnes âgées, « pouvait faire partie de la panoplie » des réformes envisagées par le gouvernement. Le conducteur de la Mercedes, qui a fauché les pompiers volontaires sur l'A7, était âgé de 81 ans. Il a aussi déclaré rouler à 150 km/h, pour 90 autorisés, au moment de l'accident. « D'habitude, on rejette la responsabilité des accidents sur les jeunes. Cette fois, n'accusons pas les vieux », prévient Christiane Cellier, présidente de la Fondation Anne Cellier contre l'insécurité routière. Ici, c'est clairement la vitesse qui a tué, pas l'âge. « Il faut casser la culture française de la vitesse », ajoute Jean Flory, président de l'association La Prévention routière.

Selon l'Observatoire interministériel de sécurité routière, la vitesse moyenne de circulation de jour sur les autoroutes de liaison, en 2001, s'est établie à 126 km/h. C'est 4 km/h de moins que la limite admise par temps sec. Mais 30 % des conducteurs roulaient en fait à plus de 140 km/h. Durant les cinq dernières années, les allures

moyennes des Français ont légèrement augmenté, sauf en ville. En même temps, le nombre d'heures consacrées par les forces de l'ordre au contrôle de la vitesse est passé de 2,1 millions à 1,6 million. Ainsi, entre 1999 et 2001, le nombre d'infractions constatées n'a pu que diminuer.

LA PRESSION DES LOBBIES

Les principales associations de prévention dénoncent le caractère aléatoire et insuffisant de ces contrôles et réclament leur systématisation. Claude Got, accidentologue, expert auprès du Conseil national de sécurité routière, suggère d'utiliser les tickets de péage pour contrôler les vitesses sur les autoroutes. Une idée dans l'air depuis 1989, mais que les ministères de l'intérieur et des transports estiment « difficile » à mettre en œuvre. Cette initiative supposerait que le traitement judiciaire du contentieux routier devienne plus rapide, afin de ne pas engorger davantage les tribunaux. L'accélération de ce traitement apparaît d'ailleurs comme un préalable à l'automatisation des contrôles souhaitée par

Nicolas Sarkozy. Le ministère de la justice travaille donc à une réforme qui permettrait de forfaitiser les amendes et d'éviter, pour toutes les infractions au code de la route, le passage devant les tribunaux.

Enfin, au lendemain de l'accident de Loriol, des associations réclament à nouveau des mesures contraignant les fabricants à installer des limiteurs de vitesse dans leurs véhicules. En juin 1999, la France avait soutenu cette idée auprès de l'organisme des Nations unies chargé de l'harmonisation des normes automobiles. Avant d'effectuer, trois mois plus tard, un spectaculaire revirement, sous la pression des lobbies, notamment celui des constructeurs allemands. En septembre, lors du Mondial de l'auto, le président de la République, Jacques Chirac, avait « condamné ceux qui font de la vitesse un argument de vente ». Au ministère des transports, on estime aujourd'hui qu'avant de parler de limiteur de vitesse, « il faut d'abord voir où les constructeurs sont prêts à aller ».

M. Ma.

Face à la pénurie annoncée de médecins, un rapport préconise un fort relèvement du numerus clausus

La mission sur la démographie médicale propose de former davantage de praticiens et de les inciter à s'installer à la campagne ou dans les zones urbaines difficiles

C'EST peu de dire que la prise de conscience des problèmes de démographie médicale aura été tardive. Dans ce domaine, les gouvernements de droite comme de gauche ont une lourde responsabilité. Après s'être acharnés pendant plus de vingt-cinq ans à diminuer le nombre de médecins formés, les pouvoirs publics, confrontés à une pénurie de praticiens qu'ils n'ont pas su ou voulu prévoir, sont désormais obligés d'inverser la tendance.

Dans son rapport remis, mardi 3 décembre, au ministre de la santé Jean-François Mattei, la mission « *démographie des professions de santé* », pilotée par le professeur Yvon Berland, doyen de la faculté de médecine de Marseille, préconise, pour « *amortir la chute de la densité médicale* » (de 332 médecins pour 100 000 habitants aujourd'hui à 305 en 2012) de « *relever progressivement* » le numerus clausus à « *8 000 places en 2007* ». C'est le nombre de praticiens qui étaient formés en... 1978 avant de descendre à 3 500 en 1993.

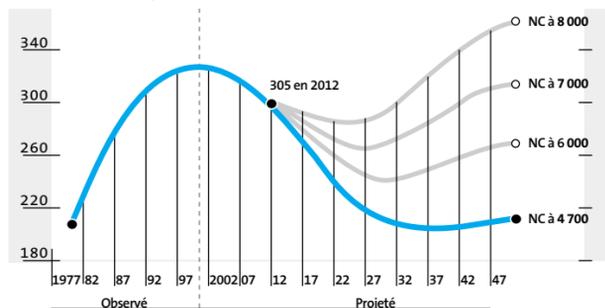
« *Les indicateurs d'alerte démographiques sont nombreux, qu'il s'agisse de pénuries disciplinaires à l'hôpital, de phénomènes de files d'attente pour certaines spécialités ou de désertification de zones rurales* », note le rapport. « *Dans le même temps* », le corps médical « *se féminise nettement* », « *vieillit* » (l'âge moyen atteindra 50 ans en 2011) et aspire à « *réduire son temps de travail* ». C'est donc cet état des lieux, déjà largement connu, qui amène la mission à proposer de mettre fin au mal-thusianisme excessif qui a prévalu dans la sélection des étudiants.

REFORMER LES ÉTUDES

Pour que ce relèvement du numerus clausus s'accompagne d'une meilleure répartition géographique des praticiens, le rapport préconise d'« *abandonner le concours national de l'internat* » au profit d'un « *concours régional* ». Et pour éviter que certaines spécialités soient délaissées, il recommande d'« *ériger en filière l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales* » et de prévoir, pour chacun de ces deux grands secteurs une « *formation commune de deux ans* ». En outre, la mission estime urgent de réformer la première année de médecine afin qu'elle

FORMER 8 000 MÉDECINS EN 2007 POUR AMORTIR LA CHUTE

Evolution et projections de la densité médicale selon le numerus clausus*, nombre de médecins pour 100 000 habitants



Si le numerus clausus est maintenu à 4 700 (c'était le chiffre de 2002, relevé à 5 100 pour 2003), il n'y aura plus que 305 médecins pour 100 000 habitants en 2012. Pour maintenir la densité médicale à son niveau actuel (332), il faudrait relever le numerus clausus à 8 000 d'ici à 2007.

Source : Drees *Numerus clausus (NC) = nombre de médecins formés par an

accueille « *tous les métiers de la santé* ». « *La formation universitaire permettrait d'introduire une culture commune et autoriserait ainsi plus facilement la passerelle entre les différentes professions.* »

Car, pour les rapporteurs, il est « *impératif* » d'en finir avec un « *monde médical et paramédical cloisonné* » et urgent de « *redéfinir les contenus et les champs de compétence de tous les métiers de la santé* » qui regroupent quelque 1,65 million de professionnels. Ainsi, « *les radiologues pourraient confier certains examens aux manipulateurs radio* », « *les psychiatres pourraient être déchargés d'une partie de la prise en charge du mal-être par des psychologues cliniciens* », « *les cardiologues pourraient déléguer certains actes techniques à des infirmières techniciennes en cardiologie* », etc.

Pour pallier le manque de médecins en zone rurale et en zone urbaine difficile, la mission croit davantage à « *des aides techniques et administratives améliorant les conditions de travail* » qu'à une « *prime à l'installation* ». C'est pourquoi elle propose d'inciter les professionnels à « *se regrouper au sein de maisons de soins* » avec l'aide des collectivités locales pour financer l'accueil, le secrétariat, l'informatique... Sur le plan financier, elle recommande « *une exonération partielle des charges* », la possibilité de recruter « *des collaborateurs salariés* » et l'autori-

sation d'ouvrir des « *cabinets secondaires* ».

Enfin, elle préconise d'organiser des « *pôles médicaux et chirurgicaux référents* » pour favoriser le rapprochement entre secteurs public et privé et éviter d'avoir, dans certaines zones géographi-

ques, une offre de soins « *redondante et concurrentielle* ».

Afin que les pouvoirs publics ne retombent pas dans des politiques de *stop and go* en matière de recrutement et que puissent enfin être menées des évaluations prospectives, le rapport insiste pour que soient créés un « *observatoire national* » et un « *réseau d'observatoires régionaux* » de la démographie médicale. Ils permettraient – à condition de mettre en place un « *guichet unique* » d'enregistrement des professions de santé – de rassembler des données quantitatives précises mais aussi qualitatives (conditions d'exercice, temps de travail, etc.) qui font défaut.

« *La démographie médicale constitue une priorité du gouvernement* », avait souligné, en juillet, Jean-François Mattei lorsqu'il avait confié cette mission au professeur Berland. En portant le numerus clausus de la première année de médecine à 5 100 places pour 2003 (contre 4 700 cette année), un premier signe politique a été donné sur l'attention portée à ce dossier.

Sandrine Blanchard

Le directeur de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris démis de ses fonctions

Des proches de M. Chirac contestaient sa gestion

LA RUMEUR se faisait insister depuis plusieurs semaines et, comme l'annoncent *Les Echos* dans leur édition du 3 décembre, le conseil des ministres du mercredi 4 décembre devait démettre Antoine Durrleman de ses fonctions de directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Il devrait être remplacé par Rose-Marie Van Lerberghe, directrice du pôle ressources humaines du cabinet de conseil Altédia, ancienne déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle au ministère des affaires sociales, entre 1996 et 1999. Conseiller à Matignon de 1995 à 1997, où il fut l'un des pères du plan Juppé sur la Sécurité sociale, Antoine Durrleman avait ensuite été nommé à la tête de l'AP-HP. Un poste d'où le gouvernement Jospin ne put déloger ce proche de Jacques Chirac, cohabitation oblige, y compris après le changement de majorité municipale à Paris.

Se voulant avant tout serviteur de l'Etat, M. Durrleman ne s'est pas fait que des amis dans cette institution critiquée voici quelques années par l'Inspection générale des affaires sociales pour son man-

que de vision stratégique. Il a dû affronter une partie de l'élite hospitalo-universitaire, y compris des barons de la Chiraquie partis en guerre contre l'administration et le siège de l'AP-HP.

LA COLÈRE DE M^{ME} CHIRAC

L'entourage d'Antoine Durrleman confirme par ailleurs que son départ de l'AP-HP doit beaucoup au retard pris par le projet de Maison des adolescents à l'hôpital Cochin. Voulu par Bernadette Chirac, cette structure est destinée à offrir une prise en charge globale à des jeunes en difficulté. Après deux ans, le chantier n'a pas commencé. Un retard jugé inacceptable par son initiatrice et qui a fait tomber le couperet. Au cours de la semaine qui a précédé le conseil des ministres, Jacques Chirac aurait téléphoné à trois reprises à Antoine Durrleman, selon un proche de ce dernier, afin de préparer un départ qui n'apparaisse pas trop comme un désaveu. M. Durrleman prendra la direction de l'Ecole nationale d'administration, à la place de Marie-Françoise Bechtel.

Paul Benkimoun

Les farines animales seront brûlées à partir de fin 2004 sur quatre sites

LA COMMISSION d'information pour le stockage et l'élimination des farines animales devait rendre publique, mercredi 4 décembre, la liste des entreprises qui élimineront, à partir de fin 2004, une partie des farines produites en France depuis l'interdiction de leur utilisation dans l'alimentation animale, en novembre 2000.

Le préfet Joël Lebesch, chef de la Mission interministérielle pour l'élimination des farines animales (Miéfa), a indiqué que quatre sites étaient retenus. Trois dans l'ouest : Caillaud SA à Mortagne (Orne), la Société vitréenne d'abattage (SVA) à Vitry (Ille-et-Vilaine) et Rhodia à Melle (Deux-Sèvres), pour incinérer respectivement 25 000, 44 000 et 76 000 tonnes par an. La quatrième, dans l'est, Novacarb, à Laneuville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle) traitera 76 000 tonnes.

L'appel d'offres avait été lancé par la Miéfa et par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour augmenter les capacités de destruction, insuffisantes jusqu'alors. Les aides publiques à l'investissement pour ces entreprises pourront atteindre 40 % du total (20 % de l'Etat, 20 % des collectivités locales et de l'Union européenne). Ces installations feront l'objet d'enquêtes publiques qui permettront aux riverains de faire connaître leur position.

Les entreprises retenues produiront de l'énergie pour leur propre site et de l'électricité, qui sera rachetée par EDF 0,05 centime d'euro le

kilowattheure. Elles brûleront des farines animales mais également des déchets d'abattoirs. « *Nous craignons que se mettent en place des incinérateurs attrape-tout alors qu'ils ne devraient être dédiés qu'aux farines animales* », regrette Jacky Bonnemaïn, de l'association écologiste Robin des Bois, qui redoute une extension aux déchets agricoles (lisiers...) et urbains. « *La mission a voulu privilégier des grosses structures, afin d'éviter l'éparpillement des farines* », constate Jean Bizet, sénateur de la Manche et auteur d'un rapport sur le sujet en mai 2001.

A l'heure actuelle, 9 000 à 10 000 tonnes sont produites chaque semaine par les équarrisseurs. Les cimenteries brûlent annuellement 260 000 tonnes dans leur four à haute température, en priorité des farines à haut risque. Le reste, des farines à bas risque, rejoignait jusque-là l'un des 28 sites de stockage sélectionnés par la Miéfa. L'indemnisation des équarrisseurs, le transport des farines et la location d'entrepôts de stockage coûtaient environ 228,8 millions d'euros à l'Etat.

Mais les centres de stockage commencent à saturer, surtout dans le Grand Ouest. Les stocks atteignent 509 000 tonnes en mars. L'opposition des riverains se faisait de plus en plus vive à ce qui n'était, au départ, qu'un entreposage provisoire.

Séquence Régions

Parce que nous croyons
à l'avenir des réseaux bancaires
et à l'importance
d'un service personnalisé

**BNP PARIBAS RECRUTE
DES CONSEILLERS
DE CLIENTÈLE**

Jeunes diplômé(e)s Bac +2

adressez vos candidatures* par courrier à
BNP Paribas, RH Groupe / Recrutement
80, rue Taitbout - 75442 Paris Cedex 09
ou par e-mail à res.recrut@bnpparibas.com

* Lettres de motivations + CV

www.bnpparibas.com

La banque d'un monde qui change



De nouveaux éléments jettent le trouble sur la mort du juge Borrel, à Djibouti, en 1995

Son épouse vient de porter plainte pour « subornation de témoin » après le revirement d'un officier djiboutien. Deux expertises médicales contrediraient la thèse du suicide

SEPT ANS que le corps de Bernard Borrel, magistrat français en coopération à Djibouti, a été découvert, au pied d'une falaise, en aplomb de la mer Rouge, aspergé d'essence et à moitié brûlé. Sept ans, et déjà cinq juges d'instruction, deux exhumations, une demi-douzaine d'expertises médicales. Sans se décourager, Elisabeth Borrel, l'« épouse du juge assassiné » le 18 octobre 1995, comme dit le carton d'invitation avec majuscules, devait présenter devant la presse, mercredi 4 décembre, de nouveaux éléments qui, pour ses avocats, M^{rs} Olivier Morice et Laurent de Caunes, confirment que son mari, conseiller technique du ministre de la justice, ne s'est pas suicidé, comme l'avait d'abord conclu la justice. Selon elle, il a été éliminé parce qu'il dérangeait le pouvoir djiboutien en s'intéressant à un attentat commis en 1990 au Café de Paris, à Djibouti.

L'« affaire Borrel » connaît de fait quelques rebondissement. D'abord, un témoin djiboutien, le capitaine Ali Iftin, chef de la garde présidentielle du président de Djibouti en 1995, aujourd'hui réfugié à Bruxelles, revient sur ses déclarations de novembre 1999. Recueilli dans le magazine « 90 minutes » diffusé lundi sur Canal+ (Le Monde daté 1^{er}-2 décembre), son nouveau témoignage a permis à M^{me} Borrel de porter plainte, le 19 novembre, avec constitution de partie civile pour « subornation de témoin », et conduit la juge d'instruction parisienne, Sophie Clément, à organiser, le 29 novembre, une confrontation entre M. Iftin et un autre témoin djiboutien, Mohamed Saleh Alhoumekani.

Cet ancien membre de la garde présidentielle, lui aussi réfugié en Belgique, était sorti de l'ombre il y a deux ans. Il disait avoir assisté, le

19 octobre 1995, dans les jardins du palais présidentiel, à une discussion entre cinq personnes, dont Ismaël Omar Guelleh, l'actuel président djiboutien, alors directeur de cabinet du chef de l'Etat, évoquant le meurtre du « juge fouineur » (Le Monde du 14 janvier 2000). Les enquêteurs avaient recueilli de nombreux témoignages prouvant qu'une telle discussion n'avait pu avoir lieu.

« FAUX TÉMOIGNAGE »

M. Iftin, lui, se souvient désormais qu'un jour de septembre 1995, il « entre en coup de vent » dans le bureau de M. Guelleh, alors en conversation avec Hassan Saïd, chef des services secrets djiboutiens. Il les entend, « en langue somalie », « dire qu'un juge européen les dérangeait », a-t-il expliqué le 29 novembre. Il assure que son « faux témoignage » – une attestation préétablie qui discréditait le témoignage de M. Alhoumekani – lui avait « été dicté à la demande d'Hassan Saïd pour défendre les autorités djiboutiennes ». « Je peux me permettre de parler librement maintenant que je suis en Europe », explique M. Iftin pour



GAMMA

justifier son revirement. Il a créé, à Bruxelles, le Gouvernement en exil de Djibouti (GED).

M^{me} Borrel devait aussi rendre public, mercredi, le résultat de deux expertises médicales et deux expertises toxicologiques ordonnées par le juge Jean-Baptiste Parlos – aujourd'hui à la Cour de cassation – après que la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris eut dessaisi, le 21 juin 2000, les juges Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire, puis fait droit, en janvier 2001, aux

demandes de contre-expertise de la partie civile. Rendue le 13 novembre par Patrice Mangin, Daniel Malicier et Eric Baccino, directeurs des instituts médico-légaux de Lausanne, Lyon et Montpellier, la première expertise médicale conclut que « l'hypothèse d'une autoagression à l'origine du décès est difficilement plausible » et que, « dès lors, l'hypothèse de l'intervention d'un ou de plusieurs tiers peut être envisagée ».

Le rapport anthropologique de Gérard Quatrehomme, expert auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, conclut aussi, le 18 novembre, que « l'hypothèse d'une chute » est « peu vraisemblable en termes de probabilités ». Il relève deux lésions survenues au moment du décès : un « coup direct » sur le crâne, une fracture sur le cubitus qui serait une « lésion de défense » et non la conséquence d'une chute. Fin 1997, un spécialiste sollicité par M^{me} Borrel avait écarté le suicide par immolation, car il n'avait décelé aucune trace de suie dans les bronches du défunt.

Ariane Chemin

L'enquête sur Richard Reid a permis d'identifier une filière de recrutement islamiste à Paris

DERRIÈRE l'homme aux chaussures piégées se précise une filière de recrutement de combattants islamistes bien implantée au cœur de Paris. L'enquête sur l'aide logistique dont a bénéficié Richard Reid avant de s'embarquer, en décembre 2001, sur un vol Paris-Miami, avec des chaussures bourrées d'explosifs, a progressé la semaine passée. Les enquêteurs ont à présent la certitude que la mosquée Ali et l'Association interculturelle des

Pakistanaïens en France (AIPF), situées au même numéro de la rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris-10^e, ont constitué un lieu de prosélytisme radical et de recrutement.

Lors de perquisitions menées le 26 novembre, les policiers ont découvert un stock de faux passeports et de tampons britanniques. Au siège de l'AIPF, ils ont trouvé un banc de reproduction vidéo ainsi que près de 300 cassettes, qui ont été con-

fiées à un expert. Parmi elles, on trouve des enregistrements de prêches, mais aussi des images de guerre et de cadavres, dont beaucoup auraient été tournées au Cachemire.

La guerre sainte et l'indépendance du Cachemire sont les deux grandes causes du mouvement radical pakistanais Lashkar-e-Taiba, qui a ouvert des camps d'entraînement militaire dans la région, par lesquels sont notamment passés Hassan Al-Cheguer et Hakim Mokhfi, deux des trois premières personnes mises en examen dans l'enquête sur Richard Reid. La troisième, Ghulam Mustafa Rama, un Pakistanais de 64 ans, est soupçonné de les avoir recrutés sur le territoire français (Le Monde du 15 octobre), amenant la brigade criminelle à envisager, pour la première fois, une filière spécifiquement pakistanaïse de recrutement en France pour le djihad.

LES COMPLICITÉS DE RICHARD REID

L'imam de la mosquée Ali, Kamel Lakhram, mis en examen et écroué le 30 novembre pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et « séjour irrégulier », ne s'est pas montré très loquace en garde à vue. La tâche des policiers est compliquée par les interconnexions entre la mosquée Ali et l'AIPF, les croyants passant de l'une à l'autre. L'imam, d'origine tunisienne, ne cachait pas, selon une source policière, son fondamentalisme religieux : il réclame ainsi une pratique rigoureuse de la charia et ne condamne pas les attentats d'Al-Qaïda.

Des interpellations, menées elles aussi le 26 novembre, ont permis à la section antiterroriste de la brigade criminelle de faire une autre découverte. L'une des huit personnes interrogées, puis relâchée, a assuré qu'Hervé Djamel Loiseau était venu à plusieurs reprises à la mosquée Ali. Ce Français, dont le corps a été retrouvé en Afghanistan le 24 décembre 2001, avait été repéré il y a quatre ans par les services de renseignement. Il avait été interpellé lors du coup de file effectué dans les milieux islamistes avant la Coupe du monde de football, au printemps 1998. Jusqu'à aujourd'hui, les policiers avaient seulement établi que Djamel Loiseau avait fréquenté la mosquée parisienne Abou Bakr.

Concernant les complicités dont a bénéficié Richard Reid durant les cinq jours avant son embarquement à bord du Paris-Miami, les policiers n'ont toujours pas réussi à déterminer son point de chute, son hôte éventuel. En revanche, il est établi que le Britannique est venu en France à plusieurs reprises, entre février et juin 2001. Il a été vu à la mosquée de l'AIPF. En avril, Ghulam Mustafa Rama avait reconnu, avant de se rétracter par la suite, avoir rencontré Richard Reid fin septembre 2001 par l'intermédiaire d'Hassan Al-Cheguer et de Hakim Mokhfi.

Piotr Smolar

71 Roms sur le point d'être reconduits à la frontière

LA PRÉFECTURE du Val-de-Marne a indiqué que sur les 163 Roms roumains évacués, mardi 3 décembre, de squats et de bidonvilles à Choisy-le Roi et Rungis (photo), 71 font l'objet d'une procédure de reconduite à la frontière car ils sont en situation irrégulière. Ces derniers seront hébergés dans des hôtels réquisitionnés, le temps que les autorités prennent des



JACK GUEZ/AFIP

billets d'avion pour Bucarest. Aux Tsiganes en situation régulière, des hébergements d'urgence ont été proposés par les services sociaux et des organisations humanitaires.

Plusieurs associations, regroupées en comité de soutien, ont dénoncé l'intervention policière (Le Monde du 4 décembre). Droit au logement (DAL) l'a comparée à une « rafle », qui « viole la trêve hivernale des expulsions et frappe une population déjà stigmatisée par la propagande gouvernementale ». En revanche, l'abbé Pierre, qui s'était rendu à Choisy-le-Roi le 4 novembre, ne s'est pas exprimé, mardi. Le fondateur d'Emmaüs avait été prévenu la veille de l'expulsion lors d'une entrevue avec Jean-Pierre Raffarin. Le premier ministre lui aurait assuré que des solutions avaient été étudiées pour ces familles, dans le cadre des accords franco-roumains. Le comité de soutien aux familles roumaines a appelé à manifester, jeudi 5 décembre, à Choisy-le-Roi.

La chancellerie veut donner un statut légal au « profilage »

LE MINISTÈRE de la justice envisage de donner un statut légal à la pratique du « profilage » criminel, qui consiste à dresser le portrait psychologique d'un tueur non identifié afin de favoriser son arrestation. Il s'agit « de permettre l'intégration des nouvelles méthodes d'investigation qu'est l'analyse criminelle et comportementale dans la procédure pénale », indique la chancellerie dans un communiqué du 3 décembre. Un groupe de travail interministériel formulera des propositions avant la fin du premier semestre 2003. En France, les techniques de profilage ont été assez peu utilisées dans les enquêtes relatives à des tueurs en série. Lorsqu'elles sont mises en œuvre, c'est par des officiers de police judiciaire spécialement formés, comme dans l'affaire d'un double crime en Lorraine, en 1986, où Patrick Dils a été innocenté et le tueur en série Francis Heaulme, désigné comme nouveau suspect.

M. Bédier lance une mission sur la sécurité dans les prisons

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT aux programmes immobiliers de la justice, Pierre Bédier, a présenté, mardi 3 décembre, une mission d'évaluation de la sécurité dans les prisons, confiée à Gérard Lemonnier, ingénieur des Ponts et chaussées. Cet audit, qui devra rendre ses conclusions fin janvier, sera mené sur la base de l'expertise d'une trentaine de prisons « susceptibles d'accueillir les détenus les plus dangereux ». Il s'agit « de dresser, établissement par établissement, la liste des problèmes de sécurité », a expliqué M. Bédier, et « d'en tirer les conséquences générales » dans le plan de construction des 30 futures prisons. La question de la sécurité dans les prisons se pose avec une nouvelle acuité après la tentative d'évasion qui a fait deux morts, jeudi 28 novembre, à la maison centrale d'Arles (Le Monde du 30 novembre).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a ordonné**, mardi 3 décembre, le maintien en détention du militant indépendantiste breton Alain Solé, renvoyé fin octobre devant les assises pour sa responsabilité présumée dans plusieurs attentats perpétrés en Bretagne. La cour a rejeté une demande de remise en liberté formulée par ses avocats, qui estiment que son état de santé est incompatible avec son incarcération.

■ **IMMIGRATION : le départ d'une cinquantaine de réfugiés du centre de la Croix-Rouge de Sangatte**, qui devaient initialement quitter la France par ferry pour la Grande-Bretagne mercredi, a été repoussé de 48 heures. Le ministère de l'intérieur britannique a demandé un délai supplémentaire pour préparer l'accueil des migrants à Douvres.

■ **MÉDECINE : un nouveau cas de méningite à méningocoque C a été diagnostiqué** chez une femme de 25 ans habitant l'agglomération de Pau (Pyrénées-Atlantiques). C'est le quatorzième cas enregistré dans ce département depuis le début de l'année. Une vaccination sera proposée aux personnes ayant été en contact avec elle.

■ **JUSTICE : Jacques Fournet, ex-directeur de la surveillance du territoire (DST), a été condamné**, mardi 3 décembre, à 2 500 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Paris pour « violation du secret professionnel » dans l'affaire Charles Hernu. Le tribunal a relaxé les journalistes de l'Express, Jérôme Dupuis et Jean-Marie Pontaut, qui avaient révélé, en octobre 1996, des informations selon lesquelles l'ancien ministre de la défense aurait été, durant la guerre froide, un espion des services soviétiques, roumains et bulgares (Le Monde du 31 octobre).

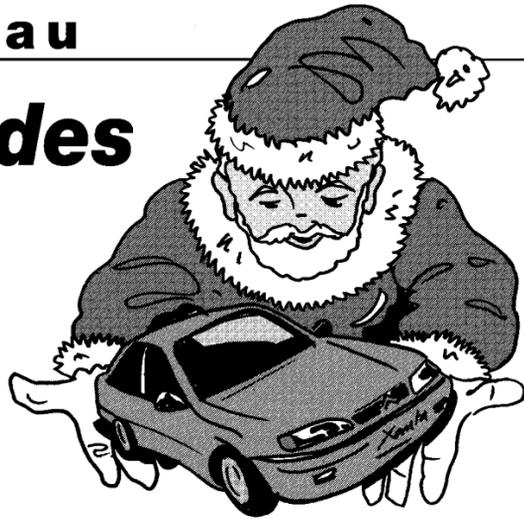
■ **FAITS DIVERS : 8 700 habitants d'un quartier du Havre et de Sainte-Adresse (Seine-Maritime) ont été évacués**, mardi 3 décembre, pour permettre la neutralisation d'une bombe britannique de 250 kg datant de la Seconde guerre mondiale. L'engin a été découvert près d'un stade à l'occasion de travaux de terrassement.

Jacques Chirac propose une réforme en faveur des handicapés

LE PRÉSIDENT de la République a préconisé, mardi 3 décembre, une vaste réforme de la politique en faveur des personnes handicapées, proclamée « grande cause nationale » en 2003, pour favoriser la personnalisation des aides et l'accès au monde du travail. À l'occasion de la Journée internationale des handicapés, M. Chirac a demandé au gouvernement de présenter une réforme sur le handicap « avant l'été prochain, en vue d'un examen par le Parlement à l'automne ». Il faut, a-t-il dit, « revoir les fondements mêmes de notre politique, en passant d'un système d'aides uniformes », prévu par les lois de 1975 et 1987, « à une logique qui prenne pleinement en compte les besoins particuliers de chaque cas individuel ». « J'attends de cette réforme qu'elle permette de construire un véritable système d'aide personnalisée et de donner la priorité à l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées », a souligné Jacques Chirac. Il a également annoncé que « chaque année une conférence des handicapés sera réunie ».

Idée cadeau

Profitez des reprises du Père Félix



REPRISE 3.500 €*

pour l'achat d'une CITROËN récente EVASION, C5 OU XANTIA.

REPRISE 2.000 €*

pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA, XSARA PICASSO OU SAXO.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

* Offre valable jusqu'au 31/12/02 non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles, en échange de cette publicité. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE UN AN PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

CITROËN FÉLIX FAURE
fournisseur officiel en bonnes affaires



Paris 15 ^e	10, place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19 ^e	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot, Zac des Cadestaux	04 42 78 77 37

Naufrage du « Prestige » : le plan Polmar est déclenché à titre préventif

Alors que des nappes de pétrole ont été repérées à quelque 250 km des côtes françaises, les départements du littoral atlantique commencent à s'organiser pour faire face à une éventuelle pollution. Les professionnels de la mer ne veulent pas sombrer dans le « catastrophisme »

LE VOLET maritime du plan Polmar (contraction de pollution maritime) a été déclenché mardi 3 décembre à 17 heures, alors que des nappes de fioul éparses, échappées du pétrolier *Prestige*, étaient observées à 250 kilomètres des côtes françaises. Cette procédure permet au préfet maritime de l'Atlantique, basé à Brest, de mobiliser tous les moyens publics et privés qu'il estime nécessaires pour lutter en mer contre l'avancée de la marée noire. Le préfet, l'amiral Jacques Gheerbrant, a précisé que le plan Polmar-mer a été déclenché « à titre de précaution ».

Trois vols de reconnaissance dans le sud du golfe de Gascogne ont permis de repérer, mardi, 200 taches d'un diamètre de 2 à 30 mètres chacune. Le patrouilleur *Stern* a posé cinq bouées pour permettre le suivi de la dérive des nappes polluées.

Si personne ne veut céder à la panique, la préfecture d'Aquitaine et certaines collectivités commencent à s'organiser « au cas où ». Lundi 2 décembre, à Bordeaux, le préfet de la région Aquitaine, également préfet de la zone de défense, a invité les profession-

nels de la pêche et du tourisme, les parlementaires et les élus des départements concernés afin de faire un point de la situation. Le centre de stockage de matériel de lutte antipollution, basé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, au Verdon, est en préalerte depuis les premières fissures du *Prestige*. Il ne sera utilisé que si le plan Polmar-terre est déclenché, dans un deuxième temps. « Si des nappes entrent dans l'estuaire, les conditions de nettoyage seront difficiles et délicates à cause des marais », explique cependant Marc Pinson, directeur du dépôt girondin.

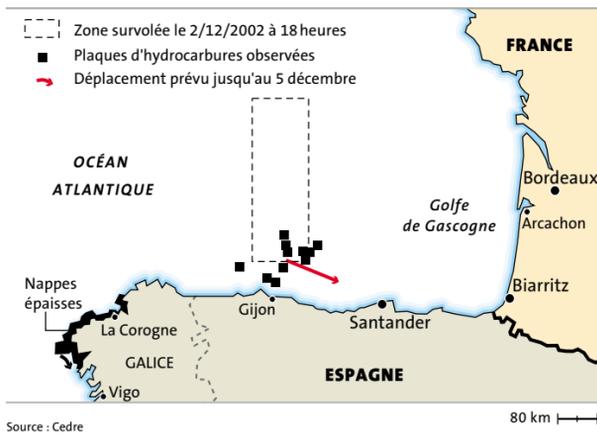
Si la pollution vient à menacer directement les côtes françaises – ce qui n'est pas encore le cas –, les moyens de lutte prévus par le plan Polmar-terre seront mis à la disposition du préfet, qui coordonnera les opérations soit au niveau départemental, soit à celui de la zone de défense. A la suite de certains dysfonctionnements constatés dans l'application du plan Polmar, en 1999, après le naufrage de l'*Erika*, le dispositif a été modifié par une instruction cadre en mars 2001. Afin d'expliquer les conditions de mise en œuvre du plan Polmar-terre, la préfecture de Gironde doit organiser une réunion d'information, jeudi 5 décembre à Lacanau, avec les représentants des 57 communes du littoral girondin. Les autres préfectures ont adopté le même carnet de route ou s'approprient à le faire.

Dans le but de dépister une éventuelle pollution, des prélèvements de sable, coquillages, crustacés et poissons vont être effectués régulièrement, sur les plages et en mer. Des états des lieux de la côte, avec constat d'huissier, sont prévus jusqu'en Charente-Maritime. Le conseil général des Landes a entrepris ce travail dès mercredi matin. Avec 106 kilomètres de côtes, « le département des Landes se sent particulièrement concerné par les atteintes portées au milieu océanique », affirme son président (PS), Henri Emmanuelli.

En Gironde, le conseil général est prêt à lancer des procédures administratives à caractère préventif dans la dizaine de ports en gestion directe. Le département a annoncé vouloir aider les autres ports et les communes pour dresser un état des lieux.

Dans les Landes, une cellule opé-

LA SITUATION AU 4 DÉCEMBRE



Source : Cedre

rationnelle réunit tous les deux jours des techniciens pour mettre en place une coordination des moyens. Des informations quotidiennes sont diffusées aux élus et à l'administration. « On s'organise, on gère et on prévoit, dans l'optique d'une éventuelle pollution. Mais, à la différence des Espagnols, nous avons du temps, explique Frédé-

ric Lémont, directrice adjointe de l'environnement dans les Landes. *Tout cela se fait dans un climat tranquille et serein. On essaie de tirer sur le terrain les leçons des expériences vécues ailleurs, dans le passé.* »

Les Basques, en première ligne en cas d'arrivée des galettes d'hydrocarbure, restent, eux aussi, « très attentifs ». « S'il le faut, on

mettra le paquet sur le plan financier, technique et humain, assure Jean-Jacques Lasserre, président (UDF) du conseil général des Pyrénées-Atlantiques. *Mais on n'en est pas là.* »

Des centres de soins temporaires sont prêts à fonctionner, en collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la direction régionale de l'environnement (Diren). Déjà quelques espèces pélagiques ont été retrouvées mazoutées sur les plages landaises, lors du week-end du 1^{er} décembre.

« PAS D'AFFOLEMENT »

« Pas d'affolement » : le mot revient cependant dans toutes les bouches des professionnels, de l'administration et des élus d'Aquitaine. Sur le bassin d'Arcachon, les pêcheurs et les ostréiculteurs sont plus inquiets de l'étendue médiatique des mesures de prévention que de la marée noire. Ils conservent un souvenir douloureux de la catastrophe de l'*Erika* en 1999, alors qu'aucune goutte de pétrole n'était venue souiller les côtes girondines. Pourtant, les ventes d'huîtres et la saison touristique de l'été 2000 avaient été médiocres.

« A chaque fois qu'il y a un effet d'annonce sur la pollution, le Français moyen fait l'amalgame et n'achète plus rien et ne vient plus chez nous, estime Joël Dupuch, un ostréiculteur. *Les premières plaques sont encore à plus de 400 kilomètres du bassin d'Arcachon. Alors pas de catastrophisme !* »

Mardi, le préfet maritime a ordonné le contrôle en mer du pétrolier *Enalios Titan*, alors qu'il franchissait le rail d'Ouessant. Ce navire sous pavillon maltais, à coque simple et âgé de 24 ans, transportait 87 000 tonnes de fioul lourd de Lettonie vers Singapour. Le navire effectuait son dernier voyage avant désarmement. Le contrôle, selon la marine, a permis de constater l'état satisfaisant des structures visibles et la régularité de la documentation de bord. En application des accords franco-espagnols de Malaga (*Le Monde* du 28 novembre), le préfet maritime l'a cependant fait quitter la zone économique exclusive française.

Benoît Hopquin
avec **Claudia Courtois**
(à Bordeaux)
et **Vincent Durupt** (à Brest)

Les pêcheurs mobilisés pour ramasser le fioul

Dans le cadre du plan Polmar, les autorités françaises pourraient faire appel aux chalutiers afin de lutter contre la présence en mer des plaques de fioul lourd provenant du naufrage du pétrolier *Prestige*.

Le 15 octobre, un exercice baptisé « Gascogne » a impliqué avec succès plusieurs bateaux de pêche. « Nous avons développé un concept de deuxième rideau, explique Didier Perocheau, directeur des affaires maritimes de Bayonne qui a piloté l'exercice. *A côté des moyens lourds de la Marine nationale, les chalutiers pourraient traiter des nappes de faible dimension ou arrivées trop près des côtes.* »

Les chaluts seraient fournis par l'Etat afin de récupérer en mer le produit visqueux et compact. Des fileyeurs pourraient également être utilisés afin d'établir des barrages flottants. Des patrons de pêche de Bayonne et d'Arcachon ont d'ores et déjà été contactés et ont donné leur accord de principe, contre indemnisation.

Le gouvernement veut renforcer la sécurité maritime

SOUUCIEUX de sensibiliser les ministres des transports de l'Union européenne, qui se réunissent les 5 et 6 décembre, Dominique Busseureau, secrétaire d'Etat aux transports et à la mer, a présenté, mercredi, au conseil des ministres, une communication sur la sécurité maritime et un programme « de cinq catégories d'actions ambitieuses » à engager « avec détermination et sans complaisance ». Ce programme est dans la ligne du plan arrêté par Paris et Madrid au sommet de Malaga le 26 novembre.

Il s'agit d'abord, selon le secrétaire d'Etat, de mettre en œuvre rapidement les décisions communautaires prises après le naufrage de l'*Erika*, il y a trois ans. Le nombre d'inspecteurs chargés de contrôler les navires étrangers dans les ports français passera de 57 en 1999 à 114 en 2003. S'y ajouteront des experts vacataires, anciens navigants à la retraite. D'ici trois mois, un nouveau système d'agrément des sociétés de classification – montrées du doigt parce qu'elles sont à la fois juges et parties dans la délivrance des certificats – devrait être publié.

La surveillance des zones sensibles (Manche, parages d'Ouessant, bouches de Bonifacio) sera renforcée. Tous les pétroliers français de plus de quinze ans devront passer en cale sèche tous les deux ans et demi. Paris proposera à ses partenaires d'interdire le recours à des tankers à simple coque de plus de quinze ans et d'imposer à tous les navires à destination d'un port européen (plus ceux du Canada et de la Russie) un certificat spécifi-

que de contrôle. La France incitera les Quinze à établir une liste de ports, baies ou zones refuges accessibles aux navires en détresse. Enfin, Paris s'engage à faire rapidement ratifier au Parlement sept conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les conditions sociales des équipages.

PAS « D'EFFICACITÉ OPTIMALE »

Le Parlement examinera par ailleurs, début 2003, un projet de loi créant une « zone de protection écologique » en Méditerranée où l'intervention des Etats en haute mer est juridiquement moins facile qu'en Manche ou en Atlantique. Enfin, le secrétaire général à la mer, Jean-René Garnier, devra, d'ici mars 2003, proposer « un schéma cohérent » d'organisation des services publics chargés de la sécurité maritime, car l'actuelle concurrence entre la marine nationale, les douanes, la gendarmerie et les affaires maritimes ne permet pas « une efficacité optimale ».

La Commission européenne vient par ailleurs d'adresser aux Quinze une communication les incitant à « appliquer par anticipation » plusieurs mesures décidées après l'accident de l'*Erika*, telle l'élimination des vieux navires et des tankers à simple coque. Bruxelles a aussi publié une liste noire de 66 navires relevant de 13 pavillons dont l'entrée est refusée dans les ports européens. Sur ce total, 26 battent pavillon turc, 12 sont de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, 9 du Cambodge.

François Grosrichard

Apprenez en toute liberté !



Les Portables Toshiba sont boostés par le Processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M



L'appareil Photo numérique PDR T20 est le compagnon idéal de votre PC Portable Toshiba.

Avec ses 2 millions de pixels vous obtenez une image optimale. Son écran tactile vous facilite son utilisation.



Le Satellite Pro 6100 allie hautes performances et communication sans fil.

Ce portable est équipé d'un Processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M à 1,80 GHz, d'un réseau sans fil WIFI, d'un écran 15" et Vidéo nVIDIA GeForce™ 4.

Avec le Satellite 2410-303, le multimédia est à portée de main.

Ce portable est équipé d'un Processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M à 1,70 GHz, d'un lecteur combo DVD/CD-RW, d'un écran 15" et Vidéo nVIDIA GeForce™ 4.



Choose freedom.
www.toshiba.fr

Pour plus d'informations, contactez Toshiba Infos au : 0692 69 29 49 (03/04 €/min)

Toshiba recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour l'informatique mobile.

TOSHIBA

LA VIE RÊVÉE DE

L'ancien premier ministre court les vernissages, les premières, les fêtes amicales, écrit, plaisante. Mais refuse de parler de la défaite du 21 avril.

Prépare-t-il un éventuel retour ? Parmi ses proches, nul n'y croit vraiment

LIONEL JOSPIN

CE n'est pas son genre de rester terré dans l'humiliation et l'échec. Ses amis l'ont vite compris. Au début, ils s'étaient tous passé le mot : « Il faudra téléphoner souvent à Lionel. C'est si difficile, cet agenda vide, quand on vient de subir une telle défaite. » Après l'été, les vacances en Sicile puis à l'île de Ré, beaucoup ont donc appelé, sont passés au domicile des Jospin, rue du Regard, apportant mentalement leur petite trousse d'infirmier à destination du grand blessé. Plusieurs d'entre eux, arrivés avec leur amitié en guise de bandage et tout ce mercurochrome sentimental que déteste justement « Lionel », ont dû remballer précipitamment le tout. Jospin paraissait si gai...

Depuis, il n'est pas un seul témoin qui ne décrive un Lionel Jospin léger, désinhibé, vivant. C'est une marque profonde chez cet homme qui a pourtant passé plus de trente ans de sa vie à faire de la politique : à chaque échec de sa vie publique, la meilleure défense qu'il ait trouvée a toujours été d'affirmer un « Bonjour la vie ! » qui laissait supposer sa capacité à hiérarchiser les vraies priorités. Aujourd'hui, quand tous l'imaginent brisé, il s'attache donc à montrer qu'il n'est même pas blessé. Il donne ses rendez-vous dans des lieux publics, déjeune dans ce petit restaurant de la rue du Cherche-Midi qu'il affectionne, se balade au jardin du Luxembourg, assiste aux premières, aux vernissages, entre dans les librairies, bref, s'expose partout où l'on pourra voir que l'ancien premier ministre battu le 21 avril n'a pas sombré dans la dépression qui suit les grandes défaites.

Samedi 30 novembre, il est venu assister à la finale de la Coupe Davis, à Bercy. Tribune officielle, bien sûr. Costume-cravate du responsable qui n'a pas décroché. Et petit topo sur le tennis devant les caméras. Cinq jours auparavant, il avait laissé ses meilleurs amis politiques, Daniel Vaillant et Bertrand Delanoë, annoncer sa réadhesion à la section socialiste du 18^e arrondissement de Paris. Et expliquer tranquillement qu'il pourra donc voter au congrès du Parti socialiste, à Dijon, à la mi-mai 2003. Le 7 novembre, lorsque *Le Nouvel Observateur* a publié le cruel témoignage de l'ex-femme de « Lionel », Elisabeth Dannenmuller, racontant à la fois le double passé de militant trotskiste et de chef socialiste, la personnalité corsetée, le sectarisme idéologique, ses amis ont cru que le coup le sonnerait durablement. Une semaine plus tard, Lionel Jospin passait tranquillement au siège du PS, rue de Solferino, « prendre son courrier », courrier que sa secrétaire, Victoria Dairou, lui transmet pourtant quotidiennement. « Cet homme est un acteur. Il habite son propre rôle, sourit le député socialiste Jean-Christophe Cambadélis, analyste de l'étrange échec dans une note remarquée de la Fondation Jean-Jaurès. Il a mis en scène son éloignement. Désormais, il joue, par petites touches, le "Je suis toujours vivant". »

Toujours vivant. Voilà ce qui importe. Ce n'est pas tant son retour au pouvoir qui est en jeu. Personne n'y croit vraiment. En tout cas, aucun de ceux qui ont continué à le voir régulièrement. Ni son ancien directeur de campagne, Jean Glavany : « Il ne reviendra pas dans la responsabilité politique et encore moins dans la responsabilité électorale. » Ni son vieux complice Claude Estier : « Sans doute apportera-t-il son soutien personnel et amical à François Hollande, mais il est très clair pour lui qu'il ne se relancera pas dans la vie publique. » Ni son compère de trente ans, Daniel Vaillant : « Il sait que le jospinisme peut rester une référence. Mais il sait aussi qu'à 65 ans il n'y a plus d'enjeu personnel pour lui. » Ni enfin le maire de Paris, Bertrand Delanoë : « Le cycle est terminé. » Mais, pour cet homme dont la fierté et l'orgueil ont toujours été les plus solides murs de défense, il importe de montrer que la défaite ne l'a pas détruit.

C'est donc à cela qu'il s'applique depuis l'été. Lorsqu'il a débarqué avec son épouse Sylviane, le 24 octobre, chez Olivier Schrameck, son ancien directeur de cabinet à Matignon, qui faisait son départ comme nouvel ambassadeur à Madrid, chacun a pu noter son air guilleret. « C'est certain, il avait l'air bien mieux que les trois quarts d'entre nous, raconte un de ses anciens conseillers de Matignon. Il était détendu, il paraissait avoir vu toutes les expositions, tous les spectacles, une vraie vie de fête... » A ceux qui paraissaient encore s'inquiéter, Jospin a asséné un « De toute façon, moi, je suis solide ! » qui les a laissés pantois.

Même message, deux semaines plus tard. Son ami le metteur en scène Bernard Murat organise, le 4 novembre, une petite fête pour la remise de sa légion d'honneur, au Théâtre Edouard-VII, théâtre dont il est directeur et qui a servi de décor, au cours de la campagne présidentielle, à quelques manifestations du comité de soutien à Lionel Jospin. Le ruban rouge doit être remis par l'acteur Pierre Arditi, mais c'est Lionel Jospin qui, lorsqu'il était premier ministre, l'a décerné à Murat. L'invitation lui est donc faite avec le plus de délicatesse possible : « Lionel, si cela ne te déprime pas trop de revenir à Edouard-VII, nous serions très heureux que tu sois là. » Si cela ne te déprime pas trop... A 19 heures, les agents de sécurité, dont bénéficie toujours l'ancien premier ministre, préviennent le théâtre : Lionel et Sylviane



seront de la fête. Murat, qui a milité à l'OCI de Pierre Lambert – où il a croisé Olivier Jospin, le frère de Lionel –, avant de passer au PS dans les troupes amenées par Jean-Christophe Cambadélis, a préparé un discours. Quelques mots que Jospin écoute en souriant, lui qui comprend sans doute si bien ce que Murat veut dire. « Du drapeau rouge de ma jeunesse au ruban rouge qui m'honore aujourd'hui... quel étrange parcours », lance le metteur en scène. « Que dire ? Que je n'ai pas changé ? Ce serait idiot. Que je n'ai rien renié de mes idées de jeunesse ? Ce serait inexact. Non, je dis simplement que je crois toujours en l'homme, en sa capacité de tout arranger, dans le même temps où il complique tout... » Dans l'assistance se mêlent les monstres sacrés du théâtre et quelques politiques, François Hollande, Henri Weber. Michel Broué, mathématicien, lui aussi ancien de l'OCI et soutien de Jospin, le revoit pour la première fois depuis les lendemains de la défaite. Jospin restera deux heures. Charmant avec tous, conversant avec chacun. De tout, de rien. Des enfants, du théâtre, de la vie. Pas de l'humiliation du 21 avril. « Si Lambert nous a appris une chose, sourit aujourd'hui Bernard Murat, c'est à avoir le sens de la stratégie en refusant d'y laisser pénétrer l'affect. »

DEPUIS le cataclysme, Lionel Jospin s'applique en effet à une analyse froide de la situation. Une pensée raisonnée. Sans dévoiler la moindre parcelle d'une introspection personnelle. « A tout prendre, avait déjà glissé Lionel Jospin, le 3 mai, devant son équipe, c'est peut-être moins grave d'être éliminé au premier tour qu'au second. Ça veut dire que ça ne dépend pas seulement de soi. Ça vous échappe. » (*Le Monde* du 6 mai.)

Cela ne dépend pas seulement de soi. Toutes les conversations qu'il a pu avoir, depuis, avec ses amis ont soigneusement évité cet écueil : évoquer ce qui, dans l'échec, relevait peut-être aussi de la personnalité, du comportement, des mensonges passés, des erreurs de Lionel Jospin lui-même. Bien sûr, beaucoup de jospinistes ont déjà fait la liste

Lionel Jospin assiste au double de la finale de la Coupe Davis, à Paris le 30 novembre.

de ces handicaps – révélation trop tardive du passé trotskiste, obsession de la rivalité avec Jacques Chirac, personnalité trop rigide du candidat, déclaration incompréhensible sur son projet « non socialiste », attaque malhabile sur l'âge du président, etc. – qu'ils ajoutent aux causes plus profondes du délitement de la gauche plurielle et de la désaffection des couches les plus populaires. Mais, devant Jospin, la plupart d'entre eux se sont tenus à cette explication somme toute rassurante : il a manqué moins de 200 000 voix pour être qualifié au second tour. Un accident en quelque sorte. « Et l'on se remet plus vite d'un accident que d'une

par le peuple. » Ceux qui ont reçu une de ces cartes en bristol écrites à la main la montrent, le plus souvent, à la fois heureux de ce dialogue rétabli et souvent désorientés par le ton de Lionel Jospin. Car il peut être pète-sec, parfois, d'une fierté incorrigible qui laisse perplexes même ses soutiens. Une militante socialiste lui reproche-t-elle affectueusement : « Vous n'avez écouté que votre orgueil meurtri lorsque vous avez annoncé votre retrait. Sortez de votre silence et accompagnez vos troupes jusqu'au bout ! » Il lui répond durement : « Je n'ai aucun orgueil meurtri. J'ai simplement tiré la conclusion logique de la dispersion et de la frivolité de la gauche (PS excepté). Je milite depuis trente ans et je ne demande à personne, pas même à vous, l'autorisation de décider à ma place de la forme de mon engagement aujourd'hui. » Voilà bien l'irréductible moi de Jospin, cette volonté farouche de ne jamais rien se laisser imposer,

qu'il dira et de quand il le dira. Il a d'ailleurs refusé toutes les propositions de documentaires sur son aventure politique. Tous les projets de livre proposés par les éditeurs. Avant l'été, sa femme, Sylviane Agacinski, qui envisageait probablement déjà de publier son *Journal interrompu* (Seuil), a bien demandé à l'ami de longue date Pierre Shapira : « Je voudrais que tu m'expliques la défaite. » Désorienté, Shapira a rétorqué « Tu n'as qu'à interroger Lionel. Après tout, qu'en dit-il lui ? » avant d'entendre son interlocutrice avouer : « Il ne veut pas en parler. » Aux lendemains du 21 avril, Jospin a asséné avec orgueil devant ses amis : « J'ai la chance de faire partie de ces gens qui n'ont jamais eu besoin de psychanalyse. »

Ses amis ne le lancent plus, d'ailleurs, sur ce terrain. Trop conscients que sa gaieté, ses propos sur les Etats-Unis, où il est allé tenir une conférence le 8 novembre, son enthousiasme pour Thomas Jefferson, ses pronostics en tennis sont aussi une sorte de message subliminal : je veux m'en tenir à ces sujets-là. Rares sont ceux qui ont donc osé lui parler du passé. « Je ne veux pas lui rappeler de mauvais souvenirs », a tranché Jacques Séguéla, responsable de son image pendant la campagne présidentielle. « Il a envie de parler d'autre chose que de la défaite », assure Claude Estier. « Il ne veut pas que nous devenions nous-mêmes les paparazzi de sa propre histoire », soupire François Hollande. « Il peut parler du délitement de la gauche plurielle, de l'attitude meurtrière et inconsidérée de Chevènement. Mais il évoque plus volontiers son bilan de premier ministre, explique Marie-France Lavarini, son ancienne conseillère en communication. C'est parce que, dans son esprit, ces cinq années sont plus fortes que les trois semaines de campagne qu'il n'est pas en miettes aujourd'hui. » Chacun, pudiquement, le laisse donc faire à son propre rythme. Comme il le sent. Comme il le souhaite. Peut-être n'ouvrira-t-il jamais les petits rideaux de fer qu'il a tirés sur ce passé. Les électeurs peuvent bien continuer à s'interroger, à l'interpeller. Il est le seul à pouvoir digérer sa défaite.

« Cet homme est un acteur. Il habite son propre rôle. Il a mis en scène son éloignement. Désormais, il joue le "Je suis toujours vivant" »

JEAN-CHRISTOPHE CAMBADÉLIS, DÉPUTÉ SOCIALISTE

maladie grave », affirme Daniel Vaillant.

Mais les électeurs n'ont pas les pudeurs des politiques. Depuis le 21 avril, des milliers de lettres à l'intention de l'ancien premier ministre sont parvenues au Parti socialiste ou à son domicile parisien. Des lettres de soutien, surtout. Des lettres de regret de ne pas avoir voté pour lui au premier tour. Mais aussi des lettres qui l'interrogent sur son retrait, sur son envie d'en découdre avec Jacques Chirac, sur sa motivation profonde à être candidat. Et Lionel Jospin a entrepris de répondre à chacune au fur et à mesure. « C'est une manifestation paradoxale de sa vision de la défaite, croit cependant Jean-Christophe Cambadélis. Ces lettres sont comme une reconnaissance du pays. En y répondant, il considère qu'il n'a pas été battu

ser, même par ceux qui l'aiment.

Il le dit d'ailleurs aux électeurs comme il l'a dit à certains de ses amis : « Mon départ n'est pas une sanction que je m'inflige à moi-même. » Il n'avoue aucune culpabilité. Et préfère fustiger ces « belles consciences morales qui ont laissé réélire Chirac sans bouger ». « Déjà, je n'étais pas d'accord », écrit-il à plusieurs reprises à propos de ses amis socialistes, avec cette façon si peu réfléchie d'appeler à voter Chirac qui a nourri Le Pen. » Rarement, il répond aux tentatives « psychologiques » de ceux qui s'interrogent sur sa véritable envie d'être élu, ou sur sa personnalité « peut-être un peu raide pour les Français », comme le hasarde un électeur.

Il ne veut pas aller plus loin dans la questionnement. Il veut décider lui-même de ce

Le Pakistan menacé

Les récents succès électoraux des islamistes inquiètent le « Friday Times ». Mais le fondamentalisme existe aussi dans l'Inde voisine

GEORGE W. BUSH voulait capturer Oussama Ben Laden « mort ou vif ». Il n'y est pas parvenu et sa guerre antiterroriste a redonné force à un dangereux vent de « talibanisation » qui souffle sur le Pakistan. Les élections l'ont montré, quand le front islamiste du MMA a remporté le plus de sièges au Parlement et la majorité dans les provinces frontalières de l'Afghanistan.

A lire la presse locale, le nouveau pouvoir des mollahs inquiète les libéraux, et surtout les femmes. Le chroniqueur Khalil Hasan a sonné l'alarme dans le *Friday Times* de Lahore, mêlant l'ironie et l'horreur dans un éditorial intitulé « Voilà qu'arrive la brigade des barbus ».

Les femmes sont la principale cible des mollahs, qui « veulent leur faire porter cet horrible objet appelé hidjab. Depuis que le monde existe, elles cherchent de nouveaux moyens de se faire belles, et c'est leur droit. Le hidjab est une invention qui les rend terribles. Si on en avait revêtu Marilyn Monroe, on n'aurait pu la distinguer de Phoolan Devi », la défunte reine des bandits, défigurée lors d'un viol. Autre cible, les jeunes : « Les "Purs" veulent abolir l'éducation mixte. Ne devraient-ils pas aller au bout de leur pensée en abolissant les femmes, qui semblent être l'espèce qui les dérange le plus ? Le grand problème des mollahs est qu'à la fois ils les relèguent et les haïssent. »

Pourtant « le péché ne se trouve pas dans l'apparence des femmes,



mais dans le cœur de ceux qui imposent de telles règles ». Les médias sont aussi visés : « *Le MMA entend "mettre fin à la vulgarité et à l'obscénité" à la télévision. Je lui suggère d'aller plus loin en abolissant Télévision et Radio Pakistan* ».

« QUI VA LES ARRÊTER ? »

Mais le plus sinistre objectif du MMA est sa volonté d'appliquer les châtements du *Hudood* (sur les questions de moralité). « *C'est typique de l'hypocrisie de ceux qui nous ont gouvernés de ne pas avoir aboli ces lois primitives. Si on ne pouvait guère espérer que [l'ex-premier ministre] Nawaz Sharif le fasse, Benazir Bhutto a eu peur d'encourir la colère des mollahs [...]. Le général Moucharraf [le président actuel] a débuté d'une manière qui semblait pleine de promesses, mais il s'est vite renfermé dans son cocon [...]. Les mollahs vont commencer à couper des mains, lapider les femmes adultères, crever les yeux d'autres... N'y a-t-il personne pour les arrêter ?* »

Craignant que le chef religieux du MMA puisse devenir premier ministre – ce que le président Moucharraf a empêché en choisissant son propre candidat – un lecteur avait écrit au *Friday Times* qu'il émigrerait si cela se produisait. Rares étant

les pays accordant des visas aux Pakistanais, il compte aller en Papouasie, qui n'a pas encore imposé de telles restrictions. Khalil Hasan lui a donné, avec humour, ce conseil : « *Dépêchez-vous d'y aller avant que ce pays ne nous claque la porte au nez !* »

Mais le fondamentalisme ne menace pas que le Pakistan, il s'étend à tout le sous-continent. On aurait pu penser que le parti hindouiste BJP, au pouvoir à New Delhi, tirerait la leçon des incidents sanglants du Goudjerat au cours desquels des milliers de musulmans ont été massacrés avec la complicité des autorités. Mais un de ses alliés, Ashok Singhal, a récemment menacé d'étendre cette expérience de nettoyage ethnique à tout le pays.

Un autre champion de l'hindouisme, Giriraj Kishore, a défendu le lynchage de cinq intouchables par des criminels hindous en disant que, selon les écritures, les vaches valaient plus que les humains. Et Bal Thackeray, responsable de la furie antimusulmane qui avait ravagé Bombay, a déclaré que les hindous avaient, eux aussi, besoin de « *commandos suicides* », cette fois contre les musulmans.

Vijay Singh

★ www.thefridaytimes.com
ou www.South Asia Citizen's Web
www.mnet.fr/aiindex

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Salaires

■ Le ministère du travail publie son relevé des salaires par type d'activité au premier semestre.

www.travail.gouv.fr/etudes/textes/xls_Home_Embargo/salaire.xls

■ La Dares dresse un bilan de la négociation des salaires dans l'entreprise et compare les processus de négociations collectives en Europe depuis le passage à l'euro.

▷ www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre1341/integral/2001.02-05.1.pdf

▷ www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre1802/integral/2002.11-48.1.pdf

■ Le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts a étudié les inégalités d'emplois et de revenus.

▷ www.plan.gouv.fr/organismes/cerc/inegalite/syntineg.pdf

▷ www.plan.gouv.fr/organismes/cerc/ineggo/syntingo.pdf

■ L'Insee pointe « les écarts de revenu salarial entre hommes et femmes en début de carrière ».

www.webcommerce.insee.fr/FichesComm/IP01801/IP01801.pdf

■ La revue *Economie et statistiques* montre l'influence du premier emploi sur « la carrière salariale ».

www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES351B.pdf

■ Le FMI a examiné la modération salariale en France dans les années 1990.

www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2002/wp02151.pdf

■ Service-Public.fr donne accès aux textes relatifs à la rémunération.

<http://vosdroits.service-public.fr/ARBO/050204-NXTRA400.html>

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Jospin, le retour

Tiens, voilà Jospin ! Bienvenue au bercail camarade, puisque tu as décidé de revenir militer à la base dans notre très populaire 18^e arrondissement de Paris. Excellente idée ! Signal fort et inattendu ! Il est clair que ça n'aurait pas fait assez peuple que tu ailles « tracter » sur le très chic marché bio du boulevard Raspail (...). Sans compter que des voisins auraient pu te reconnaître ! (...)

Donc, mon cher Lionel, lorsque tu prendras le métro pour te rendre à la station Barbès (eh oui, il faut être crédible jusqu'au bout), tu seras tout de suite au cœur de ton sujet : cette foule de gens, « le peuple », toi, moi, nous tous quoi, dont tu souhaites améliorer le sort. N'en perds pas une miette : observe, écoute, parle avec eux, prends des notes. Tu as beaucoup de retard à rattraper. Tu comprendras peut-être alors des

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Anvers vue par la presse belge

Après les émeutes communautaires dans la métropole flamande

LES ÉMEUTES qui ont suivi, le 26 novembre, le meurtre d'un professeur d'origine maghrébine dans la banlieue d'Anvers ne semblent pas avoir surpris les médias belges. Ce « fait divers dramatique, rappelle ainsi *La Libre Belgique*, est survenu dans une période doublement sensible : celle du Ramadan, mais aussi celle de la polémique quant à l'action de la Ligue arabe européenne », groupuscule inconnu il y a quelques mois et dont Knack avait suivi les premières « patrouilles civiles » dans la rue pour « contrôler » le travail de la police. Cette organisation musulmane « envoie des groupes de cinq personnes qui consignent les éventuelles infractions à la loi contre le racisme. Leur arme : une caméra vidéo pour filmer des faits éventuellement répréhensibles, et des pamphlets ». Au moment du reportage de l'hebdomadaire flamand, le dérapage ne s'était pas encore produit. Mais celui-ci prévenait déjà que « le chef de la police anversoise était inquiet, estimant que le moindre incident pouvait mettre le feu aux poudres ».

L'incident a fini par se produire dans cette ville où l'extrême droite est forte. Dyab Abou Jahjah, le leader charismatique de la Ligue, âgé de 32 ans et d'origine libanaise, a été inculpé de « rébellion en bande avec préméditation » et « d'entrave à la circulation ». De Morgen s'in-

quiète de l'emballement politico-médiatique entourant cette « affaire Jahjah » et de « l'atmosphère alarmante » régnant au Parlement. Si les députés et le premier ministre, Guy Verhofstadt, avaient eu les coudees franches, estime le quotidien flamand de centre gauche, « nous aurions vraisemblablement assisté, dans l'enceinte même du Parlement, au lynchage public du nouvel ennemi numéro un. Quel que soit le degré de désaccord avec les thèses défendues par Jahjah, rien ne justifie de le diaboliser ainsi. Où sont passées les voix pour rappeler, au milieu de cette rhétorique guerrière sur son compte, les droits démocratiques les plus élémentaires ? »

LE CAUCHEMAR NOUS ATTEND

Selon *De Morgen*, « les frustrations et parfois la haine se sont accumulées dans les quartiers allochtones durant la dernière décennie. De plus, la Belgique redoute d'évaluer les problèmes réels. Quand allons-nous nous réveiller ? Si cela ne se produit pas rapidement, le cauchemar nous attend ». L'hebdomadaire bruxellois *Le Journal du Mardi*, ajoute que « le discours de Jahjah exprime de façon relativement fidèle le malaise d'une partie, certes minoritaire, des jeunes musulmans d'origine maghrébine dont l'humiliation n'est pas feinte. Elle est à la fois sociale (discrimination avérée à

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ FRANCE INTER

Pierre Le Marc

On assiste, depuis quelques semaines, à un réveil de la conscience européenne des institutions françaises. Et on a trop regretté la passivité, le manque d'ambition qui a caractérisé, sur ce plan, l'attitude des pouvoirs publics au cours des dernières années pour ne pas s'en réjouir. Le débat qui a eu lieu à l'Assemblée nationale entre dans le cadre de ce réveil qui doit beaucoup à Valéry Giscard d'Estaing. Sa nomination à la tête de la Convention pour l'avenir de l'Europe a été en son temps critiquée, voire brocardée. C'était oublier la compétence internationale, européenne, institutionnelle du personnage. Oublier aussi son habileté, son sens de l'histoire.

■ RTL

Alain Duhamel

Valéry Giscard d'Estaing a largement esquissé les contours de l'Europe telle qu'il l'imagine désormais. Le plus marquant, c'est sa préférence évidente pour un renforcement de la prééminence du Conseil européen sur les autres institutions. Il préfère que le président de la Commission ne soit pas directement élu par l'Assemblée de Strasbourg, afin de bien marquer le caractère non politique de sa fonction. La politique, en revanche, c'est selon ses projets au Conseil européen qu'elle se déterminera plus que jamais : à un président stable, prestigieux, à plein temps, flanqué d'un ministre des affaires étrangères. Si sa thèse est retenue, Henry Kissinger ne pourra plus demander ironiquement : l'Europe, quel numéro de téléphone ?

l'embauche), économique (revenus absents ou insuffisants), pénale (sur représentation dans les prisons [...]) culturelle (non-reconnaissance de la culture d'origine) [...], politique (atermoiements autour des naturalisations et du droit de vote) et internationale (deux poids deux mesures au Proche-Orient) ».

« Ce n'est pas en interdisant la Ligue et en arrêtant Jahjah que nous résoudrons définitivement les problèmes » ajoute *le Gazet van Antwerpen*. Mais après une semaine bousculée, le quotidien flamand a le sentiment que « le moment est peut-être venu, des deux côtés, d'entamer des discussions à cœur ouvert » entre les différents communautés composant la Flandre. « Les rencontres entre politiciens belges et représentants des communautés musulmanes se bousculent littéralement. Quelques mesures concrètes ont déjà été annoncées, qui paraissent politiquement impossibles voici encore quelques semaines. Dans le passé, il y a eu d'autres événements qui ont également donné lieu à de bonnes résolutions et à de grandes conférences. Mais cette fois, c'est différent. Apparemment, tout le monde a pris conscience que la politique d'intégration actuelle avait échoué et qu'il était temps d'oser entamer une série de choses en son nom ».

Cyrus Pâques

choses. Tu n'as rien à craindre dans le métro, il y a même peu de chance que tu y sois reconnu. (...)

Il faut que tu saches que la Carte orange deux zones (Paris intramuros) coûte 46,05 euros. C'est un peu cher : l'employeur en rembourse 50 %, mais comme c'est du militantisme de base que tu vas faire tu n'y as pas droit, et tu devras payer plein pot. Tu vas voir, on s'y fait vite : moins on a de fric, plus on en dépense. C'est très rigolo.

Tu devras aussi, avant de partir, être sûr d'avoir suffisamment de petite monnaie en poche pour les nécessiteux qui font la manche dans les rames (à certaines heures, presque un par station dans chaque wagon). Attention à ne pas donner les petites pièces rouges : ce serait insultant ; on les garde pour Bernadette. Cela dit, on n'est pas obligé de donner : tu peux dire que toi aussi t'es au chômage et dans la merde. On comprendra. (...)

Gilbert Gauthier
Paris

Les Swahilis et les Arabes

Non, les musulmans de la côte du Kenya ne sont pas des Arabes (*Le Monde* daté 1^{er}-2 décembre). Il s'agit là d'une vision totalement erronée, issue des préjugés coloniaux et reprise par une partie de la population chrétienne du Kenya. Certes, une partie des musulmans kenyans sont effectivement originaires de la péninsule Arabique, ayant immigré dans la région depuis la seconde moitié du XIX^e siècle ou plus récemment (Omanais, Yéménites principalement), et aujourd'hui de nombreux réfugiés somalis sont présents dans la région. N'oublions pas également que Mombasa est un grand port de commerce qui attire d'autres migrants musulmans (Pakistanais par exemple).

Néanmoins, la grande majorité des musulmans de la côte sont des Swahilis, et cette communauté ne doit en aucun cas être considérée comme arabe. (...)

Les Swahilis sont une société

africaine, née des contacts entre les groupes bantous du littoral et les marchands arabes et indiens fréquentant les rivages de l'Afrique orientale.

Cette société doit être considérée comme proprement unique, ayant intégré des apports étrangers – principalement originaires de la péninsule Arabique – sur un fond africain. La culture swahilie est apparue dès les IX^e et X^e siècles et il est faux d'en faire une périphérie arabe en Afrique orientale.

De tels amalgames non seulement erronés historiquement, mais dangereux pour la compréhension de cette partie du monde et sa stabilité politique.

J'ajoute que l'islamisme, bien qu'il existe, n'est pas répandu dans la société swahilie et demeure très minoritaire, l'islam swahili étant par ailleurs très ouvert.

Thomas Vernet
Paris

Oui, la grâce pour José Bové *par Gilles Luneau*

NOMBRE d'avocats, magistrats et spécialistes s'interrogent sur la fonction carcérale ; aussi, quelle surprise de lire un avocat plaçant la prison en ces colonnes. La prison pour José Bové et René Riesel (Michel Laval, *Le Monde* du 30 novembre).

Accrochée à la Loi, voilà une étrange leçon de République et de démocratie. Historiquement, les deux se sont construites sur le droit. Les droits individuels et collectifs, revendiqués le plus souvent sous forme de mouvement social, de mobilisation intellectuelle, parfois de soulèvement, ont pris la figure de lois rédigées dans le creuset et les arbitrages du Parlement. Il n'y a donc de règles de la démocratie que celles nées dans les rapports de force. Les lois en sont la photographie à un moment donné. Les rapports de force changeant, les lois changent. Elles sont donc par essence toujours en retard sur la réalité. Exemples : le vote des femmes, l'objection de conscience, l'avortement, la peine de mort, le droit du travail... Combien de condamnés pour des crimes effacés depuis, avec la loi les transformant en droit ?

L'usage de la grâce serait un encouragement « aux extrêmes ». Mais si extrémistes il y a, ils sont légions pacifiques : 80 000 à Seattle, 100 000 à Millau, 800 000 à Florence. Seraient-ils extrêmes parce que hors des partis ? Parce qu'ils ne proposent pas une prise du pouvoir et, qu'en conséquence, ils renvoient le personnel politique à l'incurie de ses promesses et mensonges ?

L'arrière-pensée d'un bénéfice possible pour le président de la République ne provoquerait-elle pas un calcul extrême d'une gauche usée par le pouvoir, et amère de ne plus y être ? Qui est extrémiste en plaçant la prison pour deux paysans, porte-parole d'un mouvement européen majoritaire de rejet des OGM ? N'est-ce pas faire preuve

d'une idéologie extrémiste que de nier la réalité de ce mouvement et de réduire les faits à des actes de délinquance ? N'est-ce pas jeter de l'huile sur le feu ?

Gracier serait un discrédit face aux provocations ? Quelles provocations ? Celles de la demi-douzaine de multinationales agrochimiques qui font main basse sur les semences du monde ? Celles de l'OMC qui nous oblige à manger des viandes aux hormones ? Celles de la recherche pharmaceutique qui ne répond qu'à la demande solvable ? Celles du pouvoir financier décidant en lieu et place des Etats ?

Une grâce accablait la « femme malade qu'est la justice », dit M^e Laval : par essence, elle devrait l'être toujours, malade. La justice n'est pas une institution figée, elle est une idée que l'humanité poursuit avec les outils qu'elle forge et affine en permanence.

Craindre pour la séparation des pouvoirs politique et judiciaire : oh oui ! mais parlons aussi de la séparation d'avec le pouvoir économique, le pouvoir médiatique, les lobbies scientifiques, religieux, etc.

Craindre de ce que comprendront les juges d'un geste de grâce ? Mais que comprendra le peuple d'une incarcération de deux paysans pour un combat mené non pour leur corporation mais pour l'intérêt de tous ? Comment comprendre la libération de Papon quand tant de malades agonisent en prison ?

On doit à ces deux hommes, et aux autres condamnés pour destructions d'OGM, d'avoir posé sur la place publique un débat salutaire. Sans lequel il n'y aurait pas eu la toute récente réglementation européenne sur le sujet.

Quel rapport entre Bové et Riesel et les « xénophobes, racistes » ou « vandales » ? Voilà un texte d'opinion soudain lardé de mots chocs, sans autre rapport avec le sujet que d'en dénaturer le fond par l'amalgame destructeur. Doit-on comprendre que le métier de

plaideur est devenu celui d'auxiliaire de la démocratie d'opinion ?

En cette affaire d'OGM, c'est de liberté tout autant que de santé qu'il s'agit : la liberté de choisir ce que l'on veut manger. Un champ bio ne gêne pas le voisin, un champ d'OGM pollue génétiquement aussi loin que le vent porte le pollen et infecte toutes les cultures, annulant la liberté de choix.

On redouterait par un geste de clémence de provoquer une fracture entre le pays légal et le pays réel : c'est déjà un abîme, cette fracture ! Je vous épargnerai le nombre de chômeurs, de gosses sous-alimentés, mal logés, mal soignés. Comment appeler le résultat électoral du 21 avril si ce n'est une fracture entre le légal et réel ? Le trou du Crédit lyonnais ? Les bateaux-

poubelles ? Les fabricants de farine animale jamais poursuivis...

Nous avons, en cette affaire Bové-Riesel, une république incapable de répondre à un problème posé par la mondialisation - l'hégémonie sur la nourriture via les brevets de modification génétique. Notre Etat est dépassé par le problème. Son pouvoir ne peut même pas protéger l'ADN de nos plantes et animaux. Alors que faire, sinon briser le risque devant son imminence ?

François Roux, un des avocats des paysans condamnés, parle de principe « d'état de nécessité » et de « légitime révolte ». Je ne sais combien de temps il faudra pour les inscrire dans la jurisprudence. Mais cette avancée du droit sera aussi une victoire de ces deux paysans.

Alors la grâce ? C'est un faux

débat que l'on agite devant les altermondialistes pour qu'ils s'étripent sur une version judéo-chrétienne du pardon et la tache dont il marquerait leur mouvement.

C'est l'argument fallacieux de certaines personnalités de gauche qui préfèrent José Bové en prison à une hausse de popularité du président de la République. Quant à celles de droite qui réclament la prison, croient-elles sérieusement que José Bové et René Riesel vont « se rééduquer » en prison ?

Quant aux thuriféraires des OGM pensent-ils clore le débat avec deux hommes en prison quand des dizaines de milliers manifestent leur solidarité ?

Enfin, en serait-on arrivé là si la loi d'amnistie n'avait pas exclu de son bénéfice les actions syndicales ?

L'infamie du geste tiendrait à son caractère régalien, soutient-on encore. Mais ce vestige royal est là pour combler les fractures entre le pays réel et le pays légal, justement. La grâce sert où le droit n'est pas encore écrit. C'est une mesure de prudence politique, sinon de justice.

Si on considère la question posée

GILLES LUNEAU est journaliste (« Challenge », « Géo », « Nouvel Observateur »).

comme on doit le faire au XXI^e siècle, la grâce n'est qu'un outil permettant une sortie par le haut, une issue non-violente. Elle grandira celui qui l'accordera sans déshonorer ses bénéficiaires. Ni pour autant éclipser le débat sur la brevetabilité du vivant.

Des enfants combattants... et martyrs

Suite de la première page

Ces chiffres montrent clairement la campagne de terreur dirigée contre le secteur le plus vulnérable de la population colombienne. Ces groupes armés hors la loi qui agissent en Colombie (ELN, FARC, AUC) - les deux derniers étant reconnus officiellement comme des organisations terroristes en Europe et aux Etats-Unis - mènent une guerre sanglante contre la population civile et les institutions démocratiques de Colombie.

Outre les 2 492 enlèvements, ils ont cette année commis 1 277 actes de terrorisme, perpétré 91 massacres et assassiné 1 026 personnes, dont 14 sont des religieux, 11 des journalistes, 40 des professeurs et 20 des responsables syndicaux, sans parler des maires locaux assassinés ou menacés.

Jusqu'il y a peu, ces groupes pouvaient compter avec la sympathie de gens qui ne comprenaient pas très bien le conflit en cours en Colombie et qui pensaient que ces groupes

représentaient, d'une certaine manière, une solution alternative au pouvoir de l'Etat et au règne de la loi.

Aujourd'hui, grâce à des responsables éclairés en Europe, cette perception n'existe plus.

Pour quiconque se poserait encore des questions sur la véritable nature de ces groupes, il suffit de regarder la réalité des enfants combattants en Colombie : plus de 6 000 enfants sont contraints à porter les armes - 28 % d'entre eux sont des filles. Sous la férule du chef de l'Etat, Alvaro Uribe, les forces armées et la police nationale ont mis en œuvre une stratégie de sécurité active visant à protéger la vie des citoyens colombiens, avec l'objectif affiché de restaurer le contrôle du territoire, la liberté de mouvement et la sécurité de la population colombienne.

Cette politique de sécurité a permis d'enregistrer de nombreux succès. L'un des indicateurs les plus importants est le nombre de combattants qui se rendent de manière volontaire aux autorités. Leur nom-

bre a augmenté de près de 300 %, passant de 337 en 2001 à 1 113 en novembre 2002. Néanmoins, une triste révélation se cache derrière ce succès : 40 % de ces combattants sont des enfants qui fuient la cruauté et la terreur semées par les commandants paramilitaires et de la guérilla.

Cette situation représente un double traumatisme pour la nation colombienne : en luttant contre l'ennemi, les soldats colombiens se retrouvent face à des enfants armés. Les statistiques indiquent que lors d'affrontements armés un combattant sur cinq est un enfant. Nombre d'entre eux sont utilisés par les commandants des FARC, de l'ELN et des AUC comme boucliers humains, esclaves et, pour les filles, comme objets sexuels.

Ces pratiques qui constituent une violation flagrante des droits humains et de la décence n'ont reçu jusqu'ici qu'une attention distraite de la part de la communauté internationale et des organisations qui luttent en faveur des droits de l'homme. La population civile colombienne, et en particulier les enfants enrôlés de force dans les combats, mérite

d'être l'objet d'une enquête très précise de la part de ces organismes ; leurs conclusions devraient refléter la cruauté de ces pratiques.

Le nombre d'enfants ayant fui des rangs des terroristes a augmenté de 443 % depuis l'année passée. Et bien que ce chiffre soit, de toute évidence, une bonne nouvelle pour la Colombie, il nous met face à un défi énorme : la capacité de notre programme gouvernemental destiné à aider ces combattants à se réinsérer est dépassée par le nombre d'enfants et d'adultes qui fuient actuellement les lignes de front.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin du soutien actif et de l'engagement de la communauté internationale pour nous aider à accroître la capacité de notre programme d'aide gouvernemental et proposer une autre vie aux combattants qui choisissent de désertir. Nous devons sortir ces enfants des sentiers du malheur et les aider à retrouver un avenir.

Marta Lucia Ramirez de Rincon
Traduit de l'espagnol (Colombie)
par Anne-Sophie Linder.

Les Offres RENVERSANTES

dans votre Agence France Télécom



Le NOKIA 7650
à 369€*
avec le forfait ajustable
série limitée**



Orange vous rembourse***
50€
pour l'achat de ce mobile

* Prix de vente conseillé au 01/12/02 valable pour toute souscription d'un abonnement de 24 mois minimum au forfait ajustable (hors forfait 1H avec compte mobile). Communications en France métropolitaine vers les n° fixes (hors n° spéciaux) et mobiles décomptées à la seconde dès la 1^{re} seconde. ** Offre valable du 28/11/02 au 19/01/03. Voir conditions en Agence France Télécom. *** 50 € remboursés sur l'achat d'un coffret Orange écran couleurs d'un prix de vente supérieur ou égal à 199 € TTC et la souscription au forfait ajustable entre le 14/11/02 et le 19/01/03. Offre valable en France métropolitaine du 14/11/02 au 19/01/03, et limitée à un remboursement par contrat Orange et à 5 remboursements par foyer (même nom, même adresse) sous réserve de la souscription concomitante au forfait ajustable (avec optima ou de 2h à 15h) de 12 mois minimum et de l'achat d'un coffret Orange. Le remboursement de 50 € (frais postaux inclus) est effectué directement sur la 1^{re} ou 2^{me} facture de communications suivant la réception complète des pièces demandées et est valable sous réserve de l'envoi du coupon de remboursement accompagné des pièces justificatives avant le 31/01/03. Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle. Les documents de participation ne seront pas renvoyés.

Agence France Télécom. Il y a une vie après l'achat.



Orange France SA au capital de 2 006 517 960 euros. RCS Nanterre 428 700 097 - www.unifreem.fr

Le Monde
ÉDITORIAL

L'argent de la recherche

DE TOUS les pays développés, la France est l'un de ceux dont l'effort public en faveur de la recherche scientifique est le plus important. Elle y consacre 0,9 % de son produit intérieur brut, contre 0,8 % pour les Etats-Unis ou l'Allemagne, et moins de 0,7 % pour le Japon et la Grande-Bretagne. Pourtant, ses positions ne cessent de s'affaiblir, sur le « marché » mondial de la science. L'impact, c'est-à-dire le nombre de citations des publications des chercheurs français, est en recul sensible. Et, depuis le début des années 90, les positions technologiques de la France, mesurées par les dépôts de brevets, se dégradent de manière persistante.

On peut chercher, à ces défaillances, des raisons structurelles. Les scléroses d'un système de recherche dont les acteurs sont des fonctionnaires. Les lourdeurs d'un appareil piloté par de grands organismes. Une articulation insuffisante avec le tissu universitaire. On peut aussi constater, plus simplement, que le talon d'Achille de la recherche française est la faiblesse de l'investissement privé : la part des entreprises dans l'effort national de recherche et de développement n'était que de 54 % en 2001, alors qu'elle atteint 75 % aux Etats-Unis et 65 % pour l'ensemble de l'Europe.

C'est à cette carence que la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, Claudie Haigueré, qui présentait sa politique au conseil des ministres, mercredi 4 décembre, veut très justement remédier. Elle souhaite, dit-elle, « développer la synergie

entre recherche publique et entreprises innovantes ». Ce sera l'objet d'un plan en faveur de l'innovation qui sera présenté au prochain conseil des ministres par la ministre déléguée à l'industrie, Nicole Fontaine.

Face au géant américain et au Japon, qui redoublent d'efforts dans ce domaine, l'avenir passe aussi par une plus grande intégration et une meilleure coopération européenne à quinze puis à vingt-cinq. Le secteur spatial, où la concurrence entre opérateurs européens et américains s'exacerbe, en est la meilleure illustration.

Il revient à la puissance publique, Claudie Haigueré en est consciente, d'assurer le maintien d'un « socle de recherche fondamentale », sans en exclure aucun des champs de la connaissance, tout en effectuant des arbitrages privilégiant des domaines dont les enjeux économiques ou sociaux sont essentiels. C'est bien sûr le cas de la santé, de l'environnement, ou des sciences de l'information.

Encore faut-il, pour que le secteur privé et l'Europe jouent leur rôle, que l'Etat donne l'exemple. A cet égard, le budget 2003 de la recherche, en baisse de 1,3 %, constitue un bien mauvais signal. Le gouvernement, qui a pourtant fait sien l'engagement pris par Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle de porter l'effort national de recherche (privé plus public) de 2,2 % à 3 % du PIB, d'ici à 2010, ne saurait se décharger de cette responsabilité sur le seul secteur privé, quelles que soient les aides dont celui-ci bénéficiera.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzy, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicheon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

CÔTES D'ARMOR. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* daté 1^{er}-2 décembre, Claude Saunier est seulement sénateur socialiste des Côtes-d'Armor, et non plus maire de Saint-Brieuc, ne s'étant pas représenté au scrutin de mars 2001. C'est, en fait, l'UDF Bruno Joncour qui est aujourd'hui maire de Saint-Brieuc.

ÉTATS-UNIS. Dans l'article consacré à la candidature de John Kerry pour la présidentielle de 2004, (*Le Monde* du 3 décembre), nous avons écrit par erreur que Nancy Pelosi, élue de Californie, était appelée à diriger la minorité républicaine de la Chambre des repré-

sentants. Il s'agissait de la minorité démocrate.

VENEZUELA. Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 23 novembre, l'actuel maire de Caracas n'est pas Antonio Ledezma, président du parti Alianza Bravo Pueblo (ABP), mais Alfredo Pena.

MONDE DIPLOMATIQUE. Nous avons daté par erreur de 1973 la naissance du *Monde diplomatique* (*Le Monde* daté 1^{er}-2 décembre). Ce mensuel a été fondé en 1954 par Hubert Beuve-Méry et François Honti. Claude Julien en est devenu le rédacteur en chef en 1973, puis le directeur en 1982, avant de céder la place à Ignacio Ramonet, en 1991.

L'OTAN, outil du rôle planétaire de l'Amérique

L'ALLIANCE ATLANTIQUE mise au service du rôle planétaire des Etats-Unis ? C'est ce qui s'est passé discrètement à Prague, fin novembre, lors du 19^e sommet de l'OTAN. On arguera que, dans les faits, cet objectif était déjà peu ou prou atteint : depuis la création de l'Alliance, il y a cinquante-trois ans, l'Amérique, grâce à son influence et aux liens de dépendance, militaire et économique, qu'elle a noués avec ses partenaires, a su leur imposer ses vues dans toutes les décisions importantes prises par le Conseil de l'Atlantique nord au cours des dernières décennies.

Pourtant, une étape supplémentaire importante dans l'adéquation des forces et des missions de l'OTAN à celles des Etats-Unis a été franchie à Prague.

Officiellement, tout s'est passé comme prévu : l'Alliance s'est élargie à sept pays de l'ancien bloc communiste et elle a annoncé une véritable refondation, afin de justifier son existence face aux menaces du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive. Cela, c'est la partie émergée de l'iceberg. Plus profondément, elle s'est donné les moyens de répondre plus efficacement au rôle stratégique limité que Washington voudra lui confier.

Sans doute n'avait-elle pas d'autre choix : après le 11 septembre 2001, échaudés par leur expérience du Kosovo qui a jeté une lumière crue sur les pesanteurs de son fonctionnement, les Américains ont marginalisé l'OTAN. Pour lutter contre Al-Qaida en Afghanistan, ils ont préféré choisir un par un leurs alliés, mettant en pratique leur nouvelle doctrine d'emploi de l'Alliance : « La mission détermine la coalition. »

L'OTAN n'aura pas achevé sa mue pour une probable intervention militaire contre l'Irak, et sera donc, une nouvelle fois, tenue à l'écart d'un conflit majeur. Aujourd'hui, pour au moins une école de pensée à Washington,

l'OTAN n'a plus d'efficacité en tant qu'organisation militaire collective.

Elle reste utile pour enterrer la guerre froide en absorbant les pays anciennement sous tutelle de Moscou, et comme structure de dialogue politique avec la Russie. Mais sa justification stratégique est d'inciter les Européens à moderniser leurs armées – dans la mesure du possible en achetant américain – afin d'être en mesure d'alléger ponctuellement, dans telle ou telle région du monde (Balkans, Afghanistan, etc.), le fardeau de la sécurité planétaire qui pèse sur les épaules de l'Amérique.

Depuis le 11 septembre, les Etats-Unis sont entrés en guerre, contre le terrorisme et les ennemis qu'ils se sont choisis, et leurs priorités ne sont plus en Europe. C'est dans ce contexte que les Américains ont proposé aux Européens, longtemps accusés de miner la crédibilité de l'Alliance par la faiblesse de leurs dépenses militaires, une solution susceptible à la fois de contourner leurs contraintes budgétaires, de redonner un sens à une Alliance atlantique doutant d'elle-même et de répondre aux besoins de Washington. La création d'une force de réaction de l'OTAN, la spécialisation des Etats-membres en fonction de leurs moyens et de leurs spécificités militaires, la dimension géostratégique d'une Alliance qui s'étend de la Baltique aux Balkans et qui s'est débarrassée du vieux concept de sa zone d'intervention euro-atlantique historique, tout cela va dans le sens d'un dessein américain.

Les Européens, trop contents de continuer à confier leur sécurité au parapluie américain, soucieux d'économiser sur la défense au profit d'autres priorités nationales, ont accepté avec empressement.

L'élargissement de l'OTAN, qui aide à stabiliser le Vieux Continent, est sans conteste un antidote aux conflits qui ont longtemps déchiré l'Europe, et sert donc les intérêts de l'Union euro-

péenne, laquelle, en s'élargissant à vingt-cinq, procède de la même stratégie.

Cette extension du territoire de l'Alliance est une pièce essentielle du puzzle géopolitique de Washington, qui ne cesse d'étendre son influence en multipliant les partenariats avec les anciennes républiques soviétiques et en envoyant des soldats en Asie centrale et dans le Caucase. La Chine, qui vient pour la première fois de nouer des relations officielles avec le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, s'interroge sur ce nouveau grand jeu, alors que la Russie ne proteste plus que pour la forme d'avoir désormais des frontières communes avec des pays de l'OTAN.

LA MÉFIANCE DU PENTAGONE

Le fait que lors du conseil OTAN-Russie le mot « Tchétchénie » n'ait pas même été prononcé a favorisé cet agiornamento. Les pays européens pourraient se faire une raison et accepter de voir leurs forces armées devenir suppléantes de celles des Etats-Unis. Or ils se sont engagés eux aussi dans un grand projet, probablement le plus fondateur de la construction européenne depuis la monnaie unique, la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Sur ce point, la méfiance du Pentagone et d'une partie de l'administration américaine n'est pas dissipée.

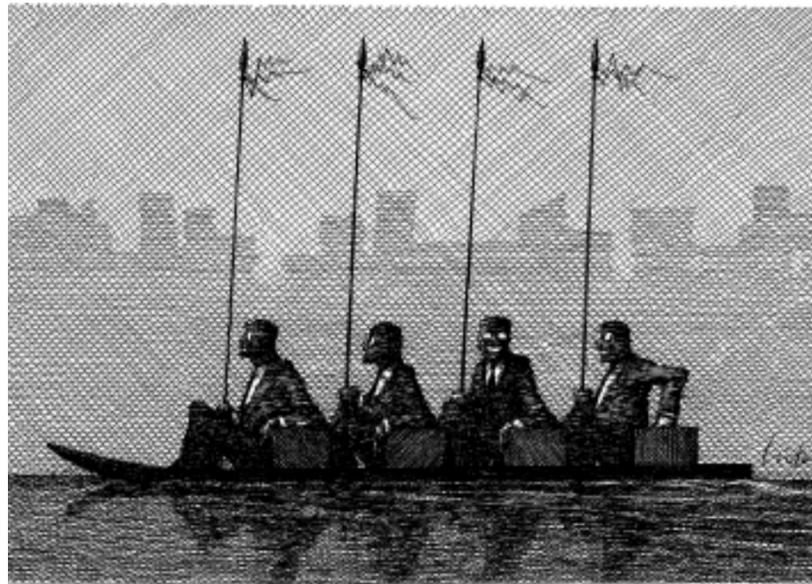
Ce n'est pas tomber dans la théorie du complot que de remarquer que la Force de réaction de l'OTAN fait directement concurrence à la Force européenne de réaction rapide. Est-ce à dire, d'autre part, que Washington cherche à susciter une sorte de « Légion étrangère » européenne au sein de l'OTAN ? L'expression est récusée, au motif que la décision d'emploi de la force de réaction de l'Alliance ne pourrait être que le fruit d'une décision unanime des membres du Conseil de l'Atlantique nord... où les Américains donnent le « la ».

Pour se doter des moyens d'une véritable politique de sécurité et de défense, les Européens doivent convaincre leurs cousins de l'Est qui rejoignent l'OTAN et l'Union européenne que, au-delà de la protection offerte par Washington, l'avenir de leur sécurité repose sur un projet continental. Mais des clarifications s'imposent aussi parmi les Quinze : à Saint-Malo, en 1998, c'est dans une fausse transparence que Français et Britanniques ont donné naissance au projet de défense européenne. Les premiers se sont attachés au concept initial : la défense européenne a vocation à devenir « autonome » ; alors que les seconds n'envisageaient son emploi que dans le cadre d'une étroite concertation avec l'OTAN et les Etats-Unis.

La Grande-Bretagne peut-elle continuer à entretenir l'ambiguïté entre sa double solidarité, atlantique et européenne ? En soumettant avec l'Allemagne une proposition conjointe sur la défense à la Convention sur l'avenir de l'Europe, la France va inciter les Britanniques à se découvrir. Il ne s'agit pas de renoncer à l'OTAN, mais de cesser de faire preuve de pusillanimité à propos de la défense européenne. Ces clarifications peuvent se révéler coûteuses sur le plan politique, mais elles sont le prix d'une résistance à la nouvelle hégémonie « soft » de l'Amérique.

Laurent Zecchini

Saga PAR LEITER



L'islam face à la « suspicion » occidentale

ON ATTENDAIT leur rencontre avec curiosité, et même avec l'espoir secret d'assister à un échange un peu vif. L'attente n'a pas été déçue. L'islamologue Gilles Kepel participait, le 29 novembre, à une table ronde avec Tariq Ramadan, professeur de philosophie et prédicateur musulman, lors des Entretiens d'Auxerre, consacrés à « l'avenir de l'islam en France et en Europe » et organisés par le Cercle Condorcet de l'Yonne et la Ligue de l'enseignement. « On ne peut pas faire l'impasse sur le terrorisme », a répété à plusieurs reprises l'auteur de *Jihad* (Gallimard). « Depuis le début des années 1990, c'est-à-dire depuis la guerre du Golfe, la mouvance islamiste s'est scindée en deux, et l'une de ses composantes s'est engagée dans une dérive de plus en plus radicale, dans une logique terroriste et suicidaire. » Gilles Kepel reste prudent, soulignant que les sources d'information sur Al-Qaida ne viennent pour l'instant que des services de renseignement ou des outils de propagande, et ne sont donc pas totalement fiables.

L'islamologue pointe également du doigt le rôle de chaînes satellitaires comme Al-Jazira, « qui donnent un rôle fondamental à la violence, au terrorisme, et qui nourrissent des approches confrontationnelles ». Il craint en outre qu'un « emballage du conflit au Proche-Orient ne provoque une crise de confiance entre la société occidentale et les musulmans européens ».

Tariq Ramadan ne partage pas ce ton alarmiste. Davantage, il reproche à Gilles Kepel d'« entre-

nir une suspicion, qui alimente la politique sécuritaire et n'a rien à voir avec les dynamiques de fond ». « Gilles Kepel est un intellectuel dangereux », lance-t-il. Le professeur de Paris réagit vivement à cette mise en cause : « Vous ne pouvez pas me ranger dans le camp de ceux qui entretiennent la suspicion. Souvenez-vous du déluge de critiques lancées contre moi par la presse de droite, quand on m'accusait de naïveté après la publication de *Jihad* ! »

Pour sa part, Tariq Ramadan s'en prend à « une lecture essentialiste du phénomène musulman, pour laquelle le problème, c'est l'islam ». Selon lui, le mouvement de fond va vers l'émergence d'une culture islamique européenne. « Il est temps, explique-t-il, que les pouvoirs publics entrent en contact avec ces citoyens de religion musulmane qui refusent le lien avec les pays étrangers. Il est temps d'entendre leur voix. » Nilüfer Gole, directeur d'études au Cadis (Centre d'analyse et d'intervention sociologique), souhaite une transformation de l'identité européenne : le Vieux Continent devrait renoncer à « une certaine idée de pureté ». Abderrahim Lamchichi, maître de conférences à l'université de Picardie, va jusqu'à appeler de ses vœux « une intervention compensatoire de l'Etat pour réduire les inégalités de fait avec les autres cultes, en matière de mosquées, d'aumôneries, de carrés musulmans dans les cimetières ».

Chacun y va de sa typologie pour qualifier la diversité de l'islam en France et en Europe. Tariq Ramadan distingue six lectures différen-

tes du Coran : une lecture littéraliste ; une lecture traditionaliste ; une lecture soufie de type mystique ; une lecture réformiste rationaliste, qui serait celle de Mohamed Arkoun ; une lecture réformiste salafiste, au sens positif de fidélité aux sources ; et une lecture radicaliste et politique, susceptible de dériver vers l'action violente. Mohamed Arkoun réfute l'étiquette de rationaliste qui lui est ainsi accolée. Il affirme néanmoins qu'« on ne pourra pas faire l'économie d'une lecture critique des textes fondateurs de la foi islamique et de la charia ».

UN SENTIMENT D'HUMILIATION

Farhad Khosrokhavar, directeur de recherches au Cadis, énumère trois types de religiosité musulmane en France et en Europe : la religiosité individuelle, fortement influencée par la société d'accueil et qui est celle de l'écrasante majorité des croyants ; les néo-communautaires, qui s'enferment dans un groupe réhérité et dans un mode de vie censé reproduire l'âge d'or de l'islam ; et, troisièmement, un pôle radical, qui touche une infime minorité. Celui-ci se nourrit d'un sentiment d'humiliation et d'une diabolisation de l'Occident, conçu comme un tout homogène.

A Farhad Khosrokhavar, qui évoque « la relative apathie des musulmans à dénoncer l'islamisme », Vincent Geisser, de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, réplique qu'au moins quarante-cinq imams de Marseille, sur un total d'une cinquantaine, ont condamné les attentats du 11 septembre.

Xavier Ternisien



ENTREPRISES

TECHNOLOGIES

Nouveau rebondissement dans la guerre de tranchées qui se joue au sein du capital du numéro un mondial de la **CARTE À PUCE**, le français Gemplus. Le groupe d'électronique et de défense Sagem a racheté, mercre-

di 4 décembre, **10 % DU CAPITAL** de la société marseillaise. La transaction, qui se serait réalisée au prix du marché (moins de 65 millions d'euros), est présentée comme une alliance industrielle par Grégoire Oli-

vier, PDG de Sagem. Pourtant, il semble bien qu'une **CONTRE-OFFENSIVE** européenne ait été lancée, pour faire contrepoids au fonds d'investissement américain Texas Pacific Group (26 % du capital). L'homme

d'affaires belge Albert Frère aurait ramassé, selon nos informations, entre 1 % et 2 % du capital de Gemplus et les **MINISTÈRES** des finances, de l'intérieur et de la défense auraient encouragé la manœuvre.

Sagem s'invite par surprise dans le capital de Gemplus

Le groupe d'électronique a racheté 10 % du numéro un mondial de la carte à puce. Présenté comme une opération industrielle, ce rachat apparaît comme une contre-offensive européenne, avec le renfort d'Albert Frère et l'appui du gouvernement, à la mainmise de l'américain TPG

EPILOGUE ou énième épisode de la saga Gemplus ? Le groupe d'électronique et de défense Sagem s'est invité par surprise, mercredi 4 décembre, au capital de la société française, numéro un mondial de la carte à puce. Le groupe d'électronique et de défense a racheté les parts des banques autrichiennes Centro Bank et helvète Crédit suisse, qu'elles détenaient en nantissement d'emprunts consentis au fondateur de la société, Marc Lassus. La transaction, réalisée en dessous du prix du marché (à moins d'un euro l'action Gemplus, soit un total de 50 à 55 millions d'euros), a été approuvée mardi par le conseil de surveillance de Sagem.

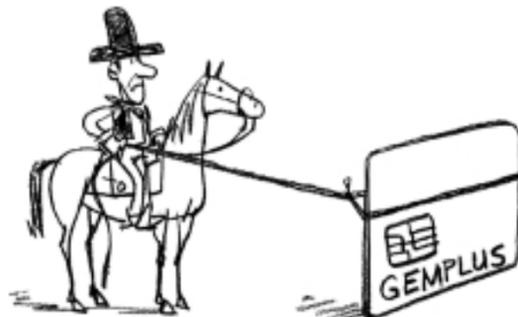
« Cette prise de participation capitaliste, à un prix d'opportunité, vient renforcer notre coopération commerciale initiée il y a un an, confie au Monde le président du directeur de Sagem, Grégoire Olivier. Sagem est un leader mondial dans le domaine de la biométrie (reconnaissance d'empreintes digitales, etc.), avec 40 % de part de marché, et

Gemplus un leader mondial de la carte à puce avec 34 % du marché. Nous avons donc les briques technologiques complémentaires pour nous développer sur le marché émergent des cartes d'identification biométriques (permis de conduire, cartes d'identité, sécurité sociale, etc.). Nombre d'Etats veulent implanter de tels systèmes : ce marché devrait croître de plus de 35 % par an ».

M. Olivier affirme ne pas vouloir monter au capital et laisse ainsi entendre qu'il ne compte pas trop se mêler à la guerre de tranchées qui se joue depuis huit mois au sein du conseil d'administration de la société de Gémenos (*Le Monde* du 5 novembre). Sagem ne compte pas demander de siège au conseil d'administration.

ALERTÉS PAR LES SYNDICATS

L'affaire semble pourtant plus politique que M. Olivier ne veut bien l'avouer. Selon nos informations, les ministères des finances, de l'intérieur et de la défense, auraient encouragé la manœuvre,



alertés depuis plus d'un an par les syndicats et certains cadres de Gemplus sur les risques de « transfert » d'un fleuron de la technologie française outre-Atlantique.

Le clan des « Français », organisé autour des administrateurs Ziad Takiédine, Thierry Dassault et

Marc Lassus, qui cherche à rééquilibrer le rapport de pouvoir face au clan des « Américains », s'est d'ailleurs activé pour faciliter cette transaction. Ils ont ainsi mis à profit le répit qu'ils avaient gagné le 21 novembre, en parvenant à rassembler 24 % du capital pour faire reporter d'un mois l'Assemblée générale (AG) convoquée par TPG (conformément au droit du Luxembourg, où est basé le siège de Gemplus).

Au menu de cette AG figurait la destitution de leur poste au conseil d'administration de MM. Lassus et Takiédine et la modification des modalités d'élection des administrateurs. Toutes mesures qui, pour justifiées qu'elles soient, auraient eu pour conséquence d'affermir la position de TPG au sein du conseil

d'administration de Gemplus. Ce même ordre du jour a été reconvoqué le 19 décembre. L'entretenu a été mis à profit : l'entrée en scène d'un nouvel actionnaire de poids chez Gemplus. M. Olivier estime avoir pour tâche de « pacifier les rapports entre les actionnaires ».

Mais Sagem, en tant que grand groupe industriel français, serait à même de faire pièce aux volontés stigmatisées comme hégémoniques du fonds américain Texas Pacific Group (TPG), premier actionnaire de Gemplus avec 26 % du capital. D'autant que Sagem n'est pas le seul à avoir profité d'un cours de Bourse bradé cet automne. De son côté, l'homme d'affaires belge Albert Frère a ramassé récemment sur le marché

boursier entre 1 % et 2 % de Gemplus. La discrète famille allemande Quandt (propriétaire de BMW), deuxième plus important actionnaire de Gemplus avec 18 % du capital, qui avait eu une attitude fluctuante entre les deux camps, aurait bien réagi à l'arrivée de ce nouvel actionnaire.

Ce nouveau paysage de l'actionariat intervient alors que Gemplus doit tenir un conseil d'administration le 7 décembre. Le 9 décembre, Alex Mandl, le directeur général nommé en août, va présenter sa nouvelle stratégie pour le groupe. Si la direction a assuré ne pas prévoir de délocalisation de la production et de la recherche et développement, elle a laissé entendre qu'un nouveau plan social serait présenté, après celui mis en place en février, qui a supprimé 1 140 emplois dont 470 en France (17 % des effectifs). La rumeur parle cette fois de 1 000 emplois supprimés dont 450 à 600 en France. Les six syndicats de Gemplus ont appelé à la grève pour cette journée, suite à celle des 28 et 29 novembre. Enfin, l'Assemblée du 19 décembre, décidée par TPG, promet d'être houleuse, non seulement à cause des résolutions liées au conseil d'administration mais aussi sur celle de la rémunération, très généreuse, de M. Mandl (*Le Monde* du 18 novembre). Gemplus, qui va perdre plus de 200 millions d'euros en 2002, va-t-il pouvoir s'atteler à ces vrais problèmes ?

Gaëlle Macke

David Bonderman, président de Texas Pacific Group

« Nous comptons rester »

Lorsque le fonds Texas Pacific Group (TPG), que vous dirigez, est entré dans Gemplus, début 2000, l'entreprise affichait un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros et un profit de 99 millions. Cette année, son chiffre d'affaires tombera sous 850 millions d'euros avec une perte de 200 millions. Comment expliquez-vous cette dégradation ?

Gemplus, en tant que numéro un mondial de la carte à puce, orienté vers les télécommunications, a encaissé de plein fouet le ralentissement brutal des marchés de haute technologie. Le recul de son chiffre d'affaires et sa chute en Bourse ne sont pas pires que ceux subis par les grands acteurs de la micro-électronique et de la téléphonie. Chez Gemplus, le retournement a été d'autant plus violent qu'il n'avait pas été anticipé, en 1999 et 2000, par les équipes en place, le

laient pas. M. Mackintosh nous a rendu service en acceptant le poste par intérim. Et nous avons finalement été très, très chanceux de convaincre M. Mandl, alors que les divisions du conseil d'administration s'étaient. Il fallait bien proposer une rémunération suffisante pour l'attirer. Quant à la polémique sur son passé d'administrateur d'un fonds de la CIA, alimentant les soupçons de transfert de technologie aux Etats-Unis, c'est ridicule. Rappelons que, John Deutch, ancien chef de la CIA, est administrateur de Schlumberger, le grand concurrent de Gemplus, sans que ça n'émeuve personne.

Les syndicats et certains actionnaires reprochent à TPG d'être trop interventionniste dans le management de la société au regard de son statut d'actionnaire non majoritaire.

Nous sommes le premier actionnaire de Gemplus et y avons investi 550 millions de dollars. Il est normal que nous nous intéressions à son avenir. Nous n'avons que trois sièges au conseil d'administration sur treize.

Avant avril, le conseil ne comptait que neuf membres. Or M. Mackintosh était le président d'une société de conseil, Differentis, dont TPG est le premier actionnaire, ne peut-on questionner l'indépendance de cet administrateur ?

Que M. Mackintosh soit ou non considéré comme indépendant, nous n'avons pas la majorité au conseil d'administration alors et encore moins maintenant.

TPG demande la révocation des administrateurs Marc Lassus et Ziad Takiédine. Pourquoi ?

Marc Lassus a emprunté 77 millions d'euros à l'entreprise, qu'il ne veut ni ne peut rembourser. Quant à M. Takiédine, il fait perdre son temps à tout le monde en se focalisant sur les procédures de gouvernement d'entreprise. Et je n'avais jamais vu un administrateur désapprouver publiquement une décision votée, comme il l'a fait après la nomination de M. Mandl. Au final, pour qu'une société puisse repartir de l'avant, il faut un conseil d'administration qui fonctionne normalement.

Sagem, vient de prendre 10 % du capital de Gemplus, à un prix trois fois moindre que celui payé par TPG. Comment réagissez-vous ?

Nous pensons que Gemplus est un bon investissement de long terme. Et nous comptons rester au capital. Nous ne sommes pas surpris que d'autres aient la même opinion que nous.

Propos recueillis par Ga. M.

VERBATIM

M. Takiédine, administrateur : « TPG veut me révoquer »

LE MONDE a interrogé M. Takiédine, à propos du fonctionnement du conseil d'administration de Gemplus.

« Elu en avril, je me suis efforcé, depuis, de rétablir un certain équilibre des pouvoirs au sein du conseil d'administration, jusqu' alors notoirement dominé par TPG. Manque général de transparence, conflits d'intérêt (à propos, notamment, de Ron Mackintosh, président d'une firme de conseil détenue par TPG et qui a eu un gros contrat avec Gemplus), faible application des règles de gouvernement d'entreprise : ce conseil d'administration a trop longtemps été considéré comme une simple chambre d'enregistrement

de décisions déjà prises par TPG. Et après deux ans sous ce régime, on voit où en est la société aujourd'hui. Je suis maintenant en conflit ouvert avec TPG et c'est pour cela qu'ils veulent me révoquer. Ils me reprochent d'avoir affiché publiquement ma désapprobation sur la nomination du directeur général Alex Mandl. J'étais favorable à sa nomination au départ, au vu de ses compétences, mais je maintiens qu'il nous a caché la vérité sur son passé d'administrateur d'un fonds de capital-risque de la CIA, découvert tardivement. Or, vu la situation déjà difficile de la société, il était nécessaire que l'ensemble du conseil, des salariés et des clients ait une pleine confiance dans le management et,

après cette révélation, ce n'était plus le cas. Sans parler de sa rémunération, indécente alors qu'un plan social est en cours. Un administrateur ne doit pas révéler ce qui se passe dans le conseil mais reste libre de ses opinions. D'ailleurs, j'ai intenté une action en justice pour faire annuler notamment le conseil d'administration où a été nommé Alex Mandl, dont le verdict est attendu le 15 janvier. Cela dit, cette affaire ne concerne pas ma petite personne et je n'hésiterai pas à partir du conseil d'administration si j'ai la conviction que Gemplus est redevenu crédible, une société avec une stratégie industrielle claire, un management stable et un conseil pacifié. »

460 idées cadeaux à la Maison des Relais & Châteaux !

Nouveau Guide 2003 disponible à la Maison des Relais & Châteaux et sur internet.



Découvrez la plus élégante manière d'offrir les Relais & Châteaux.

LES CHÈQUES-CADEAUX

Ils sont disponibles à partir de 75 euros et valables dans les 460 Relais & Châteaux du monde entier.

LES FORAITS LYS

Ils proposent toute une palette de séjours charme compris, à découvrir dans le nouveau Guide 2003.

MAISON DES RELAIS & CHATEAUX

33, boulevard Malesherbes 75008 Paris. Tél.: 0 825 825 180*
www.relaischateaux.com

Le marché attend une bataille boursière autour du Lyonnais

Une contre-attaque du Crédit agricole SA pourrait intervenir, après le rachat de la part de l'Etat dans le Crédit lyonnais par BNP Paribas. Mais, en Bourse, le titre du Lyonnais vaut désormais plus que celui de la Banque verte

LA MONTÉE en force de BNP Paribas dans le capital du Crédit lyonnais, avec 16,3 % du capital, et la réorganisation du management du Crédit agricole annoncée mardi 3 décembre ont renforcé la probabilité d'une bataille boursière autour de l'ex-banque publique.

Le marché ne s'y trompe pas, qui offre à l'action Lyonnais des gains substantiels et réguliers. Avant que l'Etat décide de vendre sa participation de 10,9 % dans cette banque aux enchères, le titre s'échangeait à 38,94 euros. Après l'offre à 58 euros de BNP Paribas et ses achats de titres sur le marché, l'ac-

tion est montée à 52 euros. Mardi 3 décembre, plus de 3 millions d'actions du Lyonnais, représentant une valeur de 160 millions d'euros, ont changé de mains à la Bourse de Paris, après une semaine déjà active. Le nombre de transactions quotidiennes s'établit autour de 600 000 en rythme de croisière.

Yves Maillot, responsable des investissements et de la gestion actions chez Robeco Gestions, voit dans les pics de transactions des lundi 25 novembre (16,5 millions d'actions échangées, soit près de 5 % du capital du Lyonnais) et mercredi 27 novembre (7,5 millions)

« le signe que l'on est entré dans une deuxième étape de la restructuration bancaire en France ».

Pour autant, la partie ne sera pas facile à jouer pour BNP Paribas. En dépit de sa prééminence dans le capital du Lyonnais – loin devant le Crédit agricole (10,5 %) et l'assureur AGF-Allianz (10 %) –, la banque de M. Pébereau n'a pas forcément les coudees franches pour lancer rapidement une offre publique sur sa concurrente.

Le prix de 58 euros offert à l'Etat, samedi 23 novembre, la contraint à placer le curseur haut, en cas d'offre publique. Or, comme l'a

souligné l'agence de notation Fitch, mercredi 27 novembre, si BNP Paribas possède un important matelas de fonds propres (30 milliards d'euros), une telle offre contribuerait immanquablement à dégrader ses ratios financiers, surtout si elle comporte une composante en espèces.

ÉVENTUELS PRÉDATEURS

En outre, la « jurisprudence Trichet », qui rend délicate toute opération hostile, obligerait M. Pébereau à montrer patte blanche au Lyonnais, en cas d'offre. Quel que soit l'accueil réservé en Bourse à

un projet, « la bataille boursière de 1999 entre la BNP et la Société générale a montré qu'il était impossible de passer en force », commente Gérard-Augustin Normand, président de la société de gestion Richelieu Finance. Dès lors, estime M. Normand, « à ce jour, le gagnant est moins BNP Paribas que le Lyonnais ». L'offre de BNP Paribas a dopé la capitalisation de l'ex-banque publique (qui vaut au cours du 3 décembre 18,14 milliards d'euros, plus que Crédit agricole SA, à 15,01 milliards d'euros), offrant au passage un satisfecit aux dirigeants du Lyonnais, Jean Peyrelevalde et Dominique Ferrero, pour leur politique de redressement. Elle a, ce faisant, mis la banque en position de mieux négocier son avenir face à d'éventuels prédateurs.

« La meilleure protection de M. Peyrelevalde, c'est son cours de Bourse », explique M. Normand, s'attendant à une reprise des discussions avec le Crédit agricole, en vue d'une contre-attaque face à BNP Paribas. Le rapprochement entre le Lyonnais et la banque verte pourrait s'effectuer sur des bases plus égalitaires. D'autant que le mode de direction du groupe Crédit agricole et la capacité de ses dirigeants de mener à bien une opération de fusion avec le Crédit lyonnais semblent inquiéter les marchés. La Bourse n'a pas salué l'arrivée de René Carron à la présidence de Crédit agricole SA : l'action a perdu 5 %, mardi, à 15,5 euros, sous son prix d'introduction. Quoi qu'il en soit, tous les grands gérants de portefeuille indiquent que, en cas d'offres concurrentes sur le Lyonnais, ils apporteront leurs titres, sans état d'âme, à celui qui paiera le plus.

La RATP ouvre l'embauche à toutes les nationalités

DANS le cadre de la lutte contre la discrimination raciale, la RATP a décidé d'ouvrir l'emploi statutaire à toutes les nationalités, alors qu'il était réservé jusqu'alors aux ressortissants de l'Union européenne, comme c'est le cas dans la fonction publique et à la SNCF.

« Cette mesure est la concrétisation d'un projet lancé, il y a plus d'un an, à l'initiative de la RATP », a expliqué au Monde Josette Théophile, directrice générale adjointe de l'entreprise en charge des ressources humaines. « Ce processus était long car il fallait modifier le statut après consultation des organisations syndicales et le faire ratifier par le conseil d'administration », poursuit M^{me} Théophile. « Cette mesure ne correspond pas à une nécessité de recrutement, précise-t-elle. Nous avons fait le choix d'avoir une politique d'ouverture sur la cité et de favoriser l'intégration plutôt que l'exclusion. »

Les organisations syndicales ont été plutôt favorables à cette mesure, à l'exception du Syndicat indépendant et de la CFTC. « Nous exigeons le critère de réciprocité : on ne voit pas pourquoi on pourrait embaucher des Américains, des Canadiens ou des Suisses alors qu'eux ne le font pas », a commenté Thierry Leroy, secrétaire général de la CFTC, ajoutant que « la RATP est l'ambassadrice de Paris ». « En supposant qu'on ait une majorité de personnel asiatique ou africain, cela ne représenterait plus l'image de Paris », a-t-il par ailleurs commenté. Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a pour sa part accusé « le gouvernement Chirac-Raffarin d'attentat antinational ».

Le difficile défi de René Carron, nouvel homme fort du Crédit agricole

EN CUMULANT les fonctions de président de la Fédération nationale de Crédit agricole (FNCA), l'organe qui réunit les caisses régionales du groupe, et celles de président de

■ PORTRAIT

Il a su jouer de l'orgueil blessé de sa banque pour en prendre le pouvoir

Crédit agricole SA, la structure cotée, René Carron, à 60 ans, devient le vrai patron du Crédit agricole. Jusqu'à présent, il se disputait ce titre avec le directeur général et le président de Crédit agricole SA, Marc Bué et Jean Laurent. Il a désormais l'avantage d'être à la fois le porteur du pouvoir des caisses régionales et le pilote de la stratégie de Crédit agricole SA.

Cette responsabilité ne lui fait pas peur. Il en rêvait déjà depuis quelque temps. Ambitieux, déterminé, M. Carron n'a jamais caché qu'il souhaitait que le Crédit agricole ne laisse pas passer l'opportunité historique de racheter le Crédit lyonnais. Il l'a rappelé fermement lors du dernier congrès de la FNCA à Lille. Il l'a encore dit dans *Les Echos* le 28 novembre : « Nous avons perdu une manche, mais certainement pas la compétition. »

M. Carron a capitalisé sur l'orgueil du Crédit agricole, blessé par l'offensive éclair de BNP Paribas, pour prendre le pouvoir. Il va maintenant devoir l'exercer dans des conditions plus que difficiles. Il doit, en quelques heures, apprendre à travailler efficacement avec l'équipe de direction pilotée par Jean Laurent. S'il veut parvenir à reconquérir le Lyonnais, il devra aussi trouver un accord avec ses dirigeants, Jean Peyrelevalde et Dominique Ferrero, tout en convaincant les AGF et Allianz, affai-



blis financièrement, de le suivre. Il devra enfin manœuvrer vite et habilement pour contrer l'un des plus fins stratèges de la place, Michel Pébereau, qui dirige BNP Paribas. Il devra jouer cette partie en tenant compte de l'état d'esprit des caisses régionales, dont certaines estiment qu'il serait plus sage de jeter l'éponge, compte tenu des prix atteints pour le Lyonnais.

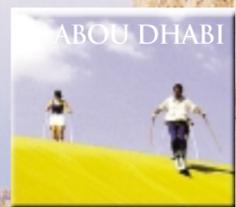
Toute la carrière de René Carron montre ses qualités et sa détermination. Parti d'une petite exploitation laitière en Savoie, il a suivi les traces de son père en entrant dans le groupe Crédit agricole et en devenant conseiller général. A ces postes, il a toujours su se faire apprécier et a toujours réussi ce qu'il a entrepris. Le commissaire européen Michel Barnier, et le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, qui ont travaillé avec lui en Savoie, témoignent volontiers de l'admiration qu'ils lui portent. Au Crédit agricole, il a réussi une des premières fusions de caisses et transformé une situation difficile en succès. Il a été très actif dans la cotation. En affaires, ses amis s'appellent François Pinault, Henri Proglia (Vivendi Environnement), Bernard Esambert (Arjil), Xavier Fontanet (Essilor). Reste à savoir s'il saura jouer une bataille boursière difficile et peut-être destructrice...

Sophie Fay

Anne Michel

François Bostnavaron

POURQUOI VOUS CONTENTER DE VACANCES QUAND VOUS POUVEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE?



L'Expérience Orientale



طيران الخليج
GULFAIR
HOLIDAYS
www.gfholidays.com

Le Golfe est une région de légendes. Un mélange de beauté, de culture et d'hospitalité. Même les noms sont pleins de poésie, Abou Dhabi, Bahrein, Oman. Pendant des siècles, marchands, poètes et peintres y élirent domicile. Aujourd'hui, vous pouvez vous y rendre en quelques heures depuis Paris et vivre de nouvelles expériences sans faire de compromis sur le confort.

Gulf Air, la compagnie aérienne du Golfe, vous propose une série de séjours à des prix forfaitaires dans des hôtels et des palaces les plus prestigieux. Pour découvrir la chaleur de l'accueil, le climat, l'étendue des plages et du désert, la richesse de la cuisine à même de satisfaire tous les palais, appelez le 0 892 231 131 (0.34€ par minute) ou rendez vous sur le site www.gfholidays.com

Gulf Air Holidays « L'Expérience Orientale » en association avec lastminute.com

Les chances de Jean-Claude Trichet d'accéder à la présidence de la BCE s'amenuisent

Une expertise comptable transmise par la Cour de justice de la République au parquet de Paris pourrait retarder de six mois à un an le procès sur les comptes inexacts du Lyonnais en 1993

LES DERNIÈRES chances de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, d'accéder, au printemps prochain, à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE), semblent être sur le point de s'envoler. Le parquet de Paris doit prochainement indiquer si la récente transmission par la Cour de justice de la République (CJR) d'une expertise comptable sur les comptes du Crédit lyonnais 1992, au centre de l'affaire dans laquelle M. Trichet est poursuivi, pourrait remettre en cause le calendrier du procès, qui, actuellement, est prévu du 6 janvier au 12 février. Dans l'hypothèse où M. Trichet obtiendrait une relaxe au terme du procès, ce calendrier lui permettrait en effet de briguer la succession de Wim Duisenberg à la tête de la BCE. Si le calendrier est bousculé, en revanche, la France pourrait préférer défendre une autre candidature.

Malgré le parquet de Paris, qui avait requis, le 31 mai, l'abandon des poursuites contre M. Trichet, le juge d'instruction, Philippe Courroye, avait renvoyé le gouverneur devant le tribunal. Dans son ordonnance, le juge lui reprochait, en son ancienne qualité de directeur de Trésor de 1987 à 1993, d'avoir participé au maquillage des comptes du Lyonnais aujourd'hui privatisé, en se rendant complice de « diffusion de fausses informations au marché » et de « publication de comptes sociaux inexacts ».

Le magistrat avait également ordonné le renvoi de son ancien adjoint, Jean-Pascal Beaufret, qui fut aussi sous-gouverneur du Crédit foncier de France, ainsi que celui de Jean-Yves Haberer, ancien président du Lyonnais, et de Jacques de Larosière, ex-gouverneur



de la Banque de France. Les trois commissaires aux comptes étaient également renvoyés. Selon le juge, l'ensemble des acteurs publics de cette affaire, au Trésor ou à la Banque de France, aurait disposé d'informations précises sur l'inexactitude des comptes de la banque.

MANIPULATIONS

Faute de pouvoir poursuivre des ministres en exercice, le juge Courroye avait transmis à la Cour de justice de la République (CJR), seule compétente pour enquêter sur des faits visant des ministres en exercice, les éléments visant notamment Michel Sapin, ministre de l'économie d'avril 1992 à mars 1993. Saisie sur la distribution de faux dividendes, la commission d'instruction de la CJR avait alors fait procéder à sa propre expertise comptable sur les comptes du Crédit lyonnais pour les années incriminées.

Cette expertise a été remise, voilà un mois, comme l'a indiqué *Le Canard enchaîné*, au parquet de Paris par la CJR. Le contenu de ce document semble attester l'existence de manipulations qui ont porté atteinte à la sincérité des

comptes du Lyonnais. Si les conclusions des auteurs de ce travail recourent, en partie, les termes de l'analyse du juge dans son ordonnance, cette expertise n'en constitue pas moins une nouveauté dans la perspective du procès pénal qui doit juger M. Trichet.

L'avis du juge sur la nature des comptes avait été obtenu au terme d'une démarche intellectuelle. Il avait bâti son jugement après avoir recueilli des témoignages et des pièces lors de son enquête. Mais ni lui, ni son prédécesseur à la tête de ces investigations, le juge Jean-Pierre Zanotto, n'avaient demandé d'expertise comptable au sens propre du terme. Confronté à ce document transmis par la commission d'instruction de la CJR, le parquet de Paris a, dans un premier temps, versé cette pièce au dossier. Il réfléchit, désormais, sur les conséquences induites par l'arrivée de cette expertise dans l'affaire des faux comptes du Lyonnais.

Le parquet peut, sur la base de cette expertise, reconsidérer ses propres réquisitions, délivrées le 31 mai, dans lesquelles M. Trichet n'était pas renvoyé. Fort de ces

nouveaux éléments, le procureur peut, en effet, estimer qu'ils doivent le conduire à modifier légèrement son point de vue sur la responsabilité de M. Trichet. Ce changement de position n'impliquerait pas nécessairement un report du procès. Le parquet pourrait, alors, faire part de ses nouvelles réquisitions à l'audience.

Le parquet peut, néanmoins, considérer que cette expertise ouvre de nouveaux horizons judiciaires suffisamment complexes pour conduire à l'ouverture d'un complément d'enquête. Dans cette optique, qui semble être privilégiée par les autorités judiciaires, le procès pourrait accuser un retard de six mois à un an. Un éventuel report de l'audience a été vivement critiqué par les avocats de M. Trichet, qui estiment que cette pièce renforce la thèse de l'innocence de leur client.

Le gouvernement français, lui, tient en réserve une autre candidature pour la présidence de la BCE, celle de Christian Noyer, qui a déjà été vice-président de la banque centrale.

Jacques Follorou

Disney révisé ses résultats à la baisse

LES DIFFICULTÉS continuent pour le groupe américain de médias et de divertissement Walt Disney. Tandis que Michael Eisner, le PDG en difficulté, a dû introniser son successeur Robert Iger (*Le Monde* du 26 novembre), l'entreprise vient d'annoncer qu'elle révisé à la baisse ses résultats de l'exercice 2001-2002 en raison des performances plus faibles que prévu de son film *La Planète au trésor*. Le bénéfice net du 4^e trimestre, clos le 30 septembre, est ramené de 222 (221,73 millions d'euros) à 175 millions de dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le résultat net s'affiche désormais à 1,23 milliard de dollars, au lieu de 1,28 milliard. Par ailleurs, le groupe entend faire preuve « d'une plus grande transparence et d'une meilleure observation des règles de gouvernance » alors qu'il fait l'objet d'une enquête des autorités boursières (SEC) sur la composition de son conseil d'administration. Il s'est doté de nouveaux administrateurs indépendants comme l'ancien sénateur démocrate George Mitchell et l'ancien vice-président du conseil d'administration de Seagram, Robert Mutschall.

DÉPÊCHES

■ **GAZ DE FRANCE** : l'entreprise a engagé des discussions avec le quatrième distributeur de gaz italien, Italcogim, pour lui racheter ses activités gazières, affirme, mercredi 4 décembre, *La Tribune*.

■ **FUTUROSCOPE** : le parc d'attractions envisage de supprimer 151 postes de travail – sur 636 – pour enrayer de lourdes pertes d'exploitation (24,8 millions d'euros en 2002 pour un chiffre d'affaires de 64,5 millions). Le parc sera fermé du 12 novembre au 1^{er} février.

■ **POTAIN** : le groupe américain Manitowoc, spécialisé dans la fabrication de grues, a annoncé, mardi, la suppression de 162 emplois au sein de sa filiale, Potain. Les sites de Charolles (Saône-et-Loire, 76 salariés) et de Brétigny-sur-Orge (Essonne, 73 salariés) seront fermés.

■ **SEC** : cinq firmes de courtage américaines, Deutsche Bank Securities, Goldman Sachs, Morgan Stanley, Salomon Smith Barney et US Bancorp Piper Jaffray, ont accepté de payer chacune 1,65 million de dollars demandé par la SEC (Securities Exchange Commission) et par la NASD (Association américaine des courtiers en Bourse) pour avoir « mal archivé » des courriers électroniques montrant les conflits d'intérêts de leurs analystes. Ce paiement évite des poursuites judiciaires.

Un syndicat de médecins porte plainte contre deux assureurs

ALORS QUE les professionnels de la santé dénoncent la flambée des tarifs des contrats d'assurance en responsabilité civile, un syndicat de médecins vient de saisir, pour la première fois, le Conseil de la concurrence. Mardi 3 décembre, à l'initiative d'Alain Choux, président de l'Affirm (Alliance pour le financement de la retraite des médecins), avec le soutien de sa fédération, l'UCCSF-Alliance, Patrick de la Grange, son avocat, a porté plainte contre le Sou médical et la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps sanitaire français).

Ces deux compagnies, « qui co-assurent les deux tiers des professionnels de santé, exploitent une position dominante sur le marché des médecins, et plus particulièrement sur celui des échographistes », stipule le texte de la saisine. Or « le Sou médical a décidé d'augmenter les primes exigées des échographistes de près de 400 %, faisant passer cette cotisation d'environ 600 euros en 2001 à plus de 2 100 euros en 2002 ». Une augmentation qui constitue, selon les plaignants, un « abus manifeste de position dominante ».

Tout part de l'arrêt Perruche du 17 novembre 2000. La Cour de cassation décidait qu'un médecin échographe pouvait être tenu pour responsable du handicap qu'il n'avait pas su déceler et être condamné à indemniser non seulement le préjudice moral des parents, mais aussi le préjudice de l'enfant. Cette jurisprudence suscitait alors de vives inquiétudes, et les assureurs décidaient de relever fortement leurs tarifs face à des risques financiers inappréciables. D'où l'augmentation pratiquée par le Sou médical.

Un an plus tard, la loi du 4 mars 2002 a mis un terme définitif à cette jurisprudence, encadrant mieux l'appréciation du risque et écartant pour les assureurs tout changement brutal de la situation. Dès lors, « les médecins échographistes étaient en droit de penser que leur prime n'augmenterait pas ». En dépit de la diminution du risque, « les assureurs ont au mieux gelé les primes comme l'a fait la Médicale de France et au pire augmenté pour MACSF et Sou médical », déplore

Alain Choux. Six mois plus tard, le 27 août, dans un courrier à ses assurés, tout en se réjouissant de la fin de la jurisprudence Perruche, le Sou médical annonçait « limiter les cotisations pour ceux qui pratiquent l'échographie fœtale en libéral à 2 000 euros pour la responsabilité civile professionnelle ».

Pour les plaignants, cette limitation « correspond à une multiplication par quatre de la prime fixée en 2001 ». Cette augmentation « particulièrement lourde, dans un contexte apaisé, limitée (dans son ampleur) aux seuls échographistes, apparaît particulièrement injustifiée et nettement discriminatoire ».

« PRISE D'OTAGE »

A cela s'ajoute une seconde discrimination. Le Sou médical exige que son sociétaire remplisse un questionnaire intitulé « responsabilité civile professionnelle échographie fœtale » afin de déterminer le montant de sa prime. Dès lors que le risque spécifique n'existe plus, ce questionnaire n'a plus lieu d'être. Concrètement, ces augmentations de tarifs et ces questionnaires ont conduit de 40 % à 80 % des radiologues à renoncer à pratiquer des échographies. D'où une diminution de l'offre de soins.

« Cet état de fait est préjudiciable pour les femmes enceintes, qui ont de plus en plus de mal à trouver un cabinet pour mener les examens dans les temps », s'insurge Alain Choux, qui n'hésite pas à parler de « prise d'otage » des femmes, à un moment où la France connaît une recrudescence des naissances.

Pour les plaignants, l'explication de cette majoration serait autre. Elle viendrait d'une mauvaise gestion de la compagnie d'assurances, qui a subi de lourdes pertes sur le marché boursier. En octobre, le Sou médical a même dû s'adosser à la MACSF. « Les difficultés du Sou ne viennent pas du risque médical, qui n'a pas explosé au cours des deux ou trois dernières années, mais de sa gestion », estime Patrick de la Grange, avant d'ajouter : « Faire payer aux assurés les fautes de gestion, c'est inadmissible. »

Dominique Gallois



L'Europe veut bannir toute publicité pour le tabac

Après les restrictions imposées à la télévision et au cinéma, le conseil des ministres de la santé de l'Union a entériné l'interdiction de la publicité pour les marques de cigarettes dans la presse, à la radio et sur Internet. Les grands prix de formule 1 sont visés

LE CONSEIL des ministres de la santé de l'Union européenne, réuni lundi 2 décembre à Bruxelles, a à nouveau adopté, dans la foulée d'un vote du Parlement fin novembre, une réglementation en vue d'interdire la publicité pour le tabac dans la presse, à la radio et sur Internet. Le parrainage des manifestations ayant « un effet transfrontalier », comme les grands prix de formule 1, devrait aussi être prohibé. Cette décision doit être entérinée lors d'une prochaine réunion ministérielle européenne et entrera en vigueur vingt jours après sa publication au journal officiel.

En octobre 2000, une directive du même ordre avait été annulée par la Cour de justice des Communautés européennes après une plainte de l'Allemagne. Selon la Cour, ce texte visait en effet à protéger la santé publique, ce qui n'est pas du ressort de la Commission européenne mais de celui des Etats. Cherchant à endiguer le tabagisme croissant chez les Européens âgés de 15 à 24 ans, la Commission s'est donc remise au travail. Le commissaire européen à la santé, David Byrne, a modifié sa stratégie. Cette fois, il a proposé un texte fondé sur des prin-

cipes de concurrence. La nouvelle loi fait grincer des dents dans plusieurs Etats membres.

► **En France**, ce texte n'aura pas grande implication. Le pays dispose en effet, depuis 1991 avec la loi Evin, d'une législation très restrictive. Seule exception, les retransmissions de grands prix de formule 1 sur TF1, qui bénéficiaient, jusqu'ici, d'une dérogation, en échange d'espace gratuit en faveur de campagnes antitabac.

► **En Europe centrale**, cette loi est considérée comme une menace économique par la presse écrite. « En République tchèque, explique Milos Houdek, de l'hebdomadaire pragoise *Strategie*, les firmes de tabac ont dépensé, au cours des dix premiers mois de l'année, 2 millions d'euros pour la publicité dans la presse contre 4,5 millions pour l'affichage ». Les restrictions sur le parrainage des manifestations sportives inquiètent plus « car les producteurs de cigarettes étaient parmi les sponsors les plus actifs dans ces pays où le financement public est restreint », souligne sa collègue Jelena Hankova.

► **La Grande-Bretagne**, qui n'a pas caché son opposition aux projets européens, vient d'entériner



ARNOLD WIEGMANN/REUTERS

La nouvelle loi va mettre fin au système de parrainage d'événements sportifs, utilisé par les cigarettiers, comme on a pu le constater, par exemple, lors du Grand Prix de Nürburgring en Allemagne, le 23 juin.

de nouvelles restrictions sur son marché intérieur mais espérait sauvegarder le parrainage des courses automobiles, très populaires dans ce pays. Promulguée le 22 octobre, la loi britannique entrera en vigueur par étapes successives dès le début 2003. A partir du 14 février, la publicité pour le tabac dans la presse écrite, au cinéma, sur Internet ou par affichage sera interdite. En mai, les prospectus distribués dans les boîtes aux lettres ne pour-

ront plus contenir d'encarts pour les cigarettiers. Enfin, le mécénat d'événements sportifs devrait être prohibé dans le courant du second semestre 2003. Par anticipation de cet échéancier, les publicités pour le tabac se sont raréfiées.

Toutefois, si la publicité pour le tabac est interdite à la télévision et à la radio depuis 1965, les événements sportifs étrangers retransmis sur les chaînes télévisées britanniques bénéficiaient d'une

dérogation, avec une date butoir : 2006. Ce calendrier devra donc être revu et la restriction appliquée au plus tard le 31 juillet 2005. Au grand dam des organisateurs de compétitions automobiles, comme Bernie Ecclestone pour la Formule 1, qui avait mené combat contre le gouvernement.

Le magnat australo-britannique des médias, Rupert Murdoch, avait enjoint les responsables de ses publications - 40 % du tirage quotidien de la presse en Grande-Bretagne - à soutenir la nouvelle législation. Dans ce climat, la presse avait révélé que M. Ecclestone avait offert 1 million de livres (1,6 million d'euros) au Labour en 1998, peu avant d'obtenir une dérogation l'autorisant à mettre de la publicité pour le tabac sur ses voitures de course. A la suite de ce scandale, Tony Blair avait restitué l'enveloppe à l'industriel mais le secrétaire d'Etat à la santé de l'époque, Tessa Jowell, avait maintenu l'exemption.

► **En Allemagne**, le gouvernement assume son opposition à toute forme de restriction risquant d'entraver l'activité des fabricants de tabac. Officiellement, il dit com-

prendre les motifs médicaux d'une telle mesure mais estime que Bruxelles n'a pas autorité pour prendre une telle décision. Comme il l'avait fait à l'automne 2000, le gouvernement de Gerhard Schröder envisage de porter plainte auprès de la Cour européenne de justice. Les partis politiques allemands sont financés en partie par les industriels locaux du tabac. Et Berlin reste soutenu dans sa démarche par les éditeurs et les publicitaires.

Avec une législation plus restrictive, le manque à gagner s'élèverait, pour les magazines, à 50 millions d'euros par an, soit 1 % de leurs ressources publicitaires. Plus généralement, les éditeurs craignent que la décision fasse tâche d'huile et entraîne l'interdiction de publicité pour des produits comme l'alcool (comme en France) ou les sucres (en débat en Grande-Bretagne). Dans ce cas, font-ils valoir, des milliers d'emplois seraient menacés.

Florence Amalou
avec **Martin Plichta** (à Prague),
Marc Roche (à Londres)
et **Philippe Ricard** (à Francfort)

Portrait d'un délinquant



Jean-Paul - Responsable Intranet dans une grande administration

Jean-Paul reproduit chaque jour, sans autorisation préalable, une vingtaine d'articles de journaux pour le panorama de presse qu'il diffuse sur l'intranet de sa grande administration. Bien noté par sa hiérarchie pour cet excellent travail, il met sans le savoir son employeur en infraction avec la loi (Art. L. 122-4 et L. 335-3 du Code de la Propriété intellectuelle). Les risques encourus pour ce délit vont jusqu'à :

2 ans d'emprisonnement et 150000 euros d'amende
pour copies illégales d'articles de presse

Si vous aussi, vous êtes amenés pour votre travail à reproduire des articles de presse sur intranet ou sur papier, mettez vous en conformité avec la loi.

Entrez en contact dès maintenant avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie.
Tél. : 01 44 07 47 70 - www.cfcopies.com

GESTE



Le CFC gère notamment les droits électroniques de ces éditeurs

L'AGEFI

LE FIGARO

Le Monde

Les Echos

Libération

La Tribune

SOCIÉTÉ GÉNÉRALÉ DE PRESSE ET D'ÉDITIONS

Net.fr

La formule 1 joue à cache-cache avec ses sponsors

LA FÉDÉRATION internationale de l'automobile (FIA) estime à environ 350 millions de dollars (autant d'euros) par an le montant du parrainage par les fabricants de tabac dans le sport automobile. Mais, précise-t-elle, on assiste à une tendance significative visant à trouver des sources de parrainages alternatives. Selon Flavio Briatore, le patron de Renault F1, nombre d'annonceurs, rassurés de ne plus côtoyer des cigarettiers, sont désormais prêts à s'investir.

En formule 1, les marques de tabac apparaissent souvent sur les combinaisons des pilotes et les flancs des monoplaces de cinq écuries : Marlboro avec Ferrari, West avec McLaren-Mercedes, Mild Seven avec Renault F1 et Lucky Strike avec British American Racing (BAR). Sur les 17 épreuves de la saison, seuls deux Grand Prix, celui de France, à Magny-Cours, soumis à la loi Evin, et celui de Grande-Bretagne, à Silverstone, où des accords ont été négociés avec l'industrie du tabac, étaient frappés d'une interdiction pour de telles publicités.

La FIA estime que seul un accord au niveau mondial pour contrôler le parrainage du sport par l'industrie du tabac sera efficace. En octo-

bre 2000, elle adoptait la résolution suivante : « Dès l'entrée en vigueur de la convention cadre sur le contrôle du tabac proposée par l'Organisation mondiale de la santé, la FIA introduira une interdiction à l'échelle mondiale du parrainage et de la publicité sur le tabac en sport automobile international à compter de la fin de la saison 2006. »

C'est pourtant le conseil mondial du sport automobile de la FIA qui, le 28 octobre, décidait de retirer le Grand Prix de Belgique du prochain calendrier du championnat du monde, pour cause d'interdiction de la publicité sur le tabac dans cet Etat dès l'été 2003. La FIA admettait pouvoir réinscrire cette épreuve si ce pays différait son projet d'interdiction. Jeudi 21 novembre, le Sénat belge a approuvé une proposition de loi reportant de 2003 à 2006 cette interdiction.

Illustration de la schizophrénie que vit la F1, l'écurie Renault F1 présentera en deux temps la R23, son prochain bolide ; le lundi 20 janvier 2003 à Lucerne (Suisse) avec Mild Seven, puis, sans son sponsor, trois jours plus tard sur le circuit du Castellet (Var), en France.

Jean-Jacques Larrochelle

Reprise du travail en ordre dispersé à France 3

LE MOUVEMENT de grève à France 3 est sur le point de s'achever. Mardi 3 décembre, la CFDT, FO, la CGC et le syndicat des réalisateurs (SRCTA) ont choisi, après 21 jours de conflit, de signer un protocole d'accord. « Pour nous la grève est finie », a indiqué Thierry Will au nom d'une intersyndicale regroupant la CFDT, le SNJ et FO. Pour la direction de France 3, cet accord ne remet pas « en cause les équilibres fondamentaux » de la chaîne publique.

SIGNATURE PARTIELLE

La sortie progressive du conflit souligne cependant les divergences entre les syndicats. La CFTC devrait rester le seul syndicat à appeler à la poursuite de la grève. Le SNJ, majoritaire chez les journalistes, est favorable à la reprise du travail mais se refuse à signer le protocole, soulignant n'avoir « pas obtenu suffisamment d'avancées concrètes pour les rédactions et sur la politique salariale ».

Mercredi, la CGT devait réunir son bureau avant de convoquer des assemblées générales. Le syndicat n'exclut pas une signature partielle du protocole, approuvant notamment les volets sur les investissements techniques et sur les emplois. Cependant, « le protocole ne peut être signé en l'état », dit le

syndicat, qui pointe « des désaccords sur certaines parties [du document], notamment sur les salaires ». En revanche, la CGT se félicite d'avoir obtenu des « avancées sur les emplois ». Ainsi, l'établissement de « listes des personnels en statut précaire qui seront ensuite requalifiés » devrait être mené « région par région » en 2003.

Mardi, malgré la reprise du travail acceptée par plusieurs syndicats, les antennes régionales de France 3 restaient encore perturbées. Selon la direction, qui a recensé 10 % de grévistes, 13 stations régionales sur 24 n'ont pas proposé de journaux régionaux.

Guy Dutheil



LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les prévisions de Nokia et d'AOL pèsent sur les places financières

LES GRANDS indices boursiers ont nettement reculé, mardi 3 décembre, déprimés les mauvaises nouvelles qui se sont accumulées au cours de la journée. A New York, l'indice Dow Jones a perdu 1,35 %, à 8 742,93 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a reculé de 2,41 %, à 1 448,96 points. Spécialiste du marché boursier chez Merrill Lynch, Richard Bernstein a déclaré trouver la Bourse américaine « *très spéculative* », selon l'agence Reuters. Ce spécialiste a aussi ramené de 50 % à 45 % le poids des actions dans son portefeuille recommandé, au profit des obligations. D'autre part, le géant de médias AOL Time Warner a indiqué que les recettes de publicité et de commerce électronique de sa filiale America Online diminueraient de 40 % à 50 % en 2003. L'action a chuté de

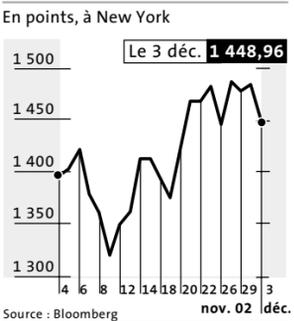
14,24 %, à 14,21 dollars. De leur côté, les valeurs automobiles ont réagi à la chute du marché en novembre. L'action General Motors a perdu 5,13 %, à 37,90 dollars après avoir annoncé un recul de 18,2 % de ses ventes aux États-Unis en novembre. Le titre Ford a plongé de 13 %, à 9,96 dollars, les ventes du groupe ayant baissé de 16,6 %. Enfin, celui de DaimlerChrysler a reculé de 5,12 %, à 33,75 dollars, après l'annonce d'une baisse de 12 % des ventes de Chrysler en novembre.

De part et d'autre de l'Atlantique, les investisseurs ont été douçhés par les nouvelles prévisions de Nokia, le numéro un mondial des équipements de téléphonie mobile, qui s'attend à une croissance supérieure à 10 % des ventes de téléphones mobiles en 2003, et non plus de 15 %. L'action Nokia a chuté de 7,66 %, à 18,44 euros. Dans la zone euro, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières valeurs a chuté de 2,89 %, à 2 585,42 points. A Paris, le CAC 40 s'est replié de 2,32 %, à 3 222,26 points. Francfort a perdu 2,95 % et Londres a reculé de 1,90 %. Mercredi à Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 2,16 %, à 9 006,73 points.

Adrien de Tricornot

En raison d'un problème technique, nous publions la cotation de mardi 3 décembre à 19 heures pour les valeurs boursières françaises et les Sicav (page 26).

INDICE NASDAQ



Les multiples indices d'une baisse des taux d'intérêt européens

CHRONIQUE DES MARCHÉS

FRANCFORT

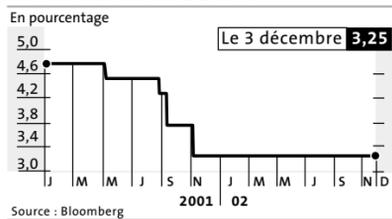
de notre correspondant

Les marchés s'interrogent sur l'ampleur d'une très probable baisse des taux de la Banque centrale européenne (BCE). Celle-ci devrait procéder à la baisse de son principal taux directeur ce jeudi 5 décembre. Les ultimes déclarations de son président, Wim Duisenberg, mardi 3 décembre, ont ouvert clairement la porte à un assouplissement monétaire. Dans un contexte de vives incertitudes conjoncturelles, la première interrogation concerne l'ampleur de ce geste, alors que le principal taux directeur est resté inchangé pendant plus d'un an à 3,25 %.

L'ULTIME SIGNAL DE M. DUISENBERG

Voici moins d'un mois, lors du conseil de politique monétaire du 7 novembre, les gouvernements étaient encore divisés sur l'opportunité d'une baisse. Leurs discussions avaient atteint une intensité sans précédent. Le consensus semble avoir progressé depuis, même si certains membres pourraient encore se montrer réticents. Le président de la BCE, auditionné mardi par la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen a été des plus clairs : « *Depuis notre dernière rencontre, les indices concernant l'assouplissement des pressions inflationnistes se sont renforcés, alors que les risques de ralentissement de la croissance économique n'ont pas disparu.* » Cette sortie constitue le point d'orgue d'une série de déclarations ouvrant la porte à une baisse des taux. Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, a plaidé dans le même sens : « *Si nous ne percevons pas d'effets négatifs à moyen terme pour l'évolution des prix, nous pourrions peut-être agir sur les taux d'intérêt pour créer – peut-être aussi sur le plan psychologique – un meilleur climat* », a-t-il ainsi affirmé, vendredi 29 novembre. Otmar

TAUX DIRECTEUR DE LA BCE



Issing, l'économiste en chef de la BCE, est venu modérer les attentes, estimant que les tensions inflationnistes demeurent persistantes.

LE DÉBAT SUR L'AMPLEUR DU MOUVEMENT

Si le principe d'une baisse semblait acquis, le débat devrait porter sur l'ampleur du mouvement. Un demi ou un quart de point ? Sur les marchés, les avis sont partagés. Sur vingt-huit analystes interrogés par l'agence de presse Reuters, treize tablent sur une baisse d'un demi-point jeudi, à 2,75 %. Douze, sur un assouplissement d'un quart de point, à 3 %. Les partisans de la modération pourront faire valoir que les tensions sur les prix n'ont pas disparu. Les évolutions monétaires – le crédit au secteur privé ; l'indicateur M3, qui rassemble pièces, billets en circulation et placements financiers à court terme, en hausse de 7,1 % sur trois mois en octobre – demeurent dynamiques même si la BCE a tendance à en minimiser l'impact sur l'inflation. L'indice des prix à la consommation reste au-dessus du seuil de 2 % fixé par les gardiens de l'euro, à 2,2 % en octobre (contre 2,3 % un mois plus tôt, soit un fléchissement modeste).

Cet indicateur doit en outre repartir à la hausse d'ici à la fin de l'année et au début de l'année prochaine. A l'inverse, les membres du conseil partisans d'une baisse sensible pourraient faire valoir que le rebond confirmé de l'euro face au dollar (1,007 dollar pour 1 euro, mercredi matin) et les incertitudes économiques contribuent à la baisse des tensions inflationnistes.

PAS DE SANCTION

Autre élément en faveur d'une baisse des taux : le débat sur le pacte de stabilité évolue dans un sens qui semble satisfaire M. Duisenberg. La récente controverse sur le pacte, liée au dérapage des comptes publics dans les trois principales puissances de la zone, l'Allemagne, la France et l'Italie, pouvait inciter certains gardiens monétaires à retarder une baisse des taux, en réponse au manque de discipline des gouvernements. Mais cet état d'esprit semble s'estomper : M. Duisenberg s'est dit mardi « *très content* » que la commission ait eu « *le courage* » de lancer une procédure pour déficit excessif contre l'Allemagne et un avertissement à la France. Il est aussi « *heureux* » des propositions de Bruxelles destinées à toiletter le pacte, après des semaines de vives polémiques sur son utilité. Ces propositions « *ne modifient pas le pacte mais vont dans le sens du renforcement de ses principes et de ses objectifs* », a dit le président de la BCE, mardi devant les parlementaires européens. Dans le même temps, Hans Eichel, le ministre allemand des finances, martelait son ambition de revenir à un déficit budgétaire de l'ordre de 2,75 % du PIB en 2003 (contre 3,75 % cette année). Il accompagnait son engagement d'une suggestion : les efforts de Berlin « *autorisent la BCE à mener une politique monétaire propice à la croissance* ».

Philippe Ricard

LES BOURSES DANS LE MONDE 3/12, 22h47

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3280,49	3/12 -2,95	5467,31 19/3	2519,30 9/10	23,70
	Euro Neu Markt IXE	478,78	3/12 -1,57	1212,43 4/1	349,01 8/10	
AUTRICHE	Austria traded	1106,87	3/12 -0,37	1368,18 2/5	991,22 10/10	15,70
BELGIQUE	Bel 20	2035,61	3/12 -1,90	2906,75 24/4	1752,31 9/10	11,40
DANEMARK	Horsens Bnex	203,47	3/12 -1,77	280,92 26/3	180,39 11/10	13,20
ESPAGNE	Ibex 35	6582,40	3/12 -2,28	8608,50 4/1	5266,89 10/10	17,50
FINLANDE	Hex General	6563,12	3/12 -5,46	9224,38 4/1	4711,08 24/7	18,50
FRANCE	CAC 40	3222,26	3/12 -2,32	4720,04 4/1	2612,03 10/10	18,90
	Mid CAC	1557,92	3/12 -1,17	2176,89 2/4	1233,19 10/10	18,80
	SBF 120	2275,52	3/12 -2,30	3263,90 28/3	1847,00 10/10	19,30
	SBF 250	2171,30	3/12 -2,21	3081,89 28/3	1767,51 10/10	19,20
	Indice second marché	1912,81	3/12 -0,65	2567,01 15/5	1646,41 10/10	13,80
	Indice nouveau marché	617,62	3/12 -1,63	1175,41 7/1	439,89 10/10	
GRÈCE	ASE General	1867,59	3/12 -1,33	2655,07 3/1	1678,69 8/11	14,40
IRLANDE	Irish Overall	4351,84	3/12 -1,80	6085,02 18/1	3616,98 10/10	11,50
ITALIE	Milan Mib 30	25422,00	3/12 -2,65	33548,00 17/4	20542,00 10/10	21,60
LUXEMBOURG	Lux Index	819,74	3/12 -0,73	1169,47 14/1	642,21 11/10	14,20
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	349,23	3/12 -3,30	531,45 18/4	282,79 24/9	14,60
PORTUGAL	PSI 20	6030,27	3/12 -0,62	7998,50 4/1	4937,16 30/9	16,60

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4075,40	3/12 -1,90	5362,29 4/1	3609,89 24/9	14,70
	FTSE techMark 100 index	722,07	3/12 -2,46	1569,61 4/1	590,02 10/10	
SUÈDE	OMX	559,57	3/12 -1,97	878,88 4/1	413,98 10/10	23,90
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8052,71	3/12 -0,82	9019,42 7/5	6546,35 26/7	11,00
ISLANDE	ICEX 15	1322,61	3/12 0,19	1413,85 21/3	1141,82 28/12	
POLOGNE	WSE Wig 20	1255,89	3/12 -0,01	1486,22 28/1	1026,65 26/7	24,60
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	455,30	3/12 -2,46	479,39 10/5	384,60 2/1	12,10
RUSSIE	RTS	352,24	3/12 -2,43	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	5004,00	3/12 -2,84	6740,60 17/5	4333,10 10/10	24,70
TURQUIE	National 100	13226,38	3/12 -1,03	15071,83 8/1	8514,03 3/7	23,20
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	513,53	2/12 3,16	509,64 27/11	267,73 14/6	23,60
BRÉSIL	Bovespa	10662,83	3/12 -0,10	14495,28 18/3	8224,61 16/10	9,50
CANADA	TSE 300	6640,61	3/12 -0,37	7992,70 7/3	5678,27 10/10	19,70
CHILI	Ipsa	80,97	3/12 -0,12	109,73 28/12	74,86 16/10	15,10
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8742,93	3/12 -1,35	10673,09 19/3	7197,49 10/10	19,40
	Nasdaq composite	1448,96	3/12 -2,41	2098,87 9/1	1108,48 10/10	42,60
	Nasdaq 100	1088,80	3/12 -2,83	1710,22 9/1	795,25 8/10	44,20
	Wilshire 5000	8706,14	3/12 -1,53	10983,40 19/3	7273,39 10/10	
	Standards & Poors 500	920,75	3/12 -1,47	1176,96 7/1	768,63 10/10	19,00
MEXIQUE	IPC	6221,68	3/12 -0,03	7611,12 11/4	5500,75 5/8	12,70

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ASIE-OcéANIE						
AUSTRALIE	All ordinaires	3037,20	3/12 -0,34	3443,89 14/2	2842,60 10/10	16,10
CHINE	Shanghai B	116,58	3/12 1,79	172,33 31/12	109,98 27/11	16,80
	Shenzen B	193,06	3/12 1,05	267,75 31/12	182,42 23/1	11,50
CORÉE DU SUD	Composite	736,57	3/12 0,88	943,53 22/4	576,48 11/10	
HONG KONG	Hang Seng	10227,01	3/12 0,21	12020,45 17/5	8779,33 10/10	14,80
INDONÉSIE	All ordinaires	4440,59	3/12 0,31	5277,35 17/5	3857,01 10/10	
INDE	Bombay SE 30	381,33	3/12 -1,43	415,77 5/4	335,54 31/12	
ISRAËL	Tel Aviv 100	367,72	3/12 -1,06	468,92 7/1	321,95 4/11	
JAPON	Nikkei 225	9205,11	3/12 0,33	12081,42 27/5	8197,21 10/10	24,90
	Topix index	890,76	3/12 0,28	1144,02 27/5	808,15 19/11	29,50
MALAISIE	KL composite	616,46	3/12 -1,25	816,94 23/4	621,09 15/10	13,20
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	708,83	3/12 -0,52			
SINGAPOUR	Straits Time	1381,87	3/12 -1,07	1848,98 5/3	1326,35 25/9	
TAÏWAN	Weighted	4793,93	3/12 2,36	6484,93 22/4	3845,76 11/10	27,00
THAÏLANDE	Thai SE	364,19	3/12 -0,68	430,67 14/6	301,17 28/12	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	9562,89	3/12 -0,72	9991,25 11/9	9082,12 10/10	9,90
CÔTE D'IVOIRE	BRVM	67,65	29/11 0,00	77,45 31/12	66,32 6/11	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE

Mardi 3 décembre 22h47

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2585,42	-2,89
AUTOMOBILE	172,14	-2,95
BANQUES	212,99	-2,90
PRODUIT DE BASE	166,83	-3,54
CHIMIE	273,57	-2,23
TÉLÉCOMMUNICATIONS	336,47	-2,66
CONSTRUCTION	180,12	-1,95
CONSOMMATION CYCLIQUE	94,72	-3,61
PHARMACIE	323,48	-1,94
ÉNERGIE	270,18	-0,65
SERVICES FINANCIERS	167,41	-2,56
ALIMENTATION ET BOISSON	200,47	-0,57
BIENS D'ÉQUIPEMENT	281,69	-1,59
ASSURANCES	185,45	-3,99
MÉDIAS	169,94	-3,73
BIENS DE CONSOMMATION	264,71	-1,13
COMMERCER ET DISTRIBUTION	226,48	-3,06
HAUTE TECHNOLOGIE	302,13	-5,77
SERVICES COLLECTIFS	215,71	-1,09

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	16,55	-2,65
AEGON NV	NL	14,88	-5,52
AIR LIQUIDE	FR	129,40	-3,07
ALCATEL A	FR	6,13	-1,92
ALLIANZ N	AL	111,00	-3,39
AVENTIS	FR	52,65	-1,50
AXA	FR	15,04	-6,23
BASF AG	AL	40,25	-1,32
BAYER	AL	23,00	-2,34
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	17,04	-5,86
BBVA	ES	10,26	-3,21
BNP PARIBAS	FR	39,50	-0,38
BSCH	ES	7,10	-3,01
CARREFOUR	FR	41,42	-4,39
DAIMLERCHRYSLER N	AL	34,07	-4,03

DANONE	FR	129,70	-1,29
DEUTSCHE BANK AG	AL	50,27	-3,77
DEUTSCHE TELEKOM	AL	12,18	-2,95
E.ON	AL	42,15	-2,63
ENDESA	ES	12,16	-0,98
ENEL	IT	4,98	-1,97
ENI SPA	IT	14,29	-1,24
FORTIS	BE	16,86	-3,77
FRANCE TELECOM	FR	16,88	-5,12
GENERALI ASS	IT	19,75	-2,81
ING GROEP CVA	NL	18,58	-3,98
KONINKLIJKE AHOLD	NL	13,12	-4,37
L'OREAL	FR	69,60	-0,51
LVHM	FR	45,38	-2,37
MUENCHENER RUECKV	AL	135,15	-3,40
NOKIA OYJ	FI	18,44	-7,66
PINAULT PRINTEMPS	FR	87,85	-2,98
REPSOL YPF	ES	12,61	-0,94
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	20,90	-6,57
ROYAL DUTCH PETROL	ES	43,39	-0,37
RWE	AL	27,51	-1,04
SAINT GOBAIN	FR	29,44	-5,25
SANOPI-SYNTHELABO	FR	55,90	-3,62
SANPAOLO IMI	IT	7,23	-7,66
SIEMENS	AL	49,51	-3,62
SIEMENS GENERALE A	FR	55,10	-3,33
SUEZ	FR	19,55	-0,41
TELECOM ITALIA	IT	8,27	-1,78
TELEFONICA	ES	9,98	-3,20
TIM	IT	5,11	-0,00
TOTAL FINA ELF	FR	132,20	-0,60
UNIFREDDO ITALIAN	IT	3,87	-3,25

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 3 décembre 12h

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoval
ACCOR	35,37	35,62	-0,70	-13,37	49,00	26,75	1,05	12040
AFINE.....	38,43	36,75	4,57	4,14	40,05	30,34	1,20	3610
AGF.....	36,50	37,22	-1,93	-32,28	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM.....	12,58	12,65	-0,55	-23,47	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE	132,70	133,50	-0,60	-5,15	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A.....	6,23	6,25	-0,32	-67,55	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O.....	4,40	4,24	3,77	-43,00	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM.....	6,68	7,09	-5,78	-42,80	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#.....	7,37	7,78	-5,27	-85,47	66,40	2,53	0,20	3463
ARBELF.....	2,41	2,41	n/d	-22,25	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP.....	151,30	152,00	-0,46	-5,14	201,00	116,00	6,20	4524
ASF.....	24,74	24,60	0,57	n/d	28,20	22,51	n/d	18415
ATOS ORIGIN.....	33,81	35,57	-4,95	-54,03	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS.....	53,10	53,45	-0,65	-33,41	85,95	47,60	0,58	13046
AXA	15,38	16,04	-4,11	-34,46	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ.....	87,50	86,70	0,92	-0,56	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.....	143,00	143,80	-0,56	18,08	147,00	121,00	7,58	12101
BEGHIN SAY.....	36,49	36,50	-0,03	-10,56	45,90	35,20	1,70	4455
BIC.....	33,10	33,56	-1,37	-13,71	44,66	27,21	0,36	12096
BNP PARIBAS	39,55	39,65	-0,25	-21,29	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE.....	251,60	251,00	0,24	4,74	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.....	46,85	46,90	-0,11	-8,16	55,00	35,23	0,25	3299
BONGRANG.....	41,33	42,00	-1,60	-8,15	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES	29,19	29,66	-1,58	-20,67	38,95	20,40	0,36	12050
BULL#.....	0,74	0,70	5,71	-39,83	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY).....	66,80	63,70	4,87	34,59	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS.....	19,00	20,49	-7,27	-49,40	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL +.....	4,35	4,30	1,16	21,50	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	30,11	31,99	-5,88	-62,87	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE.....	26,80	26,93	-0,48	-10,66	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR	42,76	43,32	-1,29	-26,78	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP.....	50,45	49,80	1,31	-19,28	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD	68,40	67,85	0,81	-21,06	89,90	58,55	1,54	12558
CASORAMA DUBOIS.....	65,20	65,80	-0,91	n/d	66,95	65,00	n/d	12420
CEGID (LY).....	43,52	42,80	1,68	-44,45	90,50	34,01	2,30	12470
CEROC.....	30,47	30,99	-1,68	7,10	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING.....	45,70	44,90	1,78	14,25	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS.....	25,37	25,00	1,48	1,52	30,66	21,50	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR.....	35,75	36,12	-1,02	3,71	47,63	24,21	0,28	13040
CIC-ACTIONS A.....	123,50	124,00	-0,40	2,48	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTIS FRANÇAIS.....	51,80	51,90	-0,19	7,91	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS.....	40,00	40,65	-1,60	-36,90	72,50	26,11	0,65	13039
CLUB MEDITERRANEE.....	24,58	25,15	-2,27	-40,04	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES.....	34,80	34,74	0,17	-2,52	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA.....	46,01	47,45	-3,03	-2,93	64,00	40,01	1,47	12099
COFLEXIP.....	90,00	94,00	-4,26	-43,39	172,00	75,15	0,31	13064
COLAS.....	66,95	67,00	-0,07	5,68	75,95	62,00	2,80	12163
CREDIT AGRICOLE	16,15	16,32	-1,04	-9,21	24,70	13,46	0,55	4507
CREDIT.FON.FRANCE.....	16,45	16,50	-0,30	13,13	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	51,50	52,00	-0,96	37,33	52,40	46,76	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES.....	8,51	9,03	-5,76	2,53	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE.....	130,70	131,40	-0,53	-4,59	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION.....	301,00	308,00	-2,27	-5,04	425,00	281,10	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES.....	26,73	28,10	-4,88	-50,50	59,40	15,19	0,33	13063
DEV.R.N.P-CAL LI #.....	14,30	14,59	-1,99	-0,69	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#.....	71,00	73,60	-3,53	-11,80	78,00	54,85	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN.....	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI).....	6,87	6,90	-0,43	-8,27	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTION.....	23,40	23,84	-1,85	-13,01	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE.....	76,50	76,65	-0,20	-11,84	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR.....	19,99	20,10	-0,55	-2,24	22,68	15,91	1,50	3571
ENOR SVN SCA.....	6,35	6,65	-4,51	-21,21	9,88	3,13	0,07	12127
ENTIALEX(EX.CDE).....	34,71	35,00	-0,83	36,92	36,00	25,35	0,54	12093
ERAMET.....	23,78	23,15	2,72	-31,27	39,80	13,90	0,60	13175
ESSILOR INTL.....	40,36	40,62	-0,64	18,88	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO.....	79,10	80,00	-1,13	-1,37	96,80	78,00	3,25	12066
EURLER ET HERMES.....	21,30	21,28	0,09	-48,50	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO.....	48,00	48,30	-0,62	-21,18	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA.....	0,55	0,53	3,77	-37,50	1,21	0,40	n/d	12537
EUROTUNNEL.....	0,67	0,67	n/d	40,70	1,18	0,59	n/d	12537
FAURECIA.....	47,77	46,63	2,44	-19,03	61,40	33,00	0,91	12114
F.P.P. (NV).....	106,50	106,50	n/d	-9,73	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC.....	26,86	27,00	-0,52	-33,34	50,50	23,66	1,40	3794

NOUVEAU MARCHÉ

2/12 : 51,67 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SQII.....	0,76	72,73
GUILLEMOT #.....	5,40	58,82
GAMELOFT #.....	1,61	49,07
FI SYSTEM #.....	0,94	42,42
PROLOGUE SOFTWARE#.....	1,03	41,10
DURAN DUBOI #.....	4,86	39,66
V CON TELECOM.#.....	0,60	39,53
HIMALAYA #.....	0,54	38,46
DALET #.....	1,15	36,90
CROSS SYSTEMS #.....	1,28	36,17
PERFECT TECHNOL.....	3,00	35,75
ACCESS COMMERCE #.....	1,61	35,29
IT LINK.....	2,49	31,75
HIGHWAVE OPTICAL.....	1,32	30,69
Plus mauvaises performances		
IMECOM GROUP.....	0,81	-10,99
LA CIE GPE #.....	1,98	-8,76
CHEMUNEX.....	0,36	-7,69
NETVALUE #.....	1,50	-6,83
VISIONNET #.....	1,75	-6,42
OPTIMS #.....	1,59	-5,36
TRANSGENE # SVN.....	5,72	-4,67

WAVECOM #.....	32,90	-2,95
FLOREANE MED.IMPL#.....	9,55	-2,55
TISCALI SPA.....	5,76	-2,37
NETGEM.....	2,25	-2,17
NEURONES #.....	3,70	-2,12
PHARMAGEST INTER.#.....	15,00	-1,96
LEXIBOOK # SVN.....	12,55	-1,95
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #.....	1,48	28,70
BRIME TECHNO. #.....	12,40	11,51
CEREP #.....	10,00	0,50
DEVOTEAM #.....	7,76	3,05
EGIDE #.....	17,68	10,64
EUROFINS SCIENT.....	12,40	5,98
FI SYSTEM #.....	0,94	42,42
GAMELOFT #.....	1,61	49,07
GENESYS #.....	2,99	15,00
GUILLEMOT #.....	5,40	58,82
HIGHWAVE OPTICAL.....	1,32	30,69
ILOG #.....	7,79	-0,13
IPSOB #.....	60,05	-0,08
MEMSCAP.....	0,54	12,50
NICOX #.....	15,94	-0,69
PROLOGUE SOFTWARE#.....	10,31	41,10
PROSODIE #.....	1,73	3,59
SOI TECH SILICON #.....	4,42	-0,67
VALTECH.....	1,43	26,55
WAVECOM #.....	32,90	-2,95

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 3/12 à 19h

Valeur	Cours en euro	date	% var. 31/12
AGIPI	www.agipi.com 01 40 08 93 00		
AGIPI ACTIONS.....	19,82	3/12	-25,50
AGIPI AMBITION.....	21,66	3/12	-14,71
BNP PARIBAS	3615 BNP PARIBAS (0,34 €/min)		
BNP ASSOC.PREMIERE.....	10060,92	2/12	2,83
BNP EURIBOR ASSOC.....	53524,01	2/12	3,03
BNP MONE C.TERME.....	2578,89	2/12	2,83
BNP MONE EURIBOR.....	19118,10	2/12	3,00
BNP MONE PLACEMENT.....	2821,63	2/12	-79,47
BNP MONE TRESORE.....	11530,18	2/12	-85,29
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.....	1884,86	2/12	2,60
Banque populaire Asset Management	www.bpbm.fr 01 58 19 40 00		
FRUCTI CAPI.....	118,14	3/12	5,20
FRUCTI EURO PEA.....	177,00	2/12	-27,76
FRUCTI FCE ACTS.C.....	114,07	3/12	-23,64
FRUCTIFIDOR.....	38,42	3/12	0,57
FRUCTIFRANCE C.....	60,74	2/12-100,0	0
PLANINTER.....	306,89	3/12	-27,33
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50.....	65,11	2/12	-33,61
FRUCTI PROFIL 3.....	180,92	2/12	-2,95
FRUCTI PROFIL 6.....	184,61	2/12	-10,66
FRUCTI PROFIL 9.....	171,64	2/12	-20,93
FRUCTI VAL. EURO.....	75,09	3/12	-22,76
Sicav en ligne	08 36 68 09 00 (0,34 €/min)		
CAISSE D'EPARGNE.....			
ECUR.EXPANSIONPLUS.....	43,48	20/11	2,57
ECUR.1,2,3-FUTUR.....	37,31	2/12	-26,19
ECUR.ACT.EURO.P.....	13,46	2/12	-23,08
ECUR.ACT.FUT.D/PEA.....	45,66	2/12	-28,16
ECUR.CAPITAL.C.....	46,83	2/12	5,80
ECUR.DYNAMIQUE + D.....	31,67	2/12	-25,55
ECUR.ENERGIE D.....	34,84	2/12	-20,09
ECUR.EXPANSION C.....	15287,27	2/12	3,06

ECUR.INVEST.D/PEA.....	39,57	2/12	-24,20
ECUR.MONETAIRE C.....	229,64	2/12	2,24
ECUR.MONETAIRE D.....	188,32	2/12	0,66
ECUR.OBLIG.INTER.C.....	177,07	2/12	0,28
ECUR.TECHNOLOGIES.....	25,99	2/12	-33,35
ECUR.TECHNOLOGIES.....	25,91	2/12	-34,44
ECUR.TRIMESTR.D.....	275,89	2/12	0,85
EPARCOURT-SICAV D.....	28,53	2/12	0,07
GEOPTIM C.....	2469,58	2/12	5,48
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C.....	35,70	2/12	-5,07
ECUR.VITALITE C.....	33,70	2/12	-17,13
ECUREUIL PRUDENCE.....	35,42	2/12	2,31
ECUREUIL PRUDENCE.....	34,56	2/12	2,06
NECTRA 2 C.....	984,47	2/12	-3,28
NECTRA 2 D.....	984,47	2/12	-3,28
NECTRA 5 C.....	893,56	2/12	-12,23
NECTRA 5 D.....	893,56	2/12	-12,23
NECTRA 8 C.....			

AUJOURD'HUI

SPORTS

Deux affaires de **DOPAGE** sont actuellement examinées par les tribunaux. A **FERRARE**, en Italie, est jugé, jeudi 5 décembre, l'un des dossiers les plus spectaculaires de ces dernières années, au centre duquel

se trouve **FRANCESCO CONCONI**. Cet universitaire, dont les travaux ont été financés par le Comité international olympique et le Comité olympique italien, est soupçonné d'avoir mis en place un système de

dopage organisé sous couvert de recherches scientifiques. Des **DIZAINES DE SPORTIFS** de haut niveau en ont « bénéficié ». Les avocats du professeur ont demandé l'acquiescement de leur client, plaçant que

le délit de dopage n'existait pas à l'époque des faits. A **RENNES**, le procès d'un **RÉSEAU D'ANCIENS COUREURS** cyclistes, « accros » au « pot belge » et au « pot hollandais », s'est ouvert mardi 3 décembre.

En Italie, le procès d'une forme de « dopage d'Etat »

Le professeur Francesco Conconi, soupçonné d'avoir organisé avec des subventions publiques un système dont ont profité de nombreux champions, est jugé à Ferrare. La loi sur le dopage datant de 2000, l'universitaire n'est poursuivi que pour « fraude sportive »

ROME

correspondance

Au moment des faits, le dopage n'était pas encore considéré comme un délit par la loi italienne. C'est en se basant sur cette considération que les défenseurs du professeur Francesco Conconi, accusé d'avoir fourni des produits dopants à de nombreux sportifs de haut niveau, ont demandé, à l'ouverture du procès, le 27 octobre 2002, l'acquiescement de leur client, recteur de l'université de Ferrare et directeur du centre de préparation sportive par où sont passés des dizaines d'athlètes de toutes disciplines.

La réponse du tribunal de Ferrare, où il est jugé pour fraude sportive en compagnie de deux de ses collaborateurs, le médecin du sport Giovanni Grazi et le biologiste Ilario Casoni, est attendue à la reprise du procès, jeudi 5 décembre.

Ce procès est l'aboutissement d'une vaste enquête sur le dopage

au terme de laquelle le professeur et ses coaccusés ont failli se voir poursuivis pour « association criminelle » et « administration de médicaments dangereux pour les athlètes ».

Le seul chef d'inculpation retenu par la justice a finalement été celui d'« actes frauduleux afin d'obtenir de meilleures prestations sportives et altérer ainsi les résultats ». La fraude sportive tombe sous le coup d'une loi de 1989, conçue à l'origine pour combattre les paris clandestins.

LONGUE LISTE DE « CLIENTS »

La loi sur le dopage date, elle, de 2000. Même s'il est confirmé qu'il a fourni des produits dopants, et notamment de l'érythropoïétine (EPO), à une ribambelle de champions, Francesco Conconi ne sera donc pas poursuivi pour cela. L'universitaire est pourtant fortement soupçonné d'avoir favorisé la mise en place d'un dopage « scientifi-

que » auprès d'athlètes dont il assurait le suivi médical. Le parquet a établi une longue liste des patients du professeur Conconi : on y trouve des skieurs de fond comme Maurizio De Zolt et Manuela Di Centa, désormais membre du Comité international olympique (CIO), le marcheur Maurizio Damilano, les coureurs cyclistes Gianni Bugno, Evgueni Berzine, Ivan Gotti, Claudio Chiappucci, Marco Pantani et Stephen Roche.

Les enquêteurs ont constaté que le centre de préparation sportive de Ferrare, en Emilie-Romagne, censé combattre le dopage et soutenu financièrement, depuis son ouverture au début des années 1980, par le CONI, le Comité olympique italien, servait en fait de cadre à un système de dopage organisé. Le CONI reconnaît que les financements servaient à effectuer des analyses sanguines mais aussi des recherches sur les produits anabolisants.

Recherches qui faisaient en réalité office d'alibi pour « préparer » les athlètes. Pour certains, l'Italie, comme l'Allemagne de l'Est en son temps, a donc pratiqué une forme de dopage d'Etat.

L'élément central de l'enquête est constitué par les données saisies sur l'ordinateur où se trouvaient stockés les résultats des tests sur le taux d'hématocrite des athlètes, indicateur de la prise d'EPO (*Le Monde* du 24 janvier 2000). Parmi ces résultats, les enquêteurs ont retrouvé ceux d'un amateur, âgé à l'époque des faits de 57 ans : le professeur Conconi lui-même. Car le « Docteur sang », comme on le surnomme désormais, a pratiqué – et pratique encore – le cyclisme. Il a admis publiquement avoir fait usage lui-même d'EPO, en affirmant que c'était pour jouer le rôle de cobaye dans le cadre de la mise au point d'un système de dépistage pour le compte du CONI.

Le professeur – dont certains travaux ont été financés par le CIO et qui a exercé des fonctions officielles au sein de l'Union cycliste internationale – était devenu le meilleur promoteur de ce produit qui stimule la production de globules rouges et permet une meilleure oxygénation musculaire. Lors de la montée du Stelvio, qu'il organisait chaque année, on le voyait ainsi pédaler à une moyenne de 18 km/h, malgré des pentes de 8 % à 10 %, sur les 28 kilomètres du parcours.

FASCINATION POUR L'ENDURANCE

Francesco Conconi est aussi surnommé « le Magicien » ou encore « le docteur Italie ». Il est décrit par ses collaborateurs comme un passionné de sport, qui a toujours été fasciné par les disciplines d'endurance. Il a notamment exercé ses « talents » dans l'athlétisme, le cyclisme (aux côtés de l'ancien recordman de l'heure Francesco

Moser), la natation, le ski et le canoë-kayak. Le professeur était devenu dans les années 1980 un spécialiste de l'autotransfusion – technique qui consiste à s'injecter avant une compétition de son propre sang, prélevé auparavant – avant que celle-ci soit interdite.

On a longtemps parlé du centre de Ferrare comme de la NASA du sport italien. En 1996, son ami Romano Prodi, avec lequel il faisait régulièrement du vélo, avait pensé à Francesco Conconi comme un possible sous-secrétaire d'Etat pour le sport dans le gouvernement qu'il s'appropriait à former.

Dans une interview, Francesco Conconi, déjà au centre de nombreuses rumeurs, avait reconnu alors être passé du statut de « braconnier » à celui de « garde-chasse ». Il n'était finalement pas entré au gouvernement.

Salvatore Aloïse

A Rennes, treize anciens coureurs jugés pour trafic de stupéfiants

RENNES

de notre correspondant

Poursuivis pour infractions à la législation sur les stupéfiants et délits douaniers, treize personnes comparaissent depuis mardi 3 décembre devant le tribunal correctionnel de Rennes. Tous sont d'anciens coureurs cyclistes, amateurs ou professionnels qui, entre octobre 1997 et octobre 2000, ont acheté, revendu ou seulement utilisé par injection un produit à base de caféine et d'amphétamines, voire de cocaïne et d'héroïne, contenu dans des « pots » venant de Belgique ou des Pays-Bas.

Le 30 octobre 2000, dans la zone de transit des colis postaux de Noyelles-lès-Seclin (Nord), des douaniers contrôlent un colis prove-

nel dans l'équipe Peugeot jusqu'en 1979, celui-ci explique à la barre : « J'ai commencé à prendre des amphétamines au bout de deux ans chez les professionnels. J'étais distancé par d'autres coureurs qui, chez les amateurs, étaient moins forts que moi. » Le dopage devenait systématique pendant les critères après le Tour de France : « On en disputait parfois deux par jour et on passait les nuits sur les routes en voiture. »

Devenu commercial en 1980, Patrick Béon reprendra des amphétamines en 1995, alors qu'il assure la promotion des lunettes Bollé sur les événements sportifs. « J'avais 500 athlètes en contrat, mais je n'ai jamais fourni de "pots" à un athlète », assure-t-il. Il s'approvisionne auprès d'un agent de la RATP à Créteil, qui lui-même récupère les « pots belges » à Lille auprès d'un intermédiaire dont le fournisseur est un ancien coureur belge. Patrick Béon passera au « pot hollandais » à partir de 1997, après avoir rencontré Pete Boot aux Pays-Bas, lors des Mondiaux de cyclisme.

CINQ INJECTIONS PAR JOUR

Son principal client est Jean-Yves Verger, infirmier en invalidité à Arradon (Morbihan), qui sera « initié » par Erwan Mentheour en octobre 1996 et qui, un an plus tard, achètera une partie du stock de Loïc Le Flohic, soit cent « pots » à 152 euros l'unité, avant de devenir « le coursier des clients de Patrick Béon ». Le frère de ce dernier, Gérard Béon, ancien coureur amateur et dirigeant d'un club pendant dix ans à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine) où il a un magasin de cycles, a lui aussi goûté aux « pots ». A la barre, il regrette : « Avec cette connerie, le sport cycliste va encore être entaché, je n'en suis pas fier. »

Lui aussi prévenu, le fils de Patrick Béon a été initié par son père et, comme lui, se fera cinq injections par jour. Les colis, adressés à des proches, arrivaient aussi dans la boîte postale d'une agence bancaire de Plouay ou au magasin de cycles tenu à Vannes par l'ancien coureur amateur Philippe Jousseau. Pendant l'affaire Festina en 1998, le trafic cessera quelques mois, pour reprendre ensuite. L'initiation donnait lieu à des « parrainages » auxquels, selon les prévenus, ont participé des coureurs professionnels renommés.

Christian Tual

Un autre procès en mai 2003 à Perpignan

Le tribunal correctionnel de Perpignan a fixé au 13 mai 2003 l'ouverture du procès de 27 cyclistes, médecins et pharmaciens impliqués dans un vaste trafic de produits dopants découvert en 2000. Parmi les prévenus, on relève le nom d'Hervé Stoicheff, médecin de l'équipe Crédit agricole (*Le Monde* du 10 octobre 2002). L'affaire avait démarré avec l'interpellation, le 29 février 2000, de deux cyclistes amateurs du Vélo-Sprint de Narbonne (Aude) qui s'approprièrent à s'injecter des amphétamines dans une voiture garée sur le bord d'une route nationale. Ces deux cyclistes avaient dévoilé aux enquêteurs l'existence d'un vaste réseau de trafiquants de produits dopants et stupéfiants, notamment de l'érythropoïétine (EPO) et des corticoïdes, concernant des coureurs amateurs ou semi-professionnels dans toute la France.

nant des Pays-Bas. Il contient 30 flacons, et est adressé, près de Rennes, à la mère de l'ancien coureur cycliste professionnel Patrick Béon. Des analyses y détectent la présence de caféine et d'amphétamines, deux stimulants du système nerveux anti-fatigue, aux effets secondaires redoutables tant sur le plan physique que psychologique. Ces « pots » étaient achetés 48 euros auprès du Néerlandais Pete Boot par Patrick Béon, qui les revendait 213 euros.

Brillant coureur amateur à la fin des années 1960, puis profession-

La 2^e génération
de moteurs Common Rail est née.
C'est l'événement qui va faire du bruit.
Pas la voiture.



* Données issues du Fichier Central des Automobiles sur la période janv. à sept. 2002. (red cell)

En 1997, Alfa Romeo commercialisait le premier moteur diesel Common Rail avec l'Alfa 156 JTD. Aujourd'hui, plus de 40 % des automobilistes français utilisent la technologie Common Rail*, c'est pour cela qu'Alfa Romeo équipe désormais l'Alfa 147, l'Alfa 156 et l'Alfa Sportwagon du nouveau JTD Multijet 140 : plus de puissance, plus de silence et plus d'économie.

Pour vous en convaincre, venez la découvrir dès maintenant chez votre concessionnaire.



Cosmi Sportif

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : l'OGC Nice a battu l'AC Ajaccio (3-0), mardi 3 décembre, en match avancé de la 18^e journée du championnat de France de Ligue 1, dont le club azurien a repris provisoirement la tête. Les buts ont été inscrits par Everson, Serge Ayeli et Kaba Diawara.

■ **Le Real Madrid a remporté la Coupe intercontinentale**, qui oppose le champion d'Europe au champion d'Amérique du Sud, en battant l'équipe paraguayenne d'Olimpia Asuncion (2-0), mardi 3 décembre à Yokohama (Japon). Les buts ont été inscrits par Ronaldo et Guti.



Chamerolles, le château qui sent bon

Avec l'essor des industries du parfum autour d'Orléans, un édifice Renaissance est devenu le plus sophistiqué des musées historiques de la parfumerie

CHILLEURS-AUX-BOIS (Loiret)
de notre envoyé spécial

Oyez, oyez bonnes gens ! Grasse n'est plus dans Grasse... Certes, la cité azurée joue toujours sa partition parfumée mais la vraie capitale des senteurs s'est petit à petit discrètement déplacée vers le septentrion.

En bonne compagnie, il convient de ne vexer personne, cependant la réalité industrielle est là, toute nue, toute crue : la chaîne productive de la haute parfumerie française et mondiale donne maintenant à Orléans et au Loiret comme un étincelant collier dont les grains seraient

Dior (1 500 emplois dans la seule usine au monde où la maison de l'avenue Montaigne fabrique ses parfums), Séphora, Guerlain, Shiseido, Prestige et Collection, Gemey, Pochet du Courval, Orlane, Printor, Paco Rabanne, Lachartre, etc.

Un collier qui aurait toutes les vertus d'une poule aux œufs d'or. Car l'industrialisation et l'argent public ont du bon, surtout quand leur fils légitime, le mécénat, s'en mêle : sans eux Chamerolles serait peut-être toujours aujourd'hui un palais en déshérence où se passeraient encore « des choses pas très catholiques » ou bien il

aurait été transformé en asile ou hospice.

Or il est, à présent, ce manoir de Chamerolles, même s'il reste méconnu en son pays, le plus fameux, à travers la planète, des musées historiques de la parfumerie (*Le Monde* du 19 septembre 1992) ; on vient le voir et on nous l'envie, de Tokyo à New York via le sultanat d'Oman, haut lieu des senteurs orientales.

LE PONT-LEVIS FONCTIONNE

Acquis en 1987, avec les 50 dernières hectares de son domaine, par l'opulent département du Loiret (déjà propriétaire et sauveur de trois autres magnifiques demeures de nos siècles royaux : Beaugency, Gien et Sully), le château de Chamerolles, tel qu'il a été transformé, offre un complet dépaysement. Et cela à une heure et demie de Paris et à égale distan-

ce (25 kilomètres) d'Orléans et de Pithiviers.

Nous voilà donc face à ce castel semi-fortifié, non loin du tranquille village de Chilleurs-aux-Bois ; devant ces tours, ces dômes, ces meneaux, ce pont-levis qui marche. Chamerolles fait très « Belle au bois dormant » – mais authentique, rien de Disney, pas de plastique, tout est en pierre, ardoise, brique et fer. L'ensemble ayant été amoureusement restauré.

Les aspects Moyen Âge avaient presque tous été habillés Renaissance au début du XVI^e siècle par le maître des lieux, Lancelot du Lac, homonyme tardif (mais ça en jette quand même...) du légendaire héros médiéval lié au Cycle breton.

UN TEMPLE RÉFORMÉ

Notre Lancelot orléanais fut chambellan de Louis XII (régnant

de 1498 à 1515) puis, sous son genre et successeur, François I^{er} (1515-1547), gouverneur et bailli (juge) d'Orléans. Le roi-chevalier séjourna d'ailleurs à Chamerolles, au hasard de ses chasses, en 1530 et 1532. Ensuite, les majestés très chrétiennes auraient plutôt eu envie de prendre la maison forte – Renaissance certes mais non sans donjon et meurtrières –, le mariage de Lancelot avec une Coligny ayant peu à peu mué Chamerolles en place huguenote, petit temple compris...

Protestant ou catholique, pas de différence : en 1794, le vieux juriste Guillaume Lambert, possesseur du site, et qui avait été

proche du banquier genevois Neker dont Louis XVI fit un ministre, monta sur l'échafaud. Entretemps, Lancelot II du Lac, retour d'Italie et « religieux » mais épicurien, avait eu l'heureuse idée d'aménager des jardins derrière son logis familial. Deux paysagistes de notre époque, Thierry Gilson et Brigitte Barbier, ont ressuscité le parc de Lancelot II avec arbustes à fleurs, chèvrefeuille, rosiers anciens, futaies, miroirs aquatiques, *préau* ou salon d'extérieur avec bancs herbus (pré haut...), broderies de thym et buis, labyrinthe où les ifs cernent un hêtre central, carrés potagers, etc. Superbe et reposant.

Houx, muscadiers et fougères

Chamerolles est posé en bordure de la forêt d'Orléans. Vous pouvez, sans la quitter, vous diriger ensuite vers Montargis via Ingrannes (10 hectares de bruyères et de rhododendrons), Combreux et Lorris pour découvrir l'Arboretum des Barres, à Nogent-sur-Vernisson. Autour d'une commanderie de Templiers, 50 hectares sont consacrés aux « arbres de collection ». Depuis 1835, cette propriété ayant appartenu à la famille Vilmorin est un foyer de recherches botaniques. Aujourd'hui, 3 000 espèces y croissent, soit 8 000 arbres et arbustes, parmi lesquels des curiosités, tels le thuya aux 80 troncs ou le muscadier de Californie. A Meung-sur-Loire, c'est le conservatoire Ilex qui attire, en cette période précédant Noël, car l'ilex c'est le houx en latin, le houx sacré, comme le gui, cher aux Gaulois. 400 espèces de cet arbuste y prospèrent. Quant au Parc floral de la Source, près d'Orléans, il est fameux en toutes saisons pour ses tapis de fougères sous les cèdres.

International. Inédit. Exclusif.

Laissez-vous emporter dans un univers de parfaite harmonie : des jardins fleuris, des berges de lac et des charmilles enchanteresses – découvrez, pour la première fois au monde, l'abondante création de Gustav Klimt – exclusivement – paysagiste.

OFFRE *AustroPauli*
10.1.-23.2.03: Week-end
Avion + 2 nuits en Hôtel****
exposition « Les Paysages » de
Klimt : entrée offerte 278,- €
p.p. (+ taxes aéroport 44 €)
Réservations : 0826.803.303
ou dans votre agence de voyages

WIEN-HOTELS & INFO
TÉL. 0043-1-24 555
www.vienne-autriche.info

Vienne
Wien - Vienna - Viena - ウィーン
vous attend

EVASION
Publicités

www.deserts.fr
déserts
VOYAGES À L'INFINI
8 jours dans le Hoggar
à partir de 690€ en janvier (vois directs)
01 55 42 78 42

www.tendax.com
terres d'aventure
LE VOYAGE À PIED
Janvier 2003
au cœur du Sahara
20 voyages d'aventure de
8 à 26 jours, vols directs au départ
de Paris, à partir de 945€
Garde français, spécialiste du Sahara.
N° Indigo 0 825 847 800

Du Sahara à la Mer de Chine
230 voyages d'aventure à prix malins
NOMADE
Randonnées en famille, accompagnées, en liberté...
Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com

Evénement
Du 05 au 16
Déc. 2002
LONDRES - 99€*
ROME - 139€*
MADRID - 170€*
NEW YORK - 349€*
MONTREAL - 349€*
Réservez vite
nos Promos AIR FRANCE
0 892 892 898
(0,34€/min)
www.voyages-sncf.com
* Prix par personne TTC à partir de
sous réserve de disponibilité. Vol AR au départ
PARIS-Provins au même prix, entre le 03/01/03
et le 15/03/03.

ZIG-ZAG
Randonnées
La bosse du voyage
Randonnées Sahara
Mauritanie - Sud algérien
Niger - Libye - Egypte
Mali - Maroc - Tunisie
Moyen orient
Himalaya
Asie - Amérique
Tél.: 01 42 85 13 93
zig-zag
54, rue de Dunkerque
75003 Paris
www.zig-zag.fr
informations@zig-zag.fr

Chaque semaine
retrouvez la rubrique
"EVASION",
renseig. publicité :
01.42.17.39.63
Fax 01.42.17.39.26

Le château de Chamerolles a retrouvé toute sa splendeur d'antan (à gauche). Les parfums, comme les bons vins, ont besoin de nez (ci-contre). « L'Orgue à parfums », près de trois cents essences pour combiner de nouvelles senteurs (ci-dessous).



PHOTOS MICHAEL ZUMSTEIN

Pénétrons maintenant dans l'édifice : point ici d'atmosphère sépulcrale comme dans tant de manoirs inhabités, muséifiés. Le parti choisi de dérouler, à travers les ci-devant appartements des châtelains, l'histoire de la parfumerie, en mobilisant aussi bien la technique que les beaux-arts, les objets que les personnages, et sans oublier l'odeur même des parfums, transforme en plaisir la possible corvée.

Du XVI^e au XXI^e siècle défile l'aventure olfactive universelle, où la France joue constamment un rôle pionnier, notamment grâce à des « nez » exceptionnels, « presque diaboliques », estime un connaisseur nippon.

L'EAU DU PORTUGAL

Des « senteurs-médicaments » naturelles et fragiles, sous les Valois, aux célèbres marques actuelles mariant, pour une quasi-éternité, essences naturelles et synthétiques, en passant par les « pères innovateurs », Houbigant, Pivert, Lubin, Roger et Gallet, Guerlain ou Pinaud, le travail multiséculaire et jamais achevé des inventeurs, des chimistes et des artistes, est ici illustré de manière à faire comprendre quel condensé de civilisation est un bon parfum,

quelle somme incroyable de labeur il représente.

Les modes, les guerres, l'amour, le commerce, la botanique, la poésie, tout se ligue pour nous captiver entre l'eau de la reine de Hongrie ou l'eau du Portugal, sans préjudice évidemment de l'eau de Cologne.

Plusieurs des quatre cents étudiants actuels, français ou étrangers, de l'Institut supérieur international du parfum, des cosmétiques et de l'aromatique alimentaire (Isipca), à Versailles, reconnaissent volontiers avoir trouvé leur vocation en parcourant les salles chameroilliennes. L'Isipca, qui possède déjà douze laboratoires de parfumerie et arômes permet de se présenter à un baccalauréat professionnel et de devenir, par exemple, préparateur en parfums et peut-être inventeur de fragrances inédites.

La visite de Chamerolles se poursuit par une découverte de l'art des flacons, en particulier après que le parfumeur Coty associé au maître-verrier Lalique, eut révolutionné le contenant, en faisant quasiment une discipline créative à part entière, il y a déjà plus d'un siècle.

Puis vient en quelque sorte l'apothéose, l'« orgue à parfums »,



réunissant près de trois cents essences dont les combinaisons permettent de créer de nouvelles senteurs. La plupart des grands parfums, nationaux ou extérieurs, sont, à la sortie, proposés au visiteur dans une boutique attenante à la gentilhommière des Lancelot et des Lambert.

La boucle est complète. En 2002, l'année de son dixième anniversaire, le musée de Chamerolles a dépassé le chiffre de soixante mille entrées. Le château-promenade s'apprête à en recevoir cent mille en 2005.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

VADE-MECUM



► **ACCÈS** : à partir de Paris, Chamerolles, qui est à 130 km de la capitale, s'atteint par l'autoroute d'Orléans A 10. Sortir à Artenay, puis direction Pithiviers.

► **ÉTAPES** : l'Hostellerie de Neuville-aux-Bois. Chambres avec petit-déjeuner à 66 €. Restaurant. Garage. Tél. : 02-38-75-50-00. Restaurant Lancelot à Chilleux-aux-Bois. Menus à 14,50 € et 29 €. Tél. : 02-38-32-91-15.

► **L'ADRESSE** : la boutique aux

parfums installée dans une ancienne grange du château de Chamerolles. Grand choix de marques françaises (sauf Lancôme et Chanel) et étrangères.

► **ANIMATION** : « Histoires et rencontres de Noël », visites en costumes historiques pour les enfants avec conteurs, à Chamerolles, du 22 au 30 décembre. Tél. : 02-38-39-84-66. Fax : 02-38-32-90-91.

► **OBJET** : la gracieuse « Danseuse d'Orléans », art gaulois du III^e siècle,

découverte en 1861 dans le trésor de Neuvy-en-Suillias et montrée au Musée historique et archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Tél. : 02-38-79-25-60), est très bien reproduite en bronze (17 cm) par la Réunion des musées nationaux. 403 €. Tél. 03-44-62-80-25.

Lectures : Chamerolles, de Vincent Droguet. Préface de Michel Melot. Brochure de 55 pages illustrées, vendue notamment à Chamerolles. Ed. Spirales, Orléans. Dictionnaire des arbres de France. Histoire et légendes, de Jacques Brosse, 205 p., Bartillat.

► **RENSEIGNEMENTS** : Château-promenade de Chamerolles, 45170 Chilleux-aux-Bois, tél. : 02-38-39-84-66. Pour les parcs et arborétums en particulier, s'adresser au comité départemental de tourisme de Loiret, à Orléans. Tél. : 02-38-78-04-04. Internet : www.tourismeloiret.com/ Courriel : tourisme.loiret@wanadoo.fr

Week-end Dresde sauvée des eaux

Après l'inondation d'août, la capitale de la Saxe offre à nouveau aux visiteurs son architecture baroque éblouissante et ses musées

APRÈS le feu, l'eau. Les 13 et 14 février 1945, les bombes tombent sur Dresde. Dès le lendemain, les survivants relèvent les ruines. Un travail de Sisyphe qui dure depuis cinquante-sept ans. Il n'est pas achevé quand, en août 2002, l'Elbe déborde. Ses rives herbeuses, au ras du fleuve, qui, en temps normal, sont l'un des charmes de la ville, précipitent la catastrophe. Pendant cinq jours, les magnifiques monuments baroques baignent dans un à deux mètres d'eau. Trois mois plus tard, Dresde, l'incomparable, joyau d'Auguste le Fort et toujours capitale de la Saxe, accueille à nouveau ses visiteurs.



Un panorama éblouissant, peint par Canaletto et quasiment inchangé, à contempler depuis la Neustadt, la Nouvelle Ville, ainsi qu'on l'appela au XVIII^e par opposition à la Ville ancienne, sur l'autre rive de l'Elbe. Le dôme de l'Opéra, les tours ajourées de l'église catholique de la Cour, le château, l'Albertinum abritant la Galerie des Maîtres nouveaux et la célèbre Voûte verte et, montant dans le ciel, une autre coupole refaite de frais et nommée, non sans humour, le « presse-citron ». Et l'échafaudage de la Frauenkirche, l'église Notre-Dame, le monument le plus emblématique de Dresde. Sa coupole en pierre était l'une des trois au monde avec Saint-Pierre de Rome et Sainte-Sophie à Istanbul. Sa reconstruction, commencée en 1993, progresse et l'on peut suivre son évolution au jour le jour sur www.frauenkirche-dresden.org. Elle devrait être achevée en 2005.

L'Opéra et les musées sont ouverts. Certes, dans la Galerie des Maîtres anciens, au Zwinger – couronne baroque qui déploie ses volutes sur deux étages et abrite une pléiade de musées passionnants –, des toiles délicatement déposées attendent la remise en état. Mais

les Raphaël, Titien, Rubens, Rembrandt et autres Vermeer sont bien là, comme les Caspar David Friedrich de la Galerie des Maîtres nouveaux.

En cette période de l'Avent, plusieurs marchés de Noël, dont un médiéval, brillent de tous leurs feux dans la nuit qui commence à tomber dès 16 heures. On s'y approvisionne en pyramides tournantes et casse-noisettes de Seiffen, gros bourg saxon réputé pour ses décorations et jouets en bois, mais aussi en savoureux Stollen, avant d'aller voir la toute récente manufacture en verre où Volkswagen assemble son luxueux Phaeton.

Danielle Tramard

► **Lufthansa** (tél. : 0-820-020-030) relie Paris à Dresde, via Francfort : 5 à 7 vols quotidiens, à partir de 350 € A/R. Dresden City-Card : forfait musées et transports pendant 48 heures pour 16 €. Au près des centres d'information et hôtels. Hébergement : Mercure Elbpromenade (tél. : 0-825-88-00-00 et www.accorhotels.com), à partir de 72 € la chambre pour 2 personnes. Hilton (tél. : 86-420), 155 € par personne. Bülow Residenz (tél. : 800-30), un Relais & Château dont le restaurant vient d'obtenir une étoile Michelin, 210 €. Taschenbergpalais (tél. : 49-120), à côté du Zwinger, à partir de 154 €. Restaurant de la manufacture Volkswagen. Un guide exceptionnel : Karin Pobbig (info@kpobbig.de). Lire : *Dresde ou le rêve des princes* (Réunion des Musées nationaux, 2001), guide *Allemagne* (Gallimard, Hachette ou Michelin). Renseignements : Office national allemand du tourisme (tél. : 01-40-20-01-88 et www.allemande-tourisme.com et www.dresden.de).

À TOUS PRIX

► **398 € : UN WEEK-END À HELSINKI**. Norvista propose trois nuits au Radisson SAS Plaza Hotel dans la capitale de la Finlande. Le prix (hors taxes aériennes) inclut les vols réguliers, l'hébergement et les petits déjeuners. Tél. : 01-49-24-05-97.

► **585 € : UNE CROISIÈRE SUR LE NIL**. Kuoni propose 7 nuits et 9 jours à bord d'un bateau 5 étoiles. Ce prix comprend les vols, les transferts, l'hébergement et la pension complète. Départs de Paris le 14 décembre, et les 4,11,18 et 25 janvier. Tél. : 0820-05-15-15, et agences.

► **1 688 € : UNE SEMAINE À TAHITI**. Austral Lagon programme ce séjour de 6 nuits dans des établissements 4 étoiles dans les îles de Moorea et de Tahiti. Le prix comprend les vols A/R, l'hébergement avec petits déjeuners et les transferts maritimes. Tél. : 01-53-63-84-50.

Point Afrique

Algérie - Niger - Mali - Burkina Faso - Mauritanie - Bénin

VOLS aller/retour

NIGER Paris/Marseille/ Niamey à partir de 400 €*	BURKINA FASO Paris/Marseille/ Ouagadougou à partir de 400 €*	MALI Paris/Bamako à partir de 396 €* Tous les samedis à compter du 21/12/02
---	---	---

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS / CATALOGUES

N° Indigo 0 820 000 154

www.point-afrique.com - contact@point-afrique.com

Prix de la meilleure compagnie d'Asie Centrale en 2002

Gagnez un séjour de luxe au Sri Lanka.

L'île qui a su marier la fleur de lotus à l'océan Indien

Sri Lanka Maldives Après avoir exploré les mystères de l'océan, plongez vous dans un bain de fleurs et d'huiles relaxantes. Telle est l'invitation de Sri Lankan Airlines et de ses séjours "2 en 1". Explorez les eaux claires des Maldives, avant de découvrir les côtes mystiques du Sri Lanka, une île réputée pour son écotourisme, ses sites historiques et ses centres ayurvédiques*. Une expérience magique au-dessus comme au-dessous du niveau de la mer.

Une expérience qui débutera dès que vous serez à bord de l'un de nos appareils, les seuls à assurer régulièrement une liaison directe avec les Maldives et le Sri Lanka. Pour tout renseignement, visitez notre site à l'adresse suivante : www.srilankan.lk

*Ayurveda: médecine traditionnelle à base de plantes et d'huiles essentielles.

You're our world

FLOTTE AIRBUS EXCLUSIVEMENT • ÉCRAN TV INDIVIDUEL AVEC COMMANDE/TELEPHONE • 36 CHAINES MULTILINGUES • CUISINE INTERNATIONALE

Un riz basmati transgénique résiste à la sécheresse et à l'eau saumâtre

Des gènes de levure favorisent sa « résurrection »

LES ANGLIS-SAXONS les appellent « plantes à résurrection ». Elles sont capables de résister à des sécheresses intenses et de renaître à la moindre goutte de pluie. Elles survivent alors que leur teneur en eau ne représente que 5 % de leur poids – deux fois moins que dans le riz par exemple. Ce qui distingue ces végétaux, c'est leur concentration élevée en tréhalose, un sucre que l'on trouve aussi chez les bactéries, les champignons et les invertébrés et qui semble jouer un rôle dans la résistance au stress hydrique.

Depuis des années, les agronomes tentent de greffer le (ou les) gènes commandant la production de tréhalose sur des plantes de grande culture, dans l'espoir de leur conférer de plus grandes capacités de résistance à la sécheresse, à la salinité de l'eau ou au froid. Une équipe américano-coréenne, dirigée par Ray Wu, de l'université Cornell (New York), vient de montrer qu'un OGM, un riz génétiquement modi-

Sélection classique ou transgénèse ?

Le riz basmati américano-coréen OGM contient des gènes de levure. Au Cirad de Montpellier, un projet similaire, financé sur fonds européens, courait jusqu'à fin 2002. Mais Emmanuel Guiderdoni, responsable français du projet, constate que le financement d'un tel projet de transgénèse ne sera plus assuré par le 6^e programme-cadre de recherche et de développement (PCRD) européen – moratoire sur les OGM oblige. Le Cirad, dont certaines expérimentations ont été détruites par des militants de la confédération paysanne, « s'engage donc dans la voie de la compréhension des mécanismes génétiques pour mieux guider des croisements conventionnels. Une autre voie, sans doute moins directe », note le chercheur.

fié pour produire du tréhalose grâce aux gènes reçus d'une levure, *Escherichia coli*, était plus résistant aux stress dits abiotiques.

Les chercheurs, qui décrivent leurs résultats dans un récent numéro des *Proceedings of the National Academy of Science* (PNAS), ont choisi de travailler sur un riz basmati. Il s'agit d'une variété aromatique faisant partie du type *indica*, le plus répandu puisqu'il représente 80 % de la production mondiale, le reste étant de type *japonica*. Ils y ont introduit deux gènes, fusionnés pour produire simultanément deux enzymes responsables de la synthèse du tréhalose. Jusqu'ici, l'introduction de telles constructions génétiques, dans des plants de tabac ou de pomme de terre notamment, s'était traduite par une altération du métabolisme des végétaux et des retards de croissance – probablement parce que le tréhalose était produit de façon indistincte dans toute la plante.

L'approche choisie par l'équipe de Ray Wu a donc consisté à réguler l'expression des gènes pour éviter

une production massive et indétournée de la molécule. L'une des deux lignées obtenues a été conçue pour que l'expression des gènes d'intérêt soit déclenchée par le stress lui-même, tandis que dans l'autre lignée, seules les feuilles étaient capables d'exprimer les gènes en question. Les résultats, quasiment similaires pour les deux lignées, ont été conformes aux espoirs des chercheurs : les plants transgéniques produisaient trois à huit fois plus de tréhalose que les plants témoins, sans que leur croissance ou leur fertilité en soit affectée dans des conditions normales de culture.

Mais lorsque les OGM étaient soumis, en laboratoire, à des stress importants, elles montraient tout leur potentiel de « résurrection ». Elles survivaient pendant quatre semaines nourries avec de l'eau contenant 6 grammes de sel de cuisine par litre – alors que les zones de culture considérées comme très salées en contiennent environ 4 grammes par litre. Après un tel traitement, presque toutes les plantes témoins avaient succombé, privées de chlorophylle à la mort de leurs feuilles. Soumises à deux cycles de sécheresse de 100 heures chacun, puis à nouveau arrosées normalement, leurs feuilles se défrappaient et elles rattrapèrent au bout de seulement trois semaines le niveau de croissance des plantes témoins. Les plants non transgéniques soumis à ce régime voyaient leur croissance « sévèrement inhibée ». Le riz transgénique survivait aussi à des températures inférieures de dix degrés à celles supportées par son cousin non modifié.

ENTHOUSIASME ET ENVIE

Emmanuel Guiderdoni, chercheur au Cirad à Montpellier, juge les résultats de ses confrères très intéressants. Mais son enthousiasme est teinté d'envie, dans la mesure où son équipe, qui travaille sur le même thème en liaison avec des laboratoires belges, espagnols, chinois et vietnamiens, se voit doublée dans les dernières longueurs. « Nous avions nous aussi observé des effets délétères lorsque le gène commandant la production de tréhalose était produit dans toute la plante pendant toute sa vie, indique-t-il. Nous nous sommes donc orientés vers des OGM plus intelligents, où la production de tréhalose avait lieu dans des tissus spécifiques ou bien était induite par la salinité. » Les plantes ainsi produites sont en cours d'évaluation, dans des serres vietnamiennes.

Selon le chercheur français, l'étape suivante consistera à « vérifier si ces tolérances sont conservées en champ ». Plusieurs années d'évaluation sont encore nécessaires, reconnaissent les chercheurs de Cornell. Même s'ils ont entrepris de breveter leur nouveau basmati, ils prévoient de le verser dans le domaine public. Et espèrent obtenir des résultats comparables avec le maïs, le blé, le mil et le soja.

Hervé Morin

Claudie Haigneré veut rendre la recherche scientifique plus performante

La ministre déléguée devait présenter, le 4 décembre devant le gouvernement, sa politique visant à mieux associer secteurs public et privé et à mieux inscrire la science dans la société

PRÈS DE SIX MOIS après son entrée au gouvernement, la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, la spatio-naute Claudie Haigneré, devait présenter, mercredi 4 décembre, dans une communication au conseil des ministres, les grands axes de sa politique. Dans la foulée, mercredi 11 décembre, un ensemble de mesures en faveur de l'innovation, élaborées conjointement avec la ministre déléguée à l'industrie, Nicole Fontaine, devraient être soumises au gouvernement.

Pour Claudie Haigneré, qui, depuis sa prise de fonctions, a beaucoup observé, écouté, visité de laboratoires et rencontré de responsables scientifiques, ces deux exposés fixent le cadre de son action. Ces communications interviennent alors que la bonne image dont jouit cette représentante de la société civile – un récent sondage indiquait que sa cote de popularité était en hausse de 6 points ; avec 37 % d'opinions favorables, elle figure en bonne place parmi les personnalités de droite préférées des Français – a été sérieusement écornée, au sein de la communauté scientifique, par un budget 2003 en régression de 1,3 % (*Le Monde* du 27 septembre).

Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, lui a certes renouvelé sa

confiance, en l'associant à son ministre de tutelle et à son collègue en charge de l'enseignement scolaire : « Luc Ferry, Xavier Darcos et Claudie Haigneré sont en train de tracer la route et c'est une œuvre collective, a-t-il déclaré. Je ne suis pas inquiet sur leurs capacités. Ce sont des personnalités qui ont le goût de la vérité et qui ne parlent ni n'agissent en politiciens » (*Le Monde* du 2 décembre). Cet hommage appuyé n'efface pas l'appel solennel signé par 6 000 chercheurs – un chiffre rarement atteint – exprimant leur « consternation » devant le risque de « récession » de la recherche française. D'où la volonté de la ministre de reprendre l'initiative et de rendre sa politique plus lisible.

Son constat de départ a été déjà maintes fois dressé. « Nous disposons, observe-t-elle, d'un potentiel de chercheurs et d'enseignants-chercheurs excellent et d'un financement public de la recherche important. » Pourtant, les performances de la science française, mesurées à l'aune de l'impact des publications ou des dépôts de brevets, marquent un incontestable « déclin » sur la scène européenne et internationale. Pour inverser la tendance, la ministre, empruntant à une terminologie à la mode, souhaite instau-

rer une nouvelle « gouvernance » de la recherche publique. Celle-ci passe, développe-t-elle, par davantage d'« initiative » accordée aux acteurs de la recherche, davantage de « mobilité », davantage aussi de « coordination » entre les différents organismes travaillant sur des thématiques voisines.

Claudie Haigneré compte donc s'appuyer sur les projets portés par les organismes, les universités et les collectivités territoriales, avec lesquels les modes de contractualisation devraient être prochainement redéfinis. Dans cette répartition des rôles, précise-t-elle, la mission de l'Etat doit être, d'une part, de « veiller à assurer un socle de recherche sur un éventail très large de disciplines », d'autre part, de « définir des priorités correspondant à des enjeux stratégiques ou économiques, par exemple dans le domaine de la santé, du développement durable ou de l'innovation ».

Puisqu'il faut tout de même chiffrer les objectifs, la ministre confirme l'engagement pris par Jacques Chirac de porter l'effort national de recherche et de développement de 2,2 % à 3 % du PIB à l'horizon 2010. Mais, ajoute-t-elle, « si l'on peut espérer augmenter le financement public de la recherche, c'est surtout par une meilleure synergie avec la recherche privée que cet objectif pourra être atteint ». D'où les mesures destinées à inciter les entreprises à investir davantage dans la recherche et l'innovation, qui seront présentées au prochain conseil des ministres. L'effort de recherche des industriels français (54 % seulement de l'effort national en 2001) reste en effet très inférieur à celui de leurs homologues européens ou américains et la ministre veut utiliser les dépenses publiques comme un « levier ». C'est avec le même souci de mobilisation de toutes les sources de financement public et privé, annonce-t-elle,

qu'une rénovation des fondations d'utilité publique dans le domaine de la recherche est en préparation.

Un autre projet lui tient à cœur : « réinscrire la science dans la société ». Une préoccupation à laquelle sa fibre civile la rend particulièrement sensible. Elle veut, tout d'abord, lutter contre la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques. C'est l'objet d'un plan, concerté avec le ministre de l'éducation nationale, de rénovation de l'enseignement des sciences et de leur histoire à l'école. C'est

Pour inverser la tendance au déclin, la ministre souhaite instaurer une nouvelle « gouvernance » de la recherche publique

aussi l'objet de la création, au budget 2003, de 400 places de post-doctorants dans les organismes, destinés à éviter l'exil des cerveaux les plus brillants.

Claudie Haigneré juge nécessaire de refonder les rapports qu'entretiennent les citoyens avec la science, « porteuse tout à la fois de progrès et de craintes ». S'il existe plus de 170 musées scientifiques, relayés par une cinquantaine de centres culturels scientifiques et techniques, leurs actions sont trop « dispersées » et il reste beaucoup à faire pour « replacer la science dans la cité ». Tout un programme que Claudie Haigneré doit maintenant mettre en œuvre.

Pierre Le Hir

Société de l'information et politique spatiale

Parmi les priorités de Claudie Haigneré figure « la construction de la société de l'information », qui devrait faire l'objet d'un projet de loi examiné par l'Assemblée début 2003. Son ministère, partie prenante du réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche (Renater), s'inscrit aussi dans ce projet par le soutien à la recherche et au développement sur les sciences et technologies de l'information et sur leurs usages. Autre secteur prioritaire, l'espace, secoué par la crise du marché des lanceurs et des satellites et les difficultés de financement des grands programmes. Claudie Haigneré, qui attend pour la mi-janvier les conclusions d'une mission de réflexion sur les missions et l'avenir du Centre national d'études spatiales (CNES), est favorable à une plus grande intégration européenne de la politique spatiale. La ministre souhaite par ailleurs mobiliser davantage les acteurs de la recherche « au service du développement durable ».

L'existence d'un trou noir au cœur de notre galaxie est confirmée

QUE RECÈLE le cœur des ténébres ? Depuis une dizaine d'années, les astronomes ont appris qu'au centre de presque chaque galaxie un mécanisme secret produit des quantités phénoménales d'énergie. Au plus profond de l'Univers, à des milliards d'années-lumière, les quasars, véritables phares de l'espace, parviennent, malgré l'immense distance qui nous sépare d'eux, à nous transmettre leur rayonnement. Plus près de nous, dans un point précis de la constellation du Sagittaire, c'est-à-dire dans le noyau même de notre propre galaxie, la Voie lactée, un phénomène analogue engendre une émission puissante d'ondes radio appelée Sagittarius A.

Tous les indices accumulés depuis des années par les chercheurs laissent penser qu'il s'agit de trous noirs géants. En raison de leur masse monstrueuse, rien, pas même la lumière, n'en ressort, et

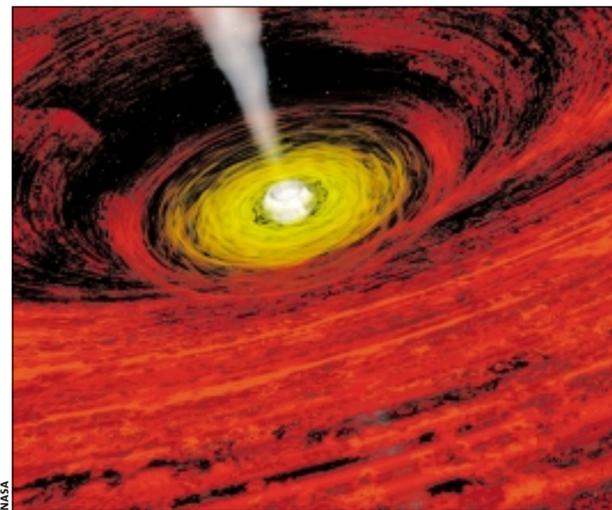
ce qui se trouve dans leur voisinage est violemment attiré vers ces puits de matière, produisant, avant d'y choir, les rayonnements qu'enregistrent les instruments. Cependant, jusqu'ici, aucune preuve, aucun argument déterminant, n'avait pu écarter d'autres possibilités plus exotiques expliquant le phénomène, comme par exemple un groupement d'étoiles à neutrons ou une hypothétique boule de particules lourdes.

Dans un récent article paru dans la revue *Nature* (édition du 17 octobre 2002), une équipe franco-allemande vient enfin d'apporter une preuve décisive en parvenant à suivre, pendant dix ans, une étoile en orbite autour de Sagittarius A. Tandis que notre Soleil met 230 millions d'années à faire le tour complet de la galaxie, les chercheurs ont montré que l'étoile en question était si proche du centre de la Voie lactée qu'elle tournait autour en seulement quinze ans. Au printemps, cet astre est passé au plus près de ce centre, à 18 milliards de kilomètres, trois fois la distance séparant le Soleil de Pluton. Pour suivre ce phénomène, il a fallu avoir recours à la toute nouvelle caméra à haute résolution (NAOS-Conica) qui équipe depuis un an un des quatre instruments géants du Very Large Telescope (VLT) installé au Chili par l'Observatoire européen austral (ESO).

TECHNIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

En partie mis au point par une équipe française, cet outil bénéficie d'une technique révolutionnaire, celle de l'optique adaptative, qui permet de corriger automatiquement les perturbations que subit l'onde lumineuse lorsqu'elle traverse l'atmosphère terrestre. A l'arrivée, l'image reçue devient d'une qualité comparable à celle que donnerait un télescope de même diamètre placé dans l'espace. Les promoteurs de NAOS-Conica se targuent ainsi de pouvoir observer un ballon de football situé à 1 000 kilomètres (*Le Monde* du 24 mai 2001).

Les résultats de ces observa-



Vue d'artiste représentant un trou noir. En raison de leur masse, rien, pas même la lumière, ne peut échapper à l'attraction de ces corps invisibles.

tions ont permis de compléter les données recueillies depuis 1992 par un autre instrument de l'ESO, le New Technology Telescope, lui aussi construit au Chili. Au total, les astronomes ont pu reconstituer les deux tiers de la trajectoire que suit cette étoile et en déduire tant la masse de l'objet central autour duquel l'étoile gravite – plus de 3 millions de fois la masse de notre Soleil – que la place, relativement réduite, qu'il occupe. Obtenus, selon le commentaire de Pierre Léna, astronome à l'Observatoire de Paris-Meudon, grâce à une méthode « splendide de simplicité et d'élégance », ces chiffres ont permis aux scientifiques de prouver que, conformément à la théorie de la relativité générale, seul un trou noir géant pouvait à la fois être si massif et tenir dans l'espace défini.

Pour Pierre Léna, cet article de *Nature* n'a pas que le mérite d'apporter la preuve que tout le monde attendait : « La procédure observationnelle est très belle aussi. » Grâce à l'optique adaptative, mais également, dans quelques mois, grâce à l'interférométrie qui, en couplant plusieurs télescopes,

donnera des images toujours plus précises, il sera possible d'étudier plus en détail le champ gravitationnel au voisinage du trou noir, donc de déduire beaucoup de ses propriétés, ce qui n'est pas encore possible hors de notre galaxie. De nombreux effets de physique et notamment de relativité générale sont sous la main avec cet objet de plus de 3 millions de masses solaires... »

Sur le terrain, non plus de la physique mais de l'astronomie, assure l'un des auteurs de l'étude, l'Allemand Reinhard Genzel, chercheur à l'Institut Max-Planck, « ce est désormais manifeste que ces trous noirs massifs ont été formés au même moment – lorsque l'Univers était jeune, tout comme pour les galaxies – et que la formation et l'évolution des galaxies et de ces trous noirs sont intimement reliées. Étudier un trou noir comme celui qui réside au centre de notre Voie lactée nous livre par conséquent des informations cruciales sur la façon dont les galaxies sont venues au monde ».

Pierre Barthélémy

CETTE ANNÉE, LE PÈRE NOËL PASSE L'HIVER CHEZ ADAM CLAYTON.

"Je vous offre un cadeau surprise pour l'essai d'un Freelander et 2 500 € de chèques cadeaux à valoir dans une grande enseigne si vous décidez de l'acheter."

ADAM CLAYTON
77 avenue Pierre Grenier
92 Boulogne
01 46 10 99 77

* Dans la limite des stocks disponibles.
** Offre non cumulable valable pour l'achat d'un Freelander identifié sur stock avant le 31/12/02.

DECouvrez LE CONFORT SELON HAG

Un tout nouveau concept de siège de bureau norvégien qui vous procure un confort incomparable pour une journée active. Les systèmes d'osier HAG allient ergonomie et design avantgardiste. Capables d'absorber les moindres mouvements du corps, ils vous assurent une position équilibrée tout au long de la journée.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT
À PARIS DEPUIS 1926

63, rue de la Convention 75013 Paris
Tél.: 01 45 77 80 40

40, cours de Vincennes 75012 Paris
Tél.: 01 43 41 80 93

M^o Boulcar - Féling group

AUJOURD' HUI

Petites chutes de neige

JEUDI 5 DÉCEMBRE
Le lever du soleil à Paris : 8 h 29
Coucher du soleil à Paris : 16 h 53

Une perturbation relativement peu active circule sur le pays. Avec l'orientation du vent au nord, les températures seront en baisse et des chutes de neige se produiront à basse altitude. En Méditerranée, le vent soufflera fort.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les passages nuageux seront entrecoupés de quelques éclaircies. Quelques averses se produiront, en particulier sur les côtes. Le vent du nord soufflera jusqu'à 50 km/h. Les températures seront comprises entre 8 et 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages seront présents toute la journée. Le matin, quelques pluies faibles se produiront. Vent du nord jusqu'à 50 km/h. Les températures maximales iront de 6 à 8 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera très nuageux. De petites chutes de neige pourront se produire. Il fera 4 ou 5 degrés au meilleur moment de la journée.

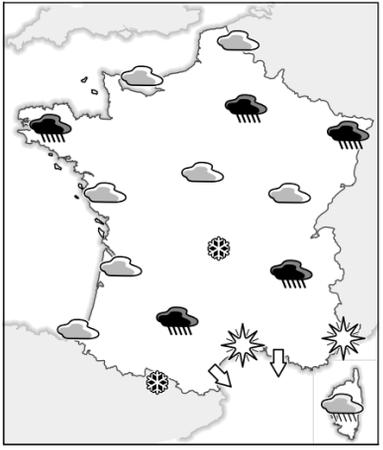
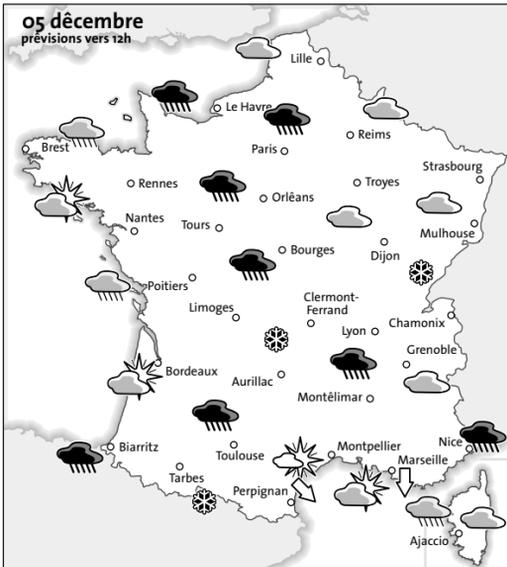
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Midi-Pyrénées, le ciel sera couvert et parfois pluvieux, en particulier au pied des Pyrénées. Il neigera au-dessus de 500 mètres. Ailleurs, le soleil fera quelques percées. De rares averses pourront se produire. Les températures atteindront 6 à 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps sera bien gris avec un ciel généralement couvert. Quelques averses de neige se déclencheront sur le relief à partir de 500 m. Les températures maximales seront proches de 5 ou 6 degrés.

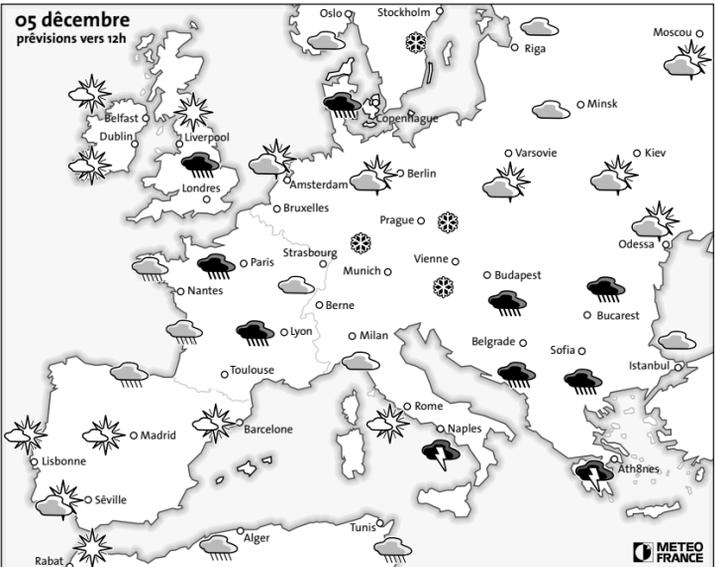
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur la Côte d'Azur et la Corse, le temps sera instable avec des averses. Il neigera à partir de 700 m sur le sud des Alpes, à partir de 1 200 m sur le relief corse. Sur les autres régions, des nuages d'altitude circuleront. La tramontane et le mistral souffleront jusqu'à 100 km/h. Les températures seront comprises entre 7 et 13 degrés.

05 DÉC. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE	
Ajaccio	6/14 P
Biarritz	8/11 P
Bordeaux	4/7 P
Bourges	3/6 P
Brest	6/10 P
Caen	6/8 P
Cherbourg	6/9 P
Clermont-F.	3/5 P
Dijon	2/5 P
Grenoble	1/6 C
Lille	3/5 C
Limoges	0/4 P
Lyon	2/5 C
Marseille	6/9 N
Nancy	3/5 C
Nantes	3/9 P
Nice	6/12 P
Paris	4/6 P
Pau	1/6 P
Perpignan	6/8 N
Rennes	5/9 P
St-Etienne	2/4 C
Strasbourg	1/4 C
Toulouse	3/6 C
Tours	3/7 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/29 P
Fort-de-Fr.	24/30 P
Nouméa	20/27 S
Papeete	25/30 P
Pointe-à-P.	23/30 P
St Denis Réunion	24/27 P
EUROPE	
Amsterdam	2/5 N
Athènes	13/17 P
Barcelone	9/14 S
Belfast	3/6 N
Belgrade	8/12 P
Berlin	-1/2 N
Berne	-2/2 N
Bruxelles	2/5 N
Bucarest	3/6 P
Budapest	3/8 P
Copenhague	1/3 P
Dublin	3/6 N
Francfort	2/6 N
Genève	-1/4*
Helsinki	-9/-7*
Istanbul	12/16 C
Kiev	-7/-2 N
Lisbonne	8/14 N
Liverpool	2/7 S
Londres	4/7 P
Luxembourg	1/4 N
Madrid	4/9 S
Milan	4/8 P
Moscou	-14/-12 N
Munich	2/5*
Naples	6/14 P
Oslo	-5/-3 C
Palma de M.	10/14 P
Prague	-1/3*
Rome	8/14 N
Séville	8/16 N
Sofia	9/11 P
St-Petersb.	-14/-13 N
Stockholm	-2/-1*
Ténériffe	18/21 P
Séville	5/-4 N
Varsovie	5/-4 N
Vienne	11/12 C
AMÉRIQUES	
Brasilia	21/32 S
Buenos Aires	18/28 S
Caracas	25/31 P
Chicago	-9/-4 S
Lima	18/23 S
Los Angeles	12/19 S
Mexico	10/20 S
Montréal	-9/-3 S
New York	-4/0*
San Francisco	10/16 S
Santiago Ch.	10/23 S
Toronto	-9/-2 S
Washington DC	-3/-2*
AFRIQUE	
Alger	7/15 P
Dakar	23/26 C
Kinshasa	23/27 P
Le Caire	9/24 S
Nairobi	16/25 S
Pretoria	17/20 P
Rabat	11/17 S
Tunis	11/16 P
ASIE-Océanie	
Bangkok	25/33 P
Beyrouth	16/22 S
Bombay	21/32 S
Djakarta	25/33 P
Dubaï	18/27 S
Hanoï	22/27 S
Hongkong	20/24 S
Jérusalem	10/17 S
New Delhi	9/24 S
Pékin	-4/2 S
Séoul	1/8 C
Singapour	24/31 P
Sydney	18/27 S
Tokyo	11/17 S



PRÉVISIONS POUR LE 6 DÉCEMBRE

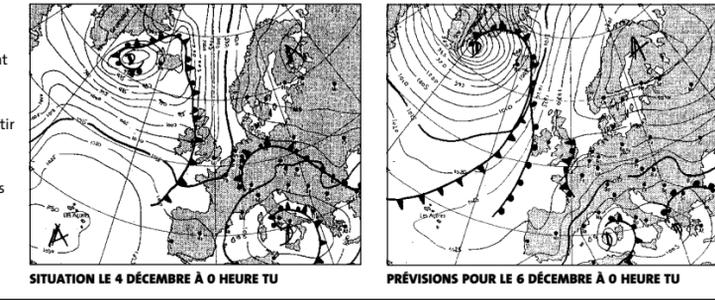


Nouvelle Carte Alternative : choisissez vos horaires

pour voyager à **-40%**

AIR FRANCE

Valable en France Métropolitaine.



SITUATION LE 4 DÉCEMBRE À 0 HEURE TU PRÉVISIONS POUR LE 6 DÉCEMBRE À 0 HEURE TU

Vendredi 6 décembre
Le temps sera généralement gris et de petites chutes de neige se produiront sur le relief, à partir de 500 mètres. Il fera beau sur les régions méditerranéennes mais mistral et tramontane souffleront fort.

Comment accueillir et retenir les oiseaux, auxiliaires du jardinier



DEUX PALMIERS empotés encadrant une cage dans laquelle un perroquet gris du Gabon observe les visiteurs d'un musée autant qu'ils le contemplent... Il en sait plus d'eux qu'ils n'en savent de lui.

L'œuvre d'un plasticien moins sot que les acheteurs - rien de moins que la puissance publique - de son tableau vivant. Manquerait plus qu'un pinceau soit donné au volatile, qu'il peigne, comme la queue de l'âne de Dorgelès pour un canular longtemps resté célèbre.

Les palmiers ne se maintiennent pas sans les soins qu'ils exigent. Ils crèveront comme tous leurs semblables si difficiles à tenir dans un état convenable à l'intérieur. Le perroquet, arraché à son éleveur qui l'a nourri à la main, s'ennuiera. Jacquot sera bientôt atteint par le piquage, cette mala-

die terrible qui fait se déplumer ces oiseaux intelligents, affectueux, imprégnés par l'homme qui s'en est occupé depuis le jour où ce bipède a mis l'œuf juste pondue par la femelle en couveuse électrique, depuis le jour où il a aidé le bébé perroquet à briser sa coquille, qu'il a commencé à nourrir ce petit bout de chair aux yeux soudés à la seringue, depuis le jour où le perroquet s'est pris d'affection pour son seigneur au point de se confondre avec lui.

Sans l'attention permanente d'un humain qui le câline et tisse avec lui une relation psychologiquement complexe, ce gris du Gabon s'arrachera donc bientôt toutes les plumes, au point d'en être sanguinolent. Il finira par crever de froid et de dépression nerveuse.

Ça mange, ça crotte, ça se baigne ou se fait pulvériser, ça doit sortir de sa cage, se balader, jouer, participer à la vie d'une famille, ces oiseaux dont le psychisme est à peu près celui d'un enfant de deux ou trois ans. Espérons que le minis-

tère concerné fera appliquer la loi dans toute sa rigueur : la cruauté envers un animal est ici avérée.

Il n'existe pas de société de protection des plantes, mais cette façon de tenir deux palmiers pour partie d'œuvre d'art est, sinon pénible, du moins respectueuse pour tout jardinier qui respecte un tant soit peu ce qu'il cultive.

Les oiseaux sont une bénédiction pour les jardins et tout jardinier sait quels auxiliaires formidables ils lui sont. Il sait d'ailleurs pardonner au bouvreuil sa manie de manger les bourgeons à fleur de ses fruitiers au sortir de l'hiver, au merle de lui becqueter ses fraises, à la grive de propager le gui dont elle emporte au loin les graines en les déposant en même temps que ses fientes sur des branches où elles germeront et parasiteront un nouvel arbre. Le jardinier pardonne tout aux oiseaux, qui le lui rendent au centuple : il vit au rythme du règne végétal et du règne animal qui vont ensemble, irréfragablement liés.

L'automne qui avance vite vers l'hiver est une bonne saison pour attirer les oiseaux au jardin. Nourris, abreuvés, ils y passeront l'hiver et y nicheront dès le printemps, si les conditions sont réunies.

OBSERVER LA NICHÉE

Découvrir que des mésanges ont élu domicile dans la boîte aux lettres, observer la nichée qui s'en égaille en voletant de branche en branche tandis que les parents vont et viennent pour les nourrir est l'un des spectacles les plus merveilleux qui soient. Etre suivi pas à pas par un rouge-gorge, un troglodyte mignon qui ont tôt fait de piquer un insecte, la bèche à peine retournée, capables de se tenir sur une branche basse à moins d'un mètre du jardinier qui trime met de bonne humeur et fait passer les engueulades que lui lance le merle aussi moqueur que belliqueux.

Une légende veut que le rouge qui éclabousse la gorge de cet insectivore au chant sublime soit un cadeau de Dieu pour remercier

cet oiseau d'être resté près du Christ sur la Croix en l'entretenant de ses vocalises plaintives.

Pour retenir les oiseaux, il faut donc bien les nourrir. Oublions le pain qui n'est d'aucune valeur nutritive et leur fait gonfler le ventre. Choisissons des graines de tournesol et du chènevis riches en graisse, un bloc de saindoux ou de margarine et un simple mélange pour « oiseaux du ciel » qui contient du blé, des brisures de riz, des pois dont raffolent les tourterelles turques et les pigeons ramiers qui, pas fous, se rapprochent étrangement des maisons pour échapper au fusil des chasseurs.

Surtout bannir les produits salés, mais ni le sucre ni les confitures qui sont une source de calories importantes. Une tranche de quatre-quarts remplacera efficacement les échaudés, cette sorte de génoise spécialement conçue pour les oiseaux.

L'eau quand il gèle sera servie deux ou trois fois par jour et jamais diluée d'alcool pour empê-

cher la glace de prendre. Par grand froid, les oiseaux meurent autant de soif que de faim, ce dont on n'a pas souvent conscience. Attention à ne pas mettre l'eau dans une baignoire profonde dans laquelle les oiseaux se noieraient, mais dans un couelle plate. Un dessous de pot bien propre fera l'affaire. Souvent, ils y prendront leur bain même les jours de grande gelée.

Bien prendre garde surtout à mettre nourriture et eau loin des chats et des rapaces toujours embusqués. Ne pas poser abreuvoirs et mangeoires au sol en terrain découvert ni à terre, même si les tourterelles ne mangent qu'au sol habituellement. Mais les accrocher dans les branches d'un arbre qui seront un obstacle à l'épervier qui fond et contraindront le chat à se montrer.

C'est également maintenant qu'il faut installer les nichoirs là où matou ne grimpera pas. Les oiseaux les choisissent tôt.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 289

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

BRIDGE N° 2024

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Pourrait donner beaucoup plus. - II. Toujours en dernier. Prit la place du Gros Charles. - III. A les pieds dans l'eau. Aisanes hier, inconforts aujourd'hui. - IV. Choisiront. Point. - V. Rouges et frétilants. Ail ou lavande. Fin de verbe. - VI. Elimine. Ce n'est pas toujours une bonne chose à entendre. - VII. Inscription en affaires. Travailla la surface de la

terre. Engin meurtrier. - VIII. Porteur de fruits. Donne un joli regard. - IX. Quand on y est, c'est la fête. Crie comme un cerf. - X. Raccourcie. Richesse apportée par le vent.

VERTICALEMENT

1. Protège des agressions du temps et de la rue. - 2. Bon tuyau. Pris dans le pot. - 3. Bas de gamme. Planté avant de frapper.

Donne la mesure du temps. - 4. Valent souvent le détour. Noir et lourd ou doré et léger. - 5. Chef arabe. Ville conciliaire. - 6. Rare dans l'atmosphère. A régler une fois demandée. - 7. Une faute sur le terrain des quinze. - 8. Ce n'est pas parce qu'elle est minuscule qu'elle est petite. Article renversé. - 9. En fin de compte. Joli coup chez les quinze. - 10. Mauvaise si elle est fixe. Espagnol. - 11. Toutes les voix. - 12. Préposition. Assemblages.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 288

Horizontalement
I. Sous-location. - II. A priori. Elle. - III. Ut. Annales. - IV. Vitamines. - V. AM. Visagiste. - VI. Gus. No. Onces. - VII. Embruns. GI. - VIII. IUT. On. Air. - IX. Nurseries. CA. - X. Siée. Entraîn.

Verticalement
1. Sauvageons. - 2. Optimum. Ui. - 3. Ur. Sbiere. - 4. Sicav. Ruse. - 5. Lô. Minute. - 6. Oraison. Ré. - 7. Cinna. Soins. - 8. Négo. Net. - 9. Teasing. Sr. - 10. Ill. Scia. - 11. Oléate. Ici. - 12. Nés. Estran.

LA DERNIÈRE REPRISE
Dans cette donne, les couleurs étaient presque équivalentes, mais il y avait un élément décisif à prendre en considération pour affranchir la bonne couleur.

♠ RD 104			
♥ A 6 5 2			
♦ 6			
♣ A 10 3			
♠ A 6 3 2	♠ 5		
♥ DV 8 3	♥ 10 9 7		
♦ V 8 4	♦ D 10 9 5		
♣ 7 5	♣ 9 8 6 4 2		
	♠ V 9 8 7		
	♥ 4		
	♦ A 7 3 2		
	♣ R DV		

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	1 ♠	1 ♣	1 ♠
1 ♦	3 ♠	3 ♥	3 ♠
3 ♠	3 ♦	4 SA	3 ♠
5 ♠	5 ♠	6 ♠	5 ♠

Ouest entama l'As de Pique et rejoqua Pique. Est ayant défaussé un Trèfle, comment Sud a-t-il joué pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Réponse
Pour savoir quelle couleur choisir, il faut qu'une des mains conser-

ve deux atouts et que l'autre coupe deux fois la couleur rouge que l'on désire affranchir. Il faut donc choisir la couleur de la main qui disposera d'assez de rentrées pour utiliser la cinquième carte, qui sera devenue maîtresse.

Ici, Sud a une reprise de plus (à Trèfle) que le mort, et Carreau est donc la seule couleur qui puisse être utilement libérée : après la deuxième levée, le déclarant tira l'As de Carreau, coupa un Carreau, reprit la main grâce au Valet de Trèfle, coupa une seconde fois Carreau et revint dans sa main avec la Dame de Trèfle. Il joua alors ses deux atouts maîtres (Valet et 9 de Pique), le Roi de Carreau et le 7 de Carreau affranchi. Enfin, il fit encore l'As de Trèfle, puis l'As et le Roi de Cœur.

S'il avait essayé d'affranchir les Cœurs, il n'aurait pu accéder au mort à la fin.

COMMENT CONTRE-ATTAQUER ?

Le jeu de flanc est un art qui exige de l'imagination, du raisonnement et de la technique. La donne suivante en est une belle illustration. Mettez-vous à la place du joueur portugais qui était en Ouest en cachant la main du déclarant (Sud) et celle de son partenaire en Est. Ouest a entamé le 4 de Carreau pour le 8, le 10 et le Roi de Sud, qui

a rejoué le 5 de Cœur. Ouest a mis le 7 pour le Roi et le 4 d'Est. Sud a joué Pique du mort, Est a fourni le 3, et le Valet a fait la levée. Puis Sud a tiré le Roi de Pique pour le 10 d'Est et a rejoué le 3 de Cœur. Comment Ouest a-t-il fait chuter le contrat de TROIS SANS ATOUTS ?

♠ 6 5 2			
♥ RV 6			
♦ A 9 8			
♣ D 8 6 4			
♠ 9 4	♠ D 10 3		
♥ A 9 7 2	♥ 10 8 4		
♦ D 7 5 4	♦ V 10 3		
♣ RV 5	♣ A 10 7 3		
	♠ ARV 8 7		
	♥ D 5 3		
	♦ R 6 2		
	♣ 9 2		

Ann. : S. don. N-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	1 ♠	2 ♣	1 ♠
2 ♠	3 ♠	3 ♠	3 ♠
3 SA	3 ♠	3 ♠	3 ♠

Note sur les enchères
Avec sa main régulière et ses honneurs dispersés, Sud a, malgré son fit à Pique, proposé le contrat de « 3 SA », et Nord a accepté celui-ci pour la même raison.

Philippe Brugnion

La 24^e édition du festival rennais accentue l'ancrage radical de sa programmation, exempte de stars. Un militantisme accompagné cette fois d'un discours pédagogique à l'intention du public et des élus

Les Transmusicales rallument les marges

« **DANS** une période où la musique devient objet de marketing, où le concert est banalisé jusqu'au playback cathodique », que sont les Transmusicales ? « C'est croire que la musique est un art », répond le festival rennais, dont la 24^e édition se tient du 5 au 7 décembre. L'édition 2002 est « pire » que les précédentes : aucune tête d'affiche, pas de courant dominant, pas d'effet médiatique. Mais une politique de programmation désuète, tant le défrichage de zones émergentes et non télévisées apparaît aussi archaïque que la lutte des classes. Les Transmusicales sont-elles politiques ? Oui, si explorer les marges est un acte de rupture, une forme de résistance. Pour 2002, donc, nul Public Enemy ou Macy Gray portés précédemment par l'histoire du rap ou les amateurs de nu-soul. A peine une Meshell Ndegeocello, star funk radicale, les Américains Calexico ou les Belges Venus.

Pourquoi tant de radicalisme ? Par passion, par désir. Mais aussi pour être en adéquation avec un budget qui ne dépasse pas 1,7 million d'euros malgré une effervescence festivalière prolifique (contre environ 3 millions pour le Printemps de Bourges et 315 000 euros



Le chanteur Ashley Slater.

pour le festival des Inrockuptibles qui s'en tient aux seuls concerts) et pour coller au plus près à une identité qui ne prend sens que quinze ans plus tard, quand les inconnus d'hier invités aux « Trans », de Noir Désir à Björk ou Ben Harper, sont devenus des figures phares de la musique mondiale.

La tendance était déjà amorcée en 2001. L'affiche, qui brillait par une absence de références stables et rassurantes, avait réuni 23 000 spectateurs payants. Elle

s'est confirmée cette année. Jean-Louis Brossard, codirecteur et programmeur de la manifestation, est un collectionneur de vinyles, un mangeur de sons, qui affectionne les musiques nerveuses, collées au temps, comme l'a été la techno à la révolution Internet. Les Trans n'ont pas changé, précise Béatrice Macé, sa comparse, mais le monde de la distribution culturelle, oui. Comme le paysage politique français.

« LISIBILITÉ BROUILLÉE »

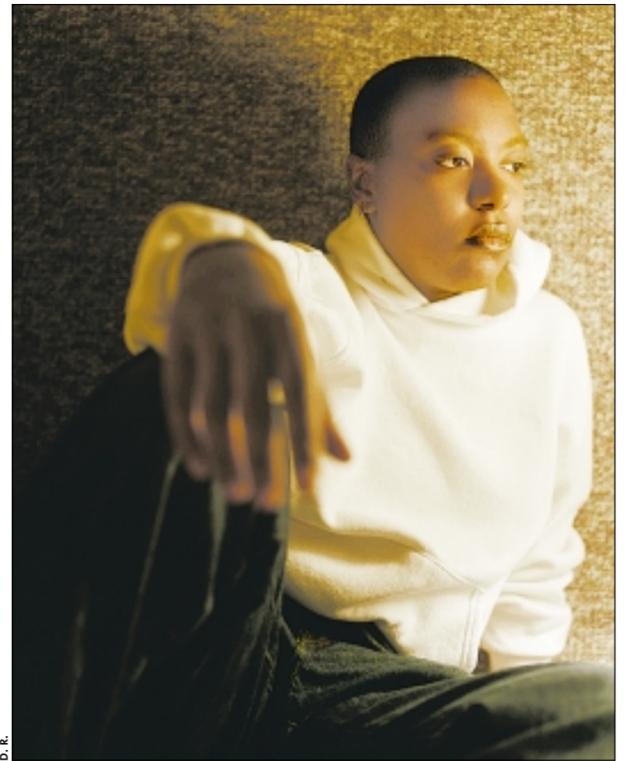
D'une édition à l'autre, il y a eu l'invention de la France d'en bas. Une France soupçonnée d'inculture, de dérive droitière par manque d'empressement des milieux artistiques – l'élite opposée au peuple. Parallèlement, les collectivités locales ont appris qu'elles allaient gagner en pouvoirs grâce à la décentralisation sans savoir exactement comment elles allaient financer leurs nouvelles charges. C'est tout ? « Non. Les cotisations Assedic pour les intermittents du spectacle ont presque doublé », ajoute l'optimiste codirectrice des Trans.

Les Transmusicales ne sont donc pas une tour d'ivoire. Elles s'insèrent, via l'Association des Transmusicales (ATM), dans un projet trien-

nal de développement des musiques actuelles autour de Rennes, signé avec la ville et l'Etat (gestion de l'UBU, salle historique du rock français en région, actions d'éducation artistique, etc.). Mais elles ne bénéficient pas des niches de public dont jouissent les festivals de Paris ou Marseille.

En 2000, l'équipe des Transmusicales sent qu'il y a « un bug » entre le public, fragile, et le festival, toujours aussi pointu. Pour un prix compris entre 17 et 23 euros, le ticket quotidien des Trans donne droit à une dizaine d'heures de musique. Les chèques culture mis en place (de 2 à 8 euros) grâce à des subventions municipales sont mal vécus par les bénéficiaires, « comme un cadeau, pour un festival qu'ils percevaient comme n'étant pas fait pour eux, difficile », ajoute Béatrice Macé – le rock est ici affaire de 18-25 ans, bac + 2. Pour 2002, le conseil général en tire des conclusions, baissant sa subvention des deux tiers (ramenée à 23 000 euros, hors aides aux « charges de centralité », environ 92 000 euros octroyés à la ville pour l'accueil des flux extérieurs).

« Nous avons compris que la lisibilité des Trans était brouillée. Les politiques, qui ne sont pas des spécialistes,



Meshell Ndegeocello, star funk radicale, une des rares têtes d'affiche.

ont vu le succès du off [les Bars en Trans], les free parties organisées autour des Trans. » Sans comprendre toujours que le festival en était le moteur. « Et parce qu'ils ont souvent une approche des musiques assez faussée : à la dimension du rêve, de l'imaginaire, ils préféreraient toujours une vision patrimoniale, celle de la pierre, du tangible, du concret. » Il faut donc expliquer. Pour la deuxième année consécutive, l'équipe des Trans a pris son bâton de pèlerin, afin d'aller à la rencontre d'un public de plus en plus soumis à la loi « du pain et du cirque », dit Béatrice Macé.

ÉLITISTE MAIS ACCESSIBLE

« Les choses se figent. "Popstars" et "Star Academy" sont des conséquences de la gestion industrielle de la musique, celle qui est pratiquée par les ex-radio libres, NRJ, Fun, etc. Tout est orienté vers le vedettariat, la plus petite dénominateur commun. L'art, selon Jean-Marie Meissier, était un objet de marketing et non de création. Or le goût se forme aussi. Dans ce monde inondé d'infos, il doit y avoir une éducation musicale, sinon... » Y compris dans les prisons : le 30 novembre, le festival a commencé par un concert de Venus à la prison des femmes de Rennes.

Oui, les Trans sont un festival élitiste – par opposition aux grandes messes convenues. Élitiste, mais accessible. Dès novembre, Jean-Louis Brossard et Béatrice Macé ont entrepris une tournée de vingt-

quatre lieux, essentiellement dans la région Ouest, pour expliquer ce qu'était leur festival, présenter des artistes, convaincre que le spectacle vivant, s'il est artisanal, ne se remplace pas. « Nous avions aussi commis l'erreur », ajoute Béatrice Macé, de penser que les Trans étaient connues. » Dix personnes à Caen au Big Band Café, sept cents au Manège de Lorient, une cinquantaine à Brest et à chaque fois une question : que sont les Transmusicales ? Pour beaucoup, les Trans avaient abandonné le rock au profit de l'électronique, sans pour autant devenir le grand rendez-vous des clubbers. En organisant les premières raves de festival en 1992, les Trans avaient accompagné l'émergence de la génération techno, puis son extension.

Pour 2002, les Trans ont aussi noté un retour du rock et de la guitare. Mais le bain de machines et d'ordinateurs a imprégné jusqu'aux musiques du monde, dont le Turc Mercan Dede fait de la marmelade dansante et conceptuelle. Les révolutionnaires de naguère, bandits des grands chemins de l'industrie et opposants à la propriété (le vol), sont aujourd'hui des as du jonglage régulier, tels les Belges 2 Many DJ ou le Britannique Earl Zinger, « ombre mystérieuse qui passe sur le monde musical, éparpillant toutes choses, puis les capturant » (dotmusic.com). La musique change avec le monde.

Véronique Mortaigne

80 groupes et artistes du 5 au 7 décembre

- 80 groupes et artistes, du 5 au 7 décembre, jusqu'à l'aube du 8.
- Tous les genres sur scène : Musiques du monde (soirée réunionnaise le 5), électronique (le 7, avec Earl Zinger, 2 Many DJs...), nouvelles scènes de Sheffield (le 7 avec Fat Truckers), de New York (le 6, avec Radio 4, LCD Sound System, le 7 avec ESG) et de France (le 6, avec La Rumeur). Electro-pop, funk, blues (le 5, Calexico with Mariachis Luz de Luna, le 6 Ashley Slater, Meshell Ndegeocello, le 7 Otis Taylor).
- Internet : www.lestrans.com/

Le retour des mamas d'ESG, pont aérien entre le funk et le punk

« **COMME** aux plus belles heures du postpunk, la scène rock new-yorkaise confronte les tensions les plus anguleuses à la souplesse du funk. Les Transmusicales ont convié certains de ces artistes – Radio 4, LCD Soundsystem – fortement inspirés par la façon dont des groupes du début des années 1980 – P.I.L., Gang of Four, A Certain Ratio – éclairaient de néon blafard le groove des musiques noires. Egalement invitée à Rennes, ESG, une formation noire, féminine, atypique et culte, fait le pont entre ces deux époques.

Sur *Step Off*, premier album depuis plus de dix ans, comme hier sur l'excellente compilation *A South Bronx Story*, le son d'ESG résonne d'une étrangeté intemporelle. Beau comme la rencontre du funk et d'un glaçon sur une table de dissection, sa musique agence, dans un complet dépouillement, une basse épaisse et lente, une guitare glissant comme un filet d'eau, une batterie et des percussions minimalistes, une voix à la fois sensuelle et désincarnée.

Ces chansons aux boucles suaves et cliniques laissent croire à une réflexion arty. Le bon rire de mama new-yorkaise de Renee Scroggins, la chanteuse du groupe, discrédite tout postulat conceptuel.

« Nous étions d'abord des fans de James Brown, revendique-t-elle. Sa

façon d'aller à l'essentiel nous a beaucoup inspirées. » L'aventure a commencé dans le sud du Bronx pour ce groupe formé à l'origine par Renee et ses sœurs, Valerie, Marie et Deborah. « Notre mère a encouragé notre passion pour la musique afin de nous éloigner des dangers de la rue. Pendant deux ans, nous avons répété à la maison. »

« CHOC CULTUREL ÉNORME »

Complété d'un joueur de congas, le quatuor féminin se rode lors de petits tremplins locaux. Après l'un d'entre eux, Ed Bahlman se propose de manager les adolescentes. Propriétaire d'un magasin de disques et d'un label, 99 Records, ce dernier entretient des relations étroites avec l'avant-garde de la scène rock britannique. « Pour nous, filles du Bronx, le choc culturel a été énorme, s'amuse Renee, nous nous sommes mises à jouer dans des clubs punk. Nous n'avions jamais vu de telles coupes de cheveux. Ce qui était formidable, c'était l'ouverture d'esprit de ce public. Un soir, nous avons partagé l'affiche avec The Clash et Grandmaster Flash. »

Lors de l'un de ces concerts, donné avec A Certain Ratio, ESG est approché par Tony Wilson, patron du label Factory, qui, depuis Manchester, s'imposait alors à la pointe de la new wave. « Il nous a proposé d'enregistrer un disque. Ça se passait

un mercredi, nous étions en studio le samedi avec Martin Hannett. »

Surnommé le « Phil Spector de la new wave », le producteur maison de Factory se distinguait par l'écho métallique et cavernes de ses enregistrements. « Nous avons enregistré You're no Good et Moody en une prise. Comme il restait trois minutes de bande, Martin nous a demandé si nous n'avions pas un dernier petit morceau, nous avons joué UFO. Sans ces trois minutes, un des titres les plus samplés par le hip-hop n'existerait peut-être pas. »

Publiés sur un 45-tours, ces trois morceaux à la magie singulière (et l'album qui suivit) allaient en effet marquer au-delà de leur époque. Après la scène postpunk, les clubs branchés de la Grosse Pomme se mirent à passer en boucle un titre pré-house comme *Moody*, avant que les DJ du rap (de Public Enemy à LL Cool J) pillent allégrement le répertoire d'ESG.

En 1993, ESG publiait un single, *Sample Credits don't Pay my Bills*, (« les samples ne paient pas mes factures »). « Nous avons dû nous battre des années pour récupérer l'argent de ces échantillonnages », s'indigne Renee. La scène contemporaine continue d'emprunter aux dames du Bronx, désormais en toute légalité.

Stéphane Davet

Festival du Film de Compiègne : *Témoin de l'Histoire*
Prix du Public

« *Le Chemin des Lucioles* s'impose comme une date importante dans l'histoire du cinéma japonais. »
Ciné Live

Le Chemin des LUCIOLES

AUJOURD'HUI
DANS VOS SALLES

nova
www.novaparis.com

le film de l'HISTOIRE

Loin des caméras, Red Bull Academy affûte les jeunes DJ à Sao Paulo

SAO PAULO

de notre envoyée spéciale

Le bâtiment, une maison années 1960, située au bord du parc Ibirapuera à Sao Paulo, laisse échapper des bribes de musique par ses fenêtres. De la drum'n'bass mêlée de house, puis des rythmes hip-hop. Quelques pierres plates sur le gazon mènent les rares visiteurs vers l'entrée qu'un jeune designer brésilien a meublé avec kitsch. A l'intérieur, les participants de la 5^e Red Bull Academy déambulent, d'un des huit studios de répétition au salon de conférence.

En ces temps de *Popstars* et de *Star Academy*, la démarche tranche par son intimisme : jusqu'au 4 décembre, Red Bull a réuni pendant un mois 60 jeunes DJ's et musiciens du monde entier pour une série d'ateliers avec les pointures de la production électronique internationale. L'opération est promue par un limonadier autrichien, dont le produit phare, le Red Bull, une boisson énergétique gazeuse très appréciée des clubbers, est interdit en France en raison d'un taux de caféine trop élevé. L'académie, en revanche, accueille depuis toujours des Français dans son corps professoral, et pour la première fois, deux élèves : Monsieur X du label Pamplemousse et Maud, du duo Scratch Massive.

L'idée de ce conservatoire du futur a germé en 1997 dans l'esprit de Mani Ameri, un spécialiste allemand du marketing. « *Red Bull, comme beaucoup d'autres entreprises à l'époque, désirait s'investir plus sérieusement dans la culture DJ. Mais elle ne voulait pas se contenter d'être un simple partenaire de soirées. Nous avons donc cherché, avec un groupe de journalistes musicaux, ce qui pourrait être utile à cette culture et l'aider à se développer.* » La Red Bull Academy était née, articulée autour de quatre thèmes : l'histoire de la musique, les nouvelles technologies, les règles de l'industrie musicale et l'apprentissage du deejaying et de la composition. « *Une plate-forme d'échanges à partir des expériences de chacun, car nous sommes bien conscients qu'il n'y a pas de vérité unique dans ce domaine.* »

ENRICHISSEMENT MUTUEL

La formule, adaptée aux idéaux sans frontières de la culture électronique, a fait ses preuves lors des deux premières éditions à Berlin en 1998 et 1999 et n'a pas été modifiée. L'école, elle, s'est déplacée : à Dublin en 2000, à New York en septembre 2001 avant d'être rapatriée en catastrophe à Londres après les attentats contre le World Trade Center. Le choix s'est porté cette année sur Sao Paulo dont la jeune scène électronique bouillonnante et l'héritage musical semblaient propices à l'enrichissement mutuel. Ce fut aussi l'occasion d'accroître les échanges avec le pays d'accueil. « *Nous essayons de répondre à un besoin réel, mais pas forcément évident, poursuit Mani Ameri. Par exemple, il n'existe pas de machine à fabriquer des dubplates [disques vinyle à tirage unique] au Brésil. Nous avons donc fait restaurer une vieille machine qui restera à Sao Paulo après notre départ.* »

Progressivement, l'académie s'est ouverte sur le monde. Aujourd'hui 45 pays y ont accès, du Japon au Botswana, de la Slovaquie à la Finlande, en passant par la Nouvelle-Zélande et le Mexique. Sélectionnés sur œuvres (il peut s'agir d'un mix de DJ ou d'un projet de disque) et lettre de motivation, les étudiants sont entièrement pris en charge. Les intervenants sont rétribués de façon égale et symbolique quelle que soit leur notoriété.

Surtout, les fondateurs de l'académie refusent toute déclinaison commerciale du projet, qu'il s'agisse de compilations, de soirées ou de tournées estampillée Red Bull. Ils envisagent plutôt de créer des académies satellites, ponctuelles et monothématiques. Pas question non plus d'utiliser l'image d'anciens élèves devenus vedettes à des fins publicitaires. « *Il n'y a pas de gagnant ici, pas de diplôme, pas de compétition.* »

Odile de Plas

L'intellectuel autrichien est mort lundi 2 décembre à Brême, en Allemagne, à l'âge de 76 ans. Prêtre « en congé » de l'Eglise, il avait, dans les années 1970, proposé une critique radicale et globale de la société industrielle, de l'école et de la médecine

La mort d'Ivan Illich, penseur rebelle

IVAN ILLICH aura été, jusqu'à bout de sa vie, un intellectuel rebelle et cohérent : souffrant depuis une dizaine d'années d'une tumeur au cerveau, il avait choisi de ne pas suivre les thérapies usuelles, acceptant de vivre avec une énorme protubérance sur sa joue droite, qui sidérait ses interlocuteurs, avant qu'ils ne retrouvent la lueur de son regard et la vélocité de son esprit.

Provocateur, lucide, implacable critique de la société industrielle, Ivan Illich a été, au tournant des années 1970, le porte-parole entendu et brillant d'une critique non marxiste des institutions qui fondent l'économie contemporaine : l'école, la santé, le développement, la consommation énergétique ont été les cibles d'un discours puissant et qui a donné à l'écologie une assise théorique solide.

Mais, depuis les années 1980, l'euphorie micro-informatique, le renouveau du capitalisme et la reddition corps et biens de la gauche au libéralisme ont fait oublier ce penseur exigeant. Il est décédé lundi 2 décembre, à Brême, dans la douceur, et en pleine possession de ses moyens intellectuels.

Ivan Illich était né le 4 septembre 1926 à Vienne. Son père était croate catholique, sa mère juive séfarade. Il est expulsé en 1941 en application des lois raciales nazies. Il va alors étudier à Florence, puis entre à l'Université grégorienne du Vatican, à Rome, pour devenir prêtre. Polyglotte, il est

un dévoreur de connaissances et d'idées. Il est influencé par le philosophe Jacques Maritain, obtient sa licence de théologie en 1951.

Le Vatican destinerait ce jeune prêtre brillant à sa diplomatie, mais il préfère aller à New York où on lui confie la paroisse d'Incaration Church, à Manhattan, où il va travailler de 1952 à 1956. C'est une paroisse irlandaise, progressivement transformée par l'arrivée massive d'immigrants portoricains. Illich y découvre le problème de l'acculturation et déploie des talents remarquables de pédagogue et de passeur entre les cultures américaine et hispanique. Le succès est tel que ses supérieurs l'envoient en 1956 à l'Université catholique de Porto Rico, où il élargit son travail d'enseignement interculturel. En 1960, il s'oppose à son évêque, qui appelle à ne pas voter pour un candidat gouverneur qui refuse le contrôle des naissances, et doit quitter Porto Rico.

Il parcourt à pied l'Amérique latine et va – selon certains – méditer au Sahara. Il rejoint en 1961 le Cidoc (Centre interculturel de documentation) à Cuernavaca, au Mexique. Il va en faire un carrefour extraordinaire de discussion pour intellectuels et étudiants d'Amérique latine, ou de jeunes Occidentaux, souvent religieux. Cette université sans hiérarchie et sans diplômes est aussi un terrain d'expérimentation de ses idées. Il finit par entrer en conflit avec l'Eglise, en critiquant l'aide apostolique des Etats-Unis à l'Amérique latine, qu'il qualifie de « *plante coloniale* », dans un article publié en janvier 1967 à New York (repris dans *Esprit* en mai 1967). Il entérine la rupture début 1969, en renonçant à l'exercice et au titre de prêtre, mais sans renier sa foi. Indépendant de l'institution, il va se libérer en donnant en quelques années son œuvre bouillonnante et sulfureuse, qui tombe à pic dans un après-Mai 68 encore

VERBATIM

« Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil »

NOUS publions quelques fragments de la pensée d'Ivan Illich, extraits de *La Convivialité*, Le Seuil (collection « Points »).

La liberté

« Passé un certain seuil, l'outil, de serviteur, devient despote. Passé un certain seuil, la société devient une école, un hôpital, une prison. Alors commence le grand enfermement. Il importe de repérer précisément où se trouve, pour chaque composante de l'équilibre global, ce seuil critique. Alors il sera possible d'articuler de façon nouvelle la triade millénaire de l'homme, de l'outil et de la société. J'appelle *société conviviale* une société où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil. »

L'école

La redéfinition des processus d'acquisition du savoir en termes de scolarisation n'a pas seulement justifié l'école en lui donnant l'apparence de la nécessité ; elle a aussi créé une nouvelle sorte de pauvres, les non-scolarisés, et une nouvelle sorte de ségrégation sociale, la discrimination de ceux qui manquent d'éducation par ceux qui sont fiers d'en avoir reçu. L'individu scolarisé sait exactement à quel niveau de la pyramide hiérarchique du savoir il s'en est tenu, et il connaît avec précision sa distance au pinacle. Une fois qu'il a accepté de se laisser définir d'après son degré de savoir par une administration, il accepte sans broncher par la suite que des bureaucrates déterminent son besoin de santé, que des technocrates définissent son manque de mobilité. Ainsi façonné à la mentalité du consommateur-usager, il ne peut plus voir la perversion des moyens en fins inhérente à la structure même de la production industrielle du nécessaire comme du luxe.

La technologie

La solution de la crise exige une radicale volte-face : ce n'est qu'en renversant la structure profonde qui règle le rapport de l'homme à l'outil que nous pourrions nous donner des outils justes. L'outil juste répond à trois exigences : il est générateur d'efficacité sans dégrader l'autonomie personnelle, il ne suscite ni esclaves ni maîtres, il élargit le rayon d'action personnel. L'homme a besoin d'un outil avec lequel travailler, non d'un outillage qui travaille à sa place. Il



JEAN-PIERRE REY / RAPHO

Ivan Illich.

baigné d'utopie : *Une société sans école*, publié en France en 1971, est un succès immédiat, tandis qu'*Esprit* (avec Jean-Luc Domenach) et le *Nouvel Observateur* (avec Michel Bosquet, alias André Gorz) s'attachent à populariser ses idées. Il y explique que l'école joue comme un système d'exclusion, rejetant ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme, tout en monopolisant ce qui est jugé digne du

nom de « savoir » et rejetant les autres formes de connaissance humaine.

En 1973, *Energie et équité*, reprise d'articles donnés au *Monde*, s'analyse courante de la crise de l'énergie – perçue généralement comme un problème de ressources rares – en montrant qu'elle renvoie à la consommation, donc aux usages, par le développement débridé des transports. Il y

droit de l'homme à l'autonomie dans l'action.

3. La surprogrammation de l'homme en vue de son nouvel environnement menace sa *créativité*.

4. La complexification des processus de production menace son droit à la parole, c'est-à-dire à la *politique*.

5. Le renforcement des mécanismes d'usure menace le droit de l'homme à sa tradition, son *recours au précédent* à travers le langage, le mythe et le rituel.

1. La surcroissance menace le droit de l'homme à s'enraciner dans l'environnement avec lequel il a évolué.

2. L'industrialisation menace le

établissement une équivalence originale entre temps gagné – par la rapidité – et temps perdu – à travailler pour acquérir les moyens d'aller vite. La même année voit paraître *La Convivialité*, critique plus générale du système technique, dans la foulée d'un Jacques Ellul dont il a découvert l'œuvre en 1965.

La Convivialité est un texte qui garde une étonnante jeunesse. Illich y analyse la transformation de l'outil en un appareil asservissant. Il ne critique pas la technologie, mais le monopole qui lui est conféré et qui nuit à la liberté de chacun de répondre à ses propres besoins. Illich décrit la logique qui conduit la société à poursuivre

« *L'organisation de l'économie tout entière en vue du mieux-être est l'obstacle majeur au bien-être* »

Ivan Illich

une croissance ininterrompue, acculturant les groupes et les individus, sans répondre à la pauvreté qui, au contraire, s'y développe. « *L'organisation de l'économie tout entière en vue du mieux-être est l'obstacle majeur au bien-être* », résume-t-il.

Dans la seconde moitié des années 1970, Illich poursuit son travail en sapant l'institution médicale (avec *La Némésis médicale*), les illusions du travail (*Le Travail fantôme*), le concept d'environnement (*H2O*). Mais l'optimisme des années 1960 a disparu, et l'on oublie Illich, du moins en France. Il travaille au Mexique, et, depuis 1990, enseigne tous les automnes à l'université de Brême, en Allemagne. *Dans le miroir du passé*, en 1994 (Descartes et Cie), donne l'image de ses nouvelles réflexions sur l'engagement ou le langage. Mais il saisit mal les phénomènes des années 1990 que sont Internet et la biotechnologie.

Si les intellectuels patentés l'ont oublié, les préoccupations de Illich continuent d'irriguer un réseau actif de critiques du développement, dont a témoigné un colloque important à l'Unesco en mars dernier sous le titre « *Défaire le développement, refaire le monde* ». Illich y était – à côté de José Bové. Ses idées ne sont pas mortes le 2 décembre, elles sont au contraire bien vivantes.

Hervé Kempf

LE
BON
MARCHÉ
RIVE GAUCHE

-10% À -20%

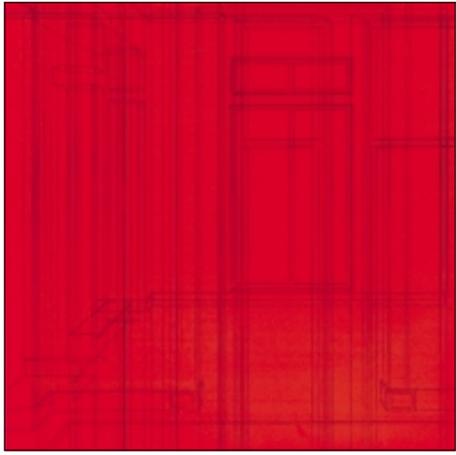
SUR UNE SÉLECTION DE MEUBLES ET CANAPÉS

- 10% SUR FIRST TIME, MODENATURE, ORIZZONTI, JULIE PRISCA ET UNE SÉLECTION DE CINNA
- 15% SUR ARTELANO
- 20% SUR STEINER ET PELLETEY...

-25%

SUR UNE SÉLECTION DE LITÉRIES
JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE

Arts Pascal Convert, architecte du temps perdu



AMIENS A la fin des années 1980, Pascal Convert avait d'étranges lieux de promenade : il visitait des villas de la côte des Basques à Biarritz, abandonnées parce que vouées à la destruction par l'érosion de la falaise où elles avaient été bâties à la fin du XIX^e siècle. Ce n'étaient pas à proprement parler des ruines : les murs étaient debout, les toitures pas encore effondrées. Mais leur destruction prochaine ne faisait aucun doute. Convert, quand il les évoque, parle d'« architectures excavées » et de « murs squelettes », environnés de « jardins labyrinthiques ». Sans savoir ce qu'il ferait de ces documents, il a alors photographié ces résidences fantomatiques.

Elles ont disparu. Le travail de la mémoire et celui de l'artiste ont pu commencer. A partir de ses photographies, Convert a entrepris de tracer des épures de ces façades et de ces intérieurs, ceux de la villa Itxasgoity et de la villa Belle-Rose. Les espaces où il avait pénétré se sont changés en lignes de fuite, angles droits ou aigus, perspectives construites à la règle et à l'équerre – toutes calculées selon le même point de vue, celui du visiteur au centre de la pièce ou face à la maison. Son but n'était pas de retrouver, à la manière irréprochable de l'archéologue ou de l'historien, un plan exact ou une élévation parfaitement conforme à la réalité disparue. Pour cela, il lui aurait fallu d'autres documents, plus complets, et, de toute façon, son propos était autre : il s'agissait de suggérer les effets produits par ces architectures, leur ampleur et leur minceur, la terrible fragilité de ces parois et de ces plafonds dont l'écroulement n'allait pas tarder.

Quand les dessins, par endroits simples à déchiffrer, à d'autres plus complexes et presque incompréhensibles, ont été achevés, Convert a pris une deuxième décision : celle de les projeter dans l'espace réel. La *Pièce Rouge - Villa Itxasgoity* est née de cette décision. Les murs d'une salle rectangulaire sont couverts d'une couche uniforme de laque rouge, d'un rouge intense et sombre à la fois. Sur cette couleur, des lignes noires d'une épaisseur variable s'inscrivent, suivant méthodiquement les schémas préalablement dressés. Le visiteur entre

par un coin et est aussitôt aspiré par les profondeurs obliques que creusent, sur les quatre côtés, les épures devenues monumentales – agrandies à taille réelle imagine-t-on. Les villas réapparaissent donc, non telles qu'elles étaient, mais telles que leur destruction les a définitivement métamorphosées, souvenirs spectraux, vestiges immatériels. Rien n'est plus éloigné de la reconstitution qu'une telle opération, puisque Convert, loin de prétendre s'opposer au passage du temps et à l'anéantissement, inscrit sur le mur les signes de ce qui fut d'une manière telle qu'ils ne peuvent être séparés de la pensée même de l'effacement. L'ensemble, pour peu qu'on s'y attarde, produit sur le visiteur une impression de plus en plus sensible, proche de l'hypnotique.

A Amiens, la *Pièce Rouge* est précédée, dans l'ordre de la visite, par un autre « wall drawing » – selon la terminologie habituelle –, *Sans Titre - Villa Belle-Rose*. L'œuvre, cette fois, n'occupe qu'un seul mur, mais elle se développe avec tant de tranchant qu'elle semble littéralement découper l'espace qui est devant elle. Le rouge est circonscrit à deux trapèzes aux angles vifs. Au bas du dessin flotte, tel un souvenir mélancolique, l'ombre tremblante d'une balustrade.

Philippe Dagen

Fonds régional d'art contemporain de Picardie, 45, rue Pointin, Amiens (80). Tél. : 03-22-91-66-00. Du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 17 décembre. Illustration : *Pièce rouge - Villa Itxasgoity* (1996 ; détail). © Pascal Convert.

Musiques

STRASBOURG Les Nuits européennes

Ce festival, qui invite depuis 1995 à la découverte d'artistes européens de musiques actuelles, se devait de consacrer cette édition aux chanteurs et instrumentistes de Bohême et de Moravie pour les derniers feux de la Saison tchèque. La ville alsacienne accueillera du 5 au 7 décembre les plus éminents

représentants de cette scène forgée dans la clandestinité, marquée autant par le folklore morave et le cabaret que par le free jazz et le punk. La programmation propose un panorama assez large avec, pour commencer, deux figures historiques de la ville de Brno, la chanteuse et violoniste Iva Bittova et le guitariste Vladimír Vaclavík (Théâtre national, le 5, avec le groupe de folk-jazz Jablkon). Place, le lendemain, à l'électricité punk-rock d'Uz Jsme Doma et de leurs disciples de Janota 1935, et à la ville alsacienne accueillera du 5 au 7 décembre les plus éminents

du 7 (au Cheval blanc de Schiltigheim) révélera les résultats d'un « workshop franco-tchèque » mené par le batteur Pavel Fajt et la formation strasbourgeoise de musique yiddish Zakarya. Le festival se terminera le 7 à l'Elastic Bar avec deux représentantes des platines, DJ Mary Love et DJ Dita. A noter qu'Iva Bittova et Vladimír Vaclavík joueront également le 4 décembre à la Maroquinerie, à Paris (tél. : 01-40-33-30-60), pour la dernière date du Moo ! festival, organisé par l'association Musiques à orientations obliques. www.nuitseuropeennes.free.fr

Théâtre

GENNEVILLIERS La Génisse et le pythagoricien

Jean-François Peyret poursuit son travail d'exploration de la science sur les plateaux du théâtre en mettant en scène, avec le neurobiologiste Alain Prochiantz, *La Génisse et le pythagoricien*, l'étude qu'ils ont coécrite en s'inspirant des *Métamorphoses*, d'Ovide. Comment faire se rencontrer la poésie d'Ovide et la biologie du développement ? Telle est la question que posent les deux hommes, soutenus par cinq comédiens, dont l'excellent François Chattot, et trois musiciens : David Chavelier, Alain Trésallet et Julien Vanhoutte. Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers. M^e Asnières-Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. 9 € à 20 €. Jeudi et vendredi, à 20 h 30 ; samedi, à 21 heures ; dimanche à 18 heures (dernière).

OPÉRA • L'œuvre de Laurent Petitgirard est créée à Nice, trois ans après son enregistrement

« Elephant Man », ronde tragique autour de l'homme-objet

NICE

de notre envoyée spéciale

Tout le monde a gardé en mémoire les images cruelles, dérangeantes, du film de David Lynch, *Elephant Man*, sorti en 1980. Joseph Merrick, atteint d'une maladie aujourd'hui connue sous le nom de syndrome de Protée (révélée par des tests ADN récemment pratiqués sur son cadavre), y incarnait l'archétype du monstre des temps modernes. Prisonnier de son corps difforme, tour à tour phénomène de foire, spécimen scientifique, objet de compassion et coqueluche de la bonne société, Elephant Man finissait par mourir à 27 ans pour avoir voulu « dormir comme un homme » en posant sa tête trop lourde sur un oreiller.

L'*Elephant Man* de Laurent Petitgirard n'est pas non plus un inconnu : enregistré en 1999 aux éditions Le Chant du Monde, il a cependant attendu trois ans avant d'être porté à la scène le 7 février 2002 à Prague (dans le cadre du Festival du Printemps de Prague), puis, en France, à l'Opéra de Nice. Musicalement, le sujet semble avoir quelque peu contaminé une partition qui prend çà et là sur le plan formel des allures d'épigramme dans un magasin de porcelaine (la reprise systématique du « da capo » dans la plupart des scènes devient vite lassante).

Mais l'œuvre sonne bien, met en valeur l'orchestre et les voix, se meut avec aisance entre post-romantisme, prosodie française dans la tradition de Poulenc et harmonies chorales fauréennes – ainsi la fameuse « cadence fauréenne » fleurira-t-elle d'abondance dans la belle « prière des malades » qui clôt l'acte II, et dont le thème reviendra joué par le violon solo au moment de la mort d'Elephant Man.

Soutenu par le compositeur au pupitre, le jeu des musiciens de l'Orchestre philharmonique est généreux et emporte l'adhésion (beaux solos des vents à partir de l'acte II), de même que le Chœur de l'Opéra, qui fait preuve de justesse et d'homogénéité. Si l'on n'a malheureusement que peu l'occasion d'entendre le timbre chaleureux

d'Elsa Maurus en infirmière chef (Eva Lückes), la jeune Valérie Condoluci campe une Mary émouvante et se sort bien d'un rôle difficile. (On se demandera cependant jusqu'à la fin pourquoi elle est affublée d'une robe si ostensiblement fendue sur le côté.)

UN MONSTRE EN JUPON

C'est à la mezzo tchèque Jana Sykorova que revient de créer sur scène le rôle tenu au disque par Nathalie Stutzmann. Un Elephant Man en jupon manquant peut-être de bronze dans les notes graves, mais qui possède une couleur vocale très agréable et un vibrato serré. La scène ultime sera magnifique de présence. Si Magali Léger manque d'aisance en colorature de service, elle compense par sa prestance physique. Quant à la distribution masculine, rien que des voix déjà gravées au disque : Robert Breault (Tom Norman), résistant aux périls d'une tessiture tendue, Nicolas Courjal (Carr Gomm), convaincant en fausse statue du Commandeur, et, surtout, le Docteur Treves, de Nicolas Rivenq, baryton soigné, à la diction intelligible et au phrasé nuancé.

Composée comme une ronde, la mise en scène de Daniel Mesguich tourne autour de l'homme-objet monstrueux, qui finira par se dédoubler pour mieux se voir et en mourir de chagrin et de solitude. Costumes d'époque victorienne, lumières « londoniennes » et décor semi-figuratif achèvent de donner la réplique à un spectacle qui se laisse non seulement voir agréablement mais écouter avec plaisir.

Marie-Aude Roux

Joseph Merrick dit Elephant Man, opéra en 4 actes de Laurent Petitgirard sur un livret d'Eric Nonn. Avec Jana Sykorova (*Elephant Man*), Nicolas Rivenq (*Docteur Treves*), Robert Breault (*Tom Norman*), Valérie Condoluci (*Mary*), Frédéric Pineau (décors et costumes), Patrick Méeüs (lumière), Daniel Mesguich (mise en scène), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre Philharmonique de Nice, Laurent Petitgirard (direction). Opéra de Nice, le 3 décembre.

Sélection disques rock

THE LIBERTINES

Up the Bracket

Ils sont (très) jeunes, pleins de morgue et de suffisance, fument comme des sapeurs et boivent comme des trous. Pour la pose, les Libertines forment déjà un groupe de rock'n'roll idéal. Mais parmi la multitude de noms en « The » apparus ces derniers mois, prêts à fêter le retour du genre moribond en surfant sur le succès des Strokes new-yorkais, ce quartette l'emporte haut la main en équilibrant parfaitement ivresse bruyante et efficacité mélodique. Mêlant la hargne de Clash (Mick Jones a produit ce disque), l'art du riff de T. Rex et les ballades drapées dans l'Union Jack des Kinks, ces piliers de pub nés à l'aube des années 1980 retrouvent mystérieusement l'effervescence du punk-rock cuvée 1977, avec deux hymnes (*Time For Heroes* et *Up the Bracket*) concurrents au titre de singles de l'année. – B. Lt

1 CD Rough Trade/P.I.A.S

PEARL JAM

Riot Act

Alors qu'on reparle de Nirvana à la faveur d'un *Best of* et de la parution du *Journal de Kurt Cobain*, on peut constater que Pearl Jam, l'autre groupe star du grunge, n'a jamais désarmé. Evoluant des hymnes metal des débuts vers un noirceur plus élaborée, la formation de Seattle mêle aujourd'hui la tension électrique à une rugosité acoustique inspirée des disques du maître Neil Young. On pourra vanter cette inflexibilité et le panache d'un titre comme *I Am Mine*. Difficile pourtant de se résoudre à supporter une voix crispée dans la douleur. Chanteur

aux sourcils froncés, Eddie Vedder cultive le sérieux jusqu'à l'étouffement. – S. D.

1 CD Epic/Sony.

DEAD MAN RAY

Cago

L'histoire de Deus, le plus important groupe de la scène rock anversoise, a été rythmée par deux dissidences avec la formation de Zita Swoon et celle de Dead Man Ray, mené par Rudy Trouvé. Point commun entre ces trois entités : une manière très surréaliste (donc belge) de détourner les clichés du rock, de briser des mélodies en plein essor par l'irruption du bizarre (le fastueux *Landslide*, en ouverture). Davantage influencé par la new wave radicale des années 1980, Dead Man Ray joue dans les conditions du *live* en orchestrant un dialogue entre trois guitares (mais sans basse), retravaillé sur ordinateur. L'intervention du producteur chicagoin Steve Albini (Pixies, Nirvana) a permis au quintette de mieux finaliser ses recherches dans ce troisième album, laissant s'exprimer une captivante mélancolie futuriste. – B. Lt

1 CD Labels/Virgin.

JACNO

French Paradoxe

Pionnier punk et électro, prince charmeur de la pop française des années 1980, Jacno élève aujourd'hui le dilettantisme en art de vivre et de composer. Le talent, l'ironie du désespoir, le charme aristo sont toujours là. On avait pu le vérifier dans *La part des anges*, son précédent album. On s'en délecte à nouveau dans le premier tiers de *French Paradoxe*. En duo avec Helena Noguerra, *Désamour*, une de ses plus belles

chansons, équilibre à merveille légèreté sautillante et profondeur sentimentale. Le morceau titre et (*On sera*) *Sérieux comme le plaisir* sont fredonnés avec élégance, comme l'instrumental *Lulu 1*. Puis, toujours avec classe, mais moins d'inspiration, le disque finit par s'absenter. *Lulu 2* est une redite, tout comme cette nouvelle version de *Rectangle* ; *J'suis snob*, reprise de Vian, une fausse bonne idée ; *Toi et moi*, chanté par l'ami Miossec ressemble à un concours de sieste. Frustrant mais irremplaçable. – S. D.

1 CD Emma/Wagram

JONI MITCHELL

Travelogue

Vingt-deux titres, dont 21 signés de Joni Mitchell, réinterprétés par son auteur, accompagnée à l'occasion par un grand orchestre : ce *Travelogue* pourrait être un catalogue des œuvres de celle qui fut une figure phare du rock américain, ayant navigué longtemps aux confins de la chanson et carrément franchi la frontière aujourd'hui. Sous la direction musicale de Larry Klein, Joni Mitchell absorbe ses trente ans de composition en ordre dispersé – de *Otis and Marlena* (1978) qui ouvre le propos à *The Circle Game* (1966) qui le clôt (au centre, *The Sire of Sorrow*, de 1994). Parfois pompeuses, profuses, gourmandes, les orchestrations n'atteignent jamais le génie aérien d'un Klaus Ogerman, tirant parfois vers une surcharge cinématographique. Elles ont cependant pour avantage de laisser le champ libre à la beauté des textes, et celle de la voix, très blues, très chaude de Joni Mitchell, dont les peintures sont représentées sur l'épais livret. – V. Mo.

1 coffret de 2 CD, et bonus multimedia, Nonesuch/East-West.

ALAIN BENGUIGUI SOMBRERO PRODUCTIONS PRÉSENTENT

QUINZAINE DES RÉALISATEURS **CAMÉRA D'OR** FESTIVAL DE CANNES 2002

BULLE OGIER HÉLÈNE FILLIÈRES LUDMILA MIKAËL JONATHAN ZACCAÏ PATRICK LIZANA

bord de mer

UN FILM DE JULIE LOPES CURVAL

Un humour décalé, comme un requin en baie de Somme. Un film réussi, que je vous recommande passionnément.
Elisabeth Quin - E.L.L.E

Un film d'une grande finesse. Une vie à la pulsation forte et douce captée avec respect et intelligence.
Thomas Sotinel - Le Monde

www.pyramidefilms.com

PARIS PREMIÈRE

Béatrice Casadesus, regard au point

Discrète, elle invente, à la croisée de la peinture et de l'architecture, une œuvre singulière. Rétrospective à Barcelone

SOUS LA CHARPENTE en coque de navire de l'Arsenal (Soissons), des points dont la trame fait image (*Tramaturgies*, 1982-1986), Paravents et Empreintes, étoffes teintées en vrac, onze « livres uniques » d'écrivains rares. C'est la rétrospective des œuvres et travaux de Béatrice Casadesus : *Le regard et la trace, 1975-2002*. L'ancienne abbaye de Saint-Jeandes-Vignes, à Soissons, fut reconverte en Arsenal. Elle est le volume parfait pour ces géométries de couleurs dans l'espace.

Tissus aux teintures de souk qui dorment comme une eau ; huttes douces pour se cacher enfant ; alvéoles (patience d'ange) qui suivent à la trace le sourire de Mona Lisa, montages subtils, peintures sans fin, saveur de l'étendue, danse du spectre et du geste, mues ou « suaires d'otages » - « d'où vient cette évidence des pratiques ? D'une inhibition totale. Aux Beaux-Arts, je n'ai rien supporté, ni les séances des modèles vivants qui ne bougeaient pas, ni l'odeur de la térébenthine, ni l'académisme. Tout me rebutait, l'école, le concours, or depuis l'âge de 4 ans, je savais que je voulais être peintre ». Conséquence : à la peinture elle préfère l'architecture et à l'architecture, la sculpture : « Très vite, les commandes ont afflué. »

Comment faire quand cela marche trop bien ? « J'ai découvert Seurat, les points, le modelé de l'ombre et de la lumière. Ce qui répondait à mes questions sur la vibration ou la lumière renaissante ; c'est à ce moment que je me suis lancée dans les jeux de disparition et réapparition, dans le dialogue avec l'architecture. »

Longiligne, jeune fille préraphaélite, visage diaphane semé de délicieuses rousseurs qu'elle projette à l'infini sur la toile, diction de comédienne, Béatrice Casadesus vient d'un pas dansant de la fin du XVIII^e siècle, mais est déjà installée demain. Elle a cette radicalité, l'audace des femmes qui n'ont pas à épouser leur siècle, mais à le vivre. Très personnelle, très forte, elle le dit en souriant. Elle avance les choses les plus violentes, les plus nettes, avec grâce. Soudain grave. Pour la photo, elle hésite : « Faut-il vraiment montrer sa tête ? J'aimerais que mon travail suffise. » Bien élevée : « Mais je ne ferai pas d'histoire. »

Un moment avec Béatrice Casadesus dans son atelier de Malakoff, à l'Arsenal de Soissons dirigé avec tact par Dominique Roussel, dans le train, c'est un moment d'élégance du monde. Autre contradiction, la finesse de ses travaux et leur destination : grandes parois de la Défense, du Togo, de Villeneuve-d'Ascq. Cache-cache. Jeux de mains, jeux de points : « En Asie, le point sert à transcrire, non pas à représenter, c'est vrai des peintures de la Chine ancienne, et aussi vérifiable dans les années récentes. » Elle a avec l'Histoire un

BIOGRAPHIE

► **1^{er} janvier 1942**
Naissance à Paris dans une famille d'artistes.

► **1977**
Exposition « Faire le point » aux Musées de Calais et de Poitiers.

► **1994**
Expositions « Oriens » à New York (Landon Gallery et Services culturels).

► **4 décembre 2002**
Rétrospective à Barcelone (Institut Français).

rapport non compromis. Elle ne cherche pas la tension, mais la vibration. Elle excède la toile, le cadre. Ses séjours en Asie confirment sa vision.

« Je ne fais pas de tableau. Ma manière, c'est ma vie. J'ai simplement joué sur l'intimité. Dans Le Grand Livre des pas, je tente de retrouver la géographie des partitions de danse. » L'intrépidité des timides surprend toujours, cette façon, tous outils préparés, de rejoindre les processus de la nature, les hasards de ce qui arrive : « En fait, j'ai besoin de paix, de sérénité. »

« LA VÉRITÉ DE L'EMPREINTE »

Sur les boutiques asiatiques à Paris, elle est incollable. Rue Saint-Jacques, « La Sensitive est tenue par une fille qui était aux Beaux-Arts avec moi ». Le train traverse des paysages où paisent sans conviction onze vaches tristes. Il faut un certain temps pour aborder la question de « l'ouvrage », de la broderie, de la dame. Terrain sensible. D'un coup : « J'ai voulu faire le point. Seurat m'a plus instruite par ses dessins que par sa peinture. Cela m'a obligée à une mise au point. Le dessin par trait naît de l'ombre et de papiers choisis. Toute cette patience pour faire émerger la lumière, sans jamais un coup de goume. Surtout ne pas reprendre : la retouche nuit à la vérité de l'empreinte. »

Et voilà. On y revient. Au lieu de s'abriter derrière la méticulosité de son art, elle y va. Elle aime l'improvisation, le jeté, l'accident susceptible de tout gâcher, le risque gaillard : « Mona Lisa ne m'a jamais intéressée d'un point de vue anecdotique. Ayant traversé le temps par le mythe, elle devient identifiable à tous. Je pouvais perdre l'image assimilée par le public. » Son trafic d'alvéoles tient à ses premières années de mère, la nuit, pour ne pas être surveillée, avec pour unique arpette « un chat qui en profitait pour pisser sur mon travail ». Campagne grise. Au loin, une vache entre deux âges bâille : « Aux Beaux-Arts, un chef d'atelier ami de Malraux, Henri-Georges Adam, m'a poussée à étudier avec les architectes. D'où mon intérêt pour l'espace et le rejet des formes trop définies. Mon désir de peinture avait trouvé sa place. »

Le train allant son train, on peut remonter le temps : « J'ai un rapport compliqué au théâtre. Mais aussi j'ai la chance d'avoir vu enfant beaucoup de choses auxquelles je ne comprenais strictement rien. J'aime la beauté de la langue et voir jouer ma fille (Juliette Mailhé, à la scène). Petite, mon père me disait : "Tu seras décoratrice comme M^{me} Lalique" (la décoratrice de la Comédie-Française). J'étais un peu rebelle, il faut le dire. C'est une des choses qui m'a poussée à être peintre et rien que peintre. Avec cette grande obses-

sion : exister par moi-même. » Elle n'a aucun mal à se reconnaître professeur titulaire (Ecole d'architecture Paris-Malaquais) et artiste. Ni à avoir sacrifié beaucoup de temps à l'enseignement. C'est la condition de son indépendance (fierté gracieuse : « Je n'ai jamais dépendu d'un homme »), et la condition de sa pensée : trouver les points de passage, les processus.

Elle évoque ses techniques, alvéoles, pigments ou teintures : « C'est vrai, je travaille comme une lavandière, ou une Marocaine dans les souks du bout de la casbah à Marrakech. » Son arrière-grand-mère, Tatiana Seliger, lui dit avec un accent venu d'Odessa : « Tu vas être peintre, attention, on ne fait pas de l'art en amateur. » Son grand-père Henri Casadesus (nom catalan) jouait de la viole d'amour. Marie-Louise, son épouse, était harpiste. Sa mère est Gisèle Casadesus, comédienne, on entend sa voix ainsi que celle de son père, Lucien Pascal, dans une salle de l'exposition ; sa sœur, Martine Pascal, comédienne. Son frère, Jean-Claude Casadesus, chef d'orchestre. Le père : « Mes enfants ont tous choisi leur nom ». Elle, elle s'appelle Béatrice Casadesus.

Francis Marmande

Rétrospective à l'institut français de Barcelone, jusqu'au 23 janvier. Tél. : 00-34-93-56-7777.



ERIC THOMNY/ALEPH

LES GENS DU MONDE

■ Le chanteur et metteur en scène britannique **Laurence Dale**, 45 ans, succédera à **Danielle Ory** comme directeur artistique de l'Opéra-Théâtre de Metz. Originaire du Sussex (sud-est de l'Angleterre), résidant en France depuis 1981, Laurence Dale est connu pour ses interprétations de musique baroque, dont l'*Orfeo* de Monteverdi, enregistré avec **René Jacobs**. Il a fait ses débuts comme metteur en scène en 2000, à l'invitation de **Peter Brook**, avec *La Tragédie de Carmen*. L'Opéra-Théâtre de Metz, qui fête cette année ses 250 ans, a été dirigé pendant onze ans par **Danielle Ory**, dont le contrat, qui se terminait en octobre, n'a pas été renouvelé par la mairie. En juin, elle contestait cette décision en dénonçant un « licenciement déguisé ».

■ Le commissaire du gouvernement **Jean-Baptiste Brossier** a demandé, mardi 3 décembre, devant le tribunal administratif de Marseille, l'annulation d'une subvention accordée par la ville au producteur de **Johnny Hallyday** pour un concert donné lors des festivités de l'an 2000. Il a ainsi donné raison au préfet des Bouches-du-Rhône, qui dénonçait « pour excès de pouvoir » une délibération du conseil municipal accordant la somme de 1,55 million de francs (240 000 €). Le spectacle « n'était manifestement pas nécessaire à l'intérêt général » et « n'apportait pas une contrepartie d'ordre social », a estimé le commissaire du gouvernement. La décision a été mise en délibéré.

■ S'étant cassé le bras, **Stewart Copeland**, ancien batteur de The Police, vient d'ajourner le lancement de la tournée la plus farfelue de l'année, celle des Doors. Le blond instrumentiste remplace en effet **John Densmore** au sein de la formation californienne, dissoute deux ans après la mort de son chanteur, **Jim Morrison**, auquel tente de succéder aujourd'hui **Ian Astbury** (The Cult). Des Doors originels ne subsistent que l'organiste **Ray Manzarek** et le guitariste **Robby Krieger**. Le premier concert de ces portes de bric et de broc, qui devait avoir lieu le 8 décembre à Las Vegas, est reporté au 19 janvier 2003. Le groupe tournera ensuite aux Etats-Unis et en Europe, avant de publier le « successeur » d'*An American Prayer*. Comme le chantait Morrison en 1967, « *People are Strange* ».

■ Le prix Goscinsky 2002, récompensant un jeune scénariste de bande dessinée, a été décerné à **Hervé Bourhis** pour *Thomas ou le Retour du tabou*, premier album paru dans la collection « Tohu-bohu », chez Les Humanoïdes associés. Créé en 1992 par la femme et la fille de René Goscinsky, le prix célèbre cette année ses 10 ans, en même temps que le 20^e anniversaire de la disparition du père d'Astérix.

TÉLÉVISION

Etats d'âme avec Sasha Waltz

Sachant qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, **Sasha Waltz** a pris la caméra pour filmer *NoBody*, création qu'elle présentait en juillet dans la Cour d'honneur d'Avignon. Dernier volet d'une trilogie qui, après le corps dans tous ses états (*splendide Körper*), le sexe et le plaisir (*S*), chorégraphie l'âme, la désincarnation. Autant dire qu'avec des danseurs tout ce qu'il y a de vifs, de jeunes, le projet tient de la gageure. Qu'à cela ne tienne, celle qui dirige depuis 2000 la danse à la Schaubühne de Berlin n'a jamais eu froid aux yeux. Et elle le prouve en mettant son œil derrière l'objectif.

La caméra permet ce que la scène parfois refuse au spectacle vivant : des flous bienvenus pour retirer aux corps leurs limites trop charnelles, des gros plans sur des visages qui disent la souffrance, la frayeur de l'au-delà. Le montage même resserre le propos, donne du sens parce qu'il accentue l'émotion, s'arrête sur les parties du corps où le message se concentre le mieux. Forêt de mains agrippées sur du néant, corps au sol filmés comme s'ils reposaient sur le vide. Malgré cette habileté et cette intelligence de **Sasha Waltz**, malgré les couleurs parfaites, et 26 interprètes d'une sensibilité extrême, subsiste toujours un certain flottement dans ce *NoBody*. Peut-être est-ce cela, l'âme ? - D. F.

« **NoBody** », jeudi 5 décembre, 22 h 25, Arte. Le spectacle sera à l'affiche, du 22 au 25 janvier 2003, au Théâtre de la Ville de Paris.

► **Objectif : Route du Rhum**
14 h 40, France 5
La Route du Rhum est repassée à l'arrière-plan. Occasion de dresser le bilan de cette compétition à forte saveur polémique, compte tenu de l'épreuve endurée par les voiliers et leurs skippers. A la veille de l'ouverture du Salon nautique de Paris, ce documentaire de Christian Deleau décrit les préparatifs de six skippers candidats à la grande

transat en solitaire, dont Michel Desjoyaux, vainqueur de l'édition 2002 dans la catégorie des trimarans.
► **Les Témoins du Goulag**
20 heures, Histoire
Avant-dernier volet de la série documentaire en sept chapitres d'Yves Jaïgu, Laurène L'Allinec et Natalia Smirnova. Diffusé en deux parties (la seconde est programmée vendredi 6 décembre, à 12 h 45), c'est le récit du journaliste Alexandre

Ginzburg, arrêté et interné à trois reprises entre 1960 et 1979, date à laquelle il est échangé contre deux espions soviétiques. Alexandre Ginzburg s'était depuis installé à Paris, où il a collaboré, plusieurs années durant, au journal *La Pensée russe*, et où il est mort, le 19 juillet 2002. Cet entretien a été enregistré le 19 décembre 1991 en présence de sa femme, Arina Ginzburg.

► **Coup de cœur à Alice Sapritch**
20 h 40, Festival
Soirée d'hommage à l'actrice avec *L'Affaire Marie Besnard*, drame psychologique réalisé en 1986 par Yves-André Hubert et diffusé ici en deux parties. Une Sapritch de haute tenue dans ce rôle d'empoisonneuse énigmatique, notamment entourée par Véronique Silver, Mar Eyrau et Bernard Fresson. Vers minuit, un portrait-entretien mené par Mireille Dumas, en 1984 : *Le Passé retrouvé* : Alice Sapritch en Turquie.

► **Série noire**
20 h 45, 13^{ème} RUE
Franck Poupart, un vendeur au porte-à-porte minable et malchanceux, tombe amoureux d'une fille exploitée et se trouve pris dans un engrenage de violence et de crime. L'univers sans espoir, les personnages condamnés à l'échec du romancier américain Jim

Thompson, transposés dans les terrains vagues et les pavillons vétustes d'une banlieue parisienne déprimante. Réalisme du décor social et cauchemar de vies englues dans la déchéance. Un film supérieurement mis en scène par Alain Corneau, en 1979. Patrick Dewaere est génial dans la dérive du rêve au meurtre.

► **Envoyé spécial**
21 heures, France 2
Au sommaire, *L'Amour à tous prix*, sur la recherche de pointe de l'âme sœur ; *Les Cool Crooners*, à propos des paps qui ont mérité le paradis du jazz après l'enfer de la misère et de l'apartheid, de la guerre, de la prison et de la torture ; *AOC* (appellation d'origine contrôlée), enquête dans l'univers des vignobles.

► **Recto Verso : Anouk Grinberg**
22 h 30, Paris Première
L'actrice a retrouvé le chemin des planches dans une pièce mise en scène par Bernard Murat au Théâtre des Mathurins, *La Preuve*. Entretien avec Paul Amar, toujours délicat et généreux, sur les images d'un portrait réalisé par Séverine Werba.
► **NYPD Blue**
23 h 40, Canal Jimmy
Deux épisodes en vost d'une neuvième saison en tous points remarquable : *La Morte du 11 septembre* suivi par *Une journée de chien*.

RADIO

► **Les Matins de France-Culture**
7 h 30, France-Culture
Nicolas Demorand reçoit Dominique Gros (université de Bourgogne), à l'occasion de la remise du rapport sur le logement des défavorisés ; puis Albert Dichy (spécialiste de Jean Genet), qui a coordonné l'édition à la Pléiade des œuvres de théâtre de Genet.
► **L'école des savoirs**
10 h 40, RFI
Emmanuelle Bastide consacre sa quotidienne au collège d'Europe de Bruges, dont le recteur, Robert Picht, est l'invité du jour.
► **La Vie comme elle va**
15 heures, France-Culture
Francesca Piolo reçoit Michel

Onfray, autour du thème « La philosophie populaire ».
► **Soirée spéciale Peter Gabriel**
20 h 10, France-Inter
Soirée présentée par Laurent Lavigne, avec des extraits de l'entretien que Peter Gabriel lui a accordé et l'évocation de l'ancien membre de Genesis par Phil Collins. En pièce maîtresse, *Peter Gabriel en live au 104*, concert d'une quinzaine de titres.
► **Vingt ans de concerts !**
20 h 40, Radio Classique
Marris Jansons, Carlo Maria Giulini, Georg Solti, Michel Plasseon, Evgueni Svetlanov : cinq grands chefs dans leur répertoire de prédilection, enregistrés au fil des années 1990.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

1

Une société française à deux vitesses

2

1962, année des changements

3

Les clés de l'info

Numéro de décembre - 16 pages - 2,10 €

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

TF1

16.25 Providence Série (S4). Le Dernier Tour **17.15** Dawson Série (S2). Attention ! Un homme peut en cacher un autre **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.55 COMBIEN ÇA COÛTE ? LES FÊTES À TOUS PRIX Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invités : Pierre Perret, Laurence Boccolini. Au sommaire : Merveille : Cabarets, la féerie des costumes ; Le Noël des grands magasins ; Les étrences de Noël ; La folie Harry Potter. 3195704

23.15 COLUMBO UNE ÉTRANGE ASSOCIATION Série. Vince McEveety. Avec Peter Falk, Rod Steiger, G. Wendt (EU, 1995, ♦). 3450636
1.00 Star Academy 8684259 **1.35** Embarkement porte n°1 Québec. 60983495.

2.10 Météo **2.15** Walker, Texas Ranger Série (S5, ♦). Le Cyclone **6.45** 2679. **3.00** Appels d'urgence **7.35** 543 **4.00** Reportages ♦ **6.37** 563 **4.20** Histoires naturelles **23.26** 698 **4.45** Musique (20 min) 1618056.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS
15.15 Duffy, le renard de Tanger █ Robert Parrish. Avec James Coburn, James Mason, Susannah York (Grande-Bretagne, 1968, 100 min) **CC Succès**
16.10 Ninotchka █ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., 105 min) **Cinéo**
16.55 Fantasia chez les ploucs █ Gérard Pirès (France, 1971, 90 min) **Cinéo**
18.40 Les Désaxés █ John Huston (Etats-Unis, 1961, N., 125 min) **TCM**
19.25 Le Tombeur de ces dames █ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min) **Cinéo**
20.45 La Voie lactée █ Luis Buñuel (France, 1969, 100 min) **CC Succès**
21.00 Les Aiguilleurs █ Mike Newell (Etats-Unis, 2000, 118 min) **Cinéstar 1**
22.25 La Bohème █ Luigi Comencini (France - Italie, 1987, v.o., 100 min) **CC Succès**
22.50 Anna Karénine █ Clarence Brown (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) **TCM**
23.00 Meurtre dans un jardin anglais █ Peter Greenaway (GB, 1982, v.m., 105 min) **CC Acteur**
0.20 La Belle de Moscou █ Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1957, v.o., 115 min) **Cinéo**
0.50 Le Schpountz █ Gérard Oury (France, 1999, 85 min) **TPS Star**

FRANCE 2

15.55 Rex Série **16.40** Un livre Magazine **16.50** Le Numéro gagnant **17.31** Le Prince de Bel-Air Série ♦ **18.01** Sabrina Série **18.26** Friends Série ♦ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.



20.55 LA KINÉ DOUBLE DRAME Série. Aline Issermann. Avec Charlotte Kady, Anne-Sophie Morillon, Rudi Rosenberg, Didier Bienaimé (Fr. - Bel., 2001, ♦). 4975568 *Bléssés dans une avalanche qu'ils ont provoquée imprudemment, un jeune professeur et la fille d'un ancien champion de ski sont transportés à la clinique de Bléssé.*

22.35 ÇA SE DISCUTE L'AMOUR EST-IL PLUS FORT QUE TOUT ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 2922346

0.40 Journal, Météo.
1.05 Des mots de minuit Magazine. 3377872.
2.35 Emissions religieuses 5809679 **3.35** 24 heures d'info, Météo **3.55** On aura tout lu ! Magazine. 2684308 **4.45** Outremers Magazine (30 min) 3357872.

FRANCE 3

16.05 T03 **17.30** Mon kanar **17.45** C'est pas sorcier Le trésor des tourbières ♦ **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE L'alcool et nous : les liaisons dangereuses ? Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Jacques Mélaç, Jean-Pierre Coffe, Daniel Guichard, Alain Lagneau, Michou, Daniel Chalandard, Marc Bauduin, Yvan, L. Abenhaim, Philippe Batel, Marc Arbogast, Patrick Audard, etc. 918029

22.55 Météo, Soir 3.
23.25 CULTURE ET DÉPENDANCES HISTOIRES DE FAMILLE Présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Sylviane Agacinski, Jean-François Mattei, Elisabeth Roudinesco, Françoise Xenakis, etc. 5704365

1.00 Ombre et lumière **10.00** Le Journal **10.30** Les Dossiers de l'Histoire ♦ **10.55** 6834.
2.30 Le Fabuleux Destin de... 9189766 **2.55** Soir 3 5338501 **3.20** Une semaine sur Public Sénat Magazine (150 min) 33872327.

CANAL+

17.00 Making of Harry Potter 2 **17.20** Les Simpson Série **17.45** H Série **18.10** Football Ligue 1 : PSG - Lyon (18^e journée) **En clair jusqu'à 21.00** **20.40** Journal du sport **20.45** Journal du cinéma **20.55** Le Zapping.



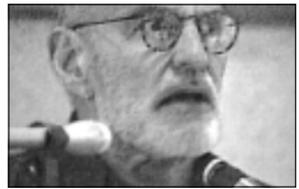
21.00 Le CHOCOLAT Film. L. Hallström. Avec Juliette Binoche, Lena Olin, Judi Dench, Johnny Depp. *Comédie dramatique* (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 2000, ♦). 98075 *Dans un petit village français, une jeune femme s'obstine à vendre du chocolat les jours de carême.*
23.00 Minutes en + Spécial « Le Chocolat ». Magazine. 83723.

23.05 JOUR DE FOOT La 18^e journée de Ligue 1. Présenté par Grégoire Margotton et Vincent Radureau. 777365
0.30 Spin City Série (S5). Charlie, roi du baseball **0** 5019874. Science-fiction **0** 3722476.

1.10 Dieu est grand, je suis toute petite Film. Pascale Bailly (Fr., 2000, ♦). 6794563 **2.50** Stick **3.05** Anatomie █ Film. S. Ruzowitzky (Aut., 2000, ♦) **10.30** 940 **4.40** Panic █ Film. H. Bromell (EU, 2000, 85 min) **0** 6016056.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Tarangire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Connaissance Sauvage sera le futur. [1/3]. Terre de glace **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360° Le reportage géo Chasse au trésor aux Bermudes.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE SIDA, UNE HISTOIRE DE L'AZT Documentaire. Vincent Detours et Dominique Henry. 9348094 *Autour de l'AZT, premier médicament contre le sida, la lutte entre les intérêts de l'industrie pharmaceutique et le droit à une médecine pour tous.*

21.40 MUSICA : CYCLE « LES GRANDES VOIX » CANTATRICE DANS L'ÂME WALTALD MEIER, UN PORTRAIT Doc. 1727346
22.45 Palais du levant, palais du couchant █ Film. Zhang Yuan (Chine, 1996, v.o.). 925839

0.15 Kadosh █ Film. A. Gitaï (Isra., 1999, v.o.) **0** 9108414. **2.10** Palettes, Henri de Toulouse-Lautrec 73573501 **2.45** Windows Peter Greenaway (1974, v.o.) **0** 45853327 **2.50** Why Are You Creative ? (5 min) 45852698.

M6

17.30 Plus de Popstars **17.55** Stargate SG-1 Série (S4) **18.55** Charmed Série (S4) **0** **19.45** et **20.45** Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (S3, ♦) **0** **20.40** Dérochages info.



20.50 BRIGADE DES MINEURS MODE MINEUR Série. Miguel Courtois. Avec Christian Charmant, Emma Colberti, Hélène de Saint-Père, Emile Abossolo M'bo [2/6] (France, 2002) **0**. 6647100 *La brigade des mineurs enquête sur l'agression d'un adolescent.*

21.50 Jolice district Banc de touche. Série. Avec Olivier Marchal **0**. 6309094
22.55 X-FILES N'ABANDONNEZ JAMAIS Série (S9). Avec G. Anderson **0**. 2293926 *Une femme affirme être poursuivie par une horde de monstres.*
23.45 Oz Histoire de famille **0** 6442365.

0.45 Players, les maîtres du jeu Pris en flagrant délit. Série (7/8). Avec Ice-T, Costas Mandylor **0**, 9918143 **1.34** Météo **1.35** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (325 min) 29283921.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Si toutes les colères du monde.
21.00 Chanson, boom !
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain.
FRANCE-MUSIQUES
20.00 Concert. Par le Choeur et la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre national de France : Œuvres de Beethoven.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. La clarinette [1/2].
0.00 Le Cabinet de curiosités.
RADIO CLASSIQUE
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Tchaïkovski, Glazounov, Stravinsky. 20.40 Vingt ans de concerts sur Radio Classique ! Œuvres de Berlioz, Puccini, Debussy, Mahler, Wolf, Grieg, Haendel, Hasse, Rebel, Courbois.
22.50 Vingt ans de concerts sur Radio Classique ! (suite). Moment de folie. Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Strauss.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

22.00 Forum public. Quelle politique carcérale pour demain ? **Public Sénat**

MAGAZINES

16.55 Un jour, deux stars. Invités : Francesco Bouglione ; Cabu. **Match TV**
17.00 Explorer. Moments extrêmes, quand tout s'arrête. Les cygnes, voyageurs infatigables. Sylvia Earle, portrait d'une aqua-naute. **National Geographic**
23.00 Explorer. Insectes en gros plan. Guerriers du Golden Gate. Nager avec les requins. **National Geographic**
18.50 ET 23.30 J'y étais. Ludmila Mikiel. **Match TV**
23.30 Field dans ta chambre. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. La Floride. **Voyage**
18.00 Patrick Henry, un procès capital. **toute l' Histoire**
18.55 Qu'il était beau l'an 2000 ! **Planète**
19.00 Pilot Guides. L'Arctique canadien. **Voyage**
19.00 Les Aventures de National Geographic. Charles Lindbergh. **National Geographic**
19.45 24 heures dans la vie d'une ville. [1/2]. **Planète**
19.55 Les Complices d'Hitler. Eichmann. **toute l' HISTOIRE**
20.00 Mongolie, les gardiens du feu. **Voyage**

20.00 Les Témoins du goulag. [5/7]. Danylo Choumouk [2/2]. **Histoire**
20.00 Les parasites attaquent. **National Geographic**
20.20 La Vie secrète des jardins. [3/26]. Les guêpes, sentinelles volantes. **Planète**
20.45 Chronique d'une catastrophe annoncée. **Planète**
21.00 Plaisirs d'amour. [3/4]. L'amour libéré, de l'après-guerre à 1969. **Histoire**
21.35 Les Complices d'Hitler. Schirach. **toute l' HISTOIRE**
22.10 Sirènes. **Mezzo**
22.30 Contre la montre. Stockholm. **National Geographic**
23.00 Muhammad Ali, au-delà du ring. **Planète**
0.00 Somalie, l'expédition interdite. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. EuroLigue masculine. 7^e journée. Groupe A. Pau-Orthez - Efes Pielsen Istanbul.
20.30 Football. Ligue 1 : Marseille - Sochaux. **Sport+**
TPS Star

MUSIQUE

19.30 Schubert. *Quatuor à cordes n°14 en ré mineur*, dite « La Jeune Fille et la Mort ». Par le Quatuor Hagen. **Mezzo**
20.10 Schubert. *Sonatine en ré majeur* opus 137 n°1. En 1984. Avec Pinchas Zuckerman (violon). **Mezzo**
22.45 Reubke. *Sonate en ut mineur*, dite « Psaume 94 ». En 2002. Avec Dong-Ill Shin (orgue). **Mezzo**

23.10 Schubert. *Sonate en la majeur*, opus 120. En 2002. Avec Kim Barbier (piano). **Mezzo**
0.00 Horace Silver Quintet. En 1976. **Mezzo**
1.00 La Fille du Far West. Opéra de Puccini. Donné en 1991. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel. Avec Mara Zampieri (Minnie), Plácido Domingo (Dick Johnson), Juan Pons (Jack Rance, shérif).... **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.00 La Maison du futur. LeVar Burton. **Disney Channel**
19.40 Au nom de tous les miens. R. Enrico. [4/8]. **Festival**
20.50 Le Château des Oliviers. N. Gessner. [5-6/8] **0** Téva
20.50 La Cible témoin. Jack Ersgard **0** TF 6
22.35 Secret défense. Terry Cunningham **0** TF 6
22.45 Divorce par balle. Charles Correll **0** RTL 9
23.00 Le Sang des innocents. Miguel Courtois. **Festival**

SÉRIES

19.45 Ally McBeal. Sexe, mensonges et réflexions (saison 4, 1/23) **0** Téva
19.55 Roswell. Le temps d'un rêve (S1, 3/22) **0** Série Club
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Les Petits Hommes verts. Les Karmemas (saison 4, 6 et 7/26) **0** Canal Jimmy
22.25 Star Trek, TNG. Evolution (S3, 1/26) **0** Canal Jimmy
1.00 Fame. Dernier duo **0** Canal Jimmy

JEUDI 5 DÉCEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire Les vêtements de nuit **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ **14.45** Dans les bras du danger Téléfilm. Neema Barnett. Avec Lisa Rinna (EU, 1996, ♦) **0** **16.25** Providence Série (S4). Vive les mariés **17.15** Dawson Série (S2). Le Grand Blues **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.55 COMMISSARIAT BASTILLE PERMIS DE CHASSE Série. Jean-Marc Seban. Avec Smâin, Annie Girardot, Christophe Rouzaud, N. Roussel (Fr., 2001, ♦). 4945327 *L'assassinat d'un journaliste amateur de nouvelles à sensation pose un problème aux policiers du commissariat Bastille : le nombre élevé de suspects ne facilite pas l'enquête.*

22.40 LIAISON SCANDALEUSE Téléfilm. Jason Hreno. Avec Angie Everhart, W. Rekert, Andrew W. Walker, (Can., 2002, ♦) **0** 5454211 *Un brillant étudiant rend visite à son père, redoutable homme d'affaires qu'il voit peu. A cette occasion, il fait la connaissance de sa nouvelle belle-mère qui tente de le séduire.*
0.25 Les Couilles de l'économie 8085148 **1.10** Star Academy 7977896 **1.50** Météo.

1.55 Bob, le magnifique Téléfilm. Marc Angelo. Avec A. de Caunes (Fr. - Bel., 1999, ♦) **0** 60250438
3.40 Reportages Quand passe la Garde républicaine. 4808148 ♦ **4.00** Très chère Sébastien de chasse en Irlande (60 min). 7888235.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS
13.25 Beau fixe sur New York █ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min) **Cinéo**
14.25 Mayerling █ Terence Young (Fr. - GB, 1968, 135 min) **CC Emotion**
15.05 Blanche Fury █ █ Marc Allégret (Grande-Bretagne, 1947, v.o., 100 min) **Cinéo**
16.45 Tombe les filles et tais-toi █ Herbert Ross (Etats-Unis, 1971, 95 min) **Cinéo**
17.05 Sergent la terreur █ Richard Brooks (Etats-Unis, 1953, v.m., 100 min) **TCM**
17.55 Mensch ohne Namen █ █ Gustav Ucicky (Allemagne, 1932, N., v.o., 85 min) **CC Classic**
18.45 Firefox, l'arme absolue █ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 120 min) **TCM**
19.15 Pour bleue █ Renny Harlin (Etats-Unis, 1999, v.m., 105 min) **CC Frisson**
20.45 Catch 22 █ Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, 120 min) **Cinéfaz**
21.00 Coup de torchon █ Bertrand Tavernier (France, 1981, 125 min) **CC Frisson**
22.10 La Voie lactée █ Luis Buñuel (France, 1969, 100 min) **CC Succès**
22.20 David Golder █ Julien Duvivier (France, 1930, N., 75 min) **CC Classic**
23.35 Le Voyeur █ Michael Powell (GB, 1960, v.m., 95 min) **CC Classic**
0.25 La Femme aux deux visages █ George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min) **Cinéo**

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.56** Météo, Journal, Météo **13.51** Derrick Série **14.55** Le Renard Série **16.00** Rex Série **16.50** Un livre *La Bicyclette*, de Rosetta Loy **16.55** Des chiffres et des lettres **17.30** Le Prince de Bel-Air Série **18.01** Sabrina, l'apprentie sorcière Série ♦ **18.26** Parents à tout prix Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal ♦ **20.35** Question ouverte **20.46** Météo.



21.00 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly, Guilaine Chenu. Au sommaire : L'amour à tout prix ; A.O.C., la police de la vigne contrôlée ; Les Cool Crooners ♦. 7848940

23.05 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Jusqu'où iront les scientifiques ? Magazine présenté par Guillaume Durand. Invités : Pierre-Gilles de Gennes, Bernard Werber, Pascal Picq, J.-C. Carrière. 9509747 **0.40** Journal de la nuit, Météo **1.05** Soprano Série (S2). La Garce. 6048896 **2.00** Contrecourant Afghanistan, la guerre pour de vrai. Documentaire (Fr., 2002, ♦) **0** 5759457. Les combats d'Elise. Documentaire **0** 511322.

3.50 24 heures d'info, Météo **4.10** Paul-Émile Victor, retour vers le futur Documentaire. Dominique Martial **0** 395728 **4.35** La Dynastie des Strauss Feuilleton. [7/8] Marvin Chomsky (1991, 55 min) **0** 2538457.

DÉBATS

14.00 Studio ouvert. Agriculture et distribution. **Public Sénat**
17.30 Docs & débats. Poutine et la Tchétchénie. *Odysée*
18.30 Face à la presse. Invité : Daniel Vaillant. **Public Sénat**
22.00 Forum public. Spécial Téléthon. **Public Sénat**

MAGAZINES

14.35 Un jour deux stars. Invités : Francesco Bouglione ; Cabu. **Match TV**
16.55 Comme à la télé. Invités : Bruno Masure ; Laurence Boccolini. **Match TV**
17.00 Explorer. Insectes en gros plan. Guerriers du Golden Gate. Nager avec les requins. **National Geographic**
18.50 ET 0.35 J'y étais. Invitée : Annie Duperey. **Match TV**
22.30 Recto Verso. Invitée : Anouk Grinberg. **Paris Première**
23.00 Vol de nuit. Le paranormal. *Odysée*
23.00 Explorer. Le trésor perdu de Cuba. Créatures de la mer. L'aigle et le serpent. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.05 Civilisations anciennes. [3/13]. La Grèce antique. **toute l' Histoire**
17.10 La Véritable Histoire des gladiateurs. **Planète**
17.30 Voyage pratique. Antarctique. **Voyage**
18.00 Ligne de tir. 21 mars 1918, la bataille impériale. **toute l' Histoire**
18.55 Maroc, le royaume du cheval. **Planète**
19.00 Arctique. La fièvre du printemps. **Nat. Geographic**
19.00 Biographie. Abraham Lincoln. **toute l' Histoire**

FRANCE 3

15.00 Questions au gouvernement **16.05** Chroniques d'ici [2/3]. **16.35** T03 **17.30** Mon kanar **17.45** C'est pas sorcier Les OGM : du riffi dans les gènes ♦ **18.15** Un livre, un jour *Gaîté de Barcelone*, textes choisis par Jean-Noël Mouret **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** ET 1.55 Le Fabuleux Destin de... Arielle Dombasle ; Darry Cowl.



20.55 LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ █ Film. Etienne Chastillé. Avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, S. Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona. *Comédie* (France, 1995, ♦) **0** 1317501 *Un dirigeant d'entreprise profite d'un quiproquo pour changer de vie. Une comédie satirique volontiers vacharde et outrageusement caricaturale.*

22.45 CHANGER DE VIE - DÉBATS EN RÉGION Débat. 4225719 *Changer de vie traduit souvent une envie d'aller vivre autrement, à la campagne, peut-être, ou de passer à une autre activité professionnelle, et ce, pas uniquement poussé par la seule contrainte du chômage, mais par choix délibéré.*
23.40 Météo, Soir 3 **0.10** Ombre et lumière.

0.40 Mike Hammer **1.25** Espace francophone **2.20** Soir 3 **2.45** Vie privée, vie publique L'alcool et nous : les liaisons dangereuses ? 9157902 **4.40** La Vie comme un roman GIGN, le temps des secrets (55 min, ♦) **0** 2524254.

CANAL+

14.00 Amour d'enfance █ Film. Y. Caumon (Fr., 2001) **0** **15.35** Surprises **15.50** En aparté **16.45** The Hole Film. Nick Hamm. Avec Thora Birch **0** **En clair jusqu'à 20.35** **18.24** Résultats et rapports Quinté + **18.30** Les Simpson Série (S12) **18.50** Maudard contre le reste du monde Magazine **19.30** Le Journal des bonnes

PIERRE GEORGES

Les inondables

AFIN QUE le dieu de la pluie leur tombe enfin sur la tête ! En guise d'apéritif, cette nouvelle des antipodes, arrivée par coursier planétaire. Pour que cesse la sécheresse qui dessèche (dans l'élan, on allait presque écrire « les chaussettes de l'archiduchesse ! ») le sud-est de l'Australie, des centaines de femmes de la ville d'Ouyen, dans l'Etat de Victoria, ont un projet.

Si rien ne change d'ici là, si le ciel reste implacablement bleu et l'anticyclone de plomb, en mars prochain elles s'en iront danser le rituel de la pluie. Et elles danseront nues, absolument nues, dans le semi-désert, en un endroit qui le sera autant. Interdit aux hommes consignés à domicile, aux caméras, et à toute couverture médiatique.

Elles danseront. Eh bien ramons maintenant ! Car voici que pendant que l'Australie implore la pluie, la France vit dans la hantise du trop-plein d'eau. Il n'est de jours où, inspectant les entrailles statistiques de Météo-France, considérant la hauteur des nappes phréatiques et des précipitations, des experts, et, en aval, les médias n'évoquent la fameuse crue du siècle en Ile-de-France.

Le pire n'est pas sûr, mais comme quasi annoncé. Aux pompes citoyens ! L'eau pourrait monter, surveillons voir si le Zouave, notre sentinelle de la territoriale, a de la Seine dans les croquenots. Et prenons d'ores et déjà les précautions qui s'imposent.

On sait bien, et on s'en repent, que l'inondation vécue et subie par des milliers de sinistrés en plusieurs régions ces dernières années, avec ses morts, ses dégâts considérables et ses vies saccagées est tout sauf un sujet de plaisanterie. Il n'empêche : cet-

te chronique sans cesse annoncée d'une crue du siècle, quand le siècle porte encore des couches, ne manque pas d'alimenter les conversations de salon et les apocalypses de bistrot.

La vie du Francilien moderne est ainsi faite, démonstration et cartes à l'appui, que l'on n'y est pas plus puissant ou misérable, mais inondable ou pas. Les inondables, mes frères, vivent, en rigolant jaune, couleur d'eau de crue, dans la hantise soigneusement répertoriée et complaisamment étalée de 1910, année aquatique. Voilà ce qui fut et ce qui pourrait être.

Alors permettez à un inondable et doublement, triplement inondable, - car sous *Le Monde* coule la Bièvre, sous l'imprimerie du *Monde* la Seine et, dans notre séjour sans pilotis, 1910 annonce 1,80 m d'eau - de dire son angoisse et son impuissance.

Que faire ? Rien. Tout. S'en aller avec quelques milliers de zouaves inondables en quelque champ de Brie, y danser nu - et plutôt sans caméra alors - la danse de Phébus ? S'en remettre à la sagesse fataliste des anciens, sauvez, les meubles et les papiers d'abord ! ? Faire provision de parpaings et de sacs de riz selon les plans ingénieux d'un ami affirmant que le parpaing pare et que le riz gonfle, ce qui double-matrasse la résistance à la pénétration des flots hostiles ? Vérifier, et d'urgence, son contrat d'assurances ?

Autant péter contre le tonnerre ! Quand l'eau monte, elle monte, c'est établi depuis des lustres. Et les inondables, des millions de gens tout de même, n'ont plus qu'à espérer que la crue du siècle sera remise à un siècle ultérieur. Par dérogation spéciale ou par dispense sarkozienne.

CARNET DE ROUTE

L'aménagement du Mékong, trait d'union et objet de dispute

Prekdam (Cambodge)
de notre envoyé spécial

Sur la RN5 qui relie Phnom Penh à Battambang, principale agglomération de l'Ouest cambodgien, Prekdam n'est plus qu'un lieu-dit qui végète sur la rive droite du Tonlé-Sap, à 25 kilomètres au nord de Phnom Penh. Autrefois, le trafic routier entre la capitale et le nord du royaume y empruntait des bacs qui faisaient la navette entre les deux rives. Mais, dans les années 1960, un pont financé par les Japonais et construit juste à la sortie de Phnom Penh a permis de rejoindre directement Kompong Cham, en amont sur le Mékong. Plastiqué par des sapeurs vietnams en 1972, cet édifice a été restauré après les accords de Paris en 1991.

Avec le retour de la paix au Cambodge et la fin de la guerre froide, l'aménagement du bassin du Mékong est devenu l'objet d'efforts concertés entre les pays riverains. Prenant sa source sur le plateau du Tibet oriental, long de plus de 4 200 km, le grand fleuve traverse le Yunnan chinois, sert de frontière entre la Birmanie et le Laos, puis entre le Laos et la Thaïlande avant de traverser le Cambodge et de former, au Vietnam, un vaste delta en bordure de la mer de Chine méridionale. Quelque 65 millions de gens vivent dans son bassin.

Début novembre, les six pays riverains ont profité de la tenue d'un sommet régional à Phnom Penh pour y célébrer dix années de développement de la « sous-région du Grand Mékong » avec le concours de la Banque asiatique de développement. La BAD a déjà géré, depuis 1992, 2 milliards d'euros de financement, dont deux cinquièmes de fonds propres et le reste, pour l'essentiel, à la charge des riverains. Le programme d'ensemble est, toutefois, beaucoup plus ambitieux : investir environ 40 milliards d'euros, pendant les vingt-cinq années à venir, dans une centaine de projets, des routes aux ponts en passant par les télécommunications, les liaisons ferroviaires et les barrages hydroélectriques. A Prekdam, le niveau des eaux brunes du Tonlé



Un pêcheur sur le bord du Mékong, dans la province de Kandal.

Sap, ou Grand Lac, a déjà baissé même si des pluies tardives persistent début novembre. Alimenté par les crues annuelles du Mékong, le Grand Lac du Nord-Ouest cambodgien se vide à en perdre les quatre cinquièmes de sa superficie en saison sèche, donc avant le Nouvel An khmer, qui se fête en avril. Mais quand il recommence à s'étendre après la fonte des neiges dans l'Himalaya, le Tonlé Sap inonde les forêts et les mangroves, qui deviennent ainsi de riches zones de ponte pour les poissons. Le Grand Lac remplit ainsi les deux fonctions de régulateur des eaux du bas Mékong et, au Cambodge, d'une réserve de pêche qui représente les deux tiers de la production nationale.

Ce phénomène unique n'est pas menacé dans un avenir prévisible, mais les équilibres écologiques de la région le sont par une déforestation sauvage, l'érosion, le renforcement des crues et des décrues du Mékong. En janvier, sans consul-



tation avec ses partenaires, la Chine a entrepris, sur le haut Mékong, la construction d'un troisième barrage et celle de cinq autres est programmée d'ici à 2020 au Yunnan, pour rendre le Mékong navigable sur la frontière entre le Laos et la Birmanie. Les Vietnamiens, de leur côté, construisent un deuxième barrage sur un affluent du Mékong, la Se San, qui prend sa source sur leur territoire avant de se déverser dans le Mékong après avoir traversé le Nord-Est cambodgien.

Les Vietnamiens se plaignent de la remontée de la salinité des eaux, qui affectent les cultures dans le delta très peuplé du Mékong à la suite de la construction des barrages chinois en amont. Les Cambodgiens protestent contre les barrages sur la Se San. Quatre ouvrages supplémentaires étant prévus sur cet affluent du Mékong, ils craignent que la Se San ne devienne « une rivière sans vie » du côté cambodgien, selon la formule d'une organisation non gouvernementale au Cambodge. Les ONG reprochent aux autorités une absence de consultation des communautés riveraines du fleuve. « Nous voulons un développement du Mékong qui respecte notre gagne-pain dépendant du fleuve, notre culture et notre genre de vie », juge Mak Sithirith, qui préside une coalition de pêcheurs cambodgiens. La controverse n'est pas près de s'apaiser, car la réunion de Phnom Penh avait aussi pour objet de donner un coup de fouet à des projets qui permettront un jour de rouler en voiture de Bangkok à Hô Chi Minh-Ville ou de Kunming, en Chine, à Hanoï et Haïphong. 4,5 milliards d'euros seront consacrés à la connexion d'usines hydroélectriques en Chine, en Birmanie et au Laos aux marchés vietnamien et thaïlandais. Et un beau jour, à proximité de Prekdam, la vieille voie ferrée de l'Ouest cambodgien aura fait place à une ligne qui reliera Singapour à l'ancienne Saïgon via Phnom Penh. Si tout se passe selon les prévisions.

Jean-Claude Pomonti

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La gloire grandissante de saint François Xavier

QUATRE CENTS ANS, jour pour jour, après la mort de saint François Xavier en Chine, ses restes ont été une fois encore exposés à Goa. A 2 heures du matin, les cloches des églises et des couvents de la colonie portugaise ont retenti joyeusement, puis le cercueil contenant le corps miraculeusement conservé du saint a été transporté en procession solennelle de l'église du Bon-Jésus, où il est conservé depuis quatre siècles, à la

cathédrale Sainte-Catherine, où, pour la dernière fois, il restera exposé durant un mois. Le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne et légat du pape, a officié, assisté de cinq archevêques, de quarante évêques et de cinq cents prêtres. En France, les cardinaux Roncalli et Felin ont présidé une soirée académique en la salle des actes de l'Institut catholique. De nombreux souvenirs rattachent saint François Xavier à Paris. Il

fut élève puis professeur à l'université. C'est à Montmartre que l'ami et le disciple de saint Ignace de Loyola prononça ses premiers vœux. Au Vatican, le pape Pie XII, dans une allocution prononcée à la radio, en portugais, a insisté sur l'impulsion donnée à l'apostolat par l'exemple du saint missionnaire, « modèle des apôtres », « dont la gloire ne fait que croître de génération en génération ». (5 décembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Elections prud'homales.** Comment fonctionnent les conseils des prud'hommes.
■ **Check-list.** Dès le matin,

un tour d'horizon de l'actualité nationale et internationale. Avec les principaux rendez-vous de la journée. En édition abonnés.

■ **Thématique.** Un an après son entrée dans l'OMC, la Chine demeure prudente face au capitalisme. Une sélection d'articles tirés des archives du *Monde*. En édition abonnés.

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 36
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier :
<http://immobilier.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI
01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Le journal de l'année 2002 ».

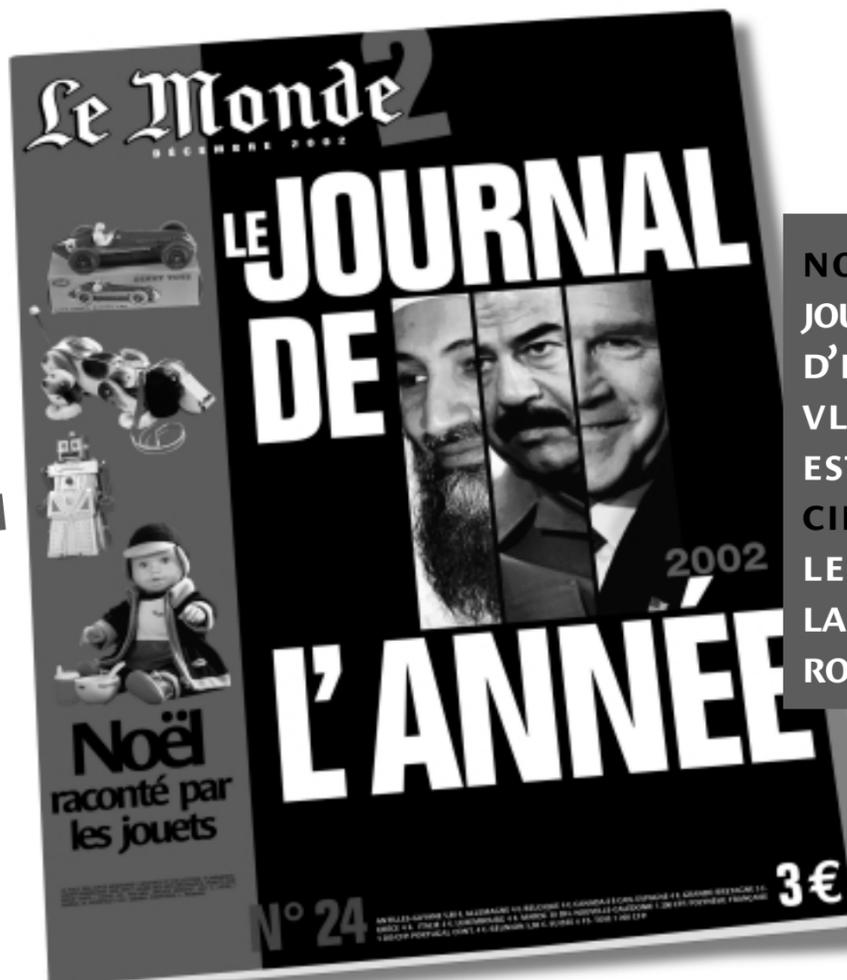
■ Tirage du *Monde* daté mercredi 4 décembre 2002 : 499 785 exemplaires. 1 - 3
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden », et, pour la France métropolitaine, un encart publicitaire « Dossiers et documents ».

Le Monde 2

Le meilleur du Monde, en images.

Chaque mois, *Le Monde 2* choisit le meilleur, le plus surprenant ou le plus insolite des articles du quotidien *Le Monde* et y associe des images fortes, puisées aux sources de l'iconographie mondiale. Politique nationale et internationale, société, culture, sport, histoire, environnement... tous les rendez-vous importants sont dans *Le Monde 2*.

Magazine mensuel. 3 €



NOËL UN SIÈCLE DE JOUETS, DE BONHEUR ET D'INVENTIONS RUSSIE VLADIMIR POUTINE EST-IL DANGEREUX ? CIRQUE ALEXIS GRÜSS, LE PATRIARCHE DE LA PISTE TURQUIE EN ROUTE VERS L'EUROPE ?